A

ā, āh, aha : interjection destinée à exprimer des émotions ou des passions assez fortes. Comme telle, appartient surtout à la langue parlée et à la poésie. L'*h* de *ah* représente une notation de la longue ou une prononciation emphatique. *Aha* attesté chez Plaute et dans la Vulgate est une forme à redoublement, issue sans doute de *ah* + *a*, cf. J.-B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 19. Cf. gr. ἄ, ἀά, ἄ, etc. — V. *ha*.

ab, abs, ā : préverbe et préposition. *Abs* présente vis-à-vis de *ab* le même élargissement en *-s* que *sus-* de **subs* > **sups*, *os-* de **obs* > **ops* vis-à-vis de *ob*, *sub*. En composition, *ab* s'emploie devant voyelle, devant *h* et devant les consonnes *i* (= *j*), *d*, *l*, *n*, *r*, *s* : *abauus*, *abēgī*, *abigō*, *aborior*, *abūtī* ; *ab(j)iciō*, *abdō*, *ablātus*, *abnuō*, *abripiō*, *absum* (prononcé *apsum*) ; *abs-* devant les explosives *c* et *t* : *abscondō*, *abstrahō*, *abstineō*, *abstulī* (en face de *ablātum*) ; devant un *p* initial, *abs* se réduit à *as-* : *asportō*, *aspellō* et *aspernor* de **ab(s)pernor* ; *ā* est la forme réduite de **abs* devant les labiales sonores *m*, *u*, *b* : *āmouēō*, *āuellō* de **a(b)zmouēō*, **a(b)zuellō*, *ābūtō*, cf. *sēuirī* de **sexuirī*. *Afuī*, parfait de *absum*, est une forme analogique ; devant la sourde *f* le latin recourait d'ordinaire à un autre préverbe, *au-*, cf. plus bas. Dans la phrase, les emplois de *ab*, *abs*, *ā* sont aussi réglés par l'initiale du mot suivant, et suivant les mêmes règles qu'en composition ; toutefois, l'usage comporte plus de liberté : on trouvera par ex. *abs tē* et *ā tē*, etc., et toujours *ā patre*. Des raisons d'euphonie et de clarté — notamment le désir d'éviter des confusions avec les composés de *ad* — semblent avoir réglé l'emploi des diverses formes de *ab* (*ā-*, *abs-*, *as-*, et aussi *au-*).

Ab signifie « en s'éloignant, en partant de, depuis, de », et marque le point de départ (des environs, du voisinage d'un endroit, et non de l'intérieur de), ce qui explique qu'il accompagne l'ablatif ; il se dit aussi de l'espace comme du temps, avec ou sans idée de mouvement : *Caesar maturat ab urbe proficisci*, Cés. BG. I 7 ; *hic locus aequo fere spatio ab castris Ariouisti aberat*, id., ibid., I 43, 1 ; *mulieres... ab re diuina* (« au sortir de », d'où « après ») *apparebunt domi*, Plt., Poe. 617 ; *secundus a rege*, Hirt., B. Al. 66. C'est le sens de « en s'éloignant de » qui explique *ab rē* « contrairement aux intérêts » (par opp. à *in rem*). A *absum* s'oppose *adsum*, et à *absēns*, *praesēns* (la variation de préverbe est instructive). *Ab* se distingue de *ex* et de *dē*. *Ex* marque la sortie de l'intérieur d'un lieu et s'oppose à *in* qui indique la présence ou l'arrivée à l'intérieur d'un endroit. Quant à *dē*, il exprime une idée de retranchement, de diminution, et aussi un mouvement de haut en bas, cf. Varron, fgm. ap. Scaurum GLK VII 32, 2. Généralement les différences de sens sont observées par les bons écrivains. Ennius distingue : *Diana facem iacit a laeua*, Sc. 33 ; *olli crateris ex auratis hauserunt*, A. 624 ; *Hectoris natam de Troiano muro iactari*, Sc. 82. Cicéron, Caec. 30, 84, établit dans une subtile discussion juridique la différence entre *deicere ab* et *deicere ex* : *Vnde deiectus est Cinna? Ex urbe. Vnde Telesinus? Ab urbe. Vnde deiecti Galli? A Capitolio. Vnde qui cum Graccho fuerunt? Ex Capitolio.* Toutefois, dès l'époque de Plaute, des confusions tendent à se produire dans la langue populaire : ainsi on lit dans Plaute *abire de foro* Men. 599 et *a foro... abeunt*, Pe. 442 (v. Lindsay, *Synt. of Plautus*, pp. 86-87), et Lucrèce écrit indifféremment I 787-8 *meare a caelo ad terram, de terra ad sidera mundi*. On dit *abhinc*, mais *deinde*, *exim* ; *ab* et *dē*, *ex integrō*, etc. C'est *dē* qui est la particule vivante, et dont l'emploi se généralise aux dépens de *ab* et de *ex*, qui perdent petit à petit leur valeur précise. Sur ces faits, v. Thes. I 13, 37 ; 17, 39. *Ab* est souvent en corrélation avec *ad* pour marquer le passage du point de départ au point d'arrivée : *alterum* (scil. *siderum genus*) *ab ortu ad occasum commeans*, Cic., N. D. 2, 19, 49. La différence entre *ab* et *per* est marquée par Cicéron, De inu. 2, 80 (textes dans Thes. I 30, 84) : *a quo et per quos et quomodo... statui de ea re conuenerit* ; ad Brut. 1, 1, 1, *aliquid a suis uel per suos potius iniquos ad te esse delatum* ; Rosc. Amer. 80 *quid ais? uolgo occidebantur? per quos? et a quibus?* « par quelles mains? et sur l'ordre de qui (et de qui venait l'ordre)? ». *Per*, dont le sens propre est « à travers, pendant, durant », a signifié secondairement « par l'intermédiaire de, au moyen de, par », puis « à cause de » ; c. g. Plt., Cap. 690, *qui per uirtutem interiit at non interit* ne diffère guère de Cic., Att. 3, 17, 1, *litteras non tam exploratas a timore* ; cf. *ab arte* et *per artem*. On conçoit que *dē* et *per*, formes plus pleines, et qui, ayant l'avantage de commencer par une consonne, gardaient mieux leur autonomie dans la phrase et risquaient moins de se confondre avec la finale du mot précédent, aient réussi à éliminer *ab* et *ex* comme prépositions ; aussi la préposition est-elle peu et mal représentée dans les l. romanes, cf. M. L. 1. L'italien *da* semble une contamination de *ā* et de *dē*. *Ab* marquant le point de départ a servi à l'époque impériale à introduire le complément du comparatif ; *maior Petrō* « plus grand que Pierre », c.-à-d. « relativement grand en partant de Pierre », a été renforcé en *maior ā Petrō*, sans doute en commençant par des expressions locales du type *citerior*, *inferior*, *superior ā*, cf. Thes. I 39, 40 sqq. L'emploi s'en est étendu à des verbes marquant la supériorité ou l'infériorité : *minuere*, *minōrāre*, etc., et on le trouve même après un positif. Ainsi s'expliquent dans Dioscoride les formes *abalbus*, *abangustus* qui équivalent à des comparatifs, cf. Thes. s. u.

Le sens de *ab* explique qu'il ait pu servir à introduire le complément du verbe passif, non pas, comme on le dit souvent, pour marquer le nom de l'agent, le sujet « logique » de l'action, mais — tout au moins à l'origine

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

— pour indiquer de qui provient l'action exprimée par e verbe ; ainsi Enn. ap. Auct. ad Her., 2, 24, 38, *iniu-ria abs te* (= qui me vient de toi) *afficior*, où le sens est le même que dans : *leuior est plaga ab amico quam a debitore*, Cic., Fam. 9, 16, 7, « la blessure est plus légère venant d'un ami que d'un débiteur ». Ce sens ne diffère pas beaucoup de « la blessure est plus légère, portée par un ami que par un débiteur » ; et l'on comprend que *ab* ait pu parfois servir à introduire le nom de l'agent ; mais c'est un emploi secondaire, et du reste rare.

Ab, dans une phrase comme *doleo ab animo*, *doleo ab oculis*, *doleo ab aegritudine*, Plt., Ci. 60, pouvait se comprendre « je souffre d'une douleur qui me vient de l'âme », ou « je souffre *du côté de* l'âme ». *Ab* a pu prendre ainsi le sens de « par suite de, du côté de, en ce qui concerne », ce qui explique les expressions de la langue impériale *Narcissum ab epistulis*, *Pallantem a rationibus*, Suét., Cl. 28, dont le prototype se trouve déjà dans Cicéron : *Pollex*, *seruus a pedibus meus*, Att. 8, 5, 1. Cf. aussi *stāre ab* « être du côté de, du parti de ».

Dans la basse latinité, l'usage s'est développé de renforcer à l'aide de *ā*, *ab* certains adverbes ou prépositions dont le sens s'était affaibli : *abintus*, *abinuicem*, cf. fr. *avant*, it. *avanti* de *abante*, cf. M. L. 20 *abextra*, 21 *abhinc* (classique), 28 *abinde*, 29 *abintro*, 30 *abintus*, 51 b. *ab ūltra*, *a foras*, *a foris*. Mais les formes avec *dē* sont plus fréquentes ; v. *dē*.

Ab a servi également à renforcer des verbes composés, dont le préverbe s'était affaibli : *abrelegō*, *-relictus*, *-remissiō*, *-renuntiō*, tous tardifs, et de la l. de l'Egl., sans doute faits sur des modèles grecs.

Ab préverbe marque l'éloignement, l'absence, et par suite la privation : *abdūcō*, *abeō*, *aborior*, quelquefois aussi, comme *ex*, l'achèvement : *absorbeō*, *abūtor*. En composition, il a servi à former quelques adjectifs qui, par rapport au simple, marquent la privation, l'absence : *āmēns*, *āuius*, *abnormis*, *absimilis*, *absonus*, *absurdus* ; *ab oculis* = gr. ἀπ' ὀμμάτων a passé dans les langues romanes (fr. *aveugle*), M. L. 33, B. W. s. u. Ce type de formation est assez rare, *ab* se trouvant concurrencé par *dē-* (*dēmens*), *dis-* (*dissimilis*), *e(x)-* (*ēnormis*), *in-*, *per-*, *uē-*. La particule sert aussi, dans les noms de parenté, à former certains noms d'aïeux, *abauus*, *abauia*, *abauonculus*, *abmātertera*, *abamita*, *abpatruus*, *abnepōs*, *abneptis*, *absocer* : v. *auus*.

Ab est, pour le sens, à *ex* ce que gr. ἀπο est à ἐξ, et, avec une racine différente, ce que v. sl. *otŭ* (*ot-*) est à *is*, *iz*. La différence est symétrique à celle entre *ad* et *in* ; elle n'a rien de surprenant, car le finnois distingue un ablatif d'un élatif, comme un allatif d'un illatif, et un adessif d'un inessif, là où l'indo-européen a un cas unique : le locatif.

Le latin n'a que *ab*, avec le *b* constant à la finale, tandis que l'ombrien a *ap-* dans apehtre « ab extrā, extrinsecus » (même opposition entre lat. *sub* et osq. συπ ; entre lat. *ob* et osq. úp, *op*). On interprète d'ordinaire lat. *aperiō* et *operiō* par **ap-weryō*, **op-weryō* ; mais il est étrange que *p* figure devant **w* seulement dans cette paire de mots ; la forme sonore serait seule possible ; il faut envisager une autre explication ; v. sous *aperiō*.

Quant à l'origine, rien ne prouve que *ab* ait perdu la voyelle finale qu'on observe dans les formes parentes : gr. ἀπο (préposition et préverbe), indo-iran. *apa* (seulement préverbe), hitt. *appa* et qui figurait sans doute dans l'original de got. *af*, etc. : là où une voyelle finale s'est amuïe, le latin a une sourde, ainsi dans *et*, cf. gr. ἔτι, et *nec*, cf. *neque* ; du reste le lituanien *at* (cf. sl. *ot-*) se trouve en face de *ata-*, et le slave *u* en face de skr. *áva* ; **ap* (*ab*) peut donc être ancien ; on voit par *subter* que *sub* n'a perdu aucune voyelle finale. Le traitement *-b* d'une labiale finale ancienne est parallèle au traitement *-d* des anciennes dentales finales.

Le *au-* qui devant *f* sert de préverbe, dans *au-ferō* (à côté de *abs-tulī*, *ab-lātus*), *au-fugiō*, répond à v. irl. *ó*, *ua* et à l'p. pruss. *au-*, v. sl. *u*, cf. skr. *áva* et lat. *uē-*. C'est un mot différent. Il a prévalu en irlandais parce que, *p* ne subsistant pas en celtique, le groupe de **ap(o)* y perdait sa caractéristique principale.

La forme *abs-* du type *abstulī*, qui oppose nettement *attulī* à *abstulī*, répond à gr. ἄψ, avec addition de *-s* qui figure dans beaucoup de formes adverbiales ; cf. skr. *avádh* en face de *áva*, gr. ἀμφίς en face de ἀμφι, etc. Le *-b-* figure ici par réaction étymologique, comme on le voit par *suspiciō*, *sustulī*, où *b* ne se rencontre jamais. C'est seulement dans *asportō* que le *b* manque, pour une raison évidente. Le caractère non phonétique de la présence de *-b-* dans *abstulī*, etc., ressort aussi de *os-tendō*, cf. ombr. *ostendu* « ostenditō » ; il s'agit de **a(b)s-* devant consonne, en face de *ab-*. Cet *-s* de *abs-*, **su(b)s-*, **o(b)s-*, à côté de *ab*, *sub*, *ob*, diffère du *-s* constant de *ex* (cf. toutefois *ec-ferō*).

Étant donné que *ex-* aboutit à *ē-* devant *m*, *u* (consonne), on expliquera de même par *abs-* l'*ā* de : *āmoueō*, *āuertō*, *āuellō*, *āuehō* (tandis que l'on a *abdō*, *abdūcō* en face de *ēdō*, *ēducō*). Mais la forme *ā-* de l'osco-ombrien dans osq. aamanafied « mandāuit », ombr. *ahavendu* « āuertitō », *ahatripursatu*, ahtrepuřatu, etc. « *abstripodātō » reste énigmatique. Phonétique dans des cas tels que *ā mē*, *ā nōbis*, *ā uōbis*, etc., le *ā* résulte d'une extension dans des cas tels que *ā tē*, *ā cane*, *ā puerō*, etc.

La forme *af*, attestée sporadiquement à l'époque républicaine (*af uobeis* CIL I² 586, 156 av. J.-C. ; *af solo* X 5837 ; *af muro* I² 1471 ; *af Capua* I² 638) et qui, pour Cicéron (*Orat.* 158), ne subsistait que dans des expressions fixées, n'est pas expliquée (v. Ernout, *El. dial.*, s. u.). On la retrouve en pélignien : *afded* « abiit » ; l'osque *aflukad* « dēferat? » est très incertain.

Le groupe de lat. *ab*, gr. ἀπό, etc., est apparenté à **po-* (v. ce mot) de *poliō*, etc., **pos-* (v. *post*), **epi* (gr. ἐπι, etc.), à got. *afar* « après », etc.

absque (apsque) : composé de *abs* et de *que*, usité surtout à l'époque archaïque dans l'expression *absque foret te*, *absque ted esset* (cf. Plt., Tri. 832), qui est proprement une proposition conditionnelle à forme coordonnée et généralement en parenthèse, dont le sens est « et la chose se serait passée ainsi en dehors de toi, sans toi ». — « Le sens conditionnel ne résulte pas de *absque*, ni d'un des éléments de *absque*, mais de la forme verbale... Mais le sens général de l'expression et certaines phrases ont pu faire croire plus tard à l'existence d'une préposition *absque*. Cette méprise a été commise par Fronton qui a choisi *absque* à titre de vieux mot. Mis à la mode, *absque* s'est propagé avec les fonctions et le sens d'une préposition » (Lejay, R. Phil. 26 (1912), 259 ; sur d'autres essais d'explication, voir Schmalz-Hofmann, *Lat. Gr.*⁵, p. 531).

***ababalsamum, -i** n. : forme vulgaire pour *opobalsamum* (emprunt de la l. impériale au gr., d'où *opobalsamētum*), blâmée par l'app. Probi, et qu'on retrouve dans Mul. Chiron.

abacus, -i m. (forme courante latinisée du gr. ἄβαξ ; on trouve aussi la transcription pure et simple *abax* ; *abacus* est sans doute bâti sur le gén. ἄβακος ; cf. *elephantus* de ἐλέφαντος, *trugonus* de τρυγόνος, *delphīnus* de δελφῖνος) : toute espèce de table (simple, précieuse, à jouer ; t. de géométrie, t. de Pythagore, etc.) ; puis : console, tailloir d'un chapiteau sur lequel vient reposer l'architrave ; plaque de revêtement d'une paroi.

Emprunt technique ; déjà dans Caton.

Dérivés : *abaculus* ; *abacinus*.

abaddir ind. : ὁ βαίτυλος ; « *abaddir deus dicitur, quo nomine lapis uocatur quem deuorauit Saturnus pro Ioue.* » Gloss. Pap. CGL V 615, 37.

Mot oriental, désignant sans doute une pierre divine ; non attesté avant l'époque impériale (Sᵗ Aug.).

***abantes** : *mortui* ‹*quos Graeci elibantes* (i. e. ἐλίβαντες) *appellant*›, CGL IV 201, 5 et V 435, 4. Cf. sans doute Ἄβαντες· οἱ Εὐβοεῖς καὶ κολοσσοί, νεκροί, Hes.

abantonia : v. *ambactus*.

abauus : v. *auus*.

abba, abbās, -ātis m. ; *abbātissa*, *-ae* f. ; *abbātia*, *-ae* f. Mots d'Église, introduits seulement dans la basse latinité, et empruntés sans doute au gr. ἀββᾶ « père », lui-même venu de l'araméen. Panroman, sauf roumain. M. L. 8-10. Celt. irl. *abb*, etc.

***abbō, -āre?** : — φλῶ στόματι ὁ λέγεται ἐπὶ βρέφους : *abbo*, *basio*, CGL II 472, 8. Mot du langage enfantin, non attesté dans les textes. Même géminée que dans *acca*, *amma*, *atta*, etc.

abdō : v. *dō*.

abdōmen, -inis (*abdūmen*, Charis., Gloss., avec changement de suffixe, v. Ernout, *Élém. dial.*, p. 89 et s.) n. : ventre, panse ; matrice, cf. Plin. 11, 211 (= gr. νηδύς). S'emploie au sg. et au pl. Se dit des animaux, surtout du porc, et de l'homme, mais, en ce cas, souvent avec un sens péjoratif : *gurges atque helluo natus abdomini suo*, Cic., Pis. 41. Quelquefois employé pour αἰδοῖα, cf. Plt., Mi. 1398, et Don., Eu. 424. Semble appartenir à la langue familière ; banni de la poésie, à l'exception des comiques et des satiriques. Figure dans la langue médicale (Celse, 4, 1, p. 122). Non roman.

Pas d'étymologie sûre. Le rapprochement de *abdō* peut être dû à l'étymologie populaire ; et la présence du suffixe instrumental *-men* ne se justifie pas sémantiquement (cf. *legūmen*). Sans doute déformation d'un mot non i.-e. — En général, les noms du « ventre » sont d'origine obscure quand ils ne sont pas tirés de la notion de « intérieur », comme v. h. a. *intuoma* « exta » = lat. **indōmen*.

abecedārius, -a, -um : adj. dérivé de A, B, C, « qui concerne l'alphabet, alphabétique » ; *-m* n. : alphabet, abécédaire. Calque de *alphabētum*. Bas-latin (Sᵗ Aug., Fulg.) ; cf. CGL II 578, 14, *elementarius* ; *qui discit abicitale* — ABC est peut-être conservé dans certaines formes romanes, cf. M. L. 16 ; et en celt., irl. *abgiter*, *apgitir*, etc. V. *alphabētum*.

Abella, -ae f. : nom d'une ville de Campanie, sans doute proprement « la ville des pommes », cf. Vg., Aen. 7, 740, ... *maliferae... moenia Abellae*.

Dérivés : *abellānus* (cf. osq. dat. sg. m. Abellanúí) qui a servi d'épithète à *nux* pour désigner la noisette (it. esp. *avellana*) et le coudrier ; cf. aussi **abellānia* ; *abellīnus*, M. L. 17, 18. B. W. sous *aveline*.

L'indication de Vg. donne lieu de croire que l'italique avait conservé les noms de la « pomme » et du « pommier » qui sont attestés dans le vocabulaire indo-européen du Nord-Ouest, depuis v. sl. *ablŭko* « pomme », *ablanĭ* « pommier » et lit. *óbŭlas* « pomme », *obelis* « pommier » jusqu'à irl. *aball* « pommier » (et tout le celtique : gaul. *avallo* « pōma », fr. *Avallon* ; cf. Dottin, *Langue Gaul.* 229 et v. Rev. Celt. 43, 233), en passant par got. crim. *apel*, v. h. a. *apful*, v. angl. *æppel*, v. isl. *epli*. Ce nom, qui désignait la « pomme » des anciens peuples de langue indo-européenne dans l'Europe du Nord, a été remplacé en Italie par un nom méditerranéen, désignant sans doute un fruit amélioré, lat. *mālum* (v. s. u.) ; l'adj. *abellānus* n'a aucune trace du sens ancien.

abeō : v. *eō*, *Abeōna*.

abiēs, -ētis f. (souvent dissyllabe chez les poètes dactyliques avec *i* consonne ; la longue du nominatif représente **abiess* de **abiet-s*; les langues romanes ont perdu le *jod* et généralisé *ē* (c.-à-d. *e* fermé au cas régime, d'où *abēte* comme *parēte* de *pariēs*, cf. M. L. *Einf.*³, p. 137) : « sapin » ; puis « bois de sapin » et, comme gr. ἐλάτη et sans doute à son imitation dans la langue de la poésie, tout objet de sapin, « tablette, vaisseau (cf. *alnus*), lance ». — Ancien, usuel. — M. L. 24.

Dérivés : *abiegnus* (*-gneus*, *-gnius*, *-gineus*) : de sapin. Formation analogique d'après *ūlignus*, *saligneus*, *larignus* ; *abiegneus* comme *ūligneus*, *saligneus* sans doute d'après *ligneus* ; *abiegineus* d'après *fāgineus*, etc. ; *abietālis* ; *abietārius*, tardifs. Les l. rom. attestent aussi **ab(i)ētеus*, M. L. 25.

Origine inconnue. Les noms des conifères varient d'une langue indo-européenne à l'autre. On ne sait de quel parler vient la glose d'Hésychius : ἄβιν· ἐλάτην, οἱ δὲ πεύκην.

abiga, -ae f. ; *abigeus* : v. *abigō*, sous *agō*.

abitōrium -i n. : lātrina publica. De *abeō* ; cf. all. *Abtritt*.

ablaqueō : v. *laqueus*.

ablegmina, -um n. pl. : — *partes extorum quae dis immolabant*, P. F. 19, 10 ; cf. Gl. Scal., CGL V 589, 28, *ablegmina partes extorum*, *quae prosegmina dicuntur*. Seuls ex. du mot.

Ancien mot en *-men* conservé dans la langue religieuse, se rattachant à *legō* au sens de « prélèvement ». Cf. *prosegmina*.

aboleō, -ēs, -ēuī (ainsi Suét. Aug. 32 ; mais Prisc. GLK II 490 enseigne *abolēuī* et *aboluī* ; cf. CIL VI 10407ᶜ *abolueris* ; pour Diomède le parfait est *abolēuī* en face

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

u supin *abolitum*), **abolitum** (d'où *abolitur* Eusèb.), **ēre** : détruire, anéantir, abolir, effacer et par suite faire perdre le souvenir de » ; *abolitus* « oublié », et à asse époque *abolitiō* « destruction », et « oubli, amnis-ie », cf. Oros., Hist. 2, 17, 25, *quod factionis genus... mnestiam uocauerunt*, i.-e. *abolitionem malorum* ; *abo-itor*, *abolēfaciō* (Tert.). La glose ἀπαλείφω, CGL II 32, 45, se justifie parce que *aboleō* s'emploie souvent de écriture : *a. nōmina, scrīpta, carmina, librōs*, etc., cf. hes. I 116, 51 sqq. Les formes les plus fréquentes sont infinitif présent et le participe passé. Attesté seule-ent à partir de Vg. et de T. L. (Cicéron ne connaît ue *dēleō*), et rare au premier siècle de l'Empire ; les érivés sont tous tardifs. M. L. 33 a.

Il en est de même pour *abolēscō*, dont le premier ex. st dans Virgile, Ae. 7, 231, *nec... tanti... abolescet gratia acti*, où Servius note *abolescet* : *abolebitur. Et usus est nchoatiua forma cum opus non esset.* — *Abolēo, -lēscō* nt formé couple antithétique avec *adolēscō*, *adoleō* que 'étymologie populaire avait rapprochés (cf. *adolēo*) ; et 'on peut se demander si ce n'est pas le sens de « *augēre* » donné à *adoleō* qui a amené la création de *aboleō* ; cf. Ernout, Philologica, I, 53 et s. Il y a peu de cas à faire de la glose *oleri, deleri*, CGL V 544, 23 ; 316, 5 ; 377, 2 ; *olērī*, qui n'est pas autrement attesté, a peut-être été ciré arbitrairement de *aboleō*. Dans les gloses, les verbes en *-scō* étant devenus pour la plupart transitifs, *ado-lēscō* est confondu avec *aboleō* et traduit ἀπαλείφω.

Le sens et la forme obligent à rapprocher : *aboleō, abolēuī* — peut-être *dēleō, dēlēuī* — *adolēscō* (ainsi, parce que *adoleō* [avec perfectum *adolēuī*] est un autre verbe) — *inolēscō, inolēuī* — *exolēscō, exolēuī*. — Ce groupe est, d'autre part, inséparable de *alō, aluī* — *ind-olēs, prōlēs, sub-olēs* — *altus*. Le sens particulier de chacun des mots du groupe de *aboleō*, etc., est déterminé par le préverbe. Mais il y a une formation commune en *-ē-* qui donne à tous ces verbes un caractère propre en face de *alō*. — Il a été émis des opinions autres ; de *aboleō*, on a rapproché gr. ὀλε- dans ὄλλῡμι, ὤλεσα ; depuis Priscien, on a coupé *dēleō* en *dē-leō*, cf. *lētum*. Mais la structure dans *dē-leō* en face de *lētum* n'est pas claire ; *lētum* est à rapprocher sans doute de gr. ὀλε-. Le mieux semble être de ne pas rompre le groupe de *ab-oleō*, etc. — Pour l'étymologie, v. *alō*.

abolla, -ae f. : « manteau », de laine grossière, épais et double, dont se couvraient les soldats et les paysans, et que certains philosophes portaient par affectation. — Attesté depuis Varron. Origine inconnue. La forme grecque tardive ἀβόλλα semble être une transcription du mot latin ; de même aussi le mot cité par Hésychius : ἀβολεῖς· περιβολαὶ ὑπὸ Σικελῶν.

abōminō : v. *ōmen*.

aborīginēs -um m. pl. : les « autochtones », ou premiers habitants du Latium et de l'Italie dont les rois légendaires sont Latinus, Picus, Saturnus, Faunus.

Souvent expliqué comme dérivé de *ab orīgine*, comme de *pede plānō* « de plain pied » est dérivé dans le cod. Theod. *pedeplāna* « les lieux qui sont de plain pied », de *ā manū* est dérivé *āmanuēnsis* « scribe, secrétaire », etc. Mais l'emploi comme nom propre par les historiens (Caton, Salluste, Tite-Live) laisse à penser qu'il s'agit peut-être d'un nom de peuple ancien, déformé par l'étymologie populaire.

abracadabra : mot magique (Serен. Sammon. 935). V. Axel Nelson, Eranos Rudbergianus, 326 et s. Cf. *Abraxas*.

abrotonum, -ī n. (**-tonus** m.) : aurone. Emprunt au gr. ἀβρότονον, conservé plus ou moins altéré dans les l. romanes. M. L. 39 ; B. W. s. u.

absconsus : doublet tardif de *absconditus*, refait sur *abscondī*, forme de parfait qui s'est substituée à *abscondidī*, attestée à partir de Sénèque.

absida, -ae f. : chœur d'une église, abside. Emprunt populaire, répandu dans la l. de l'Église, fait sur l'acc. gr. ἁψῖδα, sans l'aspirée et avec passage à la 1re déclin. (cf. *lampada*, etc.) ; pour le *b*, cf. *absinthium*. Portugais : *ousia*. M. L. 45.

Dérivés : *apsidātus, -dula*. On trouve aussi la transcription savante (sans l'aspiration) : *apsis, -īdis* ; l'aspirée n'apparaît qu'une fois dans Pline le J. 2. 17. 8, où il faut sans doute rétablir le mot grec.

absinthium, -ī n. : absinthe. Emprunt au gr. ἀψίνθιον déjà dans Plaute. M. L. 44 ; B. W. s. u. La graphie *ab-* au lieu de *ap-* est analogique de *absum*, etc.

Dérivé : *absinthiātus* (Diosc.).

absque : v. *ab*, in fine.

abstēmius : v. *tēmētum*.

absurdus, -a, -um : discordant. Sens voisin de *absonus* auquel il est joint par Cic., De Or. 3, 41, *uox... quasi extra modum absona atque absurda*. De là : hors de propos (qui n'est pas dans le ton, *aliēnus*), absurde. Cf. ἀπηχής, ἀπῳδός ; skr. *apasvara-*. — Ancien, usuel. M. L. 50.

Dérivé : *absurdītās* : dissonance (l. grammaticale, Priscien), et (b. lat.) absurdité.

De **ab-sur-do-s*. V. *susurrus*.

abundō : v. *unda*.

abyssus, -ī f. : = gr. ἄβυσσος « abîme ». Non attesté avant Tertullien. A passé par l'intermédiaire de l'Église sous une forme savante dans les l. rom. avec un doublet populaire **abismus*, d'après les mots en *-ismus* ; cf. M. L. 31 et 56 ; B. W. s. u. ; et en irl. *abis*, britt. *affwys*.

ac : v. *atque*, sous *at*.

acaunumarga (acauno-), -ae f. : espèce de marne pierreuse, Plin. 17, 44. Mot celtique ; cf. *Acaunus*, nom de lieu chez les Nantuates.

Acca : terme du langage enfantin désignant la maman, cf. skr. *akkā*, gr. Ἀκκώ « *māter Cereris* ». De même que ce dernier, employé comme nom propre, et passé dans la légende, y a désigné la mère nourricière de Rémus et Romulus, femme de Faustulus, et mère des douze frères Arvales, *Acca Lārentia*, peut-être d'origine étrusque, à qui on offrait des fêtes : *Accālia, Lārentālia*. Cf. aussi *Acca, Accaua, -caus* (pélignien), *Accius*, etc. Même gémination de consonnes que dans *abbō, anna, atta*, etc. V. Frisk, *Gr. et. Wört.*, s. u.

acceia, accia, -ae f. (Ital.) : bécasse. Mot tardif, sans doute étranger. M. L. 66.

accendō : v. *cand(eō)*.

accersō : v. *arcessō*.

Accherūns, -untis m. (*acche-* chez Plaute, *ăchĕ-* chez les poètes dactyliques à partir d'Ennius ; pour la géminée, cf. *bracchium*) : Achéron. Emprunt au gr. Ἀχέρων par un intermédiaire étrusque ; pour la finale, cf. le type *Arrūns, -untis* ; la forme proprement latine serait **Acherō, ōnis*. V. Pasquali, St. etruschi 1, 291 et s. ; Devoto, ibid., 2, 325 et s.

Dérivé : *accheruntícus* (Plt.).

accidō : v. *cadō*.

acciḍō : v. *caedō*.

accipiter, -tris m. (f. dans Lcr.) : oiseau de proie, épervier ou faucon.

Dérivés artificiels : *accipitrō, -āre*, « lacerō » Laevius ; *accipetrīna* (scil. *manus*), « fūrātrīx » Plt., Ba. 274.

Rapproché par étymologie populaire de *accipiō*, cf. Isid., Orig. 12, 7, 55 ; et Caper, GLK VII 107, 8, *accipiter, non acceptor*. Le nom rustique est *tinnunculus* ; cf. Col. 8, 8, 7, *genus accipitris, tinnunculum uocant rustici*. C'est *acceptor* qui est passé dans les langues romanes. Cf. M. L. 68 et *acceptōrārius* 69 ; et c'est de *acceptor* que dérive sans doute la forme *astur* (v. ce mot) qu'on lit dans un passage récent et interpolé de Firmicus ; et il faut renoncer à voir dans *astur* un emprunt au gr. ἀστερίας (scil. ἱέραξ), influencé par *uoltur*. La forme tardive *auceptor* est influencée par *auceps* ; v. B. W. sous *autour*.

Si l'on fait abstraction de l'influence de *accipiō*, le mot *accipiter* est parallèle à *acupedius* . De même que *acu-pedius* rappelle gr. ὠκύ-πους, *accipiter* rappelle gr. ὠκύ-πτερος (cf. Il. 13, 62), skr. *āçu-patvan-* « qui vole rapidement ». L'*ō* qui se trouve dans gr ὠκύς, etc., est conservé dans lat. *ōcior* (v. ce mot). La forme lat. *acu-* aurait le vocalisme zéro du type gr. βαρύς, etc. ; le *ō* de lat. *ōcior* représente un degré plein, normal au comparatif, tandis que lat. *acu-* aurait un *a-* issu de i.-e. **ə* dont aucun correspondant n'a été signalé (l'élimination vient peut-être de ce qu'un conflit avec le groupe de *aceō*, etc., a été évité). — Quant à *-piter*, v. sous *pro-pterous* et *petō*. — Pour le sens, cf. v. sl. *jastrębŭ* « autour » (chez Berneker, *Sl. et. Wört.*, p. 32) dont le radical serait celui de lat. *ōcior*.

ăc-, ăceō, ăcidus ; ăcerbus ; ăciēs ; ăcus ; ācer. La racine *ăc-* « être piquant, aigu, pointu » a servi à former des mots dont le sens propre ou dérivé, physique ou moral, est demeuré en général proche du sens originel.

1° Tout d'abord une série de mots s'appliquant aux sensations du goût : *aceō, -ēs* : être aigre ou acide (déjà dans Caton), *acēscō, -is*, (*ex-*) : s'aigrir ; et *acor, -ōris* m. (Colum., Pline), *acidus* (déjà dans Plt.), *acidulus, -la* (M. L. 104, 105 ; fr. *oseille*, B. W. s. u.) ; dérivés tardifs *acidō, -āre, acidītās* f. (ἅ. λ. Marcellus), *acidīua* f. « aigreur d'estomac » (Marc., Anthim.), *acidōnicus*.

acētum, -ī : vinaigre (M. L. 98), peut-être neutre substantivé d'un adj. **acētus* qui serait à *aceō* comme *exolētus* à *exolēscō*, etc. Passé en germ. : got. *akēt, akeit*, ags. *eced*, m. h. a. *ezzik* « Essig » (de **atēcum*), et de là en v. sl. *ocьtъ* ; en irl. *acat*. — D'où *acētō, -āre* « s'aigrir » (très tardif) ; *acētābulum* : vinaigrier, puis mesure contenant le quart d'une hémine ; puis toute sorte d'objets rappelant par leur forme le vinaigrier ; *acētārium* : salade, ou mets préparé au vinaigre ; **acēteus* M. L. 97 b.

acerbus : aigre, sur (souvent de fruits non mûrs), cf. Serv., ad Ae. 6, 429, *quos* (sc. *infantes*)... *abstulit atra dies et funere mersit acerbo* : *acerbo, immaturo, translatio a pomis*, cf. Thes. I 368, 5 sqq. Au sens moral, fréquent, « prématuré » et surtout « amer, aigu » et « cruel » ; *mala acria atque acerba* dit Plt., Ba. 628 ; cf. Cic., Brut. 221. Ancien, class., usuel. M. L. 94 ; celt., gall. *agarw*, irl. *ácarb*. De là : *acerbitās*, et à l'époque impériale *acerbō, -āre, exacerbō* ; *acerbitūdō* (Gell.). Semble formé comme *probus, superbus*.

2° Des mots désignant la pointe : *aciēs, -ei* f. (dérivé en *-yē-*, cf. *glaciēs*) : pointe, faculté de pénétration (sens physique et moral), en particulier « faculté de pénétration du regard », et par métonymie « organe qui possède cette qualité, pupille » et même « œil ». Dans la langue militaire *aciēs* désigne le « front » d'une armée, la « ligne de bataille » considérée comme comparable au fil d'une lame (cf. *cuneus* et son opposé *forfex* ; *serra, globus* ; sur ces termes v. Kretschmer, Glotta 6, 30), et par extension le « combat » lui-même. — Ancien, usuel. Les représentants romans sont rares, v. M. L. 106-107.

acieris : mot de gloss., *securis aerea qua in sacrificiis utebantur sacerdotes*, P. F. 9, 7. Cf. *aciculus* (ou *asciculus* de *ascia*? ; la forme est douteuse) : instrument de lapidaire, dolabre ; *acisculārius* (et *exacisclō, -āre*). Le rapprochement de *portisculus*, lui-même obscur, n'enseigne rien.

a[c]ciārium n. : *ferrum durum* (Gloss. ; *acciārum* Orib.), M. L. 103 (et **aciāle* également passé en germanique).

acus, -ūs f. : aiguille (et « aiguille de mer » βελόνη). — Ancien, usuel. Les l. rom. attestent une flexion *acus, -oris*, et des formes de diminutifs, *acula, acūcula* et *acū-c(u)la* (d'où *acuculārius*?), **acucĕlla*, cf. M. L. 130, 120, 121, 123, 119, 118. A *acus* se rattache *acia* f. (sans rapport avec *aciēs*, cf. *auus/auia*, etc.) ; aiguillée de fil, ital. *accia*, M. L. 102. Cf. *ab aciā et ab acū* qui correspond à notre « de fil en aiguille ». De *acus* dérivent *acuō, -is* : aiguiser (sens physique et moral) et *exacuō* ; *acūtus*, M. L. 135 (panroman, sauf roumain ; irl. *acuit*), *acūtulus, bisacūtus* (M. L. 1122, cf. fr. *besaiguë*) ; et, tardif, *acūtō, -āre* et *exacūtō* ; *acūmen* : pointe, perçant (sens physique et moral), a servi aussi à traduire le gr. ἀκμή, M. L. 128 ; *acūminō* (*ex-*), *-āre* ; *acūtus* (sc. *clāuus*) : clou. De *acūtus* : **acūtia* ; **acūtiō, -āre*, panroman, sauf roumain, M. L. 133-134, *acūtiātor* (gloss.). Sur la valeur substantive de *acūtus*, v. Sofer, p. 82.

Acu- sert de premier terme de composé dans *acipenser, acu-dēns* (= ὀξυόδους?), *-pēs, -pedius* ; et *acūpictus, acūpictūra*, tardifs.

aculeus m. (*aculea* f., bas lat.) : aiguillon, épine, et *aculeātus*, M. L. 125-127. Les formes romanes supposent aussi *aquileus, acūleo* (Gl. Reich.), **aculeāre*, v. M. L. s. u. Cf. pour la formation *equos feculeus*. Cf. B. W. sous *églantier*.

3° Un adjectif à voyelle longue : *ācer, ācris, ācre* : aigu, pointu ; et en parlant du goût « piquant ». Pline 15,

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

r

distingue dans les saveurs : *saporum genera... dulsuauis pinguis amarus austerus acer acutus acerbus dus salsus...* Du sens de « piquant, pénétrant » on se à celui de « prêt à foncer », *acrem aciem* dit Enn., g. 325 ; d'où, au sens moral, « énergique, vif, ardent » « violent ». De là : *ācritās* (arch., Accius, et b. latin), *itūdō* (arch.), *ācrimōniā* (d'où *ācrimōniōsus*, Gloss.), i s'emploient surtout au sens moral ; *perācer* (Cic.), *iculus*. En bas-latin *acror*, M. L. 114 ; **acrūmen* 115. verbe : *ācriter*.

Acer est premier terme de composé dans *ācrifolium quifolium* et *aquifolia* de **acu-folium*) : houx. M. L. 3. La forme *ācrifolium* semble, du reste, la plus rénte. V. aussi *occa*.

La déclinaison de *ācer*, *ācris* est le produit d'une noralisation ; Enn., A. 400, a un nom. masc. sg. *ācris* : *mnus... acris* ; inversement Naevius dit, Ep. 54, *fames er*. De bonne heure apparaît une flexion *ācer*, *ācra*, *rum* (dans Cn. Matius, antérieur à Varron, cité par harisius, GLK I 117, 13) qui a dû se répandre dans l. populaire, cf. Thes. I 357, 2 sqq. Les formes romanes montent à *acrus*, *-a*, *-um* (*agrus*) qu'on lit dans Mum. Chir., cf. M. L. 92. Panroman. Celt. : irl. *acher*.

Le groupe de *aciēs*, *ācer* fait des difficultés à l'étymogiste, parce que le vocalisme en est hors des alterances employées par la morphologie ; il ne paraît pas ue la racine ait fourni à l'indo-européen des formes rbales ; la forme grecque ἀκαχμένος est isolée ; le lat. *ceō* est un dérivé. De plus, les formations divergent resque d'une langue à l'autre, et, dans la plupart des ngues, les voyelles sont d'origine ambiguë. Le grec a κρος, avec *a* initial ; mais le vieux slave *ostrŭ* a un *o* mbigu (ancien *a* ou *o*) ; de même lit. *aštrùs* « tranchant ». 'ionien a ὄκρις « pointe (d'une montagne) » à côté de om. ὄκρις, et de même v. lat. *ocris* « colline », ombr. kar, *ocar* (gén. sg. *ocrer*, etc.), irl. *ochar* « coin » ; mais osque a akrid « ācriter » et peut-être aussi l'ombrien ans *peracri-* « opīmus » (sens contesté) ; dans skr. *ácri-h* côté coupant, coin », l'*a* est d'origine ambiguë. Sur s dérivés celtiques de cette racine, v. J. Loth, Rev. Celt., 45, 191.

Il y a eu en indo-européen un thème **ak-* « pointe », ui n'est pas attesté, mais dont on a des dérivés nomreux : lat. *ac-iēs* est à **ak-* ce que *spec-iēs* est à *spek-*, tc. ; on a aussi *acia*. Le présent *aceō* et l'adjectif *acidus* ont sans doute dérivés de ce thème nominal **ak-* disparu à l'époque historique. Le grec a des dérivés muliples : ἀκίς (-ίδες)« pointe » et ἀκή ; ἀκμή « pointe » ; t surtout le groupe de formes à suffixe **-en-* : ἄκων ἄκοντος) « javelot », et ἄκαινα « pointe, aiguillon », ἄκανος « sorte de chardon » (gr. ἄκανθα, ἄκανθος, etc., ont sans doute des adaptations de mots étrangers), cf. skr. *áçaniḥ* : arme mythique. Le nominatif-accusatif correspondant à la forme en **-en-* doit être en *-r-* ou *-l-* ; e gr. ἄκορνα « sorte de chardon », d'une part, l'arm. *aseln* (gén. *aslan*) « aiguille », de l'autre (cf. lat. *aculeus*?), en sont peut-être des traces. Cf. Benveniste, *Origines*, p. 5.

La forme en *-u-* de *acus* (avec le dérivé *acuō*, *acūmen*, etc.) n'a pas de correspondant sûr ; v. sl. *osŭ-tŭ* « chardon » admet une autre interprétation ; cf. cependant lit. *ašutaĩ* « poils grossiers (de la crinière, de la queue) ».

La voyelle longue de *ācer*, qui rappelle celle de *sācris* en face de *sācer*, n'a pas de correspondant sûr ; le persan *ās* « pierre à moudre » a un sens tout autre : la glose gr. ἠχές· ὀξύ est sans doute extraite d'un second terme de composé, où l'*ā* serait naturel. — Le dérivé *acerbus* a un *ă*.

On est tenté de rapprocher des formes du type « populaire » à *ak-* (v. *acus* « balle de grain ») ou à *-kk-* (v. *occa*).

V. aussi *accipiter* et *ōcior*.

acēdia, -ae *f.* : anxiété, peine de cœur, dégoût. Emprunt de la langue de l'Église au gr. ἀκηδία qui a donné les dérivés *acēdior*, *-āris*, *acēdiōsus*. Les formes romanes (qui appartiennent à la langue savante) remontent à *acidia*, *accidia*, forme influencée par *accidere* qu'on trouve dans les Gloses, CGL IV 5, 32 ; M. L. 90. V. Ernout, Mél. Desrousseaux, p. 161 et s.

acer, -eris *f.* et n. : érable (Vg., Ov.). Adj. dérivé : *acernus* (*-neus*) Vg.

Une flexion *acer*, *-eris* d'un nom de genre féminin était étrange ; aussi Ovide et Pline font le mot neutre (d'après *ūber*, *-eris*, etc.) ; en outre, il s'est créé un doublet *acerus* (d'après *pōpulus*, etc.). Frg. Bob. GLK V 559, 13 : *acer σφένδαμνος licet quibusdam haec acerus nominatiuo dici debere placeat* ; cf. it. *dcero*. En outre, Ven. Fort. emploie *acernus* (cf. germ. v. h. a. *ahorn*). Dans les gloses apparaît une forme *acerabulus*, CGL V 340, 1, composé hybride dont le second élément est sans doute le gaulois **abolos* qu'on restitue d'après le gall. *cri-afol* « sorbier des oiseaux ». Les formes romanes remontent à *acer*, *-eris* ; **acre* (esp. *arce*), **acus*, **acereus*, cf. M. L. 91, 95 ; *acerabulus* (fr. *érable*), cf. B. W. s. u., M. L. 93.

L'existence du v. h. a. *ahorn* montre que le mot appartient au vocabulaire occidental de l'i.-e. Les autres rapprochements sont peu clairs. Les gloses grecques ἄκαστος· ἡ σφένδαμνος et ἄκαρνα· δάφνη sont lointaines pour la forme ou pour le sens. D'autres noms d'arbres, en partie anciens, ne sont pas clairs pour la plupart ; v. *fāgus*, *fraxinus*, *quercus*, etc.

ăcer, acerbus : v. *ac-*.

acerra, -ae *f.* : — *ara, quae ante mortuum poni solebat, in qua odores incendebant. Alii dicunt arculam esse turariam, scilicet ubi tus reponebant.* P. F. 17, 3.

Ancien terme du vocabulaire religieux ; peut-être étrusque (cf. *Acerrōnia*), conservé surtout par la poésie. Sert aussi de surnom.

aceruus, -I m. : tas, monceau (de blé, de pierres, etc.). Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *aceruō*, *-āre* « entasser » (non attesté avant T. L.) ; *aceruātim*, *aceruātiō*, et *coaceruō* ; **aceruāle* M. L. 97 a.

Pour la formation, cf. *caterua*, *-uātim*. Étymologie inconnue.

acia, *aciēs*, *acieris*, etc. : v. *ac-*.

acina? : nom d'un insecte inconnu dans Polem. Silv. (Chron. Min. 1), p. 544, 3. M. L. 109 (lorr. *an* « taon »?). Sans doute identique au suivant.

acinus, -I m. (pl. collectif *acina* employé par Caton, Agr. 112, 2 et 3 ; cf. H. Zimmermann, Glotta, 13, 224 ; d'où sans doute *acinum* n., et *acina* *f.*, tardif) : grain de raisin, puis de tout autre fruit, grenade, sureau, etc. — Ancien, technique, M. L. 109 *acina*, 110 *acinus*.

Dérivés : *acinārius* : qui sert au raisin, nourri de raisin ; *acināticius* : de raisin (sec) ; *acinōsus* : en forme de grain. Pour *duracinus*, v. *dūrus*.

Sans étymologie : provient sans doute d'une langue méditerranéenne, comme *pampinus*.

acipēnser (*acipēnsis*, cf. *uomer* et *uomis*, *-eris*, *acci-*, *acu-*), **-is** m. (les graphies *aquipenser*, *accipenser* ont été déterminées par des rapprochements avec *aqua*, ou *accipiō*) : poisson rare et renommé, sans doute l'esturgeon. Cf., dans Athénée, 7, 294, la description de l'ὀξυρρήγχιος ; et Plin. 9, 60 : *apud antiquos piscium nobilissimus habitus acipenser, unus omnium squamis ad os uersis contra quam in nando meant, nullo nunc in honore est, quod quidem miror, cum sit rarus inuentu.* — Attesté depuis Plaute ; conservé dans quelques dial. du nord de l'Italie, M. L. 129, mais remplacé par le nom d'origine germanique *sturiō*, cf. B. W., sous *esturgeon*. — Sans étymologie sûre ; sans doute composé dont le premier terme serait du groupe de *aciēs*, *acus*.

acisculus : v. *ac-*.

aclassis : *tunica ab [h]umeris non consuta*. P. F. 18, 31. Pas d'autre exemple. Cf. peut-être CGL II 13, 49 *aclassi*, λώματα (*-τε*?).

aclys, -ydis *f.* : petit javelot. Premier ex. dans Vg., Ae. 7, 730 qui l'attribue aux Osques et aux Campaniens. Terme désuet d'après Servius ad loc. ; rare et poétique. Vg. a un nomin. pl. grec *aclydēs* (cf. *aspidēs*). Du gr. ἀγκυλίς, par un intermédiaire étrusque (les Étrusques ont manié cette arme)?

acnua, -ae (*agnua*, *agna*) *f.*? : nom en latin rustique de l'*actus quadratus*, « mesure de 120 pieds carrés ». Cf. Varr., R. R. I 10, 2, *is modus acnua latine appellatur*. Columelle, 5, 1, 5, attribue l'emploi du mot aux *rustici* de la Bétique ; cf. le gaul. *acina* (?). Rare et technique. V. Isid., Or., 15, 15, 5, et Sofer, p. 164.

acrēdula, -ae (*agr-* par étymologie populaire) *f.* : *-ae ranae paruulae in sicco uel agro morantes, unde et nuncupatae*, Isid., Or. 12, 6, 59. Désigne aussi un oiseau inconnu, correspondant à l'ὀλολυγών des Grecs, cf. Cic., Diu. 1, 8, 44 et la note de St. Pease, dans son édition ; pour le double sens, cf. *būfō* et *būbō*. Pour la forme, cf. *fīcēdula*, *monēdula*, *querquēdula* (*-tula*), d'origine incertaine. Pas d'étymologie.

acridium (*agridium*), **-I** n. : *scammonia, quam Latini acridium uocant, herba suci plena... uenit ex Mysia Asiae*, Isid., Or. 17, 9, 64.

Déformation de δακρύδιον « suc de la scammonée », sans doute d'après *ācer*. Cf. *acrimōnia* (et *agrimōnia*), de ἀργεμώνη « aigremoine ».

acrifolium : v. *ac-*.

acrimōnia : 1° v. *acer*, sous *ac-* ; 2° v. *argemōnia* ; et *acridium*.

acrisiola, -ae *f.* : pustule. Attesté dans Oribase VI 362, 5. Variante *agressiola*? v. Berliner phil. Woch., 1909, col. 1092. Rattaché à *ācer* par A. Thomas, Mél. Havet, p. 505.

acroama, -atis n. : emprunt au gr. ἀκρόαμα « audition, concert », qui, outre ce sens, a également celui de « artiste, virtuose » (Cic., etc.).

actūtum adv. : sur-le-champ : *actūtum deriuatum est ab actu i. e. celeritate*, Prisc., GLK III 76. Fréquemment joint à des impératifs, et notamment à des verbes de mouvement, ce qui rend vraisemblable l'étymologie de Priscien. Neutre d'un adj. **actūtus* (cf. *astū*, *astūtus*). Il est peu vraisemblable d'y voir l'ablatif-instrumental de *actus* accompagné de l'enclitique *tum*, comme dans *etiamtum*. Mot du langage familier, dont l'usage, fréquent chez Plaute, tend à disparaître après lui. N'est représenté dans la littérature impériale que par des exemples isolés, sauf chez Apulée, qui l'emploie cinq fois, par affectation d'archaïsme.

aculeus : v. *acus*, sous *ăc-*.

acupedius : composé sans doute archaïque, qui n'est plus attesté que dans la glose : — *dicebatur cui praecipuum erat in currendo acumen pedum*, P. F. 9, 5. Les gloses ont, en outre, *acupes* ὠκύπους, *acupedium* ὀξυποδία. Adaptation de ὀξύπους, comme *celeripes* de ὠκύπους. V. *accipiter*. Pour la formation, cf. *aequicrūrius*.

acus, -eris n. : balle (du grain), *purgamentum frumenti*. — Ancien (Caton), technique (Colum., Plin.). M. L. 131. Colum. 2, 10, 4 confond *acus*, *-eris*, et *acus*, *-ūs* : *durissimae quidem acus reiectae separataeque erunt a cudentibus, minutae uero... aliter secernentur*. Les gloses ont un pl. *acerēs* ; ces hésitations de genre proviennent de la répugnance qu'éprouvait la langue à employer au pluriel le neutre collectif *acus*, *-eris*.

Dérivés : *acerātus* : *-m lutum cum paleis mixtum*, P. F. 18, 30 ; *acerōsus* : *frumentum et panis non sine paleis acerosus dictus*, P. F. 203, 7 ; et peut-être *acerāle* : λαβῆς δακτύλου, CGL II 529, 3 (*ab acere quantum digito prendas?*) ; *ob-acerō*, q. u.

Pour le sens, cf. gr. ἄχυρον « balle », ἄχνη « balle (de blé, d'avoine, etc.) » et got. *ahana* « balle », v. isl. *ǫgn*, v. h. a. *agana*, et, pour la forme, got. *ahs* « épi » (dérivé en **-o-* du thème en *-es-*), v. h. a. *ahir* « Ähre » ; en latin même, *agna* « épi » repose sur **aknā*, cf. got. *ahana* pour la forme. La gutturale est un i.-e. **kh*, que le baltique représente par *k* : v. pr. *ackons* (dans le Vocabulaire d'Elbing), lit. *akúotas* « barbe (d'épi) ». Le *kh* intérieur, qu'établissent gr. χ et balt. *k*, mais sur lequel le latin ne fournit aucune indication, n'a rien de surprenant dans un mot technique, populaire, comme le nom de la « balle » ; ce *kh* peut se trouver, par suite, à côté de l'ancien *k* du groupe de lat. *aciēs*, etc.

acus, -ūs : v. *ac-*

ad : préverbe et préposition. En composition, le *d* final s'assimile le plus souvent à la consonne qui suit, cf. Prisc., GLK II 47, 20 ; il s'élimine devant les groupes *-gn-*, *-sc-*, *-sp-* : *agnitus*, *ascendō*, *aspiciō*. On trouve isolément dans les inscriptions de l'époque républicaine, surtout devant les labiales *f* et *u*, une forme accessoire *ar*, e. g. SC Bac., CIL I² 581, *arfuise*, *aruorsum*, qui figure aussi sans doute dans *arcessō* et *arbiter*, cf. Thes. I 472, 48. *Ar-* est peut-être d'origine dialectale, cf. Ernout, *El. dial.* 111. Sens : « dans la direction de, vers, à, dans le voisinage de » (généralement avec idée de mouve-

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

ent ; d'où l'accusatif) ; se dit comme *ab* de l'espace et
temps. Distingué de *in*, comme *ab* de *ex* ; cf. Diom.
ui reproduit l'enseignement de Varron), GLK I 415,
« *ad* » *et* « *in* » *quae et ipsae non unum idemque signi-*
cant, quia « *in forum ire* » *est in ipsum forum intrare,*
ad forum autem ire » *in locum foro proximum ; ut* « *in*
ibunal » *et* « *ad tribunal* » *uenire non unum est, quia ad*
ibunal uenit litigator, in tribunal uero praetor aut iudex.
f. Plt., Cap. 43, *reducemque faciet liberum in patriam ad*
atrem ; Titius, Or., p. 204, *inde ad comitium uadunt...*
eniunt in comitium. Toutefois, comme le note Probus,
LK IV 150, 9, il y a des cas où la distinction entre
d et *in* est peu sensible ; cf. Thes. I 485, 25 sqq.

Lucilius, 1134, distingue *ad* et *apud* : *sic* ⟨*item*⟩ *apud*
e longe ali[*u*]*d est, neque idem ualet ad se* : | *intro nos*
ocat ad sese, tenet int⟨*us apud se*⟩ ; et Servius, Ae. I 24,
pud semper in loco significat ; ad, et in loco et ad locum.

Du sens de « dans la direction de, vers » sont issues
liverses acceptions dérivées, ainsi : « en vue de, pour »
aptus, nātus, idōneus ad) ; « auprès de, c.-à-d. en com-
paraison de, en proportion de » ; « approchant », d'où
environ » (par ex. dans l'emploi avec un nom de
nombre *homines ad centum*) ; « à l'image de, en ce qui
touche à, concernant » ; sens qui a dû naître de locutions
comme *nil ad rem attinet*, puis, par abréviation, *nil ad*
rem ; et le souvenir du verbe s'étant perdu, *ad* a pu
s'employer dans une phrase comme : *ita ad Capuam res*
(les affaires concernant Capoue) *compositae consilio ab*
omni parte laudabili, T.-L. 26, 16, 11.

Comme préverbe, *ad-* marque l'approche, la direction
vers, et par suite le commencement d'une action (cf.
Barbelenet, dans Mél. Vendryes, pp. 9-40), aussi est-il
assez fréquemment joint à des inchoatifs : *eō* /*adeō* ;
ueniō /*adueniō* ; *amō* /*adamō* « je m'éprends de » ; *ado-*
lescō « je grandis ». Même sens dans les adjectifs com-
posés : *uncus* /*aduncus* ; *edō* /*adēsus* « entamé ». Il ex-
prime aussi l'addition : *dō*, *addō* ; *iungō*, *adiungō* ; d'où
provient sans doute le sens intensif signalé par Aulu-
Gelle 6, 7, 5, *quod* '*ad*' *praeuerbium tum ferme acueretur,*
cum significaret ἐπίτασιν quam intentionem nos dici-
mus, sicut « *adfabre* », *et* « *admodum* » *et* « *adprobe* »
dicuntur. Cf. aussi *apprīmē*, *adaugeō*, etc. Enfin, il
semble que *ad* serve à exprimer parfois un sens moyen ;
mais cette valeur est beaucoup moins nette ; cf. Barbe-
lenet, loc. laud.

Comme *ab*, *ad* se joint à des adverbes de lieu mar-
quant un mouvement vers un but : *adeō*, *adhūc* (cf.
abhinc). Par extension apparaît à basse époque *adubi*,
toujours avec le sens temporel, M. L. 204. *Ad* a servi,
en outre, à renforcer d'autres formes adverbiales ; cf.
adpost, *ad pressum*, *ad prope*, *ad retro*, *ad satis*, *ad semel*,
ad subito, *ad supra*, *ad tenus*, *ad trans*, *ad uix*, M. L. s.
u., et des formes verbales dont le préverbe s'était affai-
bli ; v. F. Thomas, *Recherches sur le développement du*
préverbe latin « *ad* », Paris, 1938.

Dans bien des cas, l'emploi de *ad* et de l'accusatif
était voisin de l'emploi du datif ; et, dès le début de la
tradition, des verbes marquant les mouvements, tels
que *mitterre*, *adferre*, etc., se construisent des deux
façons, suivant que l'on considérait soit à l'intention
de qui l'action était faite (datif), soit vers qui elle était
dirigée (*ad* et accusatif). Souvent, la distinction était
fuyante. D'autre part, certains composés verbaux en
ad- étaient construits avec la préposition, e. g. *accom-*
modāre ad, sans qu'une idée de mouvement fût impli-
quée. Aussi, dès le début de la tradition, *ad* entre-t-il
en concurrence avec le datif : CIL I[2] 756, 7, *sei quod ad*
eam aedem donum datum donatum dedicatumque erit ;
Tér., Hec. 29, *Hecyram ad uos refero* ; et dans le prologue
[sans doute postérieur à Plaute] de la Casina 22, *benigne*
ut operam detis ad nostrum gregem. Par contre, on trouve
en poésie des phrases comme *it clamor caelo.* Cet état
de trouble a favorisé l'extension de l'emploi de *ad* aux
dépens du datif. — Attesté de tout temps. Panroman ;
M. L. 136.

L'osco-ombrien employait *ad*, de même que le latin,
comme préposition, avec l'accusatif, et comme pré-
verbe : ombr. -aŕ *-a* (postposé), et osq. *ad-*, ombr. aŕ-,
ars- (préverbe). L'osq. adpúd répond, pour le sens, à
lat. *quoad*. L'osco-ombrien a des formes élargies par *-s*
(cf. *ab*, *abs*) : osq. az húrtúm « ad lūcum » (table
d'Agnone). Le traitement aberrant *ar-* de v. lat. *aruor-*
sum, etc., a des parallèles dans des traitements autres,
mais aussi aberrants, de *d* final en ombrien, ainsi dans
aŕ-putrati « arbitrātū » ; pour un échange entre *d* et *r* à
l'intervocalique, v. *cādūceus* et *merīdiēs*. Hors de l'ita-
lique, *ad-* se retrouve en celtique, mais seulement
comme préverbe, ainsi v. irl. *ad-con-darc* « j'ai vu »
(v. H. Pedersen, *V. G. d. kelt. Spr.*, II § 585, 1, p. 291),
en germanique, got. *at*, etc., comme préverbe, et aussi
comme préposition accompagnée du datif souvent, et
aussi de l'accusatif, en phrygien (*αδδερετ*, *αδδακετ*,
ἀδαμνεῖν). Hors de ces quatre langues, *ad* ne se retrouve
pas ; il y a ici un fait dialectal indo-européen ; toutefois,
on peut se demander si, dans skr. *áccha* « vers » et dans
arm. *ç* (suivi de l'accusatif ; même sens), il n'y aurait
pas une forme apparentée à *ad*, avec une particule ana-
logue à ce que l'on trouve dans gr. *ἔστε* et dans lat.
usque. Le sens de lat. *ad*, etc., est à peu près celui de
gr. *προς*, *προτι* et *ποτι* et des mots correspondants en
indo-iranien, en baltique et en slave. — A en juger par
v. h. a. *z-ougen* en face de got. *at-augjan* « montrer »,
peut-être aussi par lat. *dūcō* (v. ce mot) et *dōnec*, il y
aurait eu une forme **d-* qu'il serait possible de rappro-
cher de gr. *δε*, v. sl. *do* « jusqu'à », etc. ; de irl. *to-*/*do-*,
et, par suite, du groupe de lat. *et*, etc. Mais ces rappro-
chements sont lointains et douteux. Cf. aussi Vendryes,
Rev. Celt., 42, 401-403.

adagiō, -ōnis f. (et *adagium*, -ī n.) : v. *aiō*.

adamās -antis (et *adamāns* par étymologie populaire
qui le rapproche de *adamāre* ; pour l'extension de la
terminaison participiale, cf. *inciēns*, *praegnāns*) m. :
1° fer (ou métal) très dur, *solidoque adamante columnae*,
Vg., Ae. 6, 552 ; 2° diamant. Emprunt d'abord exclusi-
vement poétique, puis répandu par la l. de l'Église, au
gr. *ἀδάμας*. Mais au sens de « fer dur » du nom grec
s'est ajouté celui de *magnēs*, e. g. Plin. 37, 61 *adamas*
dissidet cum magnete in tantum ut iuxta positus ferrum
non patiatur abstrahi ; d'où fr. *aimant* à côté de *diamant*.
Les formes romanes remontent à *adamas*, **adimas* et
**diamas*, M. L. 142, v. B. W. sous *aimant* et *diamant* ;
l'irl. *adamaint* à *adamantem*. *Adimas* est le représentant
phonétique attendu de *ἀδάμας*. Ce peut être la forme
orale, tandis que *adamas* est une transcription savante,
cf. *elephantus*. *Diamas*, d'après *διαφανής*, se comprend

mieux si **adimas* et *adamas* ont vécu côte à côte.

adarca, -ae (*adarcē*, *-ēs*) f. : écume de roseau, gr. *καλα-*
μοχνοῦς, plante parasite employée en médecine ; cf.
Plin. 16, 167 ; 20, 241 ; 32, 140. Mot gaulois, mais sans
doute passé dans Pline par l'intermédiaire du gr. *ἀδάρ-*
κης, *-κη*. V. Frisk, s. u.

adasia : m. de gloss. — *ouis uetula recentis partus.*
P. F. 11, 13 ; cf. GGL II 564, 18, *adasa* : *pro* (l. *prae*?)
senectute sterilis. Non expliqué ; sans autre exemple.

addax, -acis m. — sorte de gazelle. Mot africain,
signalé par Pline, 11, 124.

adeō adv. : v. *eō*.

adeps (*adips*), **-ipis** c. Le genre féminin semble avoir
prévalu jusqu'à Celse et Columelle ; puis le masculin
domine, cf. Thes. I 630, 13 sqq. : s'emploie aussi au
pl. *adipēs* ; un doublet *alipes* blâmé par l'app. Probi, et
qui figure aussi dans les Gloses, cf. Ernout, *El. dial.*,
p. 98, a survécu dans les langues romanes, M. L. 161 :
graisse, et « terre grasse » ou « partie de l'arbre qui est
pleine de sève ». — Ancien (Lucil., Varr.), technique et
populaire. Formes romanes rares.

Dérivés : *adipātus* (class.) : gras ; *adipālis*, *-peus*,
-pīnus (tardifs).

Se retrouve en ombrien aŕipes, aŕepes « adipibus »,
également au pluriel collectif. Peut être emprunté à un
dialecte italique, qui lui même aurait emprunté le gr.
ἄλειφα ; cf. les flottements qui apparaissent en latin
même, dans *odor* : *oleō*, *sedeō* : *solium*, etc.

adfatim : v. *fatis*.

adminiculum (-clum Plt.), **-i** n. : étai, échalas, appui
(matériel ou moral). Dérivés : *adminiculor* et *admini-*
culō « étayer, appuyer, aider » ; *adminiculātiō*, *-culābun-*
dus (tardifs) ; *adminicula* « servante » (Ven. Fort.). —
Ancien mot de la langue rustique ; usuel et classique. —
Non roman.

Terme technique d'étymologie incertaine ; mais le
rapport avec le groupe de *minae* est plus probable que
le rattachement à *moenia*.

admissārius : v. *admittō* sous *mittō*.

adoleō, -ēs, -ēuī, adultum (*adultus* dans les Gramm.,
cf. Thes. I 793, 41 sqq. ; *adolitus*, *adolētus* dans les Gloss.),
-ēre : faire brûler, consumer par le feu. Appartient sur-
tout à la langue religieuse ; n'apparaît dans la langue
commune que chez les écrivains de l'Empire, surtout
chez les poètes. Verbe rare, de couleur archaïque.

Le sens de « faire brûler » est bien attesté, tant dans
les textes que par les Gloses ; cf. Vg., B. 8, 65, *uerbe-*
nasque adole pinguis ; Ae. 3, 547 ; 7, 71, etc. ; et, entre
autres, Festus, 190, 24, *Lacedaemonii in monte Taygeto*
equum uentis immolant, ibidemque adolent, ut eorum flatu
cinis eius per finis quam latissime differatur. C'est ce
sens qui est conservé aussi dans l'indigitamentum *Ado-*
lenda et le composé *adolefaciō* (Acta Aru. 16, a. 224).
Toutefois, en raison de la rareté et du caractère tech-
nique du verbe, le sens ancien a cessé rapidement d'être
compris, et l'étymologie populaire a rattaché *adoleō* à
adolēscō, l'opposant à *aboleō*, sur le modèle fourni par
les groupes *adeō*, *abeō*, etc. Ainsi Servius, Ae. 4, 57, et
Nonius interprètent *adolēre* par *auctius facere*, *augēre*,
et Tacite écrit, A. 14, 30, *captiuo cruore adolere penates.*
Inversement, *adoleō* semble avoir déterminé certains
emplois de *aboleō* ; v. Ernout, Philologica, I, 53 et s. Plus
tard même, a été rapproché de *oleō* « sentir ».

Inchoatif : *adolēscō* (Vg., G. 4, 379).

Ombr. : uřetu « adolētum » indique que l'*o* intérieur
de *adoleō* serait un ancien *o* (en face de l'*a* de *altāre*).
On rapproche souvent des mots germaniques isolés et
tout différents, comme v. isl. *ylr* « chaleur ». V. *altā-*
ria.

Aucun rapprochement sûr. Le mot ne semble pas
attesté en dehors de l'italique.

adolēscō : v. *aboleō*, *alō*.

ador, -oris n. : sorte de blé ; *farris genus*, P. F. 3, 19 ;
frumenti genus, Non. 52, 20. La forme *edor* signalée par
l'abrégé de Festus comme ancienne est sans doute une
pure invention pour justifier l'étymologie « *ab edendo* ».
Les grammairiens enseignent que l'*o* de *adoris* peut être
long, ce qui est singulier. Priscien déjà s'en étonne,
GLK II 236, 21. En fait, la longue n'est attestée que
dans un seul ex. (Gannius cité par Prisc., loc. laud.) et
dans le dérivé *adōreus* e. g. Vg., Ae. 7, 109, *instituunique*
dapes et adorea liba per herbam, où elle sert à éviter une
suite de quatre brèves. Les autres passages où figure
adoris ont l'*o* bref ; et *adōreus* peut être une licence mé-
trique favorisée par l'étymologie populaire qui rappro-
chait *ador* de *adōrāre*, cf. Non. 52, 14 et Priscien, GLK II
236, 21. Mots rares et vieillis ; cf. Plin. 18, 81, *far quod*
adoreum ueteres appellauere. Non roman.

Le rapprochement, tentant, avec got. *atisk* « σπόρμα », v. h. a. *ezzesc*, se heurte à l'isolement du mot
germanique ; gr. *ἀθήρ* « barbe d'épi, pointe » est loin
pour le sens. V. Frisk, s. u.

adōria (*adōrea*) f. : gloire ou récompense militaire.
Terme rare et archaïque, qui reparaît à basse époque.
Les anciens, par étymologie populaire, le dérivent de
ador « *quia gloriosum eum putabant qui farris copia abun-*
daret », P. F. 3, 22, ou de *adōro*, e. g. Serv. auct., ad
Ae. 10, 677, *ueteres adorare adloqui dicebant ; nam ideo*
et adorea (*-ria* F) *laus bellica, quod omnes cum gratula-*
tione adloquebantur qui in bello fortiter fecit.

Sans étymologie. Il n'y a rien à tirer de la glose isolée
adorat, triumfat, CGL IV 483, 14, ni de Lyd., Mag. 1, 46,
ἀδωράτορες, *βετερανοί*, *τίρωνες* ; 1, 47 *ἀδωράτορες* οἱ Ῥω-
μαῖοι τοὺς ἀπομάχους καλοῦσιν.

aduersus : v. *uertō*.

adūlor, -āris, -ātus sum, -āri (doublet arch. et post-
class. *adūlō*, cf. Thes. I 877, 58 sqq. : le déponent peut
être analogique de *blandior*, comme la construction avec
le datif : cf. Quintilien, I. O. 9, 3, 1, « *huic* » *non* « *hunc* »
adulor iam dicitur) : flatter, caresser. Le verbe semble
avoir eu à l'origine un sens concret, comme le gr. *σαίνω*,
et s'être dit des animaux, notamment des chiens, qui,
pour témoigner leur joie ou flatter leur maître, s'ap-
prochent (*ad-*) en remuant la queue, cf. par ex. Ov.,
M. 14, 46, *perque ferarum / agmen adulantum media pro-*
cedit ab aula (Circe), et id., ibid. 14, 259 ; et Non., 17,
2, *adulatio* : *blandimentum proprie canum, quod et ad*
homines tractum consuetudine est ; Gell., 5, 14, 12, *leo*
caudam more atque ritu adulantium canum clementer et
blande mouet, hominisque corpori se adiungit. S'est en-

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

ulter

ite appliqué à l'homme. S'emploie absolument, ou ec un complément au dat. ou à l'acc. Ancien (Accius), uel et classique, mais non dans les comiques. Non man.

Dérivés : *adūlātiō* (class.), *-tor*, *-trīx*, *-tōrius* (tous trois d'époque impériale) ; *adūlātus*, *-ūs* m. (Gloss.) ; *adūlābilis* (Non., Amm.).

Dénominatif? On rapproche skr. *vālaḥ*, *vāraḥ* « queue », . *valaī* « queue de cheval ».

adulter : v. *alter*.

Aecetia : v. *aequus*.

aedēs (*aedis* ; ancien *aidēs*), **-is** f. : est, pour la forme, un verbe **aedō*, non attesté, cf. gr. αἴθω (en latin *aestus*, *aestās*) comme *caedēs* à *caedō*. Sens premier « foyer, ièce où l'on fait du feu ». Le singulier désigne spécialement la demeure du dieu, le temple, qui n'est à l'origine composé que d'une seule pièce, et a dû d'abord s'appliquer à l'*aedēs Vestae*, dont la forme ronde rappelle la hutte primitive avec le feu au milieu (cf. le sens de *aedicula*). Le pl. *aedēs*, *-ium* a la valeur d'un collectif, comme *forēs*, et désigne l'ensemble d'une construction. A l'époque impériale, *aedēs* est devenu un terme général sans rapport avec sa signification première : *appellatione... autem aedium omnes species aedificii continentur*, Gaius, Dig. 47, 9, 9. — Ancien et usuel ; non roman.

Dérivés et composés : *aedīcula* et *aedicla* ; *aedīlis* : *qui aedis sacras et priuatas procuraret*, Varr., L. L. 5, 81, emprunté par l'osque : aidil ; et *aedīlitās* (pour la forme, cf. *tribūlis*) ; *aedīlicius* ; *aedificō*, *-ās* : οἰκοδομῶ, et ses dérivés, M. L. 229, et *exaedificō* ; *aedificium* a donné irl. *aicde* (?) ; *aeditumus* (*-timus*), *aedituus* : « gardien de temple ». Le premier de ces mots est ancien d'après Varr., R. R. I 2, 1, et serait formé de même que *finitumus*, *lēgitimus*, comme l'a vu Servius Claudius ap. Cic., Top. 36 ; *aedituus* est récent et formé « *a tuendis aedibus* », cf. Varron dans A. G. 12, 10, 1. Lucrèce a une forme *aedituentēs*, et Pomponius un verbe *aedituror* ; on trouve épigraphiquement *aeditua*, *-ae*, et *aedituō*, *-ās*. L'abrégé de Festus distingue les deux mots : « *aedituus, aedis sacrae tuitor, i. e. curam agens, aeditimus, aedis intimus* », distinction établie uniquement pour justifier la coexistence des deux formes. Sur *aeditumus* est formé *claustritumus* (Laevius). *Subaedānus* (*-diānus*) : qui travaille dans la maison (Inscr.).

Le mot latin appartient à la famille que représentent skr. *édhaḥ* et *idhmáḥ* « bois à brûler » et *inddhé* (3e plur. *indhaté*) « il s'allume », gr. αἴθω « je brûle » et ἰθαρός « clair », irl. *ēd* « feu », v. angl. *ād* et v. h. a. *eit* « bûcher », racine représentée aussi en latin par *aestās* et *aestus*. Comme *plēbēs* à côté de *plēbs* et *nūbēs* à côté de *nūbs*, comme *sēdēs* dont on a l'ablatif *sēde* et le génitif pluriel *sēdum*, le mot *aedēs*, *aedis* repose sur un ancien thème radical, de forme **(a)idh-*, etc. Ce thème n'est conservé nulle part, mais les dérivés grecs αἰθήρ, αἰθός, αἴθων, αἰθοψ, ἀΐθουσα en supposent l'existence ; le védique a *sam-ídham*, *sam-idhe* « pour faire flamber » et *su-ṣam-ídh-ā* « avec le fait de bien brûler (?) » en face de *agnídh-* « qui fait brûler le feu ». En latin, l'élargissement *-i-* a été généralisé (abl. *aedī*, gén. plur. *aedium*, acc. pl. *aedīs*, à côté de quelques *aedēs*, tandis que l'acc. pl. *sēdēs* est constant).

aeger, -gra, -grum : malade (en insistant sur l'idée de souffrance et de peine causées par la maladie).

De là : *aegrum* n. : peine, chagrin : Plt., Am. 640, *plus aegri ex abitu uiri quam ex aduentu uoluptatis cepi* ; *aegrē* : avec peine, d'où « difficilement », opposé à *facile*, Cic., CM. 72 ; Sall., Iu. 83, 1 ; *aegrimōnia* (*-nium* n. arch. et rare) et *aegritūdō* : souffrance (surtout morale). *Aegritās* n'existe que dans Pseud. Cypr., adu. Iud. 5. Le malade, la maladie physique s'expriment par le dérivé de *aeger*, *aegrōtus* (M. L. 231), d'où *aegrōtō*, tous deux anciens, *aegrōtātiō* et d'autres dérivés tardifs et techniques ; cf. Serv., Ae. 1, 208, *aeger est et tristis et male ualens, aegrotus... siue aegrotans tantummodo male ualens* ; et Cic., Tusc. 4, 29, *ut aegrotatio in corpore, sic aegritudo in animo nomen habet non seiunctum a dolore*. — Ancien, usuel. Non roman.

Aeger est l'adjectif de *morbus* ; sur la différence entre *aegrōtātiō* et *morbus*, voir ce dernier.

Autres dérivés : *aegror*, *-ōris* (Lucr.), *aegreō* (id.), *aegrēscō*, *-is*. Les gloses ont aussi un composé *aegripōmium* fait sur le modèle de gr. φθινόπωρον.

La dérivation de *aegrōtus* est sans autre exemple en latin (sauf peut-être *Caprōtīnus*). V. Gnomon 3, 657. L'influence du type grec en *-ωτος* semble difficile à admettre parce que les adj. en *-ωτος* ne s'appliquent pas (comme le type verbal en *-ώσσω*) aux maladies, et que, d'autre part, *-ωτος* ne formait de dérivés que de substantifs et non d'adjectifs. M. Manu Leumann a supposé, en dernier lieu (Die Sprache, Bd. 1, p. 211 et s.), qu'il fallait partir du verbe *aegrōtō*, hybride gréco-latin, formé sur *aeger* comme τυφλώσσω (*-ττω*) sur τυφλός, qui serait un terme de médecine. *Aegrōtus* serait un adj. tiré secondairement du verbe.

Pas de correspondant en dehors de tokh. A *ekro*, B *aik(a)re* « malade ». Les noms de maladies se renouvellent souvent, et, par suite, on ne saurait s'attendre à leur trouver une étymologie indo-européenne commune. La diphtongue en *a-* se retrouve dans nombre de formes « populaires » exprimant une infirmité, *caecus*, *scaeuus*, *taeter*, un malaise, *taedet*, etc. ; cf. aussi *caedō*, *laedō*. V. de Saussure, Adj. i.-e. du type *caecus*, dans *Recueil de publ. scient.*, 1922, p. 595 et sqq.

Aegyptus, -ī m. : Égypte ; emprunt au gr. Αἴγυπτος. De là *aegyptus*, *aegyptius* (*aeguptius*), *aegyptiācus*, **aegyptānus* passés dans quelques dialectes romans avec des sens divers, M. L. 233-235.

aemidus, -a, -um : *tumidus*, *inflātus*. Non attesté en dehors de Festus et des gloses.

Cf. arm. *aytnum* « je m'enfle, je me gonfle », *aytumn* « enflure » ; et, avec un autre vocalisme, gr. οἰδάω « je m'enfle, je me gonfle », οἶδος « gonflement », οἴδμα « gonflement des vagues » ; le vocalisme de v. h. a. *eit* « abcès, ulcère » est ambigu. On partirait de **aid-me/o-* ou **aid-sme/o* « enflure ». Pour la diphtongue, cf. *aeger*.

aemulus, -a, -um (adj. très souvent substantivé au masc.) : émule, et « rival, envieux » ; cf. Serv., Ae. 6, 173, — *modo eiusdem rei studiosus... alias inimicus inuenitur*. — Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés : *aemulor*, *-āris* (*aemulō*) : égaler en imitant, être émule ou rival de ; *aemulātiō* (souvent avec un sens péjoratif, cf. Cic., Tusc. 4, 17 ; Non. 43, 7) ; *aemulātor* (un seul ex. de Cic. ; tous les autres sont de l'époque impériale) ; *aemulātus* (Tac.).

Aucun rapprochement sûr. On pense naturellement à *imitor*, lui-même obscur. Formation de *nomen agentis* en *-ulus*, cf. *bibulus*, *crēdulus*, etc. Pour la diphtongue, cf. *aeger*, *aequus*. Pour l'alternance *ae/i*, cf. *caedō* et *scindō*, *maereō* et *miser* ; gr. αἴθω et ἰθαρός.

aequor : v. le suivant.

aequus, -a, -um (*aiquos* CIL I² 581, 26 S. C. Ba. ; *aequos*, *aecus*) : uni, plan dans le sens horizontal, qui ne présente pas d'inégalités ; cf. Dion. Hal., Ant. 15, 4, αἶκον... ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων τὸ μηδεμίαν ἔχον ἐξοχὴν καλεῖται, et *in aequum locum deducere* de Sall., Iu. 42, qui correspond au εἰς τὸ ἴσον καταβαίνειν de Xén., An. 4, 6, 18. De ce sens physique sont dérivés des sens moraux :

1° « égal, ne penchant d'aucun côté », et par suite « juste, impartial » (souvent avec nuance laudative et joint à *bonum*, cf. Thes. I 1041, 1) ; Serv. Ae. 2, 426, *iustum secundum leges uel aliqua ratione constrictum, aequum iuxta naturam*. C'est le sens aussi de *aequitās*, *-ātis* (f.), cf. Don., Ad., p. 51, *ius est quod omnia recta atque inflexibilia exigit, aequitas est quae de iure multum remittit*.

2° dans la langue militaire, par opposition à *inīquus*, *aequus* a désigné un avantage de terrain pour l'un des partis et a pris le sens de « avantageux, favorable », cf. Caes., B. C. I 85, 2, *qui etiam bona condicione et loco et tempore aequo confligere noluerit*, sens qui s'est étendu aux personnes. Le fait que *aequus* a pris cette valeur par opposition à *inīquus* apparaît dans des exemples comme T.-L., 38, 40, 14, *prout locus iniquus aequusue his aut illis*, et Ov., Tr. I 2, 6, *aequa Venus Teucris, Pallas iniqua fuit*. — Ancien, usuel.

Dérivés : *aequē* adv. (sur la construction du type *nullus me... aeque miser*, v. H. Morland, Symb. Osloenses, 11, 77) ; *aequor*, *-ōris* n. : surface plane ; cf. Enn., A. 137, *tractatus per aequora campi* ; Col., 8, 17, 3, *maris aequor* ; d'où spécialement « surface de la mer », Enn., Praet. 4, *et aequora salsa ueges ingentibus undis*, peut-être d'après gr. πέλαγος, et généralement « mer ». Pour le genre, cf. *rōbur*, *rōbōris*. Les deux noms sont neutres, parce qu'ils désignent des choses, par opposition au type *nigror*, *-ōris* (m.), qui désigne des qualités. *Aequor* est surtout usité dans la poésie dactylique, où il remplace des formes amétriques de *mare* (*mārī*, etc.) ou fournit des dactyles commodes.

aequitās, *-ātis* f. : presque uniquement employé au sens moral « équité », M. L. 239 a. Il y a en volsque un nom propre *Aecetia* qui correspondrait à un latin *Aequitia*. V. Thes. s. u.

aequō, *-ās* : aplanir, rendre égal, d'où « égaliser, égaler », M. L. 239 ; germ. *īkōn* « aichen » ; *aequātiō*, *-tor*. De là : *ad-aequō*, M. L. 138 ; *exaequō*, M. L. 2930 ; *inaequō*, 4330 ; *inaequātus* : non égalé ; *aequāmen* (*-mentum*) : niveau ; *aequālis*, *aequābilis*, que la langue a différenciés dans l'emploi :

1° *aequālis* (de *aequus*, comme *sociālis* de *socius*) : de même taille, de même grandeur, et par là « de même âge », puis « égal » (cf. pour le suffixe *sodālis*). M. L. 238 et 237. **aequāliāre*. Subst. *aequālitās* (class. = ἰσότης, parfois ὁμαλότης, ὁμοιότης), M. L. 238 a adv. *aequāliter*.

Composés : *coaequālis*, *inaequālis* (époq. imp.) ; *inaequālitās* (Varr.).

2° *aequābilis* (de *aequō*) : égal dans toutes ses parties (avec idée de totalité ou de continuité), qui peut être égalé à (Plt., Cap. 302) ; équitable, ou « toujours égal, constant » (joint à *cōnstāns*, *perpetuus*). De même, *aequābilitās* désigne l'égalité d'humeur, la constance. Varron l'emploie, en outre, pour traduire ἀναλογία comme il rend ἀνωμαλία par *inaequābilitās*, L. L. 9, 1. Adv. *aequābiliter*. Mots de la prose et de la langue écrite.

Le contraire de *aequus* est *inīquus* qui a le triple sens de : « inégal ; inique ; défavorable » ; de là *inīquitās*. M. L. 4438. 39.

Aequus sert de premier terme à de nombreux composés, appartenant à la poésie ou aux langues techniques, dont beaucoup ne sont que des calques de composés grecs en ἰσο- ou parfois en ὁμο- : *aequanimis* (*-mus*) : dérivé de la locution courante *aequō animō* « d'une âme égale », d'où *aequanimitās*, *aequanimiter* ; *aequaeuus* = ἰσόχρονος ; *aequiangulus* = ἰσογώνιος ; *aequicrūrius* = ἰσοσκελής ; *aequidiālis* = ἰσήμερος ; *aequidicus* = ἰσόλεκτος ; *aequiformus* (*-mis*), *aequilaterus* (*-latus*) = ἰσόπλευρος ; *aequilībritās* = ἰσονομία ; *aequilībrium* = ἰσοσταθμία ; *aequimembris* = ἰσόκωλος ; *aequinoctium*, *-ī* = ἰσονύκτιον d'où irl. *ecenocht* ; *aequipollēns* = ἰσοδύναμος ; *aequisonus* = ἰσόφθογγος, ἰσότονος ; *aequiuocus* = ὁμώνυμος, etc.

aequiternus, *-a*, *-um* (Sid., Claud.) : formé d'après *sempiternus*.

aequiperō, *-ās* et ses dérivés ; qui ne peut être tiré de **aequi-parō*, mais semble plutôt le dénominatif d'un adjectif **aequi-perus* (cf. *puerpera*). C'est secondairement que *aequiperō* a été couplé avec *superō*, cf. Corn. Nep., Them. 6, 1, *ut ipsam urbem dignitate aequiperaret, utilitate superaret*. Dans la basse latinité, on a dit *aequipār* d'après *pār*.

Aucun rapprochement sûr, comme pour la plupart des mots à diphtongue en *-ae-*.

āĕr, āĕris m. : air ; emprunt à gr. ἀήρ, ἀέρος. Au temps d'Ennius, le mot était senti comme étranger, ainsi qu'on le voit par Ennius, A. 148 V² : *uento quem perhibent Graium genus aera lingua*. Toutefois, tout en attribuant encore le mot aux Grecs, Ennius emploie dans son Epicharme, Var. v. 56, l'accusatif latinisé *āĕrem* ; et, pour Plaute, le mot *āĕr* est courant, puisqu'il parle, dans l'Asinaria v. 99, de *piscari in aere*. Et Cicéron constate que *āĕr* est devenu latin (N. D., 2, 91 ; Acad. I 26) ; en revanche, l'effort fait depuis Pacuvius pour latiniser *aethĕr* n'a pas abouti (v. Cicéron, ibid.). Du reste, *āĕr* a gardé, notamment dans la poésie dactylique, sa forme grecque dans acc. *āera*, d'où ital. *aria* ; au contraire, fr. *air* repose sur la forme latinisée *āerem*. — Ancien, usuel. Panroman, M. L. 240 ; irl. *aer*, britt. *ayr*. L'adj. dérivé *āerius*, attesté à partir de Varron d'Atax, Catulle, Lucrèce, et surtout poétique, transcrit le gr. ἀέριος. On a aussi *āerinus* : d'air, couleur d'air.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

aera, -ae (*ēra*) f. (sans doute pluriel de *aes, aeris* considéré comme un féminin singulier) : 1° nombre, chiffre (sens qu'avait le n. pl. *aera*, cf. Cic. ap. Non., 193, 11, *soles, si aera singula probasti, summam... non probare?*) ; 2° « ère », d'où irl. *aer*. — Mot de basse époque. V. Kubitschek, *Grdr. d. antiken Zeitrechnung*, p. 77 ; et Sofer, p. 116. M. L. 241.

aera, -ae f. : ivraie, mauvaise herbe, dans Plin. 18, 155. Transcription du gr. ἀῖρα.

aerānis : v. *aes*.

aerō, -ōnis (*ērō, hērō, -ōnis*) m. : panier, corbeille servant à porter et à monter des matériaux. Terme technique, dérivé sans doute de gr. ἀῖρω, ἀείρω. Cf. peut-être *aerumna, aerumnula*. M. L. 2903. Dérivé : *(a)erōnālis*.

aerumna, -ae f. : souffrance, épreuve. *Aerumna* est défini par Cicéron *aegritudo laboriosa*, Tu. 4, 8, 18, et qualifié de *tristissimum uerbum*, Fi. 2, 35. C'est un terme plus expressif que *labor* ou *dolor*.

Dérivés : *aerumnula* : *aerumnulas Plautus refert furcillas quibus religatas sarcinas uiatores gerebant... Itaque aerumnae labores onerosos significant ; siue a Graeco sermone deducuntur. Nam* ἀίρειν *Graece Latine tollere dicitur*. P. F. 22, 13 ; *aerumnātus, -nōsus* ; *aerumnābilis* (Lcr.).

Comme on le voit par le diminutif, *aerumna* a dû désigner un faix, une charge, avant de prendre un sens moral (cf. le sens pris par le fr. *travail*, de bas latin **tripalium* « instrument de torture formé de trois pieux ») ; de là, *aerumnās ferre, gerere* (Ennius), *sustinēre, leuāre* ; *aerumna graueseit* (Lcr.). Il est archaïque et poétique ; et, en prose, il garde un cachet particulier. Toutefois, sous l'Empire, l'usage s'en raréfie dans la poésie (Vg. l'ignore), pour devenir plus fréquent dans la prose. On le trouve dans la Vulgate. Ammien l'emploie avec le sens de « défaite ».

Aerumna est généralement expliqué, d'après Festus, comme venant de ἀλφομένη, mais il n'y a pas d'exemple en grec d'emploi substantivé de ce participe féminin. Un emprunt à l'étrusque n'est pas impossible, v. Ernout, Philologica, I, p. 33.

aeruscō -āre : quémander ; verbe archaïque (Liv. Andr.) cité par des glossateurs, notamment Festus, et par Aulu-Gelle, qui le rattachent, par étymologie populaire, à *aes* : *aeruscare* : *aera undique, i. e. pecunias colligere*, P. F. 22, 23. Un dérivé *aeruscātor* est dans Aulu-Gelle 14, 1, 2.

La forme rappelle un thème, de type unique en indo-iranien, plusieurs fois attesté dans les gāthā de l'Avesta, celui de *iśasā* « je cherche à obtenir » ; pour la forme, cf. gr. ἀρέσκω. Il s'agirait du dérivé d'un thème *aisos-ke/o-*, de la racine représentée par v. h. a. *eiscōn* et lit. *ieškoti* « désirer » (avec le même procédé de dérivation qu'on observe dans lat. *aeruscāre*), arm. *ayc* « recherche » et par skr. *icchāti*, av. *isaiti* « il désire » (alternance *ais/is-*, comme dans *aemulus, imitor*?). L'*ei* de ombr. *eiscurent* « arcessierint » est ambigu ; de quelque façon qu'on l'interprète, ce mot atteste l'existence de la racine en italique. Pour la forme, cf. *coruscāre*.

aes (anc. *ais*), **aeris** n. : « cuivre » et « bronze ». *A. factum* « bronze travaillé » et *a. infectum* « quod in massis est » ; *a. graue* « bronze au poids », première forme de la monnaie (cf. *per aes et libram*) remplacée par l'*a. signātum* « bronze estampé » ; *a. candidum* « laiton ». — Ancien, usuel. — Spécialisé bientôt dans le sens « monnaie, argent », de là *aerārium* « trésor public » ; *aes aliēnum* « argent d'autrui, dette », cf. Ulp., Dig. 50, 16, 213, 1, *aes alienum est quod nos aliis debemus, aes suum est quod alii nobis debent* ; *obaerātus*, cf. Varr., L. L. 7, 105, et *aerātor* : débiteur (gl.) ; *aesculor* : amasser de la petite monnaie (tardif). Aussi le sens de « bronze » a-t-il finalement été réservé aux dérivés *aerāmen, aerāmentum*, proprement « objet de bronze », cf. gr. χάλκωμα. *Aerāmen, arāmen* est demeuré dans les l. romanes. M. L. 242 ; B. W. sous *airain*.

L'ancien adjectif dérivé est *āenus, ahēnus*, issu de **ayes-no-s*, cf. ombr. *ahesnes* « ahēnīs ». L'allongement de la seconde voyelle à la suite de l'*s* (**aesnos* > **aeznos* > *aēnus*) a eu pour conséquence le maintien de l'*a* initial, d'où *dēnus* en face de *aes* ; en latin comme en ombrien, ceci a été marqué par l'introduction d'un *h* purement graphique : *ahēnus* (cf. *ahala*, etc.). L'étrangeté de la forme a frappé les érudits, cf. Serv. Ae. 1, 357, *solutio dicenda est quomodo dicimus aena* (l. *aera*?) *et aēna. Hoc autem solum huiuscemodi uerbum in Latio inuenitur*. Sous l'influence du type en *-eus* des adjectifs indiquant la matière, on a fait *a(h)ēneus* ; cf. *terrāneus*. La dérivation *aes* | *a(h)ēnus* était inintelligible en latin ; d'après *ferrum* | *ferreus*, etc., sur le thème *aer-* du génitif a été créé l'adj. *aereus*, non attesté avant Varron. Virgile emploie conjointement la forme ancienne et la forme nouvelle, Ac. 1, 448-449 : *Aerea cui gradibus surgebant limina nexaeque* | *Aere trabes foribus cardo stridebat ahenis*. De *aēnus* (*aēneus*) dérive *aēnātor* (*aēneātor*) « joueur de trompette ».

Autres dérivés : *aerātus* : bronzé, *aerōsus* « πολύχαλκος », *aerārius* « concernant le bronze, ou la monnaie, le trésor » ; et peut-être *aerānis*? qu'on lit dans Isid., Or. 12, 1, 53, *ceruinus est color equi, quem uolgo gauranem dicunt. Aeranem idem uolgus uocat, quod in modum sit aerei coloris* ; mais, dans le lib. Gloss., le mot est donné sous la forme *aeramen*, cf. Thes. s. u. et Sofer, 21 et s. M. L. 242 (*ae-* et **aramen*) ; *aerāmentum* (v. Lōfstedt, *Phil. Comm. s. Peregr. Aeth.*, p. 231) ; *aerūgō* (avec un doublet *aerūca, -ae*) : rouille de cuivre, vert-de-gris ; cf. *ferrūgō, lānūgō, rōbīgō* ; d'où *aerūginōsus* ; les formes romanes remontent à *aerūgo* et *aerīgo* (ce dernier sans doute d'après *rōbīgō*), M. L. 243. Sur *aesculor* « χαλκολογῶ », v. Samuelsson, Glotta, 6, 229.

Composés : *ahēnobarbus* : surnom de la gens Domitia, avec un vocalisme *o* au lieu de *i*, étonnant, mais non sans exemple, cf. *Prīmogenia* (influence du type grec en *-o*? ; cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 248). — En outre, nombreux composés poétiques en *-aeri* traduisant pour la plupart des adjectifs grecs en χαλκο- : *aericrepāns* χαλκόκροτος ; *aeripes* χαλκόπους ; *aerisonus* χαλκόκτυπος.

Un verbe *adaerō, -ās* « taxer, évaluer en argent » est également attesté, avec son dérivé *adaerātiō*, dans la basse latinité. Pour *aestumō*, v. ce mot.

Ce nom indo-européen du « cuivre » ou du « bronze » est aussi conservé en germanique : got. *ais* (gén. *aisis*), etc., et en indo-iranien : skr. *áyaḥ* (gén. *áyasaḥ*), av. *ayō* (gén. *ayaŋhō*). Ainsi que le pense M. Niedermann, *aes* repose sans doute sur **ay(o)s*, avec syncope, comme *rūs* sur **rew(o)s*.

Aes a les deux sens « cuivre » et « bronze » (cf. Plin. 34, 1 *aeris metalla*). Le nom du « cuivre » *cuprum* n'apparaît que tardivement ; v. ce mot.

aesculus, ī-ī (*aesclus, esculus*) f. : variété de chêne, peut-être celle qui produit le gland doux, qui diffère du *quercus*, du *rōbur* et de l'*īlex*. Ce serait le *Quercus Farnetto* d'après P. Fournier. Attesté depuis Veranius. Rattaché à *esca* par étymologie populaire, cf. Isid., Or. 17, 7, 28 ; et *esculentus*. Conservé en ital., M. L. 244. Celt. : irl. *escal*.

Dérivés : *aesculeus, aesculīnus, aesculneus* (pour la formation, cf. *populus* : *populnus, -eus*) ; *aesculētum* : chênaie ; nom d'une place de Rome, cf. Varr., L. L. 5, 152 (*esculētum*).

Le rapprochement avec gr. αἰγίλωψ « sorte de chêne » et avec v. h. a. *eih*, v. isl. *eik* « chêne » ne se laisse pas préciser. Mot méditerranéen? Cf. H. Schuchardt, *Die roman. Lehnw. i. Berber.*, p. 16 et s., et Bertoldi, *Ling. stor.*[2], p. 191, qui rapprochent berb. *ikšir*, basq. *eskur*, gr. ἄσκρα (v. Frisk, s. u.)

aestās, -ātis f. ; **aestus, -ūs** m. Cf. *aedēs*. *Aestās* semble issu par haplologie de **aestitās*, comme *honestās* de **honestitās*, cf. *honestus*. La parenté des deux termes était sentie des anciens, « *ab aestu aestas* » dit Varr., L. L. 6, 9. La langue les a différenciés dans l'emploi, bien qu'à l'origine ils aient désigné l'un et l'autre une chaleur brûlante :

1° *aestās* : été. — *est pars anni, aestus calor* [*temporis*]. *Aestus a nimio calore nomen accepit, aestas nomen non amittet* (l. *amittit*?), *etiam si temperata est*, GLK VII 521, 21. De là *aestīuus* « d'été » (de **aestātīuus*?) et au n. pl. *aestīua* : quartiers d'été (opp. à *hīberna*) ; *aestīuō, -ās* ; *aestīuālis*. — Ancien, usuel. M. L. 245, 248.

2° *aestus* : chaleur brûlante, provenant d'une substance enflammée, notamment du soleil ; comporte souvent une idée d'excès : *cui dubium est quin, si aestus malum est, et aestuare malum sit*? Sén., Ep. 117, 18.

L'agitation des flots de la mer peut être comparée au bouillonnement produit par la chaleur, et l'écume des flots à l'écume qui se forme sur un liquide bouillant. Aussi *aestus* a-t-il désigné l'agitation des flots (cf. Serv. auct., Ac. 11, 627, *aestus proprie est maris incerta commotio*), la marée, les courants marins, et finalement la mer. Cf. Pacuv., Trag. 416, *feruit aestu pelagus* ; Varr., L. L. 7, 22, *quod in fretum saepe concurrat aestus atque efferuescat. Aestus* a pris aussi un sens moral de « bouillonnements de l'âme, trouble, fureur ». — Ancien, usuel.

Dérivés : *aestuō, -ās* (*exaestuō*) ; *aestuātiō, -tuābundus* (tardifs) ; *aestuōsus* (Plt.) ; *aestuārium*, conservé en fr. (*étier, étiage*) prov., et dans les l. hispaniques, cf. M. L. 250. Composés : *aestifer* ; *aestifluus*.

Les mots *aestās* et *aestus* ne peuvent s'expliquer que comme des dérivés du thème en **-es-* attesté par skr. *édhaḥ* « bois à brûler », avec av. *aēsmō* et pers. (arsacide) *hēzum* « bois à brûler », v. isl. *eisa* « cendre brûlante », gr. αἶθος, n. On ne saurait préciser l'histoire de la formation. Pour la racine, v. *aedēs*.

aestumō (*aestimō*), **-ās, -āuī, -ātum, -āre** : fixer le prix ou la valeur de, estimer (à) ; *paruī, magnī aestimāre* « estimer comme étant d'un petit, d'un grand prix » ; *lītem aestimāre*. Par suite, « faire cas de » ; puis, par affaiblissement de sens, « juger, penser » (comme *arbitror, cēnseō, putō, reor*, tous verbes qui avaient aussi à l'origine un sens technique, concret et fort). Un rapport avec *aes* a été senti par les anciens ; cf. P. F., 23, 1, *aestimata poena ab antiquis ab aere dicta est, qui eam aestimauerunt aere, ouem decussis, bouem centussis, hoc est decem uel centum assibus*. — Ancien, usuel. M. L. 246.

Les dérivés de *aestimō* n'appellent pas de remarque, sauf *aestimābilis*, création de Cicéron pour rendre le terme stoïcien grec ἀξίαν ἔχων, et le mot technique *aestimium* (*-mia*) « estimation ».

Le composé *exīstimō* (attesté depuis Plaute) et ses dérivés ont seulement le sens de « juger, estimer ». Les l. rom. attestent aussi **adaestimo*, M. L. 139.

L. Havet, MSL 6, 18, a expliqué *aestumō* comme étant un dénominatif de **ais- temos* « celui qui coupe le bronze » et rapproché l'expression juridique *per aes et libram expendere atque aestimare*. Mais la racine **tem-* « couper » n'est pas représentée en latin. Aucune des autres explications proposées ne comporte un commencement de preuve.

aetās : v. *aeuus*.

aethēr, -ēris n. : éther, puis « ciel ». Emprunt savant, déjà dans Ennius, A. 472 (acc. gr. *aethera*) au gr. αἰθήρ, d'où *aetherius*. Irl. *aeder, ethiar*. V. *aēr*.

aeuus m., **aeuum, -ī** n. : « temps » considéré dans sa durée, par opposition à *tempus*, qui désigne, tout au moins à l'origine, un aspect ponctuel de la durée. De là des acceptions particulières, étendues ou restreintes, de *aeuus* : 1° durée de la vie, âge, génération ; 2° éternité.

Le genre masculin est attesté chez les auteurs archaïques (Plt., Poe. 1187 ; Lucr. 2, 561 ; 3, 605) ; c'est aussi celui de gr. αἰών, de got. *aiws* ; il correspond à une conception « animée » de la durée ; le triomphe du neutre *aeuom*, qui est également ancien, a pu être favorisé par l'influence de *tempus*. Terme archaïque, conservé à l'époque impériale par la langue écrite, surtout poétique, et qui, à basse époque et chez les écrivains ecclésiastiques, a été remplacé partiellement par *saeculum*, qui a servi à traduire αἰών (v. *saeculum*). Pas de pluriel. Non roman.

Dérivés : *aetās* (*aeuitās*, Lex XII Tab., cf. osq. ₰ítateís « aetātis », pél. *aetatu* « aetāte », formes peut-être empruntées au latin ; sur la dérivation, voir plus bas) : âge, vie (au sens de « temps à vivre » *agere aetātem*). Aussi « période de la vie » : *aetātēs hominis* (cf. en fr. l'âge viril) ; *aetātula* : âge tendre. Puis « génération » ; et « époque, temps ». — Terme courant qui tend à remplacer *aeuom*. Panroman, sauf roumain. M. L. 251. Certaines formes romanes supposent encore *ae(u)itās, ae(u)ita* (cf. *iuuentās* et *iuuenta*).

aeuiternus, puis *aeternus* : qui dure toute la vie, éternel (opposé à *mortālis*, e. g. Cic., Ac. 2, 124). De là : *aeternitās* peut-être créé par Cicéron ; gr. αἰωνιότης (Gl.) ; *aeternō, -ās* (Varr.), *coaeternus* (lat. eccl.). Le suffixe de *aeternus* se retrouve dans *hesternus, sempiternus*, et rappelle les formations analogues : *diur-*

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

nus, nocturnus, hībernus, hodiernus, modernus, qui servent également à l'expression du temps.

D'après *mortālis*, la langue de l'Église a créé *aeternālis* (déjà signalé par S[t] Augustin), qui a remplacé *aeternus*. Les gloses ont aussi *aeuitāneus* : *qui in aeuo durat*; *aetāneus* : ἤλιξ ; et à basse époque *coaetāneus* traduit ὁμῆλιξ, συνῆλιξ. Composés : *longaeuus* = δηναιος ; *grandaeuus* = μακραίων ; *grandaeuitās*.

Le latin conserve ici, sous forme d'un dérivé en *-o-* qui se retrouve dans got. *aiws*, le nom indo-européen de la « durée » (en général la « longue durée », la « durée sans limite ») ; ce nom était de la forme **ăyu, *yu-* et comporte des suffixes de dérivation variés. Le védique offre : *áyuḥ* (masc.) « génie de la force vitale », avec les dérivés *áyuḥ*, gén. *áyuṣaḥ* (neutre) « force vitale » et un locatif *āyuni* (même sens), ce qui est sans doute le sens le plus ancien du mot, si, comme l'a proposé M. Benveniste, BSL 33, p. 103, il faut en rapprocher les mots du type *iuuenis* (de **yu-uen-*), avec le degré zéro de la racine devant suffixe de dérivation, comme il est normal. L'Avesta a le neutre gāth. *āyu* « durée » ; les cas obliques sont, dans les gāthā, de la forme gén. *yaoš*, dat. *yaoōi*, instr. *yaoā* ; du datif *yaoōi* (av. réc. *yaoe*), employé adverbialement, est dérivé l'abstrait : *yaoaētāt-* « perpetuitās » ; l'emprunt arménien à l'iranien *yawēt* « toujours » et le persan *javēd* « éternel » sont des dérivés du datif **yaoai*. Le grec a, d'une part, αἰών (αἰῶνος) « durée » et l'adverbe hom. αἰέν « toujours » ; et, de l'autre, les anciens locatifs de thème en *-es-* : lac. αἰες, hér. ἀεϛ, hom. αἰεί, att. ἀεί ; acc. v. att. αἰῶ ; la forme du datif-locatif de thème non pourvu d'un élargissement est attestée en éolien et en arcadien : lesb. ἄι (de *αἰϝι), thess. αιν, béot. αι, arc. αι (le αι de Milet doit être une survivance d'un parler antérieur à l'ionien) ; cf. la flexion avestique. C'est sur une forme adverbiale telle que ce **aiwi*, attesté par l'éolo-achéen, que reposent les dérivés lat. *aetās* et *aeternus*, qui ne peuvent guère s'expliquer par le substantif *aeuom*. L'adverbe got. *aiw* (dans *ni... aiw* « οὐδέποτε », *suns-aiw* « εὐθέως », etc.) peut reposer sur **aiwi* ; rien n'oblige à y reconnaître l'accusatif. Le got. *aiws* « αἰών » n'a pas de correspondant exact dans les autres langues germaniques ; ainsi l'on a v. h. a. *ēwa* (féminin) ; tout le germanique a des représentants adverbiaux du type *aiw* : v. isl. *ei, oe*, v. angl. *ā, ō*, v. h. a. *eō* ; de cet adverbe est dérivé l'abstrait v. h. a. *ēwido* « éternité ». D'autre part, le gotique a *in ajukdup* « εἰς τὸν αἰῶνα », cf. v. angl. *ēce* « éternel ». L'irlandais a deux mots *áis* (*óes*), l'un neutre et thème en *-o-* (gén. *áis* Sg. 63 b 5), l'autre masculin et thème en *-u-* (gén. *óesso*). L'un signifie « vie, âge », et l'autre désigne les gens qui vivent ; gall. *oes* f., « âge, vie », et *oed* m., « âge, moment ».

af : v. *ab*.

afannae, -ārum f. pl : sottises Ne se trouve que dans Apulée, Mét. 9, 10 et 10, 10.

Cf. *apinae*. M. Graur, *Mél. ling.*, p. 18, suppose que le sens de *afannae* est « chose embrouillée » et il en dérive le verbe **afannāre* « se donner de la peine » (it. *affanarsi*, v. fr. *ahaner*) que supposent les langues romanes ; cf. M. L. 252. Sans doute tiré de εἰς Ἀφάνας, locution grecque en jeu de mots avec ἀφανής, employée à propos de choses obscures (avec géminée expressive?) ; cf. Thes. s. u.

afer, -ra, -rum : africain, d'Afrique ; **africus, -a, -um** *-uentus*. Cf. M. L. 272.

affatim : v. **fatis*.

africia, -ae f. : sorte de gâteau. Un ex. dans Arnobe 7, 24. V. Glotta 15, 274, et cf. M. L., 271.

afrūtum, -ī n. : transcription du gr. ἀφρωτόν « spūmeum », influencé par *dēfrūtum*. Dérivé : *afrūtābulum*. Mots de basse époque (Anthime, Gloss., Isid.).

agaga, -ae : entremetteur? Un seul ex. dans Pétr. 69. On trouve aussi dans les gloses *agagula* : *lenocinator, fornicator*. Proviendrait d'un gr. *ἀγαγᾶς d'après W. Heraeus, Kl. Schr. 106, qui rapproche gr. προαγωγός « lēnō ».

agāsō, -ōnis m. : écuyer, palefrenier ; cf. P. F. 23, 18, *agasones equos agentes, i. e. minantes*. Les anciens le rattachent à *agō*, mais ce type de dérivation est sans exemple ; *equīsō* semble formé d'après *agāsō*. Transcription d'une forme dorienne : Ἠγήσων? Archaïque et postclassique ; appartient à la langue vulgaire d'après Servius ; sur ces formations en *-ō, -ōnis*, v. Cooper, *Wordformation in the roman sermo plebeius*, p. 54, et Fisch, *Die lat. nomina personalia auf -ō, -ōnis*. — M. L. 274.

age : v. *agō*.

agĕă, -ae f. (et *agĕum, -ī*?) : — *uia in naui dicta, quod in ea maxime quaeque res agi solet*, P. F., 9, 24 ; — *uiae sunt uel loca in naui per quae ad remiges hortator accedit*, Isid., Or. 19. 2, 4. De là *agĕātor* : *hortātor* (Gloss.). Un seul ex. dans Ennius, A. 492, en dehors des gloses. De gr. ἀγυια ; v. Ernout, *Élém. dialectaux*, p. 96.

ager, -grī m. : « champ », et par suite « domaine » (public ou privé, *a. pūblicus, a. prīuātus*), « territoire » (*a. Campānus*). S'oppose à *urbs*, e. g. Enn., Tr. 112, *inter se sortiunt urbem et agros*, et à *domus*. Spécialement « terre cultivée », cf. Serv., in G. 2, 412, *agros incultos « rura » dicebant, i. e. siluas et pascua, « agrum » uero qui colebatur*. Les anciens rattachent *ager* à *agere*, cf. Varr., L. L. 5, 34, mais n'ont pas été sans voir la parenté avec ἀγρός. — Usité de tout temps. Panroman (souvent dans des sens dérivés, cf. *campus*). M. L. 276.

Dérivés : *agellus*, M. L. 275 b, *agellulus* ; *agellārius* : petit fermier (tardif) ; *agrārius* (*agrāris, -lis*, tardifs) au f. pl. *agrāriae* : postes militaires dans la campagne, et *agrāriēnsēs nāuēs* ; *agrestis* (sans doute dissimilé de **agrestris*, cf. *terrestris* ; v. ce mot), *siluestris, campestris* et sur lequel semble avoir été formé *caelestis*), M. L. 295 ; sur la déformation, très tardive, de *argestes* gr. ἀργέστης « vent d'ouest », en *agrestis*, v. Isid., Or., 13, 11, 10, et Sofer, p. 88 ; *agrāticum* : impôt établi sur les terres (cod. Theod.). Il n'y a pas de verbe dérivé de *ager* ; *agrō* est une formation unique et de basse époque (Marius Victorinus) d'après *peragrō*, verbe tiré de *per agrōs ⟨ire, ambulāre⟩*. *Ager* est premier terme de composé dans *agricola*, etc., *agrifolium* : bryonée (Ps. Ap.), *agrimēnsor* calque du grec γεωμέτρης, *agripeta* = κληροῦχος, mot de Cicéron.

Pour *peregrī, peregrī*, v. ce mot.

Cf., avec la même forme et le même sens, ombr. *ager*, véd. *djraḥ* « champ (non cultivé) », gr. ἀγρός (la place du ton ne concorde pas en sanskrit et en grec), got.

akrs, ainsi chez Homère, ρ 182 ἐξ ἀγροῖο πόλιν δὲ... ἰέναι ou α 185 ἐπ' ἀγροῦ νόσφι πόληος. Mais le mot est inconnu à l'iranien, au slave, au baltique, au celtique. L'arménien a *art* (gén. *artoy*), avec un *t* au lieu du *c* attendu. — Le nom i.-e. **agro-* désignait la « campagne », un terrain de parcours qui s'oppose aux endroits habités. Le grec désigne par ἄγριος ou ἀγρότερος un animal qui ne vit pas à l'état de domesticité ; l'adjectif latin équivalent est *agrestis*, où apparaît sans doute (avec dissimilation) un suffixe dérivé de **-tero-, -tro-*.

agger, -ris m. — matériaux apportés ou entassés, amas de terre ; d'où « terrasse, rempart, digue, route pavée, etc. », le sens variant suivant les emplois techniques. Terme surtout militaire et rural, attesté depuis Lucilius, peut-être postverbal tiré de *aggerō*, dont il serait l'ancien impératif de commandement substantivé, comme *biber, biberis* m. : « boisson » a été tiré à basse époque de l'expression *biber dare*, où *biber* est la forme syncopée de l'infinitif, v. Thes. II 1959, 40 sqq. Toutefois, *agger* pourrait être un composé du type *redux*, etc. Cf. Eutychus, GLK V 481, 18, *aggero, -is... ex quo uerbo nomen fit agger, et ab eo uerbum deriuatum aggero, -ās*. Le dénominatif *aggerō, -ās* a eu un composé *exaggerō, -ās* « entasser des terres » et, au sens moral, « exagérer, grossir » ; de là *exaggerātiō*, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit αὔξησις et δεἰνωσις.

L'existence de *arger*, attribué aux « *antiquissimi* » par Priscien, est douteuse ; cf. Indog. Anz. 39, 32 et ALLG, 13, 37 ; l'accusatif *arginem* supposé par ital. *argine*, esp. *arcén*, cf. Meyer-Lübke, 277, et *Einf.*[3], p. 187, est de toute façon une forme récente, du reste obscure.

agilis : v. *agō*.

agīna, -ae (les formes romanes attestent l'ī) f. : châsse d'une balance ; — *est quo inseritur scapus trutinae, i. e., in quo foramine trutina se uertit, unde aginatores dicuntur qui paruo lucro mouentur*. P. F., 9, 12 ; cf. Rich, s. u.

Féminin d'un adj. **agīnus*, dérivé de *agō* (cf. *coquō, coquīna*) au sens de « peser », proprement « entraîner le fléau de la balance », cf. gr. ἄγω, et les sens spéciaux de *exigō, exāgium* « pesée, balance », *exāmen* « curseur vertical ». Conservé dans un parler sarde, M. L. 282.

agīnō, -ās, -āre (ī, cf. *agīna*) : « se démener » (comme le curseur vertical oscille dans l'*agīna*) ; un ex. dans Pétr., 61, *ēgī, agīnāuī*. De *agīnō* a été tiré à basse époque un subst. postverbal **agīna* « effort, hâte » supposé par les langues romanes, cf. M. L. 281 et cf. aussi *agīnātor* dans la glose de Festus.

agmen : v. *agō*.

agna : « *pennatas inpennatasque agnas in Sal⟨i⟩ari carmine spicas significat cum aristis et alias sine aristis* », P. F., 231, 5. Lire *acna*?

Pour l'étymologie, v. *acus* (*aceris*).

agnus, -ī m. (commun dans l'ancienne langue ; pour indiquer le sexe on ajoute *mās* ou *fēmina* ; le féminin *agna* (cf. ἀμνή, ἀμνίς), quoique déjà dans Caton, au témoignage de Priscien, GLK II 85, 5 et 257, 17, est relativement récent (cf. Thes. I 1361, 75 sqq.) : agneau, agnelle. Usité de tout temps. M. L. 290 ; B. W. sous *agneau*. Souvent remplacé par des diminutifs, *agnulus, agnellus* (*-a*) [on attendrait **agellus*, qui aurait l'inconvénient de se confondre avec le dérivé de *ager*], M. L. 284 ; *agniculus, -la, agnicellus, agnicellulus*, ces derniers attestés à basse époque. Autres dérivés et composés : *agnīnus*, M. L. 287 ; *agnellīnus* ; *agneus* (Greg. Tur.) ; *agnīle* (Gloss. d'après *ouīle* ; cf. M. L. 286).

ambiegnus : vieil adjectif du rituel (*ambegnus, ambigenus*) ; cf. Varr., L. L. 7, 31, *ambiegna bos apud augures quam circum aliae hostiae constituuntur* ; et P. F., 4, 26, *ambegni bos et uerbix appellabantur, cum ad eorum utraque latera agni in sacrificium ducebantur* ; Fulg., Serm. ant. 6. Cf. *ambō, ambi-*.

V. aussi *auillus* et *aububulcus*.

Des deux mots indo-européens pour « agneau », l'un, celui que représente gr. Ϝαρήν, Ϝαρνός, se retrouve en arménien et en indo-iranien (cf. *uerucx*), l'autre, celui que représente gr. ἀμνός, de **ἄϝνός* < **agwnós*, se retrouve dans *agnus*. A la différence des noms spécifiques, comme celui du « mouton » (v. *ouis*), les noms de jeunes animaux varient d'une langue à l'autre ; l'agneau est le seul dont on ait des noms remontant à l'indo-européen. Les formes celtiques, irl. *uan* et gall. *oen*, ont un *o* initial ; sl. *agnęlat agnĭcĭ* offre une voyelle longue initiale, **ō* ou **ā* ; le dérivé germanique représenté par v. angl. *ēanian* « agneler » a un représentant d'un **k*[w] ou d'un **g*[w]*h* intérieur, mais exclut un ancien **g*[w]. Ailleurs il y a des mots isolés, ainsi en germanique avec got. *lamb*, etc., ou en baltique avec lit. *éras*. Mot de forme instable, comme beaucoup de noms de ce genre.

agnuscastus : gattilier (Scrib., Plin.). Du gr. ἄγνος avec influence de ἁγνός « pur, saint » ; cf. all. *Keuschlamm*. V. André, *Lexique*, et Frisk, s. u.

agō, -ōnis : v. le suivant, p. 16.

agō, -is, ēgī, āctum, agere (ancien optatif en *-s-*, *āxim* ; et *adāxint*) : pousser devant soi (par opposition à *dūcō*, qui signifie « marcher à la tête de, guider »). Ancien terme de la langue pastorale, cf. *agolum* : *pastorale baculum quo pecudes aguntur*, P. F., 27, 7 (cf. gr. ἀγέλη : troupeau) ; Gaius, Dig. 50, 16, 235, *proprie dicimus agi ea quae animalia sunt* (opposé à *ferrī* et *portārī*) ; Ov., F. 1, 324, *pars quia non ueniant pecudes sed agantur, ab actu | nomen Agonalem credit habere diem*. Cf. *agere praedam* ; *ferre agere*, qui a un correspondant dans le gr. ἄγειν καὶ φέρειν. Se dit aussi des hommes, avec le sens de « pousser, poursuivre, mener », et des choses : *agere ūīneās, cuniculōs*. *Agō* s'emploie absolument dans le sens de « se diriger, avancer, aller » : Plt., Pe. 216, *quo agis?*, à côté de Amp. 450, *quo agis te?* et de *agor* dans Vg., Ae. 7, 384 ; cf. *agmen* « marche » et « armée en marche », classique, usuel ; *agilis* « qui avance vite, agile, rapide » (conservé en roumain, M. L. 280), d'où *agilitās*, qui semble créé par Cicéron, cf. ad Att. 1, 17, 4 ; *āctuārius* (v. plus loin). C'est à cette valeur absolue qu'il faut rattacher l'emploi de *age*, seul ou renforcé de la particule *-dum, agedum*, qui, comme le grec ἄγε, ἄγε δή, a une valeur exhortative : avance, allons. Bien que le pluriel *agite, agitedum* soit attesté, *age* a pu être joint à un verbe au pluriel : *age... non est modo uerbum imperantis, sed hortantis aduerbium adeo ut plerumque « age facite » dicamus, et singularem numerum copulemus plurali*, Serv., Ae. 2, 707. Sur cette valeur de l'impératif singulier, voir Wackernagel, *Vorles.*, I, p. 85, qui

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

compare les emplois grecs de ἄγε, εἰπέ, ἴθι, ὅρα, φέρε, ou allemands de *siehe*, *wart einmal*. Il y a chance, d'ailleurs, étant donné que beaucoup d'exclamations latines — ainsi *apage*, *euge* — sont empruntées au grec, que cet emploi de *age* soit dû à l'influence du grec ἄγε.

Le sens original de *agō* « pousser en avant » le désignait pour exprimer l'activité dans son exercice continu, tandis que *facere* exprime l'activité prise sur le fait dans un certain instant. *Quid agis?* signifie : à quoi vous occupez-vous? *Quid facis?* quel acte exécutez-vous? *Agere* s'oppose à *quiescere*. Cic., N. D. II 53 : *aliud agendi tempus, aliud quiescendi*. Il n'y a point de terme auquel *facere* puisse s'opposer directement. Varron remarque que *inficiens* pour dire « inactif » est « impropre » (Bréal-Bailly). — *Agō* est essentiellement « duratif »; *faciō*, presque « déterminé ». Cette distinction est confusément sentie par les anciens. Varron note, L. L. 6, 77, *propter similitudinem agendi et faciendi et gerendi quidam error his qui putant esse unum. Potest enim ali⟨quis⟩ quid facere et non agere, ut poeta facit fabulam et non agit, contra actor agit et non facit*; et, 6, 78, *qui quid administrat, cuius opus non exstat quod sub sensum ueniat, ab agitatu... magis agere quam facere putatur*. — *Agere* se dit d'une activité qui se déploie, *facere* d'une chose qui se fait : de là *agere uītam, aeuom, aetātem*; *custōdiās agere, uigiliās agere, paenitentiam agere*, toutes expressions qui sont des sortes de présents intensifs, et dans lesquelles la langue familière a tendu à remplacer *agere* par son fréquentatif *agitāre*.

Ce sens général du verbe rend compte des acceptions particulières qu'il a prises dans les différentes langues techniques : dans la langue religieuse, *agere* signifie « accomplir les rites du sacrifice, sacrifier », cf. *hoc age*; *agōn?* de **agō-ne?* cf. Ov., F. I 317 sqq.; Sén., Contr. 2, 3 (11) 19; *agō*, *-ōnis* m. « le sacrificateur » (cf. Schol. Stat., Theb. 4, 463); *agōnius, a, um*; *Agōnālēs (diēs)* : *dies agonales per quos rex in regia arietem immolat, dicti ab agon*, et les noms propres *mons Quirīnālis Agōnus, collīna porta Agōnēnsis*.

Dans la langue du droit, *agere* s'emploie absolument : *agere lēge* « mener une affaire, agir, procéder, agir conformément à la loi », *agere dē* « discuter de », *agere cum* « discuter avec », ou avec un complément : *agere rem, agere lītem, agere causam*; *āctiō* « procès, poursuite judiciaire » (cf. Thes. I 1934) : d'où dans la langue courante *ācta rēs est, ācta est* dont le grammairien Donat signale l'origine juridique, ad Ter. Ph. 419, Eu. 54, An. 465 (Thes. I 1394, 83; 1395, 5 sqq.). Dans la langue du barreau, *agere* a été employé pour « plaider », de là *āctor* « avocat »; *āctiō* (attesté depuis la Rhetor. ad Herenn.) « fait de plaider, plaidoyer » et « action oratoire ».

Dans la langue théâtrale, *agere* a signifié « représenter tout au long », d'où « jouer » *a. fābulam*; *a. partēs* « tenir un rôle » (d'où *āctus* « fait de jouer un rôle, action d'une pièce », et « division de cette action, acte »; *āctor*, déjà dans Plaute avec ce sens, Ba. 213) et a pris ainsi le sens de ὑποκρίνεσθαι et de ses dérivés.

Dans la langue de la grammaire, *agere* « être actif » s'est opposé à *patī* « être passif », *agēns, āctīuus* à *patiēns, passīuus*, cf. Gell. 18, 12 tit.; *morem istum ueteribus nostris fuisse uerba patiendi mutare ac uertere in agendi modum*.

Enfin, on a vu par *agīna* que *agō* a dû désigner, comme gr. ἄγω, l'action de peser, sens dont il s'est dépouillé au profit de son composé *exigō*.

Malgré la fréquence et la multiplicité de ses emplois, n'est représenté dans les langues romanes que par des emprunts de la langue écrite.

De *agō* existe un fréquentatif-intensif déjà signalé *agitō, -ās* « pousser vivement ou avec force » : *stimulō bouēs agitāre*; d'où « agiter, poursuivre » au sens physique comme au sens moral (cf. *iactāre, uexāre*) « ne pas laisser en repos, remuer sans cesse (dans son esprit *animō, mente*; cf. *cōgitō*), débattre », conservé dans quelques formes romanes, M. L. 283. Le nom concret *agitātor* désigne le cocher, le jockey : — *asellī* Vg., G. 1, 273; *agitātiō* a surtout un sens moral « agitation », et « méditation, pratique constante ».

Agitō a fourni à son tour des composés : *cōgitō* de **co-agitō*, spécialement au sens de « agiter des pensées », Varr., L. L. 6, 43, *cogitare a cogendo dictum*; *mens plura in unum cogit, unde eligere possit*; P. F., 58, 6, *cogitatio dicta uelut coagitatio, i. e. longa eiusdem rei agit⟨at⟩io in eadem mora consilii explicandi*. Ancien, usuel; panroman, M. L. 2027 et 2028, *cōgitātus*.

Dérivés : *cōgitātiō*, etc.

Bien qu'à l'origine les anciens eussent le sentiment d'un verbe composé, ils ont traité *cōgitō* comme un verbe simple, de là les composés *con-*, *ex-* (fréquent), *in-* (ἅ. λ. d'Hor., Ep. 2, 1, 22, traduisant ἐπιβουλεύω, ἐννοέω), *prae-*, *re-cōgitāre* avec les dérivés usuels; et les formes avec *in-* privatif : *incōgitāns, -tantia, -tātus, -tābilis* (sans doute d'après gr. ἀνόητος, etc.).

Exagitō, -ās « poursuivre sans relâche, exaspérer », M. L. 2931. Un composé a subi l'apophonie : *subigitō, -ās, -āre* souvent employé comme *submittere* avec le sens de « conduire la femelle au mâle »; à moins — ce qui est plus vraisemblable — que le verbe n'ait été formé directement sur *subigere*. Dérivé : *subigitātiō*.

A *agō* se rattachent un certain nombre de noms concrets et abstraits et d'adjectifs, déjà signalés en partie. On a vu *agō, -ōnis, agmen, -inis, agilis* et les sens spéciaux de *āctus* et de *āctiō*. *Actus* (attesté depuis Térence et Pacuvius) a d'autres sens techniques, plus voisins du sens premier de *agere* : il signifie « marche, mouvement, impulsion » (cf. le sens de *āctuārius* dans *āctuāria nāuis*, et l'adverbe *āctūtum*, q. u.), et « passage ». Dans la langue rurale, il désigne une mesure d'arpentage, « *in quo boues aguntur cum aratur, cum impetu iusto* », dit Pline, 18, 59 (cf. le sens « rural » de *uersus*). On voit par là comment il est possible de rattacher *ager* à *agere*. Ce n'est qu'à l'époque impériale que *āctus* est employé pour *āctiō*. De *āctus* provient irl. *acht*.

Actiō, -ōnis différencié dans l'usage de *āctus* a surtout le sens philosophique secondaire de « façon d'agir, action (abstrait et concret, d'où *āctiōnēs*), activité (= πρᾶξις, ἐνέργεια) ». A ces noms se rattachent des formations dérivées, l'adj. *āctuus*, terme de la langue philosophique (Sénèque) ou grammaticale (Charisius) qui traduit le gr. πρακτικός par opposition à θεωρητικός, et son substantif attesté tardivement *āctuitās* (Probus); *āctuālis* (Macrobe) = πρακτικός, d'où irl. *achtúil*; le fréquentatif *āctitō*, qui dans la bonne langue (Cic.) ne signifie que « plaider souvent » ou « jouer souvent » et n'a pris le sens de « faire souvent » qu'à l'époque impériale (Tacite), par suite d'une confusion avec *factitō*. Le neutre

de l'adj. verbal *āctum, -ī* « ce qui est accompli, acte », est fréquemment au pluriel dans la langue politique : *ācta senātūs, populī Rōmānī* pour désigner tout ce qui concerne l'activité du Sénat ou des assemblées et des magistrats; puis, par métonymie, il a désigné les documents écrits (journaux, livres, etc.) qui relataient cette activité : *ācta diurna*, que Dion Cassius traduit par τὰ δημόσια ὑπομνήματα. De là : *āctuārius (āctārius)*.

Enfin, de la racine *ag-* existe un mot-racine **ag-* qui figure comme second terme de composé, par ex. dans *rēmex* « celui qui pousse les rames, rameur », formation exactement semblable à *auspex, artifex*, etc. Phonétiquement, le nominatif devrait être **rēmāx*, l'*a* du mot racine **ag-* devant s'allonger, comme celui de *āctus*, en héritant des vibrations du *g* devenu sourd devant *s*; cf., du reste, *aureax* sous *aurīga*, où l'*a* s'est maintenu par suite d'une différenciation due à l'*e* précédent. *Rēmex* a été refait sur *rēmigis*, pour éviter une flexion aberrante **rēmāx rēmigis*, et le mot est entré dans la catégorie des mots en *-ex, -icis* ou *-igis*. Un phénomène d'analogie comparable se constate dans *index, iūdex*, cf. s. *dicō*. *Rēmex* a eu à son tour un dénominatif *rēmigō*, un abstrait *rēmigium*; cf. aussi *nāuigō, -ās, nāuigium*; *lītigō, lītigium*, où, du reste, il n'y a pas de **nāuex, *lītex* attestés; *iūr(i)gō, iūr(i)gium*. De ces formes la langue a extrait un suffixe *-gō (-igō)* qui a servi à former des verbes dérivés, ainsi de **fatis, faīgō*, de *flamma, flammigō*; de *fūmus, fūmigō*, etc.

Une forme à voyelle longue apparaît dans les composés *ambāgēs* et *indāgō* : v. ces mots.

Agō précédé de préverbes a fourni de nombreux composés, la plupart en *-igō*; quelques-uns sont contractés (*cōgō, dēgō*).

abigō : (formé comme skr. *apājāmi*, gr. ἀπάγω) « éloigner en poussant, chasser »; d'où « faire avorter » (cf. *abiga*, féminin de **abigus, -a, -um*, désignant l'ivette, sorte de germandrée : *chamaepitys latine abiga uocatur propter abortus*, Plin. 24, 29). S'emploie souvent d'animaux domestiques qu'on emmène ou qu'on enlève, e. g. Cic., Verr. 3, 5, 7, *familiam abduxit, pecus abegit*; d'où *abigeus, -ī* (*abigeius*) « voleur de troupeaux », qu'Ulpien définit et oppose au *fūr*, Dig. 47, 14, 11, et ses dérivés : **abigō, -ōnis*, qui subsiste en portugais, cf. M. L. 27.

adigō : mener, pousser vers; spécialement « amener à prêter serment » *alqm ad iūs iūrandum adigere*. A l'époque impériale, le sens premier s'étant effacé, on trouve *adigere* au sens de « contraindre » suivi de l'ablatif-instrumental : *populum iure iurando adegit*. M. L. 137 a, *adactum*.

ambigō : pousser de part et d'autre; et « mettre sur les plateaux de la balance », d'où « laisser en suspens, douter ». De là *ambiguus* (pour la forme, cf. *exiguus*), *-a, -um* : *-m est quod in ambas agi partes animo potest. Huiusmodi apud Graecos ἀμφίβολα dicuntur*, P. F. 15, 27; *ambiguitās*. Cf. *ambiaxium*, sous *ambi*.

cōgō, -is, coēgī (trisyllabe), *coāctum* (sur la graphie *quactum*, v. Isid., Or. 20, 2, 35, Sofer, p. 151; et cf. *coaxāre, quaxāre*), *cōgere* : mener ensemble, réunir dans un même lieu, rassembler (= συνάγω); *cōgere pecus* (joint à *condūcere* dans Cés., B. G. 1, 4, 2, etc.). De là, dans la langue rurale, a pris le sens de « condenser, épaissir, réduire » : *frigore mella cogit hiems*, Vg., G. 4, 36, et spécialement « cailler » (*caseus a coacto lacte*, Varr., L. L. 5, 108), d'où *coāgulum* et son dérivé *coāgulāre* et, de *coāctus*, de nombreux dérivés techniques ayant trait à la fabrication du fromage et demeurés dans les langues romanes (cf. M. L. 2026 *cōgere*; 2005-2006 *coāgulāre coāgulum*, et en celt. : britt. *caul*; 2003 *coactus*; 2000 **coactiāre*). *Coāgulum* présente le même *ā* que *ambāgēs, indāgō*.

D'autres formations se rattachant au sens de « serrer, presser » sont attestées par les verbes du type français *cacher*, de **coacticāre*, v. B. W. s. u. ou *catir*, de **coactīre*, cf. M. L. 2001, *coāctilis* « foulé » (*dē lānā*), noté *qu(o)actilis*, 2001 a *coactīle*. Ces formations, qui ne figurent dans aucun texte, montrent l'importance de *cōgere, coāctum* dans les langues techniques. — *Cōgere* « pousser ensemble » impliquait souvent l'idée de force employée; aussi le verbe a-t-il signifié « forcer à, contraindre », cf. le *ius cogendi coercendi*, et l'expression *inuitus et coactus* d'où *incoāctus* dans Sén. et *excōgō* (Grom.) = *praecipiō*; **coctāre*, M. L. 2015. Ce sens apparaît dans *coāctor* « collecteur d'impôts », gr. κομάκτωρ, cf. *comāctōrēs, argentārii* Gl.

De *coāctus* Lucrèce a dérivé *coactō, -ās*, conservé en logud. *cattare* « presser », M. L. 1999.

dēgō : verbe assez rare, qui a deux sens. Dans l'un, le préverbe marque l'idée de séparation et le verbe signifie « enlever » (sens archaïque), Pl., Aul. 165, *laborem degam et deminuam tibi*; Epid. 65, *degetur corium de tergo meo* (*deagetur* Linds.). Dans le second, *dē-* marque seulement l'idée de continuité, d'achèvement : *dēgere uītam, aetātem, bellum*.

exigō : pousser, chasser (= ἐξάγω) : *exacti reges*; puis « faire sortir de », *exigere pecunias a ciuitatibus*; *exigere poenas*, et par suite « exiger » de quelqu'un; de là *exāctiō, exāctor*. Dans un second sens, *ex-* marque l'achèvement (comme dans *efficiō*) et le verbe signifie « achever, mener à terme » : Vg., Ae. 1, 78, *omnes ut tecum... annos exigat*; Hor., C. 3, 30, 1, *exegi monumentum aere perennius*. Enfin, *exigere* a le sens de peser (achever une pesée, peser exactement : Suet., Gaes. 47, *margaritarum pondus sua manu exigere*), d'où « fixer, déterminer » : Vg., Ae. 4, 476, *decreuitque mori : tempus secum ipsa modumque | exigit*, M. L. 3014. De là : *exagium* glosé *pensātiō* « pesée » (bas latin), M. L. 2932, cf. *aquagium, periagium* « rouleau »; *exāctus, -a, -um* : exactement pesé, précis, exact, d'où **exactāre*, M. L. 2928 a; et *exiguus* (v. l'article spécial).

inigō (= εἰσάγω) : terme qui est resté de la langue rurale, « pousser, mener [le bétail] dans ou vers ». Sur *indigō*, v. Niedermann, dans Emerita XII (1944), p. 72.

prōdigō : pousser devant soi; Varr., R. R. 2, 4 *prodigere pecus* (= προάγω); d'où « jeter devant soi, dissiper, prodiguer » (cf. *profundere*, auquel Cic. joint *prōdigus*, Off. 2, 16, 55 : *prodigi qui..., pecunias profundunt in eas res...*). *Prōdigus* a fourni des substantifs dérivés *prōdigitās* (un ex. de Lucilius ap. Non. 159, 36); *prōdigālitās* (très rare, formé d'après *līberālitās*); *prōdigentia*, mot de Tacite. Un adj. *prōdiguus* est également attesté : *-ae hostiae uocantur, ut ait Veranius, quae consumuntur; unde homines quoque luxuriosi prodigi*, F. 296, 22.

Pour *prōdigium*, voir ce mot.

redigō : ramener en arrière, réduire (sens physique et moral) (= ἀνάγω).

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

: conduire sous, soumettre (= ὑπάγω) ; dans
e rustique : mener la femelle au mâle (cf. *subi-*
aussi « retourner la terre, labourer », d'où *subāc-*
our ; *subactus modo significat mollitus* ; *modo*
modo compulsus ; *ut cum dicimus pecus sub ar-*
ubactum ; *modo coactus*. P. F. 405, 1. Conservé
langues romanes sous la forme *subagere*, M. L.

gō : pousser à travers ; et mener à terme, ache-
L. 4510, 8853.
apophonie :
nagō : mener autour (= περιάγω). Ancien juxta-
ircum n'est pas préverbe.
ō : mener à terme, achever (d'après *perficiō*?).
ans Ennius, mais au perfectum. Classique ; cf.

résent *agō* offre le même thème que irl. *-aig* « il
», gr. ἄγω, arm. *acem* « je conduis », skr. *ájati*,
iti « il conduit », v. isl. *aka* « uehī » ; seul, le pré-
cette racine est indo-européen ; le perfectum
ec son *ē*, n'a d'équivalent nulle part. Le verbe
ique commun : osq. *acum* « agere », *actud*, ombr.
gitŏ ». Pour le sens, on remarquera que gr. ἀγέλη
une « troupe », un « troupeau » ; cf. *agolum*.
ubstantif *agmen* répond pour le sens et pour la
à véd. *ájma* n. « marche dans la bataille, ordre
aille ».
tre part, *agilis* rappelle skr. *ajirāḥ* « rapide ».
e certains usages religieux qu'on entrevoit seu-
, le développement de sens italique est condi-
par le fait que l'italique n'a pas conservé la racine
verg'- « agir », de got. *waurkjan*, gr. ῥέζω, ἔρδω
ɔzyeiti, arm. *gorcem*. Le groupe indien n'a pas
us trace de cette racine, si bien représentée en
; et, en iranien même, où la racine est représen-
des formes verbales, le substantif correspondant
(F)ἔργον et v. h. a. *werk* n'est pas conservé. Le
ue et le slave n'ont pas trace de **werg'-* non plus
**ag'-*. En celtique, où **k^{w}el-* n'a pas survécu,
représenté par gr. ἀμφίπολος et lat. *anculus* (v. ce
été remplacé par *ambactos*, bien attesté en gau-

djonction de préverbes a servi à former des mots
s technique, qui se sont détachés du verbe simple
formé des groupes indépendants.

dum : v. *agō*.

nia, -ae f. : emprunt qui apparaît à basse époque,
tout dans la langue de l'Église, au gr. ἀγωνία
ble » avec *agōnizō*, *-zātio* (Greg Tur.). M. L. 291
gōniō, *-ās* 292.

esta, -ae f. (Cael. Aurel. 4, 3, 66) : raisin vert, ou,
es André, « chiendent », latinisation de ἄγρωστις?
assé dans les langues romanes (it. *agresto*) et, par
ns les langues slaves et en lituanien, où il désigne
seille à maquereau ; cf. Berneker, *Slav. etym. Wört.*
M. L. 295.
s étymologie sûre ; sans doute non i.-e. Même
que dans *arista*, *genesta*.

rimŏnia : v. *argemōnia*.

ippa, -ae m. : conservé seulement dans l'onomas-
tique. Le sens est donné par Pline, 7, 45 : *in pedes procidere nascentem contra naturam est, quo argumento eos appellauere agrippas, ut aegre partos…*

Dérivés : *Agrippīna*, *-nus* ; *agrippiānus*, *-pīniānus*, *-pīnēnsis*.

Ce nom a été employé comme *praenōmen* et surtout comme *cognōmen*. Il appartient à un type de noms familiers en *-a* (v. Vendryes, MSL 22, 97 et suiv.) ; rapprochant skr. *agre-gáḥ* « qui va en avant », *agre-páḥ* « qui boit le premier », etc., M. W. Schulze y a reconnu une forme hypocoristique d'un composé dont le premier terme est apparenté à skr. *ágram* « pointe », av. *aγrō* « premier », lett. *agrs* « qui arrive de bonne heure ». Le second terme, mutilé, est le nom du « pied ». La gémination de *p* caractérise un mot expressif. Survivance isolée d'un mot attesté seulement en indo-iranien et un peu en baltique.

Aiāx, -ācis m. : transcription du gr. Αἴας, -ντος, rapproché par étymologie populaire des adjectifs en *-āx*, *-ācis*. Une influence de Αἰακός est peu probable ; de même un intermédiaire osque **Aias*, **Aiakeis* (Schwering, IF. 30, 220 ; 32, 364 sqq.).

aiō (prononcé *aiiō*, cf. Quintilien, I. O. 1, 4, 11, et Marius Victorinus, GLK VI 27, 9, d'où la scansion longue de la première syllabe comme dans *mai(i)or*, etc.). Verbe défectif : les formes les plus usitées sont *ai(i)ō*, *ais* (scandé *āis*, *äis*, *ais* monosyllabe, cf. Sommer, *Hdb.*[2], p. 545), d'où *ain* interrogatif (monos. généralement ; diss. chez Plt., Am. 284) ; *āī* impératif (diss. ; cf. plus bas) ; *ait* (*āit* et *ait*) ; *ai(i)unt* ; *aiēbam* et *aibam*, *ai(ē)bat*, *ai(ē)bant* ; *aiās*, 2 p. subj. prés., est isolé (Plt., Ru. 427), de même *aientibus*, Cic., Top. 49 ; les formes *aiere*, *aieret* sont des reconstructions artificielles qu'on trouve seulement à basse époque (Arnobe, S[t] Aug.) ; comme le montre *aīs*, le verbe est en *-īre* ; cf. Thes. I 1452, 66 sqq. ; Neue-Wagener III[3] 633 : sens premier « dire oui », cf. Naeu., Com. 125, *an nata est sponsa praegnans? uel ai uel nega*. Par suite « affirmer », et, par affaiblissement de sens, « dire », synonyme de *dicō*, *inquam*. Souvent en incise, seul ou précédé d'une conjonction comme *ut*, ou dans une interrogation destinée à appeler l'attention de l'interlocuteur : [*sed*] *quid ais*? Mais s'emploie aussi avec un complément (pronom, ou prop. complétive). Les grammairiens essaient de distinguer dans l'emploi *aiō* de *dicō* ; cf. Thes. I 1453, 42 sqq., e. g. Donat, in Ph. 380, *ait dicimus de eis qui uana loquuntur* ; *dicere autem dicimus de eis qui ualidiora*. La distinction n'est pas fondée ; Plt. juxtapose Mi. 60 *dixerunt* ; 61-63 *inquit*, *inquit* ; 66 *aibant* ; cf. Am. 759, Ru. 1025, etc. ; Thes. I 1457, 20 sqq. Une fois le sens confondu avec celui de *dicō*, *aiō* n'avait plus de raison de subsister, et, bien qu'attesté à toutes les époques de la littérature, il a disparu des langues romanes, comme l'autre défectif *inquam*.

A *aiō* se rattache le nom de l'ancienne divinité *Aius Loquēns*, *Aius Locūtius*, qui avait révélé aux Romains l'invasion prochaine des Gaulois : *Aius deus appellatus araque ei statuta est, quae est ⟨in⟩ infima noua uia, quod in eo loco diuinitus uox edita erat*, Varr. ap. Gell. 16, 17, 2. Sur Aius Locūtius, v. Wissowa, *Religion u. Kultus d. Römer*[2], p. 55.

Aiō représente un ancien **ag-yō* ; la forme *ag-* est

conservée dans *ad-agium* (*adagiō*, *-ōnis*, Varr., L. L. 7, 31 ; Don. in Eun. 428), synonyme de *prōuerbium*, où la conservation du timbre *a* a fait supposer que l'*a* aurait été long comme dans *indāgō*, *ambāgēs* vis-à-vis de *agō*.

L'ancienne langue religieuse a gardé la trace d'un désidératif en *-s-*, *axāre*, glosé *nōminārе* P. F. 7, 27, d'où *axāmenta* : *dicebantur carmina Saliaria, quae a Saliis sacerdotibus componebantur, in uniuersos homines* (lege *deos?*) *composita*, P. F. 3, 12.

La glose *anaxant*, ὀνομάζουσι, CGL II 17, 2 (cf. *anxati*, *nominati*, *uocati*, *ibid.* IV 206, 28), semble être une corruption de la glose de Festus, cf. CGL I 28, 156, 359 ; et il n'y a pas lieu d'y voir, avec M. v. Planta, *Gr. d. Osk.-Umbr. Dial.* II 456, une forme avec le préverbe *an-*.

Enfin, certains rattachent à *aiō* le substantif *prōdigium*, dont le sens premier serait, en ce cas, « parole prophétique ». Mais il n'y a rien dans l'usage du mot à l'époque historique qui témoigne de ce sens, et, d'autre part, *prōdigium* serait étrange en face de *adagium*, si dans ce dernier l'*a* était long.

Du groupe de *aiō*, on peut rapprocher deux groupes, l'un grec, l'autre arménien, tous deux peu clairs. Le grec ἠΐ « dit-il » peut reposer sur **ēg-t* ; le χ de ἤχανεν· εἶπεν peut provenir des flottements qui se produisent à la fin des thèmes du type athématique ; le sens de ἀν-ωγα « je pousse à, j'ordonne » est aberrant. En arménien, le substantif *ar-ac* « adagium » peut se couper en *ar*, préposition qui pour le sens équivaut à lat. *ad* et *-ac*, nom verbal au second terme d'un composé ; le verbe *asem* « je dis » ne se laisse rapprocher qu'en supposant qu'il serait fait sur une forme **as* « dit-il », altérée de **ac*, comme *es* « moi » est altéré de **ec*, cf. lat. *ego*, etc. Ni l'un ni l'autre rapprochement n'est clair.

āla, -ae (cf. le cognomen *Ahala* ; et Cic., Or, 153, *quomodo uester Axilla Ala factus nisi fuga litterae uastioris?* Pour l'emploi de *Ahala* « aisselle » comme cognomen, cf. P. Cornelius Lentulus *Sūra* « mollet ») f. : proprement « point d'articulation de l'aile ou du bras (cf. *axis*) », d'où « aisselle, épaule », cf. Plt., Ps. 738 *hircum ab alis* ; T.-L. 30, 34, *ala deinde et umbonibus pulsantes*. Puis, le sens de « aisselle » ayant été réservé au diminutif *axilla* (M. L. 842), irl. *ochsall*, *asgell*, britt. *ascall* (d'une forme vulgaire avec métathèse *ascilla*, à laquelle remonte it. *ascella*), *āla* n'a plus désigné que « l'aile », cf. Isid., Or. 11, 1, 65 ; Pl., Pseud. 738 ; Pers. 307 (Thes. I 1467, 57 sqq.), aux sens propre et figuré : 1° aile d'oiseau, puis de tout animal volant ; 2° ailes d'un bâtiment (deux parties qui de chaque côté s'adjoignent au corps principal), Vitr. 4, 7, 2, cf. gr. πτερά ; ailes d'une armée ; cf. Cincius ap. Gell. 16, 4, 6, *alae dictae equitum ordines, quod circum legiones dextra sinistraque tanquam alae in auium corporibus locabantur*. Comparer l'emploi de *tergus* (T.-L. 25, 21, 19). Toutefois, *ālipilus* (Sén., Inscr.), *ālipilārius* (Gloss.) « épilateur (des aisselles) » (v. *pilus*, *pilāre*), ont conservé le sens ancien : cf. aussi *subāla*, Mul. Chir., M. L. 8346 ; *subālāris*, Sofer, p. 17. — Attesté de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 304.

Les dérivés et composés se rapportent tous au sens (propre ou dérivé) de « aile » : *āles*, *-itis* (d'abord adj., cf. *angues alites*, Pac., Trag. 397, puis subst.) formé comme *eques*, *-itis*, M. L. 333 b ; **ālituus* attesté seulement sous la forme *ālituum* a été formé sans doute d'après *perpes*, *perpetuus* : ne se rencontre que dans la poésie dactylique pour éviter le crétique dans **ālitūm genus* par ex. ; *ālātus*, *ālāris* (*-rius*) ; *ālātor* « rabatteur » (Serv. auct., Ae. 4, 121) ; *ālipēs* = gr. πτερόπους ; **exālāre?*, M. L. 2032 a.

Lat. *āla* répond à v. isl. *ǫxl*, v. angl. *eaxl*, v. sax. *ahsla* « articulation de l'épaule » ; cf., avec *ā* et sans le suffixe *l*, v. h. a. *uochisa* et v. angl. *ōxn* « aisselle » ; emploi particulier du mot attesté en latin par *axis* ; dans l'Avesta, le génitif duel *ašayă* désigne l'articulation de l'épaule, et, inversement, pour « essieu », le gallois a *echel*. V. *axis*.

ala? *inula quam rustici alam uocant, radice aromatica*, Isid., Or. 17, 11, 9. V. Sofer, p. 96 sqq.

alabaster, -trī m. : albâtre. Latinisation du gr. ἀλάβαστρος ; depuis Cic. M. L. 306.

alabrum : v. *alibrum*.

alacer (et *alacris*), **-cris** (et *alacer*), **-e** : vif, plein d'ardeur, ou d'enthousiasme ; joyeux. Opposé à *tristis*, Tér., Eu. 304 ; joint à *laetus*, Cic., Verr., 1, 17 ; Mur. 49 ; à *promptus*, Cés., B. G. 3, 19, 6. Uni par le sentiment populaire à *ācer*, cf. Flor., Epit. 4, 2, 46 *numquam acrior neque alacrior exercitus… fuit* ; cf. *impetu alacri*, Plt., Amp. 245, et *impetus acer*, Lucr. 6, 128. Terme expressif ; se dit des hommes et des choses. — Ancien, usuel. Représenté dans les langues romanes, dont quelques formes supposent le doublet à *a* bref phonétiquement altéré : **alicer*, **alecris*, cf. M. L. 307, et *Einf.*[3], p. 137 et 189. B. W. sous *allègre*.

Dérivés : *alacritās*, *alacriter*, *alacrimōnia* (Gloss.).

L'élément radical de cet adjectif se retrouve sans doute dans *ambulāre*. Mais le détail de la formation est obscur. L'*a* intérieur s'est maintenu par un phénomène d'harmonie vocalique, comme dans *alapa*, *anas*, *calamitās*, etc. ; v. Devoto, Riv. di Filol. Class. 54, 518 sqq.

alapa, -ae f. : soufflet, gifle. — Mot de la langue populaire, non attesté avant Phèdre, Martial et Juvénal ; fréquent dans la langue de l'Église. M. L. 310, 310 a, 311. B. W. *aube* III.

Dérivés : *alapus*, *-ī* m. : *qui propter mercedem alapas patitur*, CGL., Scal. V 589, 24 ; *alapor*, *-āris* (*alapō*) : *-ri est alapas minari*, CGL., Plac. V 4, 11 ; M. L. 311 ; *alapātor* (Gloss.) ; *alapizō* = κολαφίζω ; *exalapō*, *-ās* (S[t] Aug.). Le composé *subalapa* (*-pō*) que certains lisent dans Pétr. 38, 11, est des plus douteux. — Noms propres : *Alapa*, *Alapōnius*.

Sans étymologie connue. Le gr. ἀλαπάζω « ruiner, détruire » est loin pour le sens. L'étrusque *alapu* est obscur.

alapiciōsus : *caluus* (Gloss.). Déformation de *alōpeciōsus*, lui-même dérivé de *alōpecia*, qui est emprunté au grec. Les gloses ont une autre forme *apiciōsus* : *caluus*, *caluaster*, qui semble un doublet influencé peut-être par *apica*.

alaternus (*alternus*), **-ī** f. : bourg-épine ou nerprun, alaterne, plante (Col., Plin.). M. L. 312.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

Sans étymologie. V. Battisti, St. Etr. 5, 648, 4 ; André, *Lexique*, s. u.

ālātor : v. *āla*.

alauda, -ae f. : alouette. Mot gaulois : *auis galerita quae Gallice alauda dicitur*, Marc. Emp. 29 *in.* ; Plin. 11, 121. — M. L. 313 ; B. W., s. u.

Dérivé : *alaudārium* (*-lo-*), Schol. Bern. cod. 165 ad Verg. G. 1, 140.

alausa, -ae f. : alose (Ausone) ; sans doute mot gaulois. M. L. 314 ; germ. : v. h. a. *alosa* « Alsen ».

albus, -a, -um : blanc (mat), même sens que gr. λευκός. Cf. Serv., G. 3, 82, *aliud est candidum esse, i. e. quadam nitenti luce perfusum, aliud album, quod pallori constat esse uicinum.* Toutefois, la confusion est fréquente ; cf. Lucr. 2, 731, 771. S'applique entre autres au soleil, à la lumière, à l'étoile du matin, d'où fr. *aube*, esp. *alba*, cf. aussi *inalbō* « s'éclaircir » (en parlant du temps), M. L. 4332 ; à certaines plantes, *alba spīna* (Colum., Plin.) « aubépine », M. L. 323 ; B. W., s. u. Dans la langue de l'Église, *alba* désigne une robe blanche (*aube*) ; ailleurs, il peut désigner une perle blanche. Le n. *album* désignait primitivement un tableau peint en blanc sur lequel on inscrivait à l'encre les noms des magistrats, les formules de droit, les fêtes solennelles, etc. : *album praetōris*. Le nom s'est étendu à toute espèce de registre. — Ancien, usuel. Panroman, avec des sens divers. M. L. 331. Mais concurrencé par une forme germanique ; v. B. W. sous *blanc*.

Nombreux dérivés, dont quelques-uns ont dans des langues techniques des sens spéciaux : *albeō, -ēs, albēscō, -is*, M. L. 320 ; *exalbēscō, exalbidus* ; *inalbēscō*, M. L. 4333 ; *albor, -ōris* m., M. L. 324 ; *albidus* ; *albō, -ās* (*de-, exalbō, -ās*, M. L. 2933) « blanchir, crépir », d'où *albātus*, M. L. 319 a ; *inalbō* « blanchir », M. L. 4332 ; *albicō, -ās*, M. L. 321 ; *albēdō, albitās* (tous deux tardifs), *albitūdō* (Plt.), *albūgō* « leucôme » (Plin.), M. L. 327 a (d'après *ferrūgō*) ; *albūginōsus* (Vég.) ; *albūmen, -mentum* (*albāmen, -mentum*) lat. méd. « blanc d'œuf » (d'après *ferrūmen, -mentum*), M. L. 328 a ; *albāris* (*-rius*) « fait en crépi, en stuc », M. L. 317 ; *albīnus, -ī* « stucateur » et sorte d'herbe dite en grec γναφάλλιον ; *albulus* et subst. *albulus, -ī* « ablette », M. L. 328, cf. néerl. *alft, elft* « poisson blanc » ; et *albala* emprunté par le germ. m. h. a. *albel*, all. mod. *Albe* ; *alburnus*, M. L. 329 (d'après *eburnus*?) *alburnum* : aubier ; *exalburnātus* (Plin.) ; *albarus*, CGL III 264, 33 (cf. **albarus* « peuplier blanc », M. L. 318) ; *albūcus, -ī* (et *albūcium* n.) « asphodèle », M. L. 326 ; *albuēlis* « sorte de vigne », M. L. 327, dont la formation rappelle *carduēlis* (cf., toutefois, André, *Lex.*, s. u.) et *albēna* ; cf. peut-être aussi les noms propres *Albula*, nom du Tibre « *ab albo aquae colore* » *aquae Albulae*, près de Tibur, aujourd'hui *Acque Albule* ; *Alba* (douteux), *Albius, Albīnus, Albīnouānus* ; la forme dialectale *Alfius* (cf. ombr. *alf-*) et ses dérivés, peut-être le nom propre osque *Alafaternum* « Alfaternōrum ». Les langues romanes attestent **albānus*, M. L. 316, **albaster* 319, **albicellus* 322, **albifolium* 322 a, *albūca* 324 a et 325, *albispīna* 329, *albūra* 328 b, CGL III, 439, 13.

Composés en *albi-*, *albo-*, traduisant souvent des composés grecs en λευκο- ; *albicolor* = λευκόχρους ; *albicomus* = λευκόκομος ; *albicērus* (*-cēris, -cērātus*) ; *albipedius*, etc. ; *albogalērus*, *-ī* m. : bonnet blanc du flāmen Diālis.

L'*f* de ombr. *alfu* « alba » pl. n. montre que le *b* de *albus* repose sur une sonore aspirée. Cf., en effet, gr. ἀλφούς· λευκούς et ἀλφός « éruption blanche » ; ἄλφι, ἄλφιτόν « farine d'orge ». De plus, sans doute, le nom germanique du « cygne » : v. h. a. *albiz*, etc. ; les formes slaves, pol. *łabędz*, tch. *labud*, mais russe *lebed'*, ne sont pas claires. — Sauf pour « rouge », les noms de couleurs ne sont d'ordinaire pas indo-européens : *niger* n'a pas d'étymologie connue. Cet adjectif est donc exceptionnel et l'extension en est médiocre. Il est probable que **-bho-* y est un suffixe (ancien second terme de composés), comme dans *probus* ; cf. *alica* (v. ce mot) et *olor* ; car le grec a ἀλωφός à côté de ἀλφός. Cf. *alpus*.

alcana, -ae f. : nom d'une plante (l'oronce?) dite aussi *canis cerebrum* ou *digitus Veneris* (Ps. Ap. 87, 7 adn.). Égyptien?

alcē, -ēs (ou *alces*?) et *alx, alcis*, pl. *alcēs* m. : élan, espèce de cerf. Mot germanique (cf. all. *Elch*) cité par César, B. G. 6, 27, et Pline. A cette forme Venantius Fortunatus substitue un mot grec *helix*, cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 48 et 353.

Dérivé : *alcīnus*, comme *ceruīnus, hircīnus*, etc.

alcēdō (cas obliques non attestés) f. : alcyon ; d'où *alcēdonia, -ōrum* « jours de calme » = gr. ἀλκυονίδες ἡμέραι (où l'alcyon était censé faire son nid sur les flots). Emprunt au gr. ἀλκυών, ou au mot méditerranéen qui a fourni ἀλκυών, cf. Varr., L. L. 5, 79, arrangé sous l'influence des mots en *-ēdō* (du reste, le grec a un doublet ἀλκυδών). Sur un rapport possible établi par l'étymologie populaire entre ἀλκυών et ἀλγηδών, à cause de la douleur d'Alcyone après le naufrage de son mari, v. Keller, *Lat. Volksetym.* 53. Pacuvius emploie la forme grecque : *alcyonis ritu*, cf. Varr., L. L. 7, 88. *Alcēdonius* est fait d'après *alcyonius* = ἀλκυόνειος ; la quantité de l'*o* est incertaine ; dans Plaute, Cas. 26, il peut être bref ou long.

ālea, -ae f. : sorte de jeu de dés (qui se joue avec des *tālī* sur une *tabula*, cf. Plt., Cu. 355), jeu de hasard, et par image « hasard » (opposé à *ratiō*, Varr., R. R. 1, 18, 8). — Ancien, usuel. Isolé en italien. M. L. 333.

Dérivés : *āleārius* Plt. (*-āris* Cael. Aur.) ; *āleātor* (Plt.), *-tōrius* (Cic.) ; *āleō, -ōnis* m. (cf. *gāneō, lustrō*), formation populaire en *-ō, -ōnis*.

Sans étymologie. Mot sans doute emprunté, dont la façon rappelle *gāneum, gānea*. Le rapprochement de *ālucinor* n'enseigne, en tout cas, rien, et l'hypothèse d'un emprunt au féminin de l'adj. gr. ἠλεός, *-ή* « fou » par un intermédiaire dorien *ἀλεᾱ́ n'a aucun appui dans le sens.

āles : v. *āla*.

alga, -ae f. : algue, varech. Ancien (Turpilius). — M. L. 334.

Dérivés : *algēnsis* ; *algōsus*.

M. Lidén, *Stud. z. ai. u. vgl. Sprachgesch.*, p. 29 et suiv., a rapproché skr. *jíʃáḥ* « glissant, visqueux », norv. *ulka* « moisi, mucus, glaire », etc. Les sens diffèrent beaucoup. Un mot de ce genre a toutes chances de n'être pas indo-européen.

algeō, -ēs, alsī, alsum, algēre : avoir froid (opp. à *aestuō*, différent de *frīgēre* « être froid »).

Formes nominales, dérivés et composés : *algor, -ōris* m. (de Plaute à Ennodius) et *algus, -ūs* p. (rare, surtout arch.) : froid (glacial) ; terme plus expressif que *frīgus* ; implique souvent une idée de souffrance, peut-être due au fait que le verbe correspondant a été rapproché de ἀλγῶ, cf. P. F. 5, 22 *algeo ex graeco* ἀλγῶ *ducitur, i. e. doleo, ut sit frigus dolor quidam membrorum rigore conlectus.*

algēscō, -is (rare et tardif) ; *algidus* (depuis Naev.) ; *algificus*, ἅ. λ. dans Aulu-Gelle 19, 4, 4, où il traduit ψυχροποιός ; *alsius* (ἅ. λ. dans Lucr.) « frileux » ; dérivé de *alsus*, cf. *noxa* et *noxius, angō, anxius* ; d'où *alsiōsus* (Varr., Plin., avec des variantes tardives *alsōsus* et *algiōsus*, ce dernier refait sur *algeō*), *alsitō*. — Mots assez rares, bien qu'attestés durant toute la latinité. Un seul représentant de *algēre* dans les langues romanes, M. L. 335.

La ressemblance de *algus* et de gr. ἄλγος est fortuite : la forme ancienne du mot grec est *ἄλεγος, cf. ἀλεγεινός, etc. Le rapprochement avec un mot germanique isolé (v. isl. *elgiar* gén. « neige gelée »), que propose M. Lidén, *Stud. z. altind. u. vgl. Sprachgesch.*, p. 66, est indémontrable. V. Walde-Pokorny I 91.

alibī : v. *alius*.

alibrum, -ī ; **alabrum, -ī** n. : dévidoir, *alibrum quod in eo librantur fila*, i. e. *uoluuntur*, Isid., Or. 19, 29, 2. Le latin médiéval ne connaît que *alabrum* et *alabrāre*. Sur ce mot, obscur et de basse époque, v. Sofer, p. 116.

alica, -ae f. (sans *h*, d'après Verrius, quoique Lucilius semble écrire *halicārius* ; l'abrégé de Festus écrit *alica* : — *dicitur quod alit corpus*, P. F. 7, 10, et *alicārius*, 7, 11) : 1° épeautre, sorte de blé ; 2° bouillie ou boisson préparée avec ce grain. Attesté depuis Varron. Conservé en sarde, en sicilien et en espagnol, cf. M. L. 337 *alica, -e, -um*.

Dérivés : *alicastrum* : même sens ; *alicārius* : de meunier, ou de brasseur ; cf. *alicāriae meretrīcēs* ap. Fest. 1, 1.

On est tenté de rapprocher le nom de la « bière », v. russe *olŭ*, v. pr. *alu*, lit. *alùs*, v. isl. *ǫl*, surtout si, avec F. de Saussure, ce mot est rattaché au groupe indo-européen de gr. ἀλέω, ἄλευρον. Mais le groupe de ἀλέω semble dialectal, limité à grec, arménien et indo-iranien ; M. V. Bertoldi, *Studi italiani di fil. class.*, VII (1929), p. 251 sqq., a rapproché gr. ἄλιζα· ἡ λεύκη τῶν δένδρων et ἀλήπορον· λευκὸν τὸ ἄνθος, ainsi que divers substantifs de la région gauloise. V. aussi lat. *olor*.

Peut-être simplement emprunt au gr. ἄλικα, acc. de ἄλιξ « gruau d'épeautre » (Chrys. Tyan. ap. Athen.). Le mot, d'usage récent selon Pline, NH 22, 128, aurait été introduit à Rome, avec la chose, par les médecins grecs. V. Frisk, s. u.

alicula, -ae f. : vêtement à manches courtes (Pétr. 40, 5).

Peut-être à rapprocher de thess. ἄλλιξ· χλαμύς, Hes. ; aurait été refait d'après *āla*.

aliēnus : v. *alius*.

ālipilus : v. *āla*.

aliquis, aliōquī : v. *alius*.

ālium, -ī n. (**ālius** ; on trouve aussi, à l'époque impériale, *allium, allius*, auquel peuvent remonter les formes romanes, et une forme campagnarde *āleum, āleus*, cf. Porphyr. ad Hor. Epod. 3, 3) : ail. Panroman, M. L. 366.

Dérivés : *āliārius* ; *-um compitum* : marché à l'ail ; *āliātus* (*āle-*, Plt., Mo. 48) ; *āliāmentum* : mets à l'ail ; *al(l)iterium* (Gloss.) : mortier à ail (de *terō*).

Le rapprochement avec *anhēlāre*, qui supposerait un ancien **anslo-*, n'est pas probable, car en latin *anhēlāre* n'éveille pas l'idée de « odeur forte » ; au surplus, il semble écarté par la forme osque *allo-* (cf. ἄλλην· λάχανον Ἰταλοί Hes., et gr. ἀλλᾶς), si on en admet l'authenticité. Le skr *āluḥ* « sorte de plante bulbeuse » n'a pas de correspondant hors du sanskrit, et l'on ne voit pas pourquoi ce nom de plante aurait subsisté seulement en italique et en indo-iranien. Un mot de ce genre a de grandes chances de n'être ni indo-européen ni dérivé de quelque mot italique hérité de l'indo-européen. Le rapport avec *halus, alum* est indéterminable ; la quantité de l'*a* dans ces formes est inconnue et le sens incertain.

a) **alius, -a, -ud** (il y a quelques exemples d'un doublet *alis, alid* à l'époque républicaine ; Lucr. emploie, notamment, le groupe *alid ex alio* pour éviter le tribraque, cf. Thes. I 1623, 41 sqq. ; d'après *quis, quid*?). Comme *alter*, suit la déclinaison pronominale : gén. *alīus* (c.-à-d. *aliius*), dat. *alīī* (*alī*). Toutefois, la langue évite ces formes et tend à remplacer le gén. *alīus* par *alterīus* ou par l'épithète *aliēnus*, ou encore par un génitif *alīī*, et le datif *alīī* par *aliō* m. n. ; *aliae* f. A côté de *aliud*, la langue vulgaire a créé un n. *alium*, d'après *alterum*. Sens : « autre » en parlant de plus de deux. Il arrive quelquefois que la distinction entre *alius* et *alter* et *cēterus* ne soit pas rigoureusement observée : *alius, alīī* (pl.) traduisent ἄλλος, ἄλλοι et ὁ ἄλλος, οἱ ἄλλοι, Tér., Hau. 456 *ut alia* (= *cētera*) *omittam* ; T.-L. 7, 26 *alia multitudo* (= ὁ ἄλλος στρατός de Xén., Cyr. 6, 4, 1) *terga uertit* ; et l'on trouve aussi *alius* en corrélation avec *alter*, comme en grec ἕτερος μὲν... ἄλλος δὲ.... *Alius* répété sert à opposer un individu ou un groupe à d'autres individus ou à d'autres groupes. *Alius aliud dicit* « l'un dit une chose, un autre en dit une autre » a son correspondant dans le gr. ἄλλος ἄλλο λέγει, Xén., An. 2, 1, 15. Enfin, comme ἄλλος, *alius* a aussi le sens de « différent ».

Alius est traité syntaxiquement comme un comparatif : il est précédé d'adverbes à l'ablatif en *-ō* : *multō*, etc. ; et son complément est à l'ablatif ou accompagné de *quam* (en dehors de l'emploi ordinaire de *ac, atque*). A basse époque, *alius* est construit avec *ab* comme *aliēnus*, cf. Thes. I 1636, 59 sqq.

Formes adverbiales : *aliō, aliā, aliās, aliter, alibī* (*aliubī*, d'après *alicubī*?, *aliunde*). *Aliter* est peut-être le type sur lequel se sont formés les adverbes en *-ter*, cf. Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*[5], p. 299. De *aliō* avec adjonction de l'ablatif de l'indéfini *quis, quid* dérive *aliōquī* (cf. *atquī, ecquī, cēterōquī*) : de quelque autre manière, d'ailleurs, autrement. La forme *aliōquīn* est récente (époque impériale) et a dû subir l'influence de *quīn*, cf. *atquīn, cēterōquīn*. Cf. encore *aliōrsum* (*-sus*) de **aliō uorsum*.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

aliēnus

Le nominatif sans désinence *ali-* sert de premier terme de composé à des formations pronominales et adverbiales auxquelles il donne ou dont il accentue la valeur indéfinie : *aliquis, -qua, -quid* « quelqu'autre que moi, quelqu'un » et ses adverbes dérivés : *aliquandō, aliquamdiū, aliquot, aliquotiēs* ; *aliquantum*, M. L. 344 a ; *aliquantisper* ; *alicubi, alicunde, aliunde.*

aliuta adv. archaïque qui a conservé dans son second terme la forme *uta* (v. *ut*) correspondant à *ita.*

Alius est peu représenté dans les langues romanes, où *alter* en a pris la place ; *aliquis* s'est maintenu à l'acc. *aliquem* et au n. *aliquid* ; un composé de *aliquis*, **alicūnus*, a eu une assez grande fortune ; enfin, des formes adverbiales *alicubi, aliōquī, aliōrsum, aliquandō, aliubi, aliunde* se sont maintenues sporadiquement. Cf. M. L. 315 b, 338, 339, 342, 345, 347, 349 ; B. W. sous *ailleurs* ; et *aucun, aussi* sous *si.*

b) **aliēnus, -a, -um**, dérivé de *alius*, « qui appartient à un autre, d'autrui, étranger », correspondant au gr. ἀλλότριος. S'oppose à *suus*, cf. *aes aliēnum*, ou, absolument, *aliēnum* ; à *proprius* : *aliēna uerba.* Peut être accompagné d'un complément précédé ou non de *ab*, « étranger à ». Par extension, du sens de « étranger » on passe aussi au sens de « hostile » : *aliēna mēns.* De là : *aliēnō, -ās, -āre* (= ἀλλοτριῶ) « éloigner, rendre étranger » (avec tous les sens du mot français ; dans la langue médicale, *aliēnātus* « aliéné »), ses dérivés, et son composé *abaliēnō* = ἀπαλλοτριῶ. M. L. 339 a.

Aliēnigena (et *-genus*) d'après *indigena* ; *aliēniloquium*, latinisation savante de ἀλληγορία.

Aliēnus est conservé en sarde et dans les langues hispaniques, M. L. 340. La formation de l'adjectif n'est pas claire ; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 224 : de **ali-īnus* avec dissimilation?

c) **alter, -tera, -um** (rac. **al-* + suffixe de comparatif **-tero-*, cf. gr. -τερος), a pris, d'après *alius*, la flexion des démonstratifs, gén. *alterīus*, dat. *alterī* (osq. *altrei*). Mais le neutre est resté *alterum.* La langue populaire emploie le gén. *alterī* et le dat. *alterō, alterae*, cf. Thes. I 1730, 52 sqq. : « l'un des deux ; l'autre (en parlant de deux) » ; « l'un... l'autre » et « le suivant » (dans les comptes de temps, *diē alterō* « le lendemain », T.-L. 3, 33, 1, *anno trecentesimo altero quam condita Roma erat*). Souvent en corrélation avec *ūnus*, dans le sens de « le second ».

Alter signifie souvent « un autre » par opposition à un individu déterminé, c. g. Lex XII Tab. ap. Gell. 21, 1, 12, *si iniuriam alteri faxit.* Ce sens explique l'emploi du pluriel *alterī* dans un exemple comme Acc., Trag. 345, *quod miser est, clam esse censet alteros*, où *alterōs* a le même sens que *cēterōs.* D'autre part, dès l'époque impériale, *alter* s'emploie comme *alius*, et concurremment avec lui, cf. Thes. I 1741, 35 sqq., de même qu'*alius* remplace *alter*, e. g. Carm. Epigr. 52, 6, *horum* (scil. *gnatorum duorum*) *alterum in terra linquit, alium sub terra locat.* Aussi *alter*, qui avait plus de corps, s'est-il substitué généralement à *alius* dans les langues romanes, cf. M. L. 382 ; B. W. s. u. Sur l'ensemble de l'évolution, v. Meillet, lat. *alter*, Homenaje a M. Pidal, p. 109 sqq.

Enfin, *alter* se dit souvent par euphémisme pour indiquer qu'une chose arrive autrement qu'elle ne devrait : *alter et pro non bono ponitur, ut in auguriis altera cum appellatur auis, quae utique prospera non est* ; *sic aliter nonnumquam pro aduerso dicitur et malo*, P. F. 6, 16.

De là : *alterō, -ās* : altérer, falsifier, M. L. 383 ; et le composé ancien *adulterō* « altérer, corrompre », puis spécialement « corrompre une femme », *adulterāre matrōnās*, Suét. Aug. 67 ; et puis absolument « commettre l'adultère », μοιχεύω (le sujet étant le plus souvent un homme), M. L. 206.

Sur *adulterō* ont été faits *adulter, -a*, que l'étymologie populaire explique par *quod et ille ad alteram, et haec ad alterum se conferunt*, P. F. 20, 5, et *adulterium*, M. L. 205 et 207, irl. *adaltair* ; *adulterātiō* « altération » ; *adulterīnus* « faux » ; *-a signa dicuntur alienis anulis facta*, P. F. 25, 26.

Autres dérivés et composés : *alternus* : alternatif, un sur deux ; et ses dérivés, dont *alternitās*, terme de grammaire transcrivant le gr. ἐπαλλότης ; *alternāmentum* (Claud. Mamert.).

altercor, -āris (et arch. *altercō, -ās* ; la forme déponente est peut-être faite d'après *rixor*), sans doute dénominatif d'un adjectif **altercus*, doublet de *alternus* (cf. *ūnicus, cānus* et *cascus*), verbe de la langue juridique, indiquant les propos que les plaideurs échangent et les dispositions qu'ils font tour à tour ; d'où le sens de « se quereller, se disputer » ; cf. Quint. 6, 3, 4, *Cicero et in altercationibus et ⟨in⟩ interrogandis testibus plura quam quisquam dixit facete*, et P. F. 6, 25, *altercatio* : *iurgatio.* Tardifs : *altercābilis, -cātōrius.*

alterās, adv. arch. remplacé par *aliās* ; *altrimsecus* (encore en deux mots dans Plaute), puis *altrinsecus* = ἑτέρωθεν, arch. ; *altrōuorsum* (arch.) ; *alteritās* : formation de basse époque sur le modèle de ἑτερότης.

alter uter « l'un des deux, l'un ou l'autre », juxtaposé (correspondant, pour le cas de deux personnes, à *aliquis*) dont les deux termes se déclinaient à l'origine et qui a tendu à devenir un composé dont le second terme seul s'est décliné.

Le composé *alterplex* glosé *duplex* ne figure que dans Festus : création de grammairien?

Lat. *alius*, ombr. *arsir*, osq. *allo* fém. « alia » ont leurs correspondants dans v. irl. *aile*, got. *aljis*, gr. ἄλλος, tous mots signifiant « autre » par rapport à plusieurs. Le nominatif-accusatif neutre *aliud* est ancien, cf. gr. ἄλλο, got. *aljata.* On a une forme avec *l*, élargie par un suffixe, également en tokharien : tokh. A *ālak* m., *ālyak* f., tokh. B *alyek* « alius quis », cf. Pedersen, *Groupement des dial. i.-e.*, p. 26. Pour arm. *ayl* (gén. *ayloy*), l'explication par **alyos* n'est pas certaine. — En grec et en germanique, l'adjectif signifiant « autre » par rapport à un seul, et pourvu du suffixe **-tero-*, a pour radical *n-*, et non *l-* ; on a ainsi got. *anþar*, gr. ἄτερος (qui a été altéré en ἕτερος en attique et en ionien, cf. Meillet, BSL, 68, p. 95) de **nteros* ; ces adjectifs ont des correspondants en indo-européen oriental : lit. *añtras*, v. sl. *vŭtorŭ.* Mais la forme *alter* n'a de correspondant qu'en italique : cf. osq. alttram « alteram », *atrud* « alterō », qui doit être un ancien **al-tero-* ; rien, en tout cas, n'oblige à partir de **ali-tero-*. Cette formation italique tient sans doute à ce que l'italo-celtique, qui a largement tiré parti du radical *l-* pour indiquer l'objet éloigné (v. *ille*), n'a gardé aucune forme claire du radical *n-* de sl. *onŭ*, etc. ; le celtique n'a non plus aucun représentant du groupe de got. *anþar*, etc. Inversement, l'indo-iranien, où *l* servait à désigner l'objet éloigné, n'a, en face de lat. *alius*, que le type à radical *n* : skr. *anyáḥ*, etc. Le suffixe **-tero-* a cessé de bonne heure d'être clair en latin : *uter* n'y est plus analysable, non plus que *cēterī* ; et les formes analysables telles que *ul-te-rior, ci-te-rior*, etc., ont reçu le suffixe du « comparatif » latin ; c'est ce qui fait que, en latin vulgaire, *alter* a pu aisément perdre sa valeur propre et céder à la pression qui résultait des formes telles que *alterius, alterī* substituées à *alīus* (gén.), *alīī* (datif) ambigus. — Quant à *ali-* de v. lat. *alid* et de *ali-quis, ali-cubī*, etc., on n'en a pas, hors du latin, de correspondant certain, sauf gall. *eil* « autre » ; cependant, il y a là quelque chose d'ancien ; cf., au premier terme de composés, *medi-* en face de *medius*, le *-i-* n'ayant pas nécessairement une communauté avec *-yo-* ; cf. skr. *ŗjrá-*, mais *ŗji-* au premier terme de composés.

aliuta : v. *alius.*

allec, allex : v. *hallēc.*

allēluia : transcription du gr. biblique ἀλληλουία, dont a été tiré à basse époque *allēluiaticus, -cum.*

allers : v. *ars.*

almus : v. *alō.*

alnus, -ī f. : aune, et, par métonymie, objet fait en aune, spécialement « barque » (poét., cf. *abies*). — Ancien ; l'adjectif *alneus* est dans Accius. Panroman (souvent sous des formes dérivées ou altérées). M. L. 376 ; B. W. s. u.

Dérivés : *alneus, -a, -um* ; **alneus, -ī*, M. L. 375 ; *alnētum* : aunaie, *alnētānus* (CGL VI, 205, 51, conservé en italien et dans les dialectes italiens, M. L. 374 ; *alnīnus* (tardif), M. L. 375 a.

Cf., avec même sens, v. angl. *alor* ; v. h. a. *elira* (d'où *erila* > *Erle*) ; lit. *ẽlksnis, alksnis* et *aliksnis* ; v. serbe *jelĭxa* ; pol. *olcha.* Le détail du mot diffère d'un groupe linguistique à l'autre, comme dans la plupart des noms d'arbres ; v. *acer.*†

alō, -is, -uī, altum (alitum), -ere : nourrir (*dē nūtrīce*, sens ancien, mais rare ; *dē cibō, dē terrā*). Souvent joint à *ēducāre, augēre* ; s'emploie au propre comme au figuré, à l'actif comme au médiopassif. — Ancien et usuel ; mais a subi la concurrence de *nūtriō*, qui l'a remplacé dans les langues romanes. — Le pcp. *altus* s'est spécialisé dans le sens de « haut » (qui a grandi) et n'a plus de rapport sémantique avec le verbe ; aussi a-t-il été remplacé par *alitus*, cf. Diom., GLK I 375, 14, *alor, aleris, altus sum. Sallustius* (Iu. 63, 3) « *Arpini altus* ». *Melius est autem dicere uitandae ambiguitatis gratia « alitus ». Nam et alimenta dicuntur.* Les auteurs anciens n'emploient que *altus*, cf. Thes. I 1706, 37 sqq.

Dérivés : *almus* : nourricier, d'où « bienfaisant » (cf. gr. τρόφιμος). Épithète de déesses (Vénus, Cérès, Maia), de *parēns, genetrīx, nūtrīx* ; joint aussi à *ager, ūtis, ūbera*, cf. Thes. I 1704, 27 sqq. ; *alumnus* ; *alumna* (ancien pcp. médiopassif substantivé)† : nourrisson (=†τροφιμός, cf. Serv., Ae. 11, 33) ; et à basse époque « nourricier, -ère », cf. Non. 242, 32 ; et aussi « esclave né dans la maison » (= θρεπτός, et remplace *uerna*) ; de là *alumnula* f. ; *alumnor, -āris* (tardif) ; *alimentum* (surtout au plur.) : aliment, nourriture, d'où *alimentārius* ; *alimentō, -ās* (Chir.) ; *alimō, -ōnis* (Gloss., Plac., Anth.) ; *alimōnia* (*-mōnium*) « nourriture » (Varr. et IIe s. de l'Empire) ; *alitūdō, -inis* (*ale-*) f., *corporis pinguēdō*, P. F. 25, 10 (de Caton?) ; Gloss. ; *alitūra* (Gell.) ; *aleber* (*-bris*), *-bris, -bre* (Gloss. et P. F. 23, 17 *-bria, bene alentia* ; cf. *salūber*) ; *alibilis* ; *altor, altrīx* : rares et surtout poétiques, *uerba... accommodata... historico aut poetae*, Fortun., Rhet. 3, 4, p. 123 (ni *al(i)tiō*, ni *al(i)tus* n'existent) ; *altilis* : qu'on nourrit, qu'on engraisse (se dit surtout de la volaille) ; de là *altilia, -ium* ; *altilitās* (Gloss. Plac.), *altiliārius.*

De *alō* il y a un inchoatif *alēscō* « se nourrir », d'où « grandir, croître », attesté par Varr., Cens. 14, 2, *adulescentes ab alescendo sic nominatos*, et dans le composé *coalēscō, -is, -luī, -litum* « grandir ensemble, se coaliser ». C'est également de *alēscō* que dérive *alētūdō.*

En composition, le verbe a le vocalisme *o, u* : *abolēscō, adolēscō, adulēscō*, etc. ; de même, un substantif *-olēs* figure dans *ind-olēs, sub-olēs, prōlēs.* Les anciens, pour expliquer ces formes, supposent l'existence d'un inchoatif *olēscō* ; ainsi Festus, 402, 19, *suboles ab olescendo, i. e. crescendo, ut adolescentes quoque, et adultae et indoles dicitur...* ; et P. F. 5, 12, *exoletus qui excessit olescendi, i. e. crescendi, modum* ; *et inoleuit, i. e. creuit* ; cf. aussi *olescō*, Thes. Gloss. emend. s. u. Mais *adolēscō, adulēscō* peuvent représenter phonétiquement **ad-alēscō*, comme *indolēs, subolēs, prōlēs* peuvent être composés de **ind-alēs*, **sub-alēs*, **pro-alēs* ; **alēs* étant à *alō*, comme *caedēs* à *caedō.* Il est donc inutile, et sans doute erroné, d'admettre des simples **olēs*, **oleō* (cf. *aboleō*), **olēscō* qui ne se rencontrent pas dans les textes.

abolēscō, -is, -ēuī, -ere : vieillir, se perdre, être aboli ; cf. *aboleō.*

adolēscō, -is, adolēuī, adultum, adolēscere : grandir. Le vocalisme *u* est plutôt réservé à *adulēscēns* substantivé « jeune homme » et à ses dérivés *adulēscentulus* et *adulēscentia*, qui désigne une période intermédiaire entre *pueritia*, et *iuuentūs*, qui chez les hommes va de quinze à trente ans environ. Le fait que *adulēscentula* sert de féminin à *adulēscēns* s'explique d'abord par ceci qu'un participe tel que *adulēscēns* ne comporte par lui-même aucune forme féminine, mais on a aussi remarqué que gr. παιδίσκη sert de féminin à παῖς, lit. *tarnáitė* à *taĩrnas*, et même lat. *ancilla, puella* à **anculus, puer.* Le participe *adultus* signifie « qui a grandi, adulte ». M. L. 189 a.

exolēscō, -is, -ēuī (T.-L., *-uī* Charis.), *-ētus, -ēscere* : 1° cesser de grandir ; 2° tomber dans l'oubli, devenir hors d'usage ; mourir (Colum., Apul.). L'époque républicaine ne connaît que *exolētus* (avec vocalisme différent de celui de *abolitus* et de *adultus*, d'après *crētus*, cf. *obsolētus*?) ; cf. P. F. 70, 17, *exoletus qui adolescere, i. e. crescere desiit* (cf. 5, 12, cité plus haut) ; *exolēta uirgō*, dit Plt. d'après Prisc., GLK II 490, 1. C'est seulement à l'époque impériale qu'on voit apparaître des formes personnelles du verbe (Tite-Live, Tac., Plin., Suét.). — Il semble qu'il y ait eu contamination avec *obsolēscō* et que *exolētus* ait été rattaché dans le sens de « passé de mode » à *soleō.* C'est par ce sens de « passé de mode, vieilli » qu'on serait arrivé à celui de *exolētus* « mignon » (e. g. Cic. Mil. 21, 55), cf. *scortum exolētum*, Plt., Poen. 17. Ç'aurait d'abord été une épithète injurieuse, appliquée à un mignon, ou une prostituée « hors d'âge », qui en-

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

suite aurait servi à désigner l'espèce entière. Mais d'autres influences sont possibles, notamment celle de *aboleō* ; et il est difficile de retracer l'origine et l'histoire d'un terme d'injure comme *exolētus*.

inolēscō, *-is*, *-lēuī*, *inolitus*, *-ēscere* : 1° se développer dans, s'enraciner ; 2° implanter, enraciner (transitif). Ne semble pas attesté avant Vg. et Colum.

On trouve aussi, mais rarement, *perolēscō* « achever de grandir » (Lucil.) et *subolēscō* « naître à la suite, former une lignée ».

Indolēs a signifié d'abord « accroissement ». Il est glosé *incrēmentum* dans P. F. 94, 12. Il a pris le sens de *ingenium* « nature intime ». Il se dit des hommes et des plantes (*i. frūgum*, *pecudum*, Tite-Live 38, 17, 10 ; *i. arbōrum*, Gell. 12, 1, 16). Mot classique, mais rare. Les gloses montrent que l'étymologie populaire le rapprochait de *dolor*, *indolēns* ; elles l'expliquent, en effet, par *aetas iuuenalis quae dolorem nescit*. D'autre part, **indolēscō* (correspondant à *adolēscō*) se serait confondu avec *indolēscō* « souffrir ». Aussi le verbe n'est-il pas attesté.

Subolēs (écrit aussi *sobolēs* avec assimilation régressive) désigne « le rejeton » (= *surculus*), puis « la descendance ». *Prōlēs* est synonyme de *prōgeniēs* « descendance, progéniture ». *Subolēs* et *prōlēs* sont tous deux rares, archaïques et poétiques, cf. Cic., De Or. 3, 38, 153. Mais *prōlēs* a un dérivé ancien *prōlētārius* (pour lequel il n'est pas nécessaire d'imaginer, avec Bréal et Bailly, un intermédiaire **prōlētum* hypothétique ; *prōlētārius*, comme *sōlitārius*, est analogique des autres adjectifs en *-tārius* dont le *t* appartenait au radical, et la formation est la même que dans fr. *cloutier*, ou lat. *diūturnus* d'après *nocturnus*), qui est resté vivant grâce à son emploi dans la langue politique, où il a servi à désigner les citoyens de la dernière classe, qui ne fournissent à la cité d'autre ressource que leur progéniture, cf. P. F. 253, 6 ; Gell. 16, 10 ; Cic., Rep. 2, 22, 40. — Les gloses ont aussi *imprōlēs* ou *imprōlis*, *-lus* « qui nondum uir est », cf. P. F. 96, 7, synonyme de *impūber*.

alō a des correspondants exacts en celtique, où le vieil irlandais a, par exemple, *no-t-ail* « qui te nourrit », et en germanique, où l'on a le verbe v. isl. *ala*, v. angl. *alan* « nourrir », got. *alands* « ἐντρεφόμενος » ; l'adjectif v. angl. *eald*, v. h. a. *alt* « ancien », qui a le même vocalisme, montre que l'*a* de lat. *alō* et de v. angl. *alan* est un ancien *a* ; le gotique a, de plus, un participe *alips* « σιτευτός ». Le sens de got. *alþeis*, v. sax. *ald* « vieux » ne concorde pas exactement avec celui de lat. *altus* ; mais on voit par là que l'adjectif en *-to-* tendait, au moins dialectalement, vers une spécialisation de sens ; cf., du reste, lat. *ad-ultus* et le verbe *ad-olēscō*. Il n'y avait ni ancien parfait ni ancien aoriste ; car l'irlandais a le prétérit *ro alt* « il a mangé », tandis que le latin à *aluī*. Le rapprochement de l'épithète hom. ἄν-αλτος « insatiable » est incertain. Mais on ne saurait séparer les formes bâties sans doute sur des thèmes verbaux à **-dhe/o-* et à **-de/o-* suffixé : hom. ἤλ-δ-ανε (et att. ἀλδαίνω), hom. ἀλ-δ-ή-σκοντος « croissant », hom. ἄλ-θε-το « il a guéri » et ἀπ-αλ-θ-ή-σεσθον « vous guérirez », ion. ἀλ-θ-αίνω et ἀλ-θ-ήσκω L'*-ē-* qui figure dans lat. *ad-ol-ē-scō* est du même type que celui qu'on a dans hom. ἀλ-δ-ή-σκοντος ; la constance de *-ē-* dans les formes latines exclut l'hypothèse d'un ancien causatif du type de *moneō*, *monuī*, *monitus*. — Les formes latines *alimentum*, etc., indiqueraient une racine dissyllabique ; mais *altus* ne concorde pas.

alogiō, -ās, -āre : *a rationis tramite deuiare* (Aug., Ep. 36). Emprunt tardif au gr. ἀλογέω.

aloxinum, -ī (*aloxanus*, *alosanus*) n. : absinthe. Mot très rare et de basse époque, sans doute étranger. M. L. 377 ; B. W. sous *absinthe* ; germ. v. h. a. *alahsan*.

alpha indécl. : transcription du gr. τὸ ἄλφα, usité dans la latinité impériale (Mart. 2, 57, 4) au sens de « primus ».

alphabētum, -ī n. : transcription du gr. ἀλφάβητος, employé dans la langue de l'Église à côté de *abecedārius*.

alpus : *album... Sabini tamen alpum dixerunt. Vnde credi potest nomen Alpium a candore niuium uocitatum*, P. F. 4, 8. La forme *alpus* dénonce peut-être une prononciation étrusque. Le rapport entre *alpus* et *Alpēs* est sans doute imaginaire.

alsius, alsitō : v. *algeō*.

altāria, -ibus (sg. *altāre* rare et tardif ; sur *altāria* ont été refaits *altārium* [langue de l'Église] et même *altar* et *altāris*) n. pl. substantivé d'un adj. **altāris, -e* ou **altārius*, de *alō*? : autel sur lequel on brûle les offrandes. *Altaria sunt in quibus igne adoletur*, P. F. 5, 14 ; *altāria* est joint à *adolēre*, Lucr. 4, 1237 ; Vg., Ae. 7, 71, *castis adolet dum altaria taedis*, etc., cf. Thes. I 793, 80 sqq. Le rapprochement avec *altus* est dû sans doute à l'étymologie populaire et au fait que les autels élevés aux dieux d'en haut étaient surélevés : « *— ab altitudine sunt dicta quod antiqui diis superis in aedificiis a terra exaltatis sacra faciebant ; diis terrestribus in terra, diis infernalibus in effossa terra* », P. F. 27, 1 ; cf. Serv., ad Ae. 2, 215, *superorum et arae sunt et altaria, inferorum tantum arae*. De là vient que *altāre* désigne parfois la partie supérieure de l'autel et est glosé ἐπιβωμός. Pour la différence avec *āra*, v. ce mot. — Ancien, usuel, adopté par la langue de l'Église et panroman, cf. M. L. 381, B. W. s. u., et celt. : irl. *altóir*, gall. *allawr*.

On rapproche la racine de *adoleō*. Le suffixe est *-āli-*, avec la dissimilation normale de *l*.

altellus : *— Romulus dicebatur, quasi altus in tellure, uel quod tellurem suam aleret ; siue quod aleretur telis ; uel quod a Tatio Sabinorum rege postulatus sit in conloquio pacis, et alternis uicibus audierit locutusque fuerit. Sicut enim fit diminutiue a macro macellus, a uafro uafellus, ita ab alterno altellus*, P. F. 6, 29. Origine et sens également obscurs.

alter, alterā : v. *alius*.

altercum, -ī (*altercus*?), et **alterculum** n. : jusquiame (Plin.) ; glosé aussi ἀνεμώνη, CGL II 15, 20. — *Altercum, quod Graeci* ὑοσκύαμον *uocant, qui biberunt... mente abalienantur, cum quadam uerborum altercatione* : *inde hoc nomen herba trahit altercum*, Scrib. Larg. 181. Étymol. pop.?

altus, -a, -um : proprement participe passé de *alō* ; *altus ab alendo dictus*, P. F. 7, 5. Mais de tout temps l'adjectif signifie seulement « haut » et « profond », en face de *excelsus*, qui désigne seulement la hauteur. Panroman dans ce sens, M. L. 387, B. W. sous *haut* (d'après all. *hoch*), et celt. : irl. *alt*, gall. *allt*. De là *altitūdō*, *-inis* f., remplacé en roman par **altitia*, M. L. 386.

Le n. *altum* désigne la haute mer ; de ce sens dérive *altānus*, *-ī* m. : autan, vent qui vient de la haute mer, M. L. 380. B. W. s. u.

En bas-latin apparaissent *altō*, *-ās*, remplacé, du reste, en roman par *altiō*, *-āre* (cf. M. L. 385, et Thes. s. u.) ; *altēscō*, *altificō* (Ital.).

Altō est peut-être tiré de *exaltō* « exhausser, relever », qui semble un peu plus ancien (Col., Sén.), d'où *exaltātiō* (langue de l'Église), *exaltātiuē* (Cassiod.). *Altiāre* est sans doute bâti sur le comparatif, cf. *leuiāre*, *ampliāre* ; d'où **exaltiāre*, M. L. 2935.

altiusculus : un peu plus haut (Suét.) ; *peraltus* (T.-L.).

Composés en *alti-* dont la plupart traduisent des composés grecs en ὑψι- (comme *altithronus* = ὑψίθρονος) ; quelques-uns sont proprement latins, par exemple le terme de rituel *altilāneus* : de haute laine.

Pour l'étymologie, v. *alō*.

alucinor, -āris, -ārī (et *hal(l)ucinor*, graphie tardive ; l'*h* initial semble adventice comme dans *honera*, *honustius*, cf. Gell. 2, 3, 3 ; la quantité de l'*a* et de l'*u* n'est pas connue) : dormir debout, rêver, divaguer. Verbe rare ; non attesté avant Cic., ne reparaît plus avant Colum. — Dérivé de gr. ἀλύειν par Cloatius Verus, cité par Gell. 16, 12, 3. Formé sans doute comme *uāticinor*, *ratiōcinor*, etc.

Dérivés : *alucinātiō* et *alucinātor* (dans Festus).

alucita, -ae (f.?) : moucheron, cousin (un seul exemple attribué à Pétrone par Fulgence).

alueus, -ī m. (et *alueum* n. tardif, cf. Thes. I 1789, 18 sqq.) : vase de bois, cuve, auge ; cf. CGL V 439, 3, *lignum excauatum in quo lauantur infantes* ; Plin. 16, 53, *alueis ualidi roboris* ; 24, 67. Puis « cale d'un vaisseau, lit d'un fleuve, table à jeu (cf. *alueolus*) ». A basse époque, confondu parfois avec *aluus*. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 392 (*alueus*, *albeus*, *-uea*, *-bea*), B. W. sous *auge*.

Dérivés : *alueolus* (*alueolum*, P. F. 7, 17), M. L. 391 ; *alueāria*, *-ium* n. pl., d'où *alueārium*, *-ī* n. : ruche, M. L. 390 a ; *alueātus* : creusé en forme de canal ; *alueolātus*. Cf. aussi M. L. 393, **alvīna*.

Pour l'étymologie probable, v. *aluus*. — Pour l'emploi au sens de « ventre », on verra sous *uenter* que les noms de cette partie du corps sont sujets à beaucoup de renouvellements.

alum, -ī n. (*alus* [*ha-*] m.) : plante mal identifiée (*cotonea* chez les Vénètes, σύμφυτον πετραῖον chez les Grecs), peut-être la grande consoude (cf. Philologus 91, p. 449 sqq.). Sur les différents noms de cette plante, v. Scribonius Largus, 83 : *symphiti radix* (= *conferua*, *soldago*, *herba consolida*) *quam quidam inulam rusticam uocant, quidam autem alum Gallicum*. André, s. u.

V. it. *alo*, vén. *luganico*.

V. *ālium* et *halus*.

ālūmen, -inis n. : alun. Non attesté avant Claudius Quadrig. Panroman, sauf roumain, M. L. 389, et germ. : ags. *alifne* ; celt. : irl. *ailim*, gall. *elyf*. Cf. *bitūmen*, et comme celui-ci sans doute mot étranger.

Dérivés : *alūminārius*, *-ī* ; *alūminātus* (*ex-*), *-minō-sus*. Peut-être faut-il y rattacher *alūta*, *-ae* f. : cuir assoupli avec l'alun, peau souple (déjà dans Caton?), M. L. 390, d'où *alūtācius*, *-a*, *-um*.

Le seul terme qui se laisse rapprocher est un mot grec occidental : ἀλύδ(ο)ιμον· πικρὸν παρὰ Σώφρονι Hes.

Terme technique d'origine obscure.

alumnus : v. *alō*.

alūta : v. *alūmen*.

alutiae, -ārum?, mot obscur (ibérique?) qui figure dans un seul passage de Pline, 34, 157, *in aurariis metallis*, *quae alutias* (*alutia* codd. deter., *aluta* Hardouin), *uocant*. Cf. *talutium*.

aluus, -ī f. (m. anté- et postclass.) : 1° ventre ou plutôt cavité intestinale (de l'homme et des animaux), cf. Cic., N. D. 2, 136 ; Isid., Diff. 1, 38, *aluus interius receptaculum cibi est quo sordes defluunt*, et CGL II 351, 41, *aluus* : κοιλία ἡ ἔσω Α ce sens se rattache *aluīnus* : qui a le flux de ventre (Plin.) Se dit aussi pour *uterus*, cf. P. F. 17, 18, *aluus*, *uenter feminae* ; 2° ruche. Mais, dans ce sens, *aluārium* (singulier rare et refait sans doute secondairement sur le pluriel), *aluāria*, *-ium* est plus fréquent. — Ancien, usuel, technique. Non roman. Cf. *alueus*.

Sans doute apparenté à gr. αὐλός, αὐλών, lit. *aulỹs*, *avilỹs* « aluus apium ». Pour la métathèse, dans un mot de caractère technique et populaire, cf. *neruus* et νεῦρον, et les articles *paruus*, *taurus*.

ama (*ha-*), **-ae** f. : vase, récipient ; en particulier, seau à incendie. Emprunt ancien (Caton) au gr. ἄμη. L'*h*, sporadique, est dû sans doute à l'influence mécanique de *hamus*. Diminutif : (*h*)*amula* (Colum.).

Le simple subsiste dialectalement en français sous la forme *aime* ; *hamula* dans les dial. ital. et en provençal, M. L. 4014 et 4024 ; les deux en germ. : m. h. a. *âme* « Ohm », v. angl. *amol*.

amāracus, -ī m. : marjolaine ; adj. *amāracinus*. Emprunt (depuis Lucr., Catul.) au gr. ἀμάρακος. M. L. 398.

amārus, -a, -um : amer, sens physique et moral. Traduit πικρός et δριμύς. Souvent joint à *tristis*, opposé à *suāuis*, *dulcis*. En jeu de mots fréquent avec *amor*, *amāre*, cf. Plt., Ci. 48, *an amare occipere amarumst?* — Ancien, usuel. M. L. 406.

Dérivés : *amārulentus*, renforcement de *amārus* (Gell., Macr.), d'après *lutulentus*, etc. ; *amāror*, *-ōris* m. (rare, arch.) ; *amāritūdō* (fréquent), M .L. 405 ; *amāritia* (Gloss.), M. L. 403 ; *amāritiēs* (ă. λ. Catul.), *amaritās* (Vitr. et Gloss.). M. L. 402 c ; B. W. sous *amertume*.

Apparaissent en bas latin : *amāriter*, *amārō*, *-ās* ; *amārēfaciō* ; *amārēscō*, *-is*, M. L. 400 ; *amāricō*, *-ās* (Itala, trad. παραπικραίνω), id. 401, d'où *amāricōsus*, id. 402, **amāricus*, id. 402 a ; *amāritōsus* ; *amarizō* (hybride latin-grec de Plin.-Val. d'après πικρίζω) ; *amārificō* ; *amāricidō* (Diosc.) ; *amārifolium* (Gloss.), M. L. 402 b ; *examāricō* (cf. *exacerbō*) ; *amārola* f., v. André, s. u.

On rapproche skr. *amláḥ* « aigre », suéd. et v. néerl. *amper* « aigre » (all. *Ampfer* « oseille »). Comme le remarque déjà Aulu-Gelle, 10, 5, 3, la formation rappelle celle de *auārus* à côté de *aueō* ; elle n'est pas représentée autrement.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

amāta, -ae f. : « uirgō uestālis ». Cf. Gell. 1, 12, 19, *amata inter capiendum a pontifice maximo appellatur, quoniam quae prima capta est hoc fuisse nomen traditum est.* Cf. le nom de la femme de Latinus et mère de Lavinie *Amāta*, le gentilice *Amātius* auquel on peut comparer l'étrusque *amθni*.

Certains voient dans *amāta* le participe passé passif de *amō* et dans la formule prononcée par le pontife « *ita te, amata, capio* » une sorte de prise de possession de l'épouse par l'époux ; interprétation qui s'accorde mal avec le sens de *capiō* et, du reste, avec l'âge où l'on choisit les vestales (entre six et dix ans, cf. Gell. ad l.). Du reste, *capiō* se dit également du choix des prêtres masculins, flamines de Jupiter, pontifes, augures. L'explication d'Aulu-Gelle est la meilleure : *capi autem uirgo propterea dici uidetur, quia pontificis maximi manu prensa ab eo parente, in cuius potestate est, ueluti bello capta abducitur.*

ambactus, -ī m. : — *apud Ennium* (A. 605) *lingua gallica seruus appellatur, ... seruus ambactus, i. e. circumactus dicitur*, P. F. 4, 20 ; dans César, B. G. 6, 15, 2, il est également appliqué aux Gaulois. Mot étranger — non pas mot d'emprunt.

Sont à rapprocher *ambascia*, qu'on lit dans la lex Burg. et la lex Sal., cf. M. L. 408 a, *ambactia* et *abantonia*, synonyme de *ancilla*, qu'on lit également lex Sal. cap. VI 5. V. B. W. sous *ambassade*.

Substitut gaulois de i.-e. **ambhi-k*ʷolos* ; v. sous *anculus*.

ambāgēs, -um f. pl. (le singulier n'apparaît qu'à partir d'Ov., à l'ablatif *ambāgĕ*) : « sinuosités, détours » et, au sens moral, « circonlocutions, ambages », cf. Plt., Ps. 1255, *quid opust me multas agere ambages?* Doublet tardif *ambāgō, -inis* ; adj. *ambāgiōsus*, Gell. 14, 1, 33.

De *amb* + *āg-*, forme à voyelle longue de la racine de *ăgō*, sans doute élargissement d'un ancien nom racine ; cf. *contāgēs, contāgium* en face de *tangō* avec *ă*. Même forme dans *indāgō*. V. *ambigō* sous *agō*. — Ancien, usuel, mais ignoré de la prose classique. Le sens propre n'est pas attesté avant Virgile. Sans doute ancien terme technique. Non roman.

ambar, -aris n. : ambre gris. Un exemple tardif dans Carm. Epigr. 796. Venu sans doute de l'arabe. Cf. *nectar*.

ambascia : v. *ambactus*.

ambi-, amb-, am-, an- : particule attestée seulement comme premier élément de composé. Une trace de son emploi comme préposition est encore dans Charisius, GLK I 231, 11, qui cite *am fines, am segetes* (cf. P. F. 19, 16, *amsegetes dicuntur quorum ager uiam tangit*). Pour le sens, cf. P. F. 4, 22, *am praepositio loqualis significat circum, unde supra seruus ambactus, i. e. circumactus dicitur*. Le sens est plutôt « de chaque côté de » que « autour » (*circum* et gr. περί) proprement dit.

Ambi- ne figure plus que dans des mots archaïques conservés par les grammairiens et les glossateurs : *ambiaxium* (l. *ambaxium?*) dans P. F. 24, 11 ; *ambiaxioque circumeuntes cateruatim*, de *ambi-* + *axium*, apparenté à *agere* ou à *axis?* ; *ambiegnus* (*ambignus* Fulg.), cf. *agnus* ; et sans doute ap. Varr., L. L. 7, 43, *ancilia ab ambecisu* (qu'il faut vraisemblablement lire *ambicisu*) ; *ambilustrum* (Servius) ; cf. *Ambiuius*.

Ambidēns semble une création de Festus faite pour expliquer *bidēns* sur le modèle de ἀμφόδους ; *ambidexter* est une transcription tardive de ἀμφοτεροδέξιος ; *ambifārius, -riam* (d'après *bifāriam*) ne sont attestés qu'à partir d'Apulée ; *ambigenus* est dans Eugène de Tolède, *ambimanus* dans les gloses. Ces formes se rattachent à *ambō*, et non à *ambi-*.

Amb- est la forme normale devant voyelle : *ambāctus, ambāgēs, ambaruālēs, ambegnī, ambedō, ambiguus, ambiō, ambulō, amburbiālēs, ambustus* ; *am-, an-* s'emploie devant consonne : *ancīle* (?), *ancīsus, anculus, ancilla, amfāriam, anquīrō, amiciō, amplector, ampterminī, amputō*. Pour *anceps*, v. *ambō*.

Le préverbe latin *amb-*, de *amb-ūrō, amb-ustus*, etc., est évidemment apparenté à gr. ἀμφι. A côté de **ambhi*, ainsi attesté, le celtique et le germanique ont **m̥bhi* : v. irl. *imb-, imm-*, v. h. a. *umbi* « autour ». Le skr. *abhi* est ambigu pour la forme et pour le sens (cf. lat. *ob*) ; le gotique a *bi* « près de » ; le sens de « autour » n'est net et constant que dans les formes comprenant une nasale visible comme gr. ἀμφί et v. h. a. *umbi*. — Le *b* de ombr. *amb-oltu* « ambulātō » est issu de *f*, comme on le voit par osq. *amfret* « ambiunt », en face de ombr. *amprehtu* « ambītō », *ambretuto* (plur.) ; v. *anfractus* ; toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 11 et 183, explique *amfret* par **am-feret* et *amprehtu* par **am-prae-itō*. Une forme *am-* est dans osq. *amnúd* « circuitū ».

ambicus : poisson inconnu (Polem. Silu.). Peut-être gaulois.

ambigō ; **ambiguus, -a, -um** : v. *-agō*.

ambiō, -īs, -īuī, -ītum, -īre : aller autour, faire le tour de ; spécialisé dans la langue politique en parlant de candidats qui briguent une magistrature et font leur cour aux électeurs, cf. Varr., L. L. 5, 28, *qui populum candidatus circum it, ambit*. Cette restriction du sens a contribué à détacher le verbe de *eō*, dont il est un composé, pour le faire passer à la 4e conjugaison. Cf. Prisc., GLK II 547, 2, *ambio ab « eo » compositum solum mutauit paenultimam e in i ; itaque in -io quidem desinentium regulam seruauit in participio et supino, quippe producta paenultima : ambītus ; in nomine autem differentiae causa in -eo terminantium regulam seruans corripuit paenultimam : ambĭtus*. Ov., Tac., Plin. emploient *ambībat*, Pline a encore *ambībunt* ; mais dès Velléius se répand l'imparfait *ambiēbam*, et Sénèque, dans Œd. 505, a un futur *ambiet*. Mais *ambĭtus, ambĭtiō* ont gardé l'*ĭ* de *ĭtus, ĭtum*.

Ambitus et *ambitiō* se sont différenciés dans l'usage : *ambītus* est surtout employé au sens propre « chemin qui fait le tour de ; pourtour » (cf. Varr., L. L. 5, 22) ; sens resté dans la langue des arpenteurs et géomètres, e. g. CIL V 506, 8 suppl., *locus cum ambitu datus*, cf. Pomp. Dig. 47, 12, 5 ; P. F. 5, 6 ; 15, 20 ; et M. L. 410. Le sens de « brigue » est rare, quoique attesté (ad Herenn. 2, 27, 43). — *Ambitiō*, dans toute la langue classique, n'a d'autre sens que « brigue, ambition ». Le sens propre n'apparaît qu'à basse époque, chez les archaïsants, et semble recréé par affectation étymologique.

De même pour *ambitiōsus*, qui signifie presque uniquement « intrigant, ambitieux ».

On trouve en bas latin *ambītor, -ōris* m. ; *ambitūdō, -inis* f. « évolution » ; et en roman **ambitāre*, M. L. 409 ; esp. et port. *andar*, etc. ; **ambitānus*, fr. *andain*, B. W. s. u. ; un composé *exambiō* dans la langue de l'Église.

V. les formes osco-ombriennes sous *ambi*.

ambō, -ae, -ō : collectif duel, employé à l'origine pour désigner deux individus ou deux objets envisagés comme un ensemble dont les deux éléments sont conjoints, au contraire de *uterque*, ce qu'indique, inexactement, d'ailleurs, le passage de Charisius, GLK I 65, 26, *ambo... non est dicendum nisi de his qui uno tempore quid faciunt, ut puta Eteocles et Polynices ambo perierunt, quasi « una ». Romulus autem et Africanus non ambo triumphauerunt, sed uterque, quia diuerso tempore*. Le sens est donc « tous les deux, les deux ensemble », e. g. Lex XII Tab. ap. Gell. 17, 2, 10, *cum perorant ambo praesentes*. Mais a été souvent confondu avec *uterque*, c. g. Vg., B. 7, 4, *ambo florentes aetatibus, Arcades ambo* (d'après Théocr. 8, 3) ; Ov., F. 6, 287, *utraque nupserunt, ambae peperisse feruntur*.

Ancienne forme de duel, que le latin a rendue commune aux trois genres (*ambō* fém. dans Plt., Ci. 525) ; le nominatif *ambae* peut, comme *duae*, être ancien ; cf. le nominatif-accusatif féminin (et neutre) skr. *ubhé*, v. sl. *obě*. Mais l'influence analogique des autres adjectifs a déterminé la création d'un accusatif masculin *ambōs*, d'un féminin *ambās, ambābus* (cf. *duās, duābus*). La scansion *ambŏ* qui apparaît à partir de Valérius Flaccus est due à l'influence de *duŏ*. A basse époque apparaît même une forme *ambī* (comme *duī*), cf. Nips. Grom., p. 288, 12, *in ambis lapidibus*, et Virg., Gramm. Ep. 6, p. 46, 11. On trouve aussi *ambō* joint à *duo* ; ainsi *ambaeduae* dans le scoliaste d'Aratus, p. 296, 8 ; forme conservée en roman, cf. M. L. 411.

Au premier terme de composés, *ambi-* dans *ambidēns, ambifāriam, ambiformiter* (Arn.), *ambiuium* d'après les formes correspondantes en *bi-* ; avec syncope, *anceps*.

Ambō répond à gr. ἄμφω et a aussi un correspondant en tokharien (tokh. B. *ant-api* « tous deux »). Le mot se laisse couper en **ambh-bhō*. Pour le premier terme, v. lat. *amb-* dans *amb-igō, amb-ulō*, etc. Quant au second terme, got. *bai* « tous les deux », qui est passé à la flexion du pluriel parce que le germanique a perdu les formes nominales du duel, montre que i.-e. **bhō-* désignait par lui-même « tous les deux » ; les dialectes germaniques ont élargi cette forme simple de manières diverses. Le baltique et le slave mettent devant le représentant de **bhō* les formes de la préposition qui répond pour le sens à gr. ἀμφι, lat. *amb-*, d'où lit. *abù*, v. sl. *obă*. L'indo-iranien a un autre renforcement, *u-*, d'origine obscure, d'où véd. *ubhá*, gâth. *ubā*. — Au premier terme des composés, *ambi-* = gr. ἀμφι-, comme *bi-* = δ(*F*)ι- (v. sous *duo*).

ambricēs pl. : — *regulae quae transuersae asseribus et tegulis interponuntur*, P. F. 15, 16 ; lattes transversales introduites entre les chevrons et les tuiles d'une toiture. Technique.

Rappelle *imbrex, imbricēs*, dont il pourrait être, comme le suggère M. Niedermann, un doublet dialectal : *ambricēs* en face de *imbricēs* rappelle osq. *anafriss* = lat. *imbribus* (v., toutefois, *imber*). Pour le *b* en face de l'*f*, cf. *rōbus* en face de *rūfus*.

ambrōnēs, -um : — *fuerunt gens quaedam Gallica, qui subita inundatione maris cum amisissent sedes suas, rapinis et praedationibus se suosque alere coeperunt... Ex quo tractum est ut turpis uitae homines ambrones dicerentur*, P. F. 15, 29 ; cf. Thes. Gloss. emend. s. u. Sans exemple dans les textes.

ambūbāia, -ae f. : joueuse de flûte syrienne, par suite « femme de rien, prostituée » ; cf. Porphyrion ad Hor. Sat. 1, 2, 1.

Le mot est originaire de Syrie, comme les femmes qu'il désigne : syr. *abbūb* « flûte », *abbūbaj* « joueur de flûte ». Non attesté avant l'époque impériale. Pour l'*m* de *amb-*, cf. *sambūcus* et *sābūcus sambatus* et *sabbatus*.

ambūbāia (-(e)ia), -ae f. : chicorée sauvage (Cels., Plin.). Autre nom de l'*intubus* (*intuba*). Ainsi appelée sans doute par mauvais jeu de mots : *intubus intibus* rapproché de *tībia, tuba* et par là de *ambūbāia*. V. André, s. u.

ambulō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : composé ayant pour premier terme le préverbe *amb-*, et glosé, correctement au point de vue étymologique, περιπατῶ ou *circumeō*. Le sens premier était « aller autour, faire un tour », d'où « se promener », encore fréquemment attesté depuis Plaute, cf. Thes. I 1872, 59 sqq. Dans la langue familière, à laquelle le verbe appartient spécialement (malgré l'emploi assez fréquent qu'en fait Cic., cf. Thes. I, 1870, 76 ; la poésie épique l'évite absolument peut-être en raison du crétique qu'il forme le plus souvent), s'emploie comme synonyme de *eō, gradior, uādō* avec le sens de « marcher (au pas) », « cheminer », « aller », et s'oppose à *stō, sedeō, currō*, cf. Gell. 16, 18, 14. Usité dans la langue juridique (cf. la formule *in ius ambula*), militaire et médicale (Thes. I 1874, 21 sqq.). Se dit quelquefois d'objets inanimés, cf. Cat., Agr. 1, 3, *mare aut amnis, qua naues ambulant*. Fréquent à basse époque, notamment dans la langue de l'Église (Itala, Vulg.), au sens physique et moral : *a. in* « marcher dans la voie de », *a. in deo*. — Bien représenté dans les langues romanes, où il a, avec *uādō*, supplié *īre*. M. L. 412 ; B. W. sous *aller*.

Dérivés et composés : *ambulus*, conservé comme second terme de composé dans *fūn-ambulus* ; *ambulātiō* : promenade (abstrait et concret) ; *ambulātiuncula* (Cic.) ; *ambulātor, -trīx, -tōrius* (M. L. 413), *-tūra* f. « amble » (Vég., Chir.), *-tus* (Arn.), *-tīuus* (n. pl. *tīua*) ; *ambulācrum, ambulābilis* (Boèce, trad. sans doute βαδιστικός), *-tilis* (Vitr., St Aug.) ; *ab-, ad-, de-, ex-, in-, ob-, per-, red-ambulō* rarement attestés, et leurs dérivés (*deambulācrum*, etc., tardifs).

amb-ulāre est un verbe duratif en *-ā-* précédé de préverbe, comme *ē-ducāre, oc-cupāre*. L'ombrien a une forme verbale sans le suffixe *-ā-* dans *amb-oltu* « ambulātō » (T. E. VI b. 52, sens contesté par Vetter, *Hdb.*, p. 261) et le latin a *alacer* (v. ce mot). La forme radicale **el-* apparaît en second terme de composé : *ex-ul*. Hors de l'italique une racine **el-* « aller » est attestée en celtique (m. gall. *el* « qu'il aille », etc. ; cf. Pedersen, *Vergl. Gr. II* 353). On a, en outre, rapproché gr. ἐλάομαι, lette *aluôt*

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

« errer », dont les sens sont trop différents, et, mieux, le groupe de gr. ἐλαύνω, ἐλάσαι, avec les formes élargies hom. ἤλυθον, ion.-att. ἦλθον (thèmes **el-u-*, **el-u-dhe-*, **el-dhe-*), peut-être arm. *eli* « je suis monté, je suis sorti ».

amburbium, -bāle : v. *urbs*.

amellus, -ī (*amella*, *-ae*) f. : amelle, μελίφυλλον. Attesté depuis Virgile. Étymologie populaire dans Serv., G. 4, 278, *Mella fluuius Galliae est, iuxta quem haec herba plurima nascitur, unde et amella dicitur*. Gaulois?

amentum : *alumen scissum* (Theod. Prisc.). Sans explication.

ames, -itis m. : perche ; perche à oiseleur ; manche d'outil, levier. Le pluriel *amitēs* désigne les brancards ou les bâtons d'une chaise à porteur, les traverses horizontales d'une barrière à claire-voie, etc. Cf. Rich, s. u. — Attesté depuis Horace. Technique. M. L. 419. A chance d'être emprunté, comme beaucoup de termes techniques en *-es, -itis* : cf. *termes*.

amfractus : v. *anfractus*.

amicinum : *utris pediculum ex quo uinum defunditur*, P. F. 14, 8, et Gloss.

amiciō, -īs, amicuī (*amixī*), **amictum, amicīre** : jeter un vêtement autour de soi (cf. la glose *amiciō* : περιβάλλω ἱμάτιον et, pour le sens, cf. aussi ἀμπεχόνη et l'emprunt tardif *amphibalum*). — Ancien, usuel.

Le rapport étymologique avec *iaciō* est encore senti dans Varron, L. L. 5, 131, *amictui dictum quod amiectum, i. e. circumiectum* (cf. P. F. 26, 4, *amiculum... a circumiectu dictum*) ; et le même Varron écrit *primum indutui, tum amictui quae sunt tangam*, distinguant le « fait de jeter autour de soi un manteau », *amictus*, du « fait d'enfiler un vêtement », *indūtus*. *Amictus* a désigné ensuite le vêtement lui-même, comme *amiculum*, *-ī* n. Toutefois, par suite de la spécialisation de sens, le rapport avec *iacēre* s'est généralement effacé et *amiciō* est passé à la 4e conjugaison, comme les autres verbes en *-iō* dont le suffixe est précédé de deux brèves, cf. *parere/reperīre* (*amicīrier*, Plt., Cas. 723 ; *amicībor*, Pe. 307). On voit même apparaître tardivement un parfait *amiciī* et un participe *amicītus*. Autres dérivés : *amictōrius* ; *amicīmen* (Apul.) ; *amictor, -āris* (tardif). Cf. aussi, sans doute, *redimiculum* et *redimiō*.

De *amb-* et *iaciō*, mais avec un traitement singulier.

amīcus : v. *amō*.

amiddula, -ae f. : amande, amandier. Emprunt populaire et latinisé au gr. ἀμυγδάλη que la langue écrite se contente de transcrire : *amydala, -dalum*. Outre *amiddula*, condamné par l'App. Probi, on trouve aussi *amandola, -dula*, d'après *amandus*, plutôt que d'après *mandere*. Le mot apparaît diversement déformé dans les langues romanes ; v. M. L. 436, et B. W. sous *amande*. Passé en germ. : v. h. a. *mandala* « Mandel ».

amilum (*amylum*), **-ī** n. (sur la forme, v. Meyer-Lübke, *Litbl. f. germ. u. rom. Philol.*, 1917, 241 sqq.) : amidon ; M. L. 437, B. W. s. u. ; germ. v. h. a. *amal*, etc.

Emprunt au gr. ἄμυλον, d'abord attesté sous la forme *amilum*, puis *amylum, amulum* et aussi *amolum*, par un faux rapprochement avec *mola*, cf. Thes. s. u. De là le dénominatif (tardif) *amylō, -ās* (et *amolō*). Cf. *molucrum* et μύλακρον.

amiō : v. *hamiō*.

amita, -ae f. : sœur du père, tante paternelle. Ancien, bien que non attesté avant Cic., Clu. 39. M. L. 424 ; B. W. s. u. ; irl. *ammait*? De là : *amita magna* « grand'tante », M. L. 424 a, *maior, maxima* ; *abamita* (cf. *abauus*) ; *amitinus* : cousin germain.

Amita est à rapprocher de *amma*, comme *auunculus* de *auus*. La tante du côté maternel se dit *matertera*, mais la distinction n'a pas été maintenue dans les langues romanes, où ne sont gardées que les formes familières et tendres : *amita, au(u)nculus*.

Ces formes de noms familiers et enfantins se présentent avec consonne intérieure simple ou géminée ; v. sous *anus*. Le type est comparable à celui de lit. *anýta* « belle-mère », en face de lat. *anus* ; mais, à la différence du lituanien, le latin a une voyelle intérieure brève. V. *amma*.

amma, -ae f. : oiseau de nuit. V. le suivant.

amma, -ae f. : maman. Mot du langage enfantin, non attesté directement (tandis que *mamma* existe dans les textes), mais dont l'existence est supposée par le témoignage des langues romanes, cf. M. L. 425, et par la glose d'Isidore, Or. 12, 7, 42, *haec auis (strix) uulgo amma* (cf. *amma, auis nocturna*, Lib. Gloss. et Thes. Gloss. emend. s. u.) *dicitur ab amando paruulos, unde et lac praebere fertur nascentibus*. Cf. les noms propres *Amma, Ammius, Ammia, Ammiānus*, osq. Ammaí « *Mātrī* », nom d'une divinité, etc. Mais *amma*, dans Palladius, Hist. monac. 1, 21, p. 3006, n'est que la transcription du gr. ἀμμᾶς « mère (spirituelle) ». Même géminée expressive que dans *anna* (?), *atta, pappa*. De *amma* dérivent *amita* (comme de *atta, atauus*, de *auus, au(u)nculus*) et peut-être *amāre*.

Cf. v. isl. *amma* « grand'mère », v. h. a. *amma* « maman (qui nourrit) ». Ces mots populaires, expressifs, constamment refaits, ont des formes variées ; cf. gr. ἄττα et τέττα, τατᾶ, sous *atta*, etc. Il y a lieu d'en considérer le type plus que de tenter de restituer des prototypes. Cf. *mamma* et *amita*.

ammentum, (*āmentum*), **-ī** n. : courroie de javelot, lacet de soulier. *Ammenta quibus ut mitti possint uinciuntur iacula, siue solearum lora ; ex Graeco, quod est ἄμματα, sic appellata, uel qui aptantes ea ad mentum trahant*, P. F. 11, 3.

Les manuscrits anciens ont la graphie *ammentum* (MPR de Vg., Ae. 9, 665 ; α de Cés., BG 5, 48, 5, tandis que la famille β a *amentum*) ; les formes romanes remontent à *amentum, amentāre* ; cf. M. L. 417.

Dérivés : *āmentātus* (Cic.), d'où *āmentō, -ās* (époque impériale) ; *āmentātiō* (Tert.).

Sans doute de **ap-men-tum*, cf. *apiō* ; non de **ag-men-tum*.

amnis, -is m. ; fém. à l'époque archaïque. Le masculin est dû peut-être à l'influence de *fluuius* (sur la répartition des formes d'ablatif en *-ī* et en *-e*, v. Thes. I 1942, 57 sqq.) : fleuve, cours d'eau (souvent personnifié et divinisé ; cf. Thes. s. u. 1948, 11 sqq.). Mot surtout poétique et du style noble, cf. Thes. I 1943, 5 sqq., usité aux époques archaïque et classique et dans la latinité d'argent, mais qui disparaît ensuite à peu près totalement de la littérature. César l'ignore, alors qu'il emploie *flūmen* plus de 200 fois ; Cornélius Népos également ; de même Suétone ; Salluste n'en a qu'un exemple (contre vingt-deux de *flūmen*). Tite-Live est le seul des historiens qui en use souvent, en raison du caractère poétique de son style. Même rareté des dérivés et composés : *amnālis*, CIL XIV 364, d'après *fluuiālis* ; *amniculus* (ἅ. λ. de T.-L.) ; *amnicus* (non attesté avant Pline) ; *amnicola, amnigenus*, composés poétiques de la langue impériale ; *amnēnsis (urbs)* dans P. F. 16, 5. V. en dernier lieu, K. Van der Heyde, Mnemos. 60, 146 sqq.

Cf. les noms de ville *Interamna* (d'un adjectif **interamnus*), *Antemnae*, dont Varr., L. L. 5, 28, a bien vu l'étymologie ; le cognomen *Interemnia*.

Mot italo-celtique ; cf. le substantif féminin irl. *abann*, gall. *afon* « rivière » et le nom de rivière, v. brittonique *Abona* (l'irl. *amhain* semble emprunté au latin). Le rapprochement avec le nom, du genre animé, de l' « eau » en indo-iranien, *ap-* (skr. *apáḥ*, etc.) est probable, mais non sûr. Le mot baltique correspondant, v. pruss. *ape*, lit. *upė*, signifie « cours d'eau » ; cf. arm. *get* « fleuve », de la famille du sl. *voda* « eau », etc. L'opposition entre le *p* indo-iranien et baltique et le *b* italo-celtique a beaucoup d'analogues et s'expliquerait aisément à la fin d'un thème de type athématique. Pour l'*-i-*, cf. le rôle de *-i-* dans *canis, iuuenis*, etc., et *apis, unguis*, etc. V. *aqua*.

amō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : aimer. Terme général, qui s'emploie dans toutes les acceptions du verbe, transitif et absolu : « faire l'amour », e. g. Sall., Ca. 11, 6, *ibi primum insueuit exercitus populi Romani amare, potare* ; « être amoureux », « avoir une maîtresse » (d'où *amāns, amātor*), cf. Tér., An. 185, *meum gnatum rumor est amare* ; puis, d'une manière générale, « aimer », d'amour comme d'amitié, « aimer à » (avec un infinitif), comme grec φιλέω (cf. Quint. IX 3, 17). Se dit des dieux (cf. la formule courante *ita me di ament*), des personnes et des choses ; usité aussi dans les formules de politesse, *amō tē, amābō*, où le sens est très affaibli. Traduit φιλέω comme ἐράω ; différencié de *dīligere*, cf. Non. 421, 28, *amare uim habet maiorem* ; *dīligere est leuius amare*, et Cic., ad Brut. 1, 1, *Clodius ualde me diligit, uel, ut ἐμφατικώτερον dicam, ualde me amat* ; Isid., Diff. 1, 17, *amare nobis naturaliter insitum, diligere uero electione*. Mot expressif, et affectif, particulièrement usité dans la langue familière et parlée, qui l'emploie, entre autres, comme synonyme de verbes de sens plus abstrait *laudō, probō, grātus sum*, cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 141. Usité de tout temps, panroman, sauf roumain. M. L. 399 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *amor* m. « amitié » et « amour », traduit ἔρως et φιλία. Nom de genre animé (cf. *sopor*) ; personnifié et divinisé, correspond à gr. Ἔρως ; le pluriel *amōrēs* a le sens abstrait et concret : *amores et deliciae tuae*, Cic., Diu. 1, 36. M. L. 427 ; B. W. sous *amour*. Dérivés et composés : *amōrābundus* (Laber. ap. Gell. 11, 15, 1) ; *amōrātus*, CIL VI 10185 ; *amōrifer, amōrificus*, tardifs et rares.

amīcus adj. (arch. *ameicus*, cf. Thes. I 1902, 36 ; et *amecus* d'après P. F. 14, 13 : *ab antiquis autem ameci et amecae per E litteram efferebantur*) : ami (de) ; subst. *amīcus, amīca*, ce dernier, dans la langue érotique, avec le sens de « maîtresse, amante » ; M. L. 422 ; *amīcitia* : amitié (et non amour, sens réservé à *amor*), remplacé dans les langues romanes par **amīcitās*, M. L. 421 ; *amīcālis*, tardif, sans doute fait sur φίλιος, φιλικός ; *amīcābilis*, tardif et rare ; *amīculus, -a*, diminutifs familiers attestés depuis Cicéron ; *amīcārius, -cōsus* (Diom., GLK I 326, 17).

A *amīcus* s'oppose *inimīcus, -a, -um* « ennemi » (d'abord « ennemi privé », cf. *hostis*), M. L. 4435, qui a aussi des dérivés, *inimīcitia*, etc.

A *amō* se rattachent : *amāsius* (Plt.), dont l'*s* semble dénoncer le caractère dialectal ; *amāsiō* (tardif) ; *amāsiunculus* (Pétr.) ; *amātor* (classique, attesté depuis Plaute, qui l'emploie seulement au sens de « amant, galant », tandis que Cic. l'emploie en bonne part), M. L. 407 ; *amātrīx* f., M. L. 408 ; *amātiō* (Plt.) ; *amātōrius* = ἐρωτικός, d'où *amātōrium* n. = φίλτρον. *Amātor* suivi d'un génitif a servi à traduire des composés grecs en φιλο- : *a. cīuitātis* = φιλοπολίτης ; *a. frātrum* = φιλάδελφος ; *a. pecūniae, uerbōrum* = φιλάργυρος, φιλόλογος ; *amāscō, -is* (rare, Naevius, Gramm.), *amāturiō, -īre* (Gramm.) ; *adamō, -ās* : « s'éprendre de », non attesté avant Cicéron, usité le plus souvent au perfectum ; a surtout la valeur inchoative, a dû se substituer à un ancien **adamāscō* ; cf. Thes. s. u. Dérivés tardifs et rares : *adamātor, -tōrius*.

deamō : uehementius amō ; cf. *dēpereō*. Mot de la langue comique et familière.

redamō, -ās : création de Cic., Lael. 49 (cf. Laurand, ad loc.), pour traduire ἀντιφιλῶ.

Cf. la glose d'Hesychius : ἀδαμνεῖν· τὸ φιλεῖν· καὶ Φρύγες τὸν φίλον ἄδαμνα καλοῦσιν, glose confirmée par d'autres témoignages. Or αδ- est un préverbe connu du phrygien. L'étrusque *amin*θ « Amor » (divinité), rapproché par Kretschmer, est, de toute façon, lointain. On peut se demander aussi si *amāre*, qui a la forme d'un dénominatif, ne serait pas un mot populaire expressif à rapprocher de *amita, amma* ; cf. *cacāre* en face de gr. κακκή.

Le marr. *amatens* « amauerunt », Vetter, *Hdb.*, n° 218, est obscur.

amoenus, -a, -um : aimable, agréable. Se dit surtout des choses et des lieux, comme le gr. ἐρασμός. Mais *amoenitās* a un sens plus large que l'adjectif et se dit également des personnes. — Ancien (Enn., Plt.), classique. Nom roman ; irl. *aimind*. Dénominatif tardif *amoenō* ; composé *amoenifer* (Ven. Fort.).

Rapproché de *amāre* par les anciens : *amoena loca... quod solum amorem praestent et ad se amanda alliciant*, Varr. ap. Isid., Or. 14, 8, 33 ; cf. P. F. 2, 19. Mais la dérivation est obscure. Zimmermann, K. Z. 44, 368 sqq., 47, 174, suppose l'adjectif dérivé d'un mot enfantin **amoi* (thème en *-oi*) et compare *Mamo(i)*, *Mamoena*, CIL X 5532, *Mammona*, X, 4213, gr. Μαμώ (?).

Le rapprochement de *moenus, mūnus* (cf. Verrius Flaccus ap. Isid., Or. 14, 8, 33) n'est qu'un mauvais jeu de mots (cf. Plt., Tru. Prol. 2). Mais la diphtongue *oe*, au lieu d'aboutir à *ū*, s'est maintenue devant *n* comme dans *poena* ; *Poenus, moenia*. Cf. *lagōna*.

amolocia (*ama-*), **-ae** f. : synonyme de *chamaemelon*, sorte de camomille, campanien d'après le Ps. Ap 23,

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

11 sqq. : *Itali beneolentem, ... Campani amolocia, Tusci abiana, Daci amolusta (ama-)...* — Passé avec diverses déformations dans quelques dialectes romans, cf. M. L. 395 et 396. La forme latine est elle-même mal fixée. La finale de *amolusta* fait penser aux mots en *-esta*, *-ista*, *-usta*, du type *genesta*, etc.

ampendicēs : v. *pendeō*.

amphora, -ae f. : amphore. Emprunt ancien (déjà dans Caton et Naevius) et latinisé au grec m. ἀμφορεύς avec un changement de déclinaison qui a amené un changement de genre, comme dans beaucoup d'emprunts populaires, cf. *glaucūma*. *Amphora* doit être fait sur une forme d'accusatif contracté, toutefois la seule forme attestée est ἀμφορέα ; cf. Debrunner, IF 46, 1928, p. 91. L'origine étrangère a toujours été sentie ; ainsi Cael. Aurel., Chron. 2, 2, 23, *testea uascula, quas Graeci amphoras uocant, siue uitrea.*

Dérivés tardifs : *amphorārius, amphorula.*

Une trace d'une prononciation ancienne *ampora* est conservée dans l'appendix Probi : *āmfora*, non *ampora*. Il semble que — dans la mesure où elle avait le mot — la langue populaire ait gardé la forme sans aspirée (cf. *purpura*) qui est la seule attestée pour le diminutif :

ampulla, -ae (qui n'a pas suivi le sort de *amphora*, parce que le lien des deux mots n'était plus senti à l'époque classique) « petit vase de terre ou de cuir ; ampoule de verre » ; puis, comme gr. λήκυθος et à son imitation, « mots sonores ; style ampoulé » ; d'où *ampullārī* (Hor., Ep. 1, 3, 14) : ληκυθίζειν, cf. Recueil Edm. Pottier, p. 318 ; *ampullārius* : ληκυθοποιός ; *ampullāceus* « en forme d'amphore (*ampullācium*, etc.) ; *ampullula.*

M. L. 431 ; B. W. sous *ampoule*. Tandis que *ampulla* a survécu sans la langue parlée, *amphora* n'a pas persisté, mais est demeuré en germ. : v. h. a. *ambar*, etc.

ampla, -ae f. : poignée (d'un bouclier), anse (d'un vase) = gr. λαβή, λαβῆς ; puis, métaphoriquement (comme *ānsa*), occasion (rare, peut-être dans Cic., Verr. 3, 60). En dehors de cet exemple douteux, ne se trouve que dans Ammien, Rufin et Servius. M. L. 429.

Les rapprochements proposés pour expliquer ce mot technique sont tous incertains.

amplector (-plexor) : v. *plectō*.

amplus, -a, -um : large, ample, vaste, puis « grand, abondant, nombreux » ; souvent avec idée d'éloge ou de respect, d'où *uir amplissimus*, etc. — Ancien (Liv. Andr.). Panroman, sauf roumain. M. L. 430.

De l'adverbe *amplē* (*ampliter*), le comparatif *amplius* a été employé dans la langue juridique pour réclamer un supplément d'enquête ; de là le double sens de *ampliāre* « augmenter, agrandir » et, dans la langue du droit, « ajourner » ; *ampliātiō* ; *exampliō*. *Amplius*, dans la langue commune, a le sens de *ultrā, praetereā*, ou simplement *plūs*. Conservé peut-être dans le v. fr. *amplois*. Dim. : *ampliusculus* (arch.).

Amplitūdō, -inis f. (sens physique et moral).

Amplāre, qui est dans Pacuvius, a été remplacé par une forme plus pleine dérivée de l'adjectif composé *amplificus, amplificāre* ; de là *amplificātiō* qui dans la langue de la rhétorique traduit αὔξησις ; *examplificō*.

Aucun rapprochement net.

ampterminī : v. *ambi* et *pertermine, terminus.*

amptruō, -ās, -āre (*antr-, andr-* ; sur la forme, v. Marx, Lucilius 320) : sans doute ancien terme de rituel, conservé par Festus, dont les manuscrits hésitent entre *amptruare, antruare, andruare, antroare* ; ainsi, 334, 19, *redantruare dicitur in Saliorum exultationibus* : « *cum praesul amptruauit* », *quod est motus edidit, ei referuntur idem motus, Lucilius* (330), *Pacuuius* (104) ; P. F. 9, 1, *andruare i. e. recurrere a Graeco uerbo* ἀναδραμεῖν *uenit* ; *hinc et drua uocata est* ; id. 9, 3, *antroare gratias* (l. *gradus*?) *referre. Truant mouentur. Truam quoque uocant quo permouent coquentes exta.*

De *am*(*b*)*-truō*? La graphie *andruare* est peut-être influencée par l'étymologie grecque, à laquelle songe Festus.

ampulla : v. *amphora.*

amputō : v. *putō.*

amulētum (*amo-*), **-ī** n. : = φυλακτήριον ; amulette, talisman. Attesté depuis Varron. L'origine du mot étant inconnue, la forme ancienne n'en peut être précisée. La graphie *amoletum* (*amolitum* dans le cod. Bob. de Charisius, GLK I 105, 9) est peut-être due à un rapprochement avec *mollīō* (cf. Varr. ap. Charis., GLK I 105, 9) ou avec *āmōlīrī*, cf. la glose *amolimentum...* φυλακτήριον, CGL II 473, 49. V. R. Wünsch, Glotta 2, 219-250.

amulus, -ī m. : amble (ombre) chevalier (Polem. Silu.). M. L. 432. Sans doute gaulois, cf. Jud, *Arch. Rom.* 6, 201.

amurca (*amurga*), **-ae** f. : eau provenant de la pression de l'olive. Emprunt probable au gr. ἀμόργη, attesté depuis Caton. L'affirmation d'Isidore, Or. 17, 7, 69, que le mot grec vient du mot latin est invraisemblable, étant donné l'emprunt de *oleum, olīuom, olīua*. D'après Servius, Georg. 1, 194, la prononciation est *amurga* ; les langues romanes attestent à la fois *amurca* et *amurga*, cf. M. L. 433 ; l'irl. a *amarc* ; cf. aussi le dérivé **amurcŭla* 435. Le *c* de *amurca* peut s'expliquer par un intermédiaire étrusque.

Dérivé : *amurcārius, -a, -um* : et *examurgō, -ās* : écumer (rare et tardif).

amussis, -is f. : niveau, règle ou équerre de charpentier ; outil de fer pour polir les pierres ; cf. Varr., Quaest. Plaut. lib. II cité par Non. 9, 3. Ancien, technique. De là : *amussium* (Vitr.) ; *adamussim* (formé comme *admodum*), cf. gr. κατὰ στάθμην, d'où l'on a tiré *amussim* ; *examussim* glosé par P. F. 70, 21, *regulariter* ; *amussis enim regula fabrorum est uel, ut alii uolunt, ferramentum quo in poliendo utuntur.* Dans *examussim, ex* sert sans doute à renforcer *amussim*, considéré comme un adverbe en *-im* ; cf. *fatim* tiré de *ad fatim* : et *emussiāta* employé par Plaute, Mil. 632, et que P. F. 67, 1, glose *ad amussim facta.* Formes archaïques, qui ont disparu du latin classique. Sans étymologie connue.

amylum : v. *amilum.*

***an** : préverbe que l'on a voulu retrouver en latin (cf. *anhēlō*), mais dont l'existence est des plus douteuses ; les formes où il semble figurer s'expliquent par *am*(*b*)*-*, *am-*, ou par *ante* (avec haplologie dans *antestārī*).

an, anne : particule interrogative, marquant un doute

assez fort ou une restriction « est-ce que peut-être, est-ce que vraiment? ou bien est-ce que » ; d'où l'emploi avec des formules de politesse comme *obsecrō, amābō, quaesō* ; dans des interrogations d'allure rhétorique, *an existimas, an credis, an tibi uidetur, an ignoras, an non putas, an non uides*, et, à l'époque impériale, *an forte, an fortasse, an forsitan*, qui supposent une réponse négative. *Anne*, rare (Tér., Haut. 999), s'emploie surtout dans les interrogations doubles, devant voyelle, ou après un *an*, ou pour des raisons de rythme ou d'harmonie.

Le sens dubitatif de *an* en justifie l'emploi dans les interrogations doubles ou triples : *iuben an non iubes*?, Plt., Cap. 846 ; *est an non est*?, Tér., Eun. 546 ; *pulicesne an cimices an pedes*?, Liv. Andr., Com. 1, dont les seconds termes sont présentés comme moins sûrs que le premier ; et dans l'interrogation indirecte après les mots impliquant le doute ou l'ignorance : *dubitō, ambigitur, quaerō, quaestiō est, nīl rēfert, nesciō, haud sciō, fors an, forsitan*, cf. Thes. II 7, 65 sqq., ou dans le second membre de l'interrogation double : *nunc mi incertum est abeam an maneam, an adeam, an fugiam*, Plt., Au. 729. Une construction comme celle de Tertullien, adu. Iud. 6, *quaerendum an iam uenerit an necne*, est incorrecte.

L'emploi des particules gr. ion.-att. ἄν et même got. *an* est autre. On s'est demandé si lat. *an* ne serait pas une forme brève de *anne*, qui peut s'analyser en **at-ne* (cf. *at*). Mais cette hypothèse se heurte au fait que *an* est toujours scandé bref, cf. Lindsay, *Early latin verse*, p. 123, § 13. *Anne* est sans doute à *an* comme *nōnne* à *nōn*. Ceci posé, il reste possible que, dans les trois langues, les emplois s'expliquent par des développements différents d'une même particule **an* servant à affirmer : c'est ce qu'admet M. Musić, *Rad* de l'Académie de Zagreb, 237 (1929), p. 194 sqq.

anaphus : *uas uinarium quod rustici uocant hanappum... rectius autem scribitur anaphus. Graeci enim dicunt illud anaphos et ymnoforos* (= οἰνοφόρος), CGL V 583, 8. Latinisation pédante d'un mot germanique, M. L. 4153.

anas, -atis (*-itis* ; gén. pl. *-tum* et *-tium*) f. : canard. Attesté de tout temps. La langue hésite entre *anas, -itis* avec apophonie (Plaute, Cic.) et *anas, -atis* (Varr. et les écrivains postérieurs) ; cf. le cas de *alacer*. La différence se retrouve dans les dérivés : *anaticula* et *aniticula*. On trouve aussi *anatīna, -ae* (Pétr. 56, 3 ; certains, toutefois, lisent *anetina*, v. commentaire de Perrochat, ad l.), *anaticus, -a, -um* (Greg. Tur.) ; *anatiārius* (Inscr.) : marchand de canards. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à *anas, -atis, anaticula* ; et à **anitra*, M. L. 439-440 ; B. W. sous *cane* ; *anatem* a fourni peut-être le bas-all. *ante*.

Cf. v. isl. *ǫnd* et v. h. a. *anut*, lit. *ántis*, v. russe *utovĭ* et serbe *ût̏va* (supposant **ǫty*), donc **anət-* « canard ». Au même sens, le grec a béot. νᾶσσα, ion. νῆσσα, att. νῆττα, donc **νᾶτγα*. L'*ā* de véd. *ātíḥ*, qui désigne un « oiseau aquatique », est ambigu ; on peut y voir **nə*, c'est-à-dire **n̥*, et rapprocher le mot sanskrit des précédents. Cf. *nō, nāre*?

anaxant : v. *aiō.*

ancaesa, -ōrum n. pl. : — *dicta sunt ab antiquis uasa, quae caelata appellamus, quod circumcaedendo talia fiunt,* P. F. 18, 19. Cf. *ancīle, ancīsus*. Toutefois, la forme ne présente pas l'apophonie, et on peut se demander si l'on n'a pas affaire à un mot dialectal avec *an* (= *in*) + *caesa* = *incīsa*, qui convient peut être mieux au sens que *circumcīsa.*

ancentus, -ūs : v. *accentus* sous *canō.*

anceps, -cipitis adj. (forme ancienne *ancipes*) : v. *ambō* et *caput.*

ancīle, -is n. (gén. *anciliorum*, Hor., Od. 3, 5, 10 ; *-lium*, Tac., H. 1, 89) : bouclier ovale, échancré des deux côtés dans le milieu (tombé du ciel sous le règne de Numa Pompilius ; sur la légende, v. P. F. 117, 13 ; Ov., F. 3, 259-398). Vieux mot conservé seulement par la tradition.

L'étymologie ancienne dérive le mot de **am*(*b*) + un adjectif dérivé de *caedō* (en composition *-cīdō*), cf. *scutum breue quod ideo sic est appellatum quod ex utroque latere erat recisum ut summum infimumque eius latius medio pateret*, P. F. l. l. L'hypothèse est plausible. Le suffixe serait **-sli*. Cf. *ancīsus* employé par Lucr. 3, 660 ; *ancīsiō* dans Isid., Or, 18, 12, 3 ; et *incīlis, incīle*. Toutefois, ce bouclier est représenté à Cnossos, à Mycènes, et il peut s'agir d'un mot emprunté. Cf. G. Dumézil, *Jupiter, Mars, Quirinus*, p. 234 sqq.

ancilla : v. *anculus.*

***anclābris, -e** : — *mensa ministeriis aptata diuinis. Vasa quoque in ea* (aenea?) *quibus sacerdotes utuntur, anclabria appellantur*, P. F. 10, 18 ; *anclabris (mensa) ea qua in sacrificiis dis anclatur, quod est hauritur ministraturque*, id. 67, 28. Cf. encore CGL II, 567, 5 ; *anclator* (*anciator* codd.) *minister fidelis et occulta sciens.*

Terme de rituel, non attesté dans les textes, sans doute dérivé de *anclō*, plutôt que de *anculō* (cf. *anculus*).

anclō, -ās, -āre (*anclor* d'après Pris., GLK II, 391, 1) : puiser, vider. Archaïque (Livius Andr., frg. 36, où *anclabatur* traduit ἠφύσσετο) et rare. Composé : *exanclō, exantlō* (sur *exantlō*, v. Plt., St. 273, et Sergius, ad loc.), que Quintilien, 1, 6, 40, range parmi les mots « *ab ultimis et iam obliteratis repetita temporibus* ».

Comme l'ont vu les Latins, le mot est emprunté au gr. ἀντλεῖν, v. P. F. 10, 16, cf. *opsōnō, -ās* en face de ὀψωνέω. Il faut sans doute y rapporter *anclābris* et *anculō*, dont l'explication par *anculus* doit reposer sur une étymologie populaire ; cf. la glose *anclātor, ὑπηρέτης.*

ancŏra, -ae f. (graphie fréquente *anchora*, Serv., Ae. 1, 689, *hoc nomen cum in Graeco unde originem ducit aspirationem non habeat, in Latino aspiratur* [cf. *lachruma*]) : ancre. Emprunt ancien au gr. ἄγκυρα ; noter, toutefois, la correspondance ŭ = *ŏ*, qui se trouve maintenir l'accent sur l'antépénultième, mais qui, comme le laisse supposer l'aspirée, s'expliquerait par un intermédiaire étrusque, de même que pour *aplustria*. Cf. Deecke-Müller, *Die Etrusker*, 2e éd., p. 284. Panroman, sauf roumain, M. L. 483 b, et germ. : ags. *oncor*, v. isl. *akkeri*, v. h. a. *anchar*, etc. ; finn. *ankkurit* ; et celt. : irl. *ancoire, ingor* ; gall. *angor.*

Dérivés : *ancorālis* : d'ancre ; d'où *ancorāle*, n. « câble de l'ancre » ; *ancorārius* ; *ancorātus.*

ancorago, -inis f. : poisson du Rhin, saumon? (Cas-

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

siod.) ; autres formes : *ancora(u)us*, Polem. Silv. ; *ancora* en latin médiéval. Mot tardif, non latin, peut-être celtique. M. L. 445.

ancra (*antra*), **-ae** m. : *antras : conualles, uel arborum interualla*, P. F. 10, 22. Attesté épigraphiquement, cf. Fraccaro, *Iscr. de via Valeria*, Athen. 29, 94 sqq. Autres graphies : *angra, ancrea, ancria.*

anculus, -ī m., **ancilla, -ae** f. : serviteur, servante. Dénominatif : *anculō, -ās* : servir. Cf. P. F. 18, 15, *ancillae... ideo sic appellantur quod antiqui anculare dicebant pro ministrare, ex quo di quoque ac deae feruntur coli, quibus nomina sunt Anculi et Anculae.* Toutefois, *anculō* est peut-être un doublet de *anclō* (cf. *perīclum, perīculum*), rattaché faussement par les grammairiens à *anculus*.

Anculus (et les dérivés *ancula, anculō*) ne sont pas attestés dans la littérature, peut-être parce que *anculus* était spécialisé dans un sens liturgique (Duvau, BSL 39, VII), et *anculus* a été remplacé par *famulus* et *seruus*. Le diminutif d'affection *ancilla*, bâti sur *anculus*, analysé *anc-ulus*, est, au contraire, usuel et a passé dans les langues romanes (M. L. 443) ; il sert de féminin à *seruus*, comme en gr. παιδίσκαι à δοῦλοι (Wackernagel, Gl. 2, 1909, p. 7). — On dit *serui, ancillae* et non *anculi, ancillae* (ou *anculae*) ou *serui, seruae. Serua*, dans Plaute, est le plus souvent adjectif et s'oppose à *lībera* (Ru. 217-218, 1106) ou à *ingenua*, Mi. 961. Il désigne la condition juridique où vit l'*ancilla*.

De *ancilla* : *ancillula* ; *ancillāris* ; *ancillor, -āris* ; *ancillātus, -ūs* ; *ancillāriolus* « qui courtise les servantes » (Sén., Mart.).

Anculus répond à gr. ἀμφίπολος et signifie originairement « qui circule autour ». Mais la racine **k*ʷel-* a perdu en latin son sens général de « circuler », et *colō* a pris des sens spéciaux qui se manifestent dans *inquilīnus, incola, agricola* ; dès lors, *anculus* a été inanalysable. — En celtique, où la racine **k*ʷel-* est peu représentée, un mot correspondant à gr. ἀμφίπολος et lat. *anculus* a dû exister ; il a été remplacé par le mot attesté en gallo-latin sous la forme *ambactus*, qui a fait une grande fortune (fr. *ambassadeur*, all. *Amt*, etc.).

ancunulentus, -a, -um : mot de gloss. *-ae feminae menstruo tempore appellantur ; unde trahitur inquinamentum*, P. F. 10, 20. Pas d'exemple dans les textes. De *cuniō*? ou de *cunnus* (cf. *lutulentus*)? Le préfixe *an-* indique une origine dialectale.

ancus, -a, -um : — *appellatur qui aduncum bracchium habet, et exporrigi non potest*, P. F. 18, 13 ; CGL II 17, 27, *ancus* : *mancus*. Cf. *uncus* et *aduncus*. Même mot que le praenomen *Ancus*, qui n'a rien à voir avec *anculus*, cf. Auct. de praen. 4 : *Ancum praenomen Varro e Sabinis translatum putat. Valerius Antias ⟨ita uocatum regem Ancum⟩ scribit quod cubitum uitiosum habuerit, qui graece uocatur* ἀγκών. Semble conservé dans les dialectes italiens et en galicien. M. L. 446. Sur la conservation de ἀγκών en Espagne, v. Isid. 9, 4, 4, et Sofer, p. 164, n. 6.

Pour l'étymologie, v. *uncus* ; sur la coexistence de *a-* et *o-* à l'initiale, v. *auris*. Sans doute doublet dialectal de *uncus*.

andabata, -ae m. : gladiateur qui combat sans y voir. Déjà dans Varron, qui en fait le titre d'une de ses Ménippées. Mot étranger (gaulois?) ; très rare. On pourrait interpréter le premier terme *anda-* comme le représentant celtique de skr. *andháḥ* « aveugle », zd *anda-* « id. » (Vendryes, MSL 20, 279). Le second terme *-bata* est peut-être à rapprocher de *battuō*. Cf., toutefois, *angobata*.

andrāgō, -inis f. : latinisation de ἀνδράχνη, d'après le synonyme *porcillāgō*, doublet de *portulāca* « pourpier ».

andruō : v. *amptruō*.

anellus : v. *anus*.

anēsum (*-sus, anīsum*), **-ī** n. : anis vert. Différencié de *anēthum* (= ἄνηθον « fenouil, aneth », M. L. 453-454 ; irl. *aineit*) dans Celse, Pline. Mot méditerranéen ; gr. ἄνησ(σ)ον.

anfractus (*am-*), **-a, -um** : *-m est flexum, ab origine duplici dictum, ab ambitu et frangendo : ab eo leges iubent in directo pedum VIII octo esse uiam, in anfracto XVI, i. e. flexu*, Varr., L. L. 7, 15. Cf. *anfractum, -ī* n. : tournant ; et *anfrāctus, -ūs* m. : tournant, repli, sinuosité, circonvolution (sens propre et figuré ; ancien, usuel, conservé en v. ital., M. L. 457) ; d'où en bas latin *anfractuōsus*.

Les glossateurs, après Varron, rapprochent les formes de *frangere*, comme le prouvent leurs explications, par *circumfrāctum, confrāctum*. De *amfr-actus*, mot sans doute emprunté à des parlers osques? Pour osq. *amfr-*, v. *ambi-, amb-*.

angarius, -ī m. : courrier. Emprunt (attesté dans Lucilius) au gr. ἄγγαρος comme *angaria* f. (et n. *angarium*) = ἀγγαρεία ; *angariō, -ās* (*angarizō*) = ἀγγαρεύω « requérir pour une corvée de transports », d'où « contraindre ».

Le mot grec lui-même est emprunté au perse. ; v. Frisk, s. u. Lat. *angarius*, usité dans la langue du droit et dans celle de l'Église, a passé par là dans les langues romanes ; cf. M. L. 458 (it., esp., port.), avec influence de *angō*, et en germ. : néerl. *enger* ; en celt. gall. *aner*. V. B. W. *hangar*.

angelus, -ī m. : 1° envoyé (Apul.) ; 2° ange. Emprunt de la langue de l'Église au gr. ἄγγελος (= hébr. *mal'ak*), comme *angelicus* transcrit ἀγγελικός. Hybride : *angelificō* (Tert.). Panroman ; M. L. 457 a ; et germ., got. *angilus* « Engel », etc. ; celt. : irl. *aingel*, britt. *angel*.

Angerona (*-nia* Macr. ; *o* long?), **-ae** f. : déesse protectrice de Rome, représentée la bouche close, un doigt sur les lèvres : *ore obligato obsignatoque simulacrum habet*, Plin. 3, 64 ; cf. Macr., Sat. 3, 9, 4 ; 1. 10, 7. Dérivé : *Angeronālia*. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours « *quod angores atque sollicitudines animorum propitiata depellat* », ou encore « *quod P. R. morbo, qui angina dicitur, praemisso uoto sit liberatus* ».

Sans doute emprunté à l'étrusque *Ancaru* (E. Fiesel, Language 11, 122 sqq.) ; cf. *Lātōna*.

angĭna, -ae f. : angine « *genus morbi, eo quod angat, et Graece* συνάγχη *appellatur* », Non. 35, 8. Emprunt ancien (Pit., Lucil.) au gr. ἀγχόνη avec apophonie normale de *ŏ* intérieur en *ĭ* (Lucil. 864 ; Ser. Samm. 278), rapproché de *angō* par étymologie populaire. Cf. M. Leumann, Sprache I, 205.

angiportus, -ūs m. (et *angīportum* n.) : = *uīcus angustus*, ruelle, cul-de-sac. Le premier terme semble être le thème d'un adjectif **angus* apparenté à *angō* qui a disparu au profit de *angustus* ; le second est le mot *portus*, qui a conservé ici le sens indo-européen de « passage ». Formé ainsi de deux archaïsmes, *angiportus* a cessé rapidement d'être compris et employé ; rare à l'époque républicaine, il disparaît à l'époque impériale (sauf des glossaires qui en donnent des explications bizarres), supplanté par *uīcus*.

angistrum, -ī n. : instrument de chirurgie (Isid.). Autre forme de *ancistrum* (Cael. Aurel., etc.) du grec ἄγκιστρον, rapprochée par l'étymologie populaire de *angō*.

angō, -is, -xī, anctum, -ere : étreindre, oppresser, serrer (la gorge) ; Ov., M. 9, 78, *angebar, ceu guttura forcipe pressus*. Attesté à toutes les époques ; mais *anxī* et *anctus* ne figurent que dans les grammairiens. M. L. 458 b. — *Angō* se dit du physique et du moral ; ce même double sens se retrouve dans les substantifs dérivés : *angor, -ōris* (m.) ; ancien thème en *-s*, cf. *angustus* ; rare au sens de « angine », s'emploie plutôt de l'oppression morale, de l'angoisse : *angor est aegritudo premens*, Cic., Tu. 4, 18 ; le sens physique est réservé à *angina*.

angustus : étroit, serré ; *angustia*, employé surtout au pluriel *angustiae* au sens de « défilé » (cf. *faucēs*), puis au sens moral « gêne », et dans la langue de l'Église « angoisse(s) » ; Tert., Idol. 12, *angustias et cruciatus*. De là : *angustō, -ās* et *angustiō, -ās* (bas latin), **angustiōsus*, cf. M. L. 467-471 ; B. W. s. u. ; *co(a)ngustus, -tō, -ās* ; *congustia* > esp. *congoja*, etc.

angustus figure comme premier terme de composé dans *angusticlāuus, -clāuius* (cf. *lāticlāuus*).

Dérivé d'une forme en *-s-*, *anxus*, citée par Priscien, GLK II 525, 1 : *anxius* (cf. *noxa, noxius* et *noceō* ; *alsus, alsius* et *algeō*) : sens actif et passif « anxieux, angoissé » et « angoissant », Lucr. 3, 993, *anxius angor* ; toujours au sens moral. Le féminin *anxia* substantivé est attesté peut-être dans Lucr. 6, 14 (?), en bas latin et en roman ; M. L. 509-510.

Dérivés : *anxietās* et *anxitūdō* (arch. et postcl.) ; *anxiōsus* (b. lat.) ; *anxiō, -ās* et *anxior* (l. de l'Égl.) ; *anxifer* (poét.).

La forme verbale *angō* (perf. *anxī*) n'a de correspondant qu'en grec : ἄγχω (ἦγξα) ; ce présent peut être ancien, au moins dans une petite portion du domaine indo-européen. D'autre part, le slave *vęžǫ, vęzati* « attacher », avec un *v-* ajouté à l'initiale, supposerait plutôt un ancien présent athématique, ce qui rendait compte de la mauvaise conservation du thème verbal. — La forme la plus répandue est celle du thème en *-u-* : irl. *cum-ung* « étroit », gall. *yng* et *cyf-yng* « id. », skr. *aṃhúḥ*, v. sl. *ǫzŭ-kŭ*, arm. *anjuk*, got. *aggwus* ; c'est sur cette forme qu'est peut-être fait lat. *angustus* (avec ses dérivés) ; cf. v. h. a. *angust* « angoisse », mais le thème en *-es-* de lat. *angor* se retrouve dans skr. *áṃhaḥ* « étroitesse », av. *azō* ; *angustus* peut-être également tiré de là, cf. le type *augustus, rōbustus*. L'élargissement par *-s-* qu'on a dans *anxius* figure aussi dans lit. *aũkštas* « étroit ».

angobatae : sorte d'automate. Se trouve dans Vitruve 10, 7, 4. Forme peu sûre : lire *aerobatae*? Cf., toutefois, *andabata*.

anguilla : v. le suivant.

anguis, -is m. (et f. à l'ép. arch. ; *anguen, -inis* n. dans Jul. Val. (douteux ; cf. W. Heraeus, Kl. Schr. 229, n. 2) *anguena* f. gloss.) : serpent. Mot ancien, employé dans la langue religieuse ; cf. Thes. II 53, 49 sqq. A pour substituts des adjectifs : *serpēns (bēstia), uīpera*, sans doute aussi *coluber, colubra* ; ou l'emprunt au gr. *dracō*. Poétique ; rare en prose (T.-L.) ; un exemple dans Columelle ; 40 exemples contre 360 de *serpēns* dans Pline ; cf. Thes. II 51, 76. Caton et Varron l'ignorent, tout en employant *anguīnus*. N'a survécu que dans quelques parlers italiens, cf. M. L. 462.

Dérivés : *anguiculus* m. (Cic.) ; *anguīnus* (ancien), *-neus* ; *angueus* (Sol.). Composés poétiques : *anguifer* (= ὀφιοῦχος) ; *-ger* ; *-gena* ; *-manus, -pes*. S'y rattache sans doute *anguilla* (*anguīla*) f. : anguille, M. L. 461, dont la loi Salique a un adjectif dérivé *anguillāricius*.

Mot de date indo-européenne, mais dont les formes ont été variées intentionnellement, comme on le voit par les substitutions telles que *serpēns* ou *uīpera* (cf. aussi *lupus, aper*). La forme *anguis* est superposable à v. pruss. *angis* « serpent (non venimeux) », lit. *angis* f. (acc. *añgį*) « serpent (venimeux) », pol. *wąż* (gén. *węża*) ; une forme visiblement déviée, *anxdris*, désigne en vieux prussien le « serpent venimeux ». Le traitement *g*, en face de lat. *gu*, dans irl. *esc-ung* « anguille », gén. *escongan* (litt. « serpent d'eau ») en face de lat. *anguis* indiquerait l'aspirée. Mais le grec offre lesb. ἴμβηρις· ἔγχελυς. Μηθυμναῖοι Hes., à côté de ἔχις, ὄφις, ἔγχελυς et de ἄβεις· ἔχεις Hes. L'indo-iranien a skr. *áhiḥ*, av. *ažiš* « serpent », dont l'*a* est ambigu. L'*i* de arm. *iž* (gén. *iži*) ne peut guère reposer que sur **ē*. On ne peut donc restituer un original indo-européen. Le flottement porte sur l'initiale : **ĕ-, *o-, *n̥-, *an-*, et sur les consonnes **gʷ, *gʷh, *gh*, les formes de plusieurs langues étant, du reste, ambiguës. — La désignation de « l'anguille » par un dérivé, *anguilla*, de *anguis*, a son pendant dans v. pruss. *angurgis*, lit. *ungurỹs*, pol. *węgorz*, russe *úgor'*, etc.

Le v. sl. *ǫgulja jęgulja* semble emprunté au latin.

angulus, -ī (*anglus* dans l'app. Probi) m. : coin [d'un édifice], angle (γωνία). Ancien, technique, usuel. M. L. 465 ; B. W. s. u. ; britt. *ongl*.

Dérivés : *angellus* : petit coin, petit angle ; *angulāris* (*lapis*) ; *angulārius* (ἅ. λ.) ; *angulātus* : muni d'angles ; d'où *angulāre*, M. L. 464 ; *angulōsus* : πολυγώνιος.

Second terme de composés : *acuti-, obtūsi-, rect-, tri-, quadri-, sex-, oct-, uīginti-angulus*, qui traduisent des composés techniques grecs en -γώνιος, ὀξυγώνιος, etc.

Même mot en ombrien : *angluto* « ab angulō », *anglome* « ad angulum ».

Le v. sl. *ǫgŭlŭ* « angle, coin » est trop pareil à lat. *angulus* pour n'être pas suspect d'être emprunté. Mais il y a un ancien *g* dans arm. *ankiwn* « coin » ; en faisant alterner *k/g*, on rapprochera gr. ἀγκών « courbure du bras, coude », ἀγκύλος « courbé », etc. ; v. les mots lat. *ancus* et *uncus*.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

angustus : v. *angō*.

anhēlō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : haleter, être hors d'haleine ; d'où « exhaler des vapeurs, être brûlant » et transitif « exhaler ». Terme expressif, ancien, usuel.

Dérivés : *anhēlus* « qui halète » et « qui fait haleter », et par suite « qui a chaud, brûlant » (chez les poètes de l'époque impériale), adjectif postverbal de *anhēlō* ; *anhēlitus, -ūs* m. (cf. *hālitus*) « souffle, soupir, halètement, essoufflement », *anhēlātiō* ; *anhēlābundus, anhēlōsus* (= ἀσθματικός).

Le féminin de *anhēlus* a dû être substantivé, **anhēla*, d'où avec métathèse **alēna*, cf. CGL III 597, 38, « *anhelitum* : *qui de aliena* (= *alena* < (*h*)*anela*) *laborant* », **alēnāre*, qui ont passé dans les langues romanes ; cf. M. L. 472-474 ; B. W. sous *haleine*.

Si un préverbe *an-* existait en latin, on serait tenté de voir dans *hālāre* un ancien **hansl-* et couper *an-hālāre*. Mais pareil préverbe ne se retrouve dans aucun autre exemple net. Du reste, on n'obtient pas ainsi une étymologie ; car on ne rend pas compte de *h-* initial et l'on ne voit pas comment concilier un **ansl-* avec la racine dissyllabique de *animus, anima*. V. *hālāre*.

anima, -ae f. ; **animus, -ī** m. Mots de genre « animé » (sur lesquels, v. Wackernagel, *Vorles. üb. Syntax* II, p. 13-14). Le premier, qui est l'équivalent sémantique du gr. ψυχή et en a, de plus, subi l'influence, veut dire proprement « souffle, air », cf. Cic., N. D. 2, 138, *quae spiritu in pulmones anima ducitur, ea calescit*, puis « air en qualité de principe vital, souffle de vie, âme », et enfin « âme des morts » (en tant que souffle vital échappé du mourant et qui a passé les enfers).

Animus, qui correspond au gr. θυμός, désigne « le principe pensant » et s'oppose à *corpus*, d'une part, à *anima*, de l'autre. Les anciens s'efforcent de distinguer les deux mots, du moins à l'origine, ainsi Acc., Trag. 296, *sapimus animo, fruimur anima* ; *sine animo anima est debilis*. On voit que *animus*, principe supérieur, est mâle ; *anima*, qui lui est soumis, est féminin. *Animus* est souvent joint à *mēns* (*mēns animī*), à *cōgitātiō*. Désignant l'esprit, il s'applique spécialement aux dispositions de l'esprit, au « cœur » en tant que siège des passions, du courage, du désir, des penchants (par opposition à *mēns* « intelligence, pensée »), d'où une série d'expressions comme *addere animum* « donner du cœur », *dēficere animō* « perdre courage », *animō mōrem gerere* « suivre ses penchants », *animī causā* « par plaisir ». Il a ainsi une double valeur, rationnelle et affective.

Toutefois, il y a tendance à employer *anima* dans le sens de *animus* (tandis que la réciproque n'existe pas), ainsi Sall., Ca. 2, 8, *quibus profecto contra naturam corpus uoluptati, anima oneri fuit* ; Iu. 2, 1, *nam uti genus hominum compositum ex corpore et anima est, ita res cunctae studiaque omnia nostra corporis alia, alia animi naturam secuntur* (noter ici l'emploi indifférent de *anima* et *animus*) ; cf. aussi 2, 3, et Lucr. 3, 421 sqq., *tu fac utrumque uno sub iungas nomine eorum/atque animam uerbi causa cum dicere pergam/mortalem esse docens, animum quoque dicere credas/quatenus est unum inter se coniunctaque res est.*

D'autre part, à l'époque impériale, *spīritus*, traduction du gr. πνεῦμα, tend à se substituer à *animus*, auquel il est joint e. g. dans Sén., Q. N. 2, 35, *Iouem... animum ac spiritum mundi.* T.-L. écrit déjà, 2, 35, *Coriolanus hostiles iam spiritus* (= *animos*) *gerens*. Cet usage se répand et devient général dans la langue de l'Église. Aussi *animus* n'a-t-il pas survécu dans les langues romanes, qui ont conservé *anima* (panroman, M. L. 475 ; B. W. sous *âme*), celt. bret. *eneff* et *spīritus*, ce dernier d'abord dans le sens religieux : le ⟨saint⟩ esprit, M. L. 8158 ; B. W. s. u.

A *anima* se rattachent plus spécialement : *animō, -ās* : animer, donner la vie (mais *animātus* a plutôt le sens de *animō affectus*) ; et *animāns* m. : sens absolu « qui vit, qui respire », « être animé » pour cette valeur du participe présent, cf. *gignentia*, e. g. Sall., Iu. 79, 6 ; 96, 4, etc., et *ēuidēns*), cf. ἔμψυχος ; *animālis* : qui respire, animé ; d'où *animal, -ālis* n. « être vivant », souvent en parlant des animaux, par opposition à l'homme (déjà dans Varr., L. L. 7, 103, *multa ab animalium uocibus translata in homines*, sens passé dans les langues romanes, M. L. 476 (v. fr. *aumaille*) et en britt. *anifail*). Dans la langue de l'Église, *animālis* s'oppose à *spīritālis, animālitās* à *spīritālitās* ; *animātor* « qui donne la vie à » (b. lat.) ; *animula* ; *animula mātris*, autre nom du serpolet (*serpillum, -lus*), ainsi dit « *propter quod menstrua moueat* », cf. Isid. 17, 7, 7, et Sofer 117 et 176 ; *ex-animus* ; *ex-animis* ; *exanimō, -ās, exanimālis* ; *inanimus* (*-mis*) ; *inanimātus* ; *sēmianimus, sēmianimis*.

Dérivés et composés de *animus* : *animōsus* : courageux, ardent ; orgueilleux, irrité. Traduit θυμικός et θυμαντικός, θυμώδης ; *animōsitas* (tardif) ; *animulus* m. : petit cœur, terme de tendresse (Plaute) ; *animaduertō*, de *animum aduertō*, juxtaposé encore à l'époque archaïque et devenu composé par la suite : « tourner son esprit vers, remarquer » ; souvent avec une nuance de blâme (comme *notāre*, auquel il est joint par Cic., Brut. 316 ; De Or. I 109), d'où (par litote) « sévir contre, punir ». Même sens dans *animaduersor* (Cic. = *cēnsor*) ; *animaduersiō*.

Il y a, en outre, une série de formes où *animus* et *anima* sont indiscernables : *aequanimus* (= ἰσόψυχος) reformé d'après l'expression *aequō animō ferre, aequanimitās* (et, à basse époque, *animaequus, animaequitās*) ; *magnanimus* = μεγάθυμος, μεγαλόψυχος, -θυμος : sur ce composé et sur le groupe *magnitūdō animī*, v. U. Knoch, *magnitudo animi Unters. z. Entstehung u. Entwicklung eines römischen Wertgedankes*, Leipzig, Dieterich, 1935 ; *magnanimitās* = μεγαλοψυχία ; *ūnanimus* ; *ūnanimitās* ; *longanimis, -mitās* = μακρόθυμος, -μία (lat. d'Égl.).

Anīmus a un correspondant exact dans gr. ἄνεμος. La racine, qui est dissyllabique, offre des formes verbales : skr. *áni-ti* « il souffle » et got. *uz-an-an* « expirer ». Comme dans ἄνε-μος, *ani-mus*, la forme dissyllabique **anə-* de la racine se voit, avec d'autres suffixes, dans skr. *áni-la-ḥ* « souffle » et gall. *ana-dl*, m. irl. *anāl* « souffle » ; sur des représentants celtiques de **anamō*, v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.* II, p. 111. Avec vocalisme *o*, cf. sans doute arm. *holm* (gén. *holmoy*) « vent », qui pourrait reposer sur **onə-mo-*. Il faut citer, de plus, v. isl. *andi* « âme, esprit », *ǫnd* « souffle ». Les mots slaves *ǫxati* « répandre une odeur » et *vonja* « odeur » sont plus aberrants pour la forme et pour le sens. — En latin, c'est le groupe de *spīrāre, spīritus* qui, au sens de « souffler, souffle (de la respiration) », a remplacé le groupe de lat. *anima*, skr. *ániti* « il souffle », etc.

anna : v. *annus*.

annepum (-pus?) : — *cratera, uas uinarium quod et galleta, annapum, sc(l)alam*, CGL V, 564, 48. Germanique. Cf. *anaphus*.

annōna : v. le suivant.

annus, -ī m. : an, année ; et dans la langue rustique « produit de l'année, récolte », e. g. *nec arare terram aut expectare annum*, Tac., Germ. 14 ; cf. *annōna*. Sans rapport avec *ānus* [*annus*] « anneau », malgré Varr., L. L. 6, 8. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 487.

Dérivés et composés : *annuus* : qui dure un an ; *annālis* : annuel (opposé à *mēnstruus*). Cf. le *clāuos annālis* « *qui figebatur in parietibus sacrarum aedium per annos singulos, ut per eos numerus colligeretur annorum* », P. F. 49, 7 ; d'où *annālēs* (*librī*), irl. *annála* ; *annuālis* : contamination en bas latin de *annuus* et de *annālis*, M. L. 486 ; *annārius* ; *-a lex dicebatur ab antiquis ea qua finiuntur anni magistratus capiendi* », P. F. 25, 5 ; *annuārius* (Cael. Aur.) ; *annuātim* (équivalent bas latin de *quotannīs*) ; *anniculus* : d'un an (par opposition à *bīmus*), usité dans la langue des éleveurs et demeuré dans les langues romanes, M. L. 481 (sur cet adjectif, où la notation numérique « un » reste inexprimée, v. Brugmann, I. F. 21, p. 1 sqq.) ; **annicellus*, M. L. 480 a ; *annōsus* : πολυετής (poét.) ; *annōsitās* (tardif, St Aug.) ; *annōtinus* (cf. pour le suffixe *diūtinus*) : de l'année précédente, M. L. 485, cf. **annoticus*, 484 ; *annō, -ās* : passer l'année (seulement dans Macrobe, à propos de *Anna Perenna* dans la formule *annare perennareque*) ; *annīuum* dans Schol. Hor., Epod. 2, 47, *horna uina* : *huius anni quod plebei dicunt anniuum*, cf. plus bas *hocannīuus* ; *annifer* (Plin.) : [plante] qui produit chaque année ; *anniuersārius* : qui revient chaque année, M. L. 418 a ;

perennis (un doublet **perennus* figure dans le nom de la divinité *Anna Perenna* ; cf. *imberbus* et *imberbis*, etc.) : qui dure toute l'année (se dit, notamment, des rivières, des sources, etc., mais aussi d'autres objets : *auēs perennēs*, Plin. 10, 73), d'où « qui dure sans discontinuité, qui dure toujours », et ses dérivés ; *quotannīs* : de *quot annīs*, dont les éléments se sont soudés ; cf. *quot diēbus, quot mēnsibus* ; *quot calendīs*, Plt., St. 60 ; *biennis, biennium* ; *triennis, triennium*, etc. Cf. Priscien, GLK III 416, 22. Ce type d'adjectif, pour la série qui va jusqu'à quatre (*quadriennis*), est, du reste, rare et tardivement attesté ; il se trouve en concurrence, au moins dans la langue de l'agriculture, avec le type *bīmus* (v. *hiems*) : Horace dit encore *bīmum merum*, C. I 19, 15, *quadrīmum merum*, ibid. I 9, 7, mais *ūnum quinquenne*, S. 2, 8, 47, ainsi que l'a noté W. Schulze.

Cf. aussi **anteannum* « antan », esp. *antaño*.

Pour *sollemnis*, v. ce mot.

A *annus* les Latins rattachaient encore les noms de deux divinités :

1° *Anna Perenna* (*Peranna*) ou *Anna ac Peranna* (Varr., Men. 506) : déesse de l'année considérée dans son écoulement régulier et son retour perpétuel, dont la fête avait lieu au commencement de l'ancienne année, en mars ; cf. Ov., F. 3, 146, 523 sqq., qui en fait une déesse lunaire : *sunt quibus haec Luna est, quia mensibus impleat annum*, 657 ; cf. Macr., Sat. 1, 12, 5. Vieille divinité italique dont le culte semble avoir eu peu d'éclat et dont la signification s'est rapidement perdue. Il se peut, toutefois, que *anna* soit un doublet de *anus* (avec la gémination de consonne propre aux hypocoristiques) ou qu'il ait été identifié avec ce mot. M. Dumézil (*Le festin d'immortalité*, p. 133) interprète *Anna Perenna* comme « la nourrice de pérennité », la personnification d'une « nourriture d'immortalité », mais le sens de *anna* « nourrice » est douteux ; le *anna nutrix* de CIL III 2012 est peu probant, et les noms propres *Annaeus, Annius*, osq. *Anniei* (*s*) n'enseignent rien.

2° *Annōna* : cf. *Bellōna, Pōmōna* ; « déesse qui veille à la récolte de l'année » (a remplacé *Anna*) et « récolte de l'année » elle-même, cf. Plin. 18, 320, *ciuilis et aequi patris familias modus est annona cuiusque anni uti* (*dē uinō*) ; spécialement « récolte en blé » et « approvisionnement en blé ; blé ». Cf. le *cūrātor annōnae* et les divers magistrats chargés de ce service. De là, *annōnārius* : relatif à l'annone, et *annōnō, -ās* (b. lat.) : nourrir. M. L. 483 a. Passé en got. *anno* « solde ».

Cf. got. *apnam* (dat. plur.) traduisant ἐνιαυτούς une fois, et *ata-apni* « ἐνιαυτός », de **atni-ə-* ; le sens ancien aurait donc été « année révolue », et ceci explique bien les emplois du mot latin. Si l'on admet en osco-ombrien le passage de **tn-* à **kn-* il est naturel de rapprocher osq. *akenei* « in annō », ombr. *acnu* « annōs », *peraknem* « anniculum » (pour la forme, cf. lat. *per-ennis*), *sevakne* « sollemnem ». Le latin n'a conservé aucun des anciens noms de l'année : **wet-*, de gr. *Fέτος*, etc. (cf. toutefois *uetus*) ; **en-*, de gr. δί-ενος « de deux ans », etc. ; **yēr-*, de got. *jer*, etc.

anōcatum n. : par en haut et par en bas. Mot tardif de la langue médicale, dérivé de la locution grecque ἄνω κάτω, désignant un dérangement du corps provoquant des vomissements et des diarrhées.

anquila, -ae f. : transcription tardive (Ambr., Muscio, Gl.) du gr. ἀγκύλη au sens de « jarret ».

anquīna, -ae f. : *funis... quod ad malum antenna constringitur*, Isid., Or. 19, 4, 7, « drosse ». Emprunt au gr. ἄγκοινα, depuis Lucilius. M. L. 489.

anquīrō : v. *quaerō*.

ānsa, -ae (graphie phonétique *asa* app. Probi, GLK IV 198, 9) f. : anse [de vase] ; et généralement tout ce qui sert à prendre, poignée, etc. ; *a. gubernāculī*, Vitr. 10, 8, 5 ; *a. rudentium*, id. 10, 18, 2. D'où « prise, occasion » (cf. *ampla*). Ancien. — M. L. 490 ; B. W. sous *anse*.

Dérivés : *ānsula*, M. L. 491 ; *ānsātus*, adjectif « muni d'anse », substantivé dans *ānsāta* : *iaculamentum cum ansa.*

ānsa répond à lit. *ąsà*, lett. *uosa* « anse (de pot) », cf. aussi v. pruss. *ansis* « crochet latéral » et v. isl. *æs* « trou latéral pour passer le lien (d'un soulier) », de **ansyō*, all. mod. *Öse*. Le sens initial a dû être « prise latérale permettant de saisir un objet ». Mot du vocabulaire du Nord-Ouest, comme *barba*, etc.

ānsārius, -a, -um adj. : employé substantivement dans *ānsāria, ānsārium* : droit d'octroi.

Latinité impériale. Semble dérivé de *ānsa*, mais le rapport sémantique n'est pas clair.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

ānser, -eris (doublet *ānsar, -aris*, blâmé par l'app. Probi) m. (fém. Varron) : oie. Sert aussi de cognomen.

Dérivés : *ānserculus* ; *ānserārius* χηνοβοσκός ; *ānserīnus*.

Ancien, usuel. — A basse époque est doublé par *auca* (cf. *auis*), qui a seul survécu dans les langues romanes. M. L. 826 ; B. W. sous *oie*.

Mot rural, comme le prouve l'absence d'*h* initial dont aucune trace n'est attestée et dont il est arbitraire d'expliquer l'absence par l'influence de *anas*. Ancien thème **ghans-*, élargi à l'aide d'un suffixe *-er-* ou *-is-*, pour éviter une flexion **(h)ans*, **ansis* sans analogue en latin. C'est sans doute ce même suffixe qu'on a dans les formes de gén. pl. *bouerum*, *Iouerum* signalées par Varron, L. L. 8, 74, et qui se rattachent aussi à des nominatifs anomaux et dans *passer*. Cf. *mēnsis* et *as*, *assis*, *asser*.

Le nom indo-européen de l' « oie » est conservé par av. *zā*, *zyāə*, gr. χήν, χηνός (dor. béot. χάν, χᾶνός ; éol. gén. χάννος), avec élargissement en *-i-* dans v. h. a. *gans*, lit. *žąsis* (gén. plur. *žąsų̃*), v. sl. *gosĭ*. Le m. irl. *géis* (de celt. **gansi-*) désigne l'oie sauvage, puis le cygne. L'oie domestique a pris dans les langues celtiques un nom nouveau (irl. *géd*, gall. *gwydd*). Les formes dérivées skr. *haṃsáḥ*, *haṃsī́* désignent certains oiseaux aquatiques.

anta, -ae (usité surtout au pl. *antae, -ārum*) f. : antes, piliers qui encadrent la porte ; contreforts, pilastres. Correspond au gr. παραστάδες, cf. Rich s. u. Ancien (Lex Puteol. 105 av. J.-C.). Conservé dans les dialectes italiens, cf. M. L. 492.

Cf. skr. *ā́tāḥ* (au fém. pluriel) « encadrement de la porte » (avec *ā-* issu de *n* + *ə*, c'est-à-dire **n̥*) et le dérivé avestique *ąiθyå* (même sens). L'arménien a *dr-and* et le dérivé *dr-andi* « encadrement de porte ». On rapproche aussi v. isl. *ǫnd* « vestitule ». — Le lat. *antae* n'a pas trace de la forme dissyllabique **anət-* attendue d'après la forme védique.

antārius : v. *ante*.

ante : de *anti* (cf. *antistes*, *-stō*, *anticipō*) avec passage de *ĭ* à *ĕ* en finale absolue, comme dans *mare*, *forte*, etc. Peut être renforcé comme *post(i)* de la particule *-d(e)* : *antid* (cf. *postid*) conservé dans *antideā*, T.-L. 22, 10, 6, comme *postideā* ; *antidhāc*, Plt., Poe. 742, cf. Thes. II 150, 17 sqq. ; *antideō* doublet archaïque de *anteeō* pour éviter l'hiatus, cf. *prōdeō*. Dans la langue populaire, *ante* tend à se renforcer d'une particule préposée : *abante* (qui apparaît dès le second siècle de notre ère ; d'où **abantiāre*, cf. M. L. 4 et 5 ; B. W. *avant*, *avancer*), *deante*, *exante*, *inante*, M. L. 4335, *subante*. Adverbe, préverbe et préposition (suivie de l'accusatif) de temps et de lieu : « en face de » et « avant, devant ». Les adverbes *anteā*, *antidhāc* semblent indiquer, au contraire, que *ante* s'accompagnait à l'origine de l'ablatif ; cf. *post*. Au sens local, se dit surtout d'une chose qu'on a devant les yeux : *Hannibal ante muros urbis constitit* ; mais *Romani pro muris pugnabant*, « ils combattaient en avant de », c'est-à-dire en les ayant derrière eux ; de même *ante oculōs* et non *pro oculīs*. — Mais cette distinction n'est pas constante. C'est sans doute à une action de *prō* sur *ante* que sont dus les exemples, rares et tardifs, de *ante* avec l'ablatif (cf. Thes. II 136, 21). Les dérivés *anteā*, *antehāc* n'ont que le sens temporel. Usité de tout temps ; M. L. 494. — Le v. fr. *ains* est issu de **antius*, comme *puis* de *postius* (d'après *melius*?). Comme préverbe, a servi à former un grand nombre de juxtaposés et de composés, de sens temporel ou local, dont certains sont représentés dans les langues romanes : *anteannum*, *antecessor*, *-cessus* (*-sius*) ; *antenātus*, *anteparāre*, *antevīsum*, v. M. L. s. u.

Accompagné de *quam*, forme une conjonction subordonnante équivalant au gr. πρὶν ἤ « avant que », de même sens que *prius... quam*, qui semble davantage recherché par les puristes, ce qui se comprend, « avant » introduisant une idée de comparaison (César évite rigoureusement *ante quam*). Les éléments de la conjonction restent longtemps séparables ; toutefois, la langue familière tend à redoubler *ante* devant *quam*, quand le premier est trop loin, e. g. Varr., R. R. 2, 8, 1, *uos ante ire non patiar ante quam mihi reddideritis tertium actum*.

A basse époque apparaît un adjectif *anterior* (non attesté avant Celse, fréquent dans la langue de l'Église) ; la langue classique emploie *prior*, comme elle préfère *priusquam*. *Anterior* n'a ni positif ni superlatif, au contraire de *posterior* (*posterus*, *postrēmus*), auquel il s'oppose et sur lequel il est formé. Sur *anterior* a été fait *anteritās*, Gloss. Virg. epist. 7, p. 175, 25, d'après *posterior*, *posteritās*. Les adjectifs dérivés sont :

antīcus : rare, employé surtout au sens local comme *postīcus* (tandis que *antīquus* et *posterus* ont le sens temporel), terme de la langue augurale, cf. P. F. 244, 6, *quae ante nos sunt antica, et quae post nos sunt postica dicuntur, et dexteram anticam, sinistram posticam dicimus. Sic etiam ea caeli pars, quae sole inlustratur ad meridiem, antica nominatur, quae ad septemtrionem, postica* ; *rursumque diuiduntur in duas partes, orientem atque occidentem*, et Varr., L. L. 7, 7. Pour le suffixe, cf. *priscus*.

antīquus : ancien, antique. Le nominatif *antīquus*, qui phonétiquement devait aboutir à *antīcus*, s'est maintenu sous l'influence d'autres formes où *qu* subsistait ; du reste, de bons manuscrits ont des graphies *anticus* (*antiqus*) *anticum*, cf. Thes. II 177, 23 sqq. Bret. *entic*. B. W. sous *antique*.

Antīquus est une formation unique ; il n'y a pas de **postīquus* à côté de *postīcus* ; ce qui correspond à *antīquus*, c'est *posterus*, à *antīquitās*, *posteritās*. — *Antīquus* n'a que le sens temporel, de même *antīquitās*, *antīquitus* (adv.) et *antīquārius* (lat. imp.) « antiquaire, qui aime l'antiquité », puis « scribe, copiste » (ἀρχαιογράφος καλλιγράφος). Mais une trace de la valeur locale subsiste au comparatif : *antīquior* au sens de « préférable » (cf. Thes. II 580, 9) repose sur le sens propre « qui est plus en avant », e. g. Cic., Inu. 2, 143, *legibus antiquius nil habere oportere*. Cf. peut-être aussi *antiquissima cura* dans Cic., Att. 10, 8. De *antīquus* dérive le verbe *antīquō*, *-ās*, terme de droit « rejeter, abroger », *a. lēgem, rogātiōnem*, puis, à basse époque, « faire tomber dans l'oubli ». L'abrégé de Festus l'explique par *in morem pristinum reducere*, P. F. 24, 19. Dérivé : *antīquātiō* (Cod. Iust.).

antārius, -a, -um : *-m bellum, quod ante urbem geritur*, P. F. 7, 26, cf. Serv., Ae. 11, 156. Joint à *fūnis* dans Vitr. 10, 2, 3 (*machinae maioris*) *antarii funes ante laxi conlocentur* (= πρότονος, dont c'est peut-être le calque),

cf. Mau, P. W. Realencycl. I 2347. Pour la forme, cf. *prīmārius*.

Autres dérivés et composés de *ante* : *antēla*, *antilēna*, f. : avant-selle, poitrail (opp. à *postēla* « croupière, avaloire »). Formation obscure, comme *cantilēna*. M. L. 496 b.

antēs, -ium m. pl. : *extremi ordines uinearum*, P. F. 15, 18 « rangs de ceps qui bordent une vigne en avant », cf. M. L. 501 ; et aussi « rangs de cavaliers », cf. Cat. ap. Philarg., Verg. Georg. 2, 417, *pedites quattuor agminibus, equites duobus antibus ducas*. Terme technique de formation singulière ; peut-être créé d'après *frontēs*, ou *postēs*, considéré comme un dérivé de *post*.

antiae, -ārum f. pl. : boucles de cheveux tombant sur le front, accroche-cœur, cf. P. F. 16, 3, qui rapproche déjà le gr. ἀντλον ; Isid., Or. 19, 31, 8.

Dérivé : *antiōsus* ; cf. v. h. a. *andi*, *endi* « front ».

antenātus : synonyme vulgaire et tardif de *prīuignus*, interprété comme *prius genitus*, cf. Isid. 9, 6, 21, et Sofer, p. 118 ; M. L. 497 ; cf. *antecessus*, *-cessor*.

antifer, -ī m. : ἔσπερος ; *stella in occidente*. Rare et tardif, formé d'après *lūcifer*.

La glose *antioper* : πρὸ τούτου est trop obscure pour qu'on puisse en faire état ; v. Leumann, Festschr. Wackernagel, 339.

Lat. *ante*, qui se retrouve dans osque *ant*, répond en gros à gr. ἀντί et à skr. *ánti*. Mais la place du ton n'est pas la même dans gr. ἀντί et dans skr. *ánti*. La construction diffère dans les trois langues : *ante* se construit avec l'accusatif, gr. ἀντί avec le génitif, et skr. *ánti* ne s'emploie qu'absolument, au sens de « en face » et surtout de « de près ». En grec, ἀντί « en face de, à la place de » est un ancien locatif qui s'oppose à l'accusatif ἄντα (ἔν-αντα est parallèle à ἐν-ῶπα). En védique, l'emploi comme locatif est net, ainsi RV 1, 94, 9 : *dūré vā yé ánti vā* « ceux qui sont loin ou ceux qui sont près ». La préposition arménienne *ənd*, dont l'origine et les emplois sont multiples, appartient sans doute au groupe de gr. ἀντί, au moins quand le sens est « au lieu de » et que le cas suivant est le génitif : *ənd nora* « à la place de celui-là » (v. Finck, K. Z. 39, p. 501 sqq.). — Le grec, qui a gardé des restes de déclinaison dans ἄντα, ἀντί, a, d'autre part, un présent ἄντομαι « je vais au devant » ; le hitt. *aḫanteszzis* « le premier ». — Une forme, sans doute du type de gr. ἀπο, a fourni le groupe germanique de got. *and* « sur, le long de », avec la forme *anda-* en composition, ainsi : *andastaþjis* « ἀντίδικος », *andalanui* « ἀντιμισθία », etc., et dans lit. *añt* (*anta*) « sur, vers ». Pour le sens, lat. *antiae* rappelle v. isl. *enni*, v. h. a. *andi* et irl. *étan* « front ». De plus loin, cf. skr. *ántaḥ* « bout » et got. *andeis* « fin ».

Quant à *antīquus*, le *-quo-* n'y peut être un suffixe, car l'indo-européen n'avait pas de suffixe **-kʷo-* ; la formation rappelle la paire, du reste obscure, *longinquus/propinquus*. Il y a ici un composé dont le second terme est, sans doute, le nom signifiant « aspect, œil », mais, comme dans skr. *nīcá*, v. sl. *nicĭ*, sous forme de dérivé thématique **ək*-o-* ; cf. *praeceps*, sous *caput*.

antefana, -ae f. : forme vulgaire de *antiphona*, du gr. ἀντίφωνος, emprunté par la langue de l'Église : fr. *antienne*. V. M. L. 505, et B. W. s. u.

antegeriō (*anti-*) : — *antiqui pro ualde dixerunt*, P. F. 7, 23. Mot de glossaire, sans doute de *ante* et *gerō*. Cf. *praeferō*.

antemna, -ae f. (surtout au pluriel, parce que la vergue est souvent formée de deux pièces de sapin liées ensemble, cf. Rich. s. u. ; la graphie *antenna* doit noter une prononciation tardive, avec assimilation du groupe *-mn-*) : vergue(s) ; correspond à gr. ἐπίκριον. Déjà dans Plaute ; technique. M. L. 498. Mot sans doute emprunté, comme la plupart des termes nautiques du latin.

antēs, antiae, antīquus: v. *ante*.

anticipō, -ās : v. *capiō*.

antistes : v. *stō*.

antrum, -ī n. : caverne, antre. Emprunt d'abord poétique et littéraire (Vg., époque d'Aug.) au gr. ἄντρον, passé ensuite dans la prose (Pétr., Plin.) et chez les auteurs chrétiens.

Dérivé tardif : *antrālis*.

antura, -ae f. : sorte d'herbe, mouron (Marcel., Med. 8, 143). V. *tura*.

anus, -ūs f. : vieille femme ; joint à *senex*, opposé à *puer*. Sert aussi d'épithète à des noms féminins, *anus mātrōna*, etc., et même à des noms d'objets inanimés. Ancien, mais très rare dans la latinité impériale et dans le latin d'Église. Un seul exemple dans la Vulgate, un de S[t] Augustin, un de S[t] Jérôme. Il semble qu'on ait voulu, au moment où la distinction entre *ă* et *ā* s'effaçait, éviter l'homonymie de *ānus*. Non roman. Autre forme plus familière : *anna*.

Dérivés : *anula* (Front.), *Anulla*, *anicula* (le plus fréquent), d'où *aniculāris* (S[t] Aug.) ; *anicella* (Varr.) : *anīlis* (cf. *puerīlis*, *senīlis*) et ses dérivés ; *aneō*, *-ēs* (Plt. *ἅ.* λ.) d'après *seneō*, *anēscō*, *-is* ; *anitās* (= γραῶτης Gloss. Anthol.), *anitūs*, *-ūtis* (Gloss.) d'après *senectūs*. La glose de P. F. 26, 24, *anatem dicebant morbum anuum, i. e. uetularum, sicut senium morbum senum* (comme *penātēs*, *penu*?), est très obscure, et peut-être faut-il lire, avec M. Pisani, *anīlitātem*?

Comme *atta*, etc., mot du vocabulaire familier. Les mots de ce genre existent avec consonne intérieure simple ou géminée, ainsi v. h. a. *ana* « aïeule » à côté de *ano* « aïeul », et *hevi-anna* « sage-femme » (cf. all. *hebamme*). Le hittite *aḫhannaš* « grand'mère », l'arménien *han* « auia » (avec un *h* hystérogène ; cf. *haw* en face de lat. *auus*), le grec ἄννις· μητρὸς ἢ πατρὸς μήτηρ, le vieux prussien *ane* « vieille mère », le lituanien *anýta* « belle-mère ». Le type en *-us* de *anus* provient de l'influence de *socrus*, *nurus*. Cf. *Anna* s. *annus*.

ānus, -ī m. : anneau ; encore dans ce sens dans Plt., Men. 85, *compediti anum lima praeterunt*, spécialisé ensuite dans l'acception que définit bien la glose *anus* : δακτύλιος ὁ τῆς ἕδρας. — Rare et technique dans ce sens. Dérivé : *ānātus, -a, -um* (Gloss.).

Le sens de « anneau » est passé aux diminutifs : *ānulus* (ancien ; usuel) ; *ānellus* (familier, panroman, cf. M. L. 452), dont dérivent : *ānulāris* : annulaire ; *ānulārius* : fabricant d'anneaux ; *ānulātus* : orné d'anneaux ; *ānuloculter* (Tert.) ; *ānellārius* = *ānulārius*. M. L. 451.

La graphie *annus*, *annulus* semble avoir subi l'influence de *annus* « année », par suite d'un faux rapport

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

étymologique. *Anus* n'a de correspondant que dans v. irl. *ānne*, *āinne* « anneau », si toutefois ce dernier n'est pas un emprunt au latin, cf. Vendryes, *De hibernicis uocabulis*, p. 111.

anxius : v. *angō*.

apage : « écarte loin de moi », « fi ». Interjection de la langue comique empruntée au gr. ἄπαγε. M. L. 511 a. Cf. *age*.

apalus, -a -um : emprunt bas latin au gr. ἄπαλος sans l'aspiration, sauf dans Caelius Aurelianus ; et toujours joint à *ōuum* : (œuf) mollet. Conservé dans les dialectes suditaliques, cf. M. L. 512. Dérivé : (*h*)*apalāre*, *-is* (*aplāre*) n. : cuiller pour manger les œufs (Aus.).

ape : — *apud antiquos dicebatur prohibe, compesce*, P. F. 21, 4. Les gloses ont aussi les formes *apet* (l. *apit*?), *apere*. De *apiō*, *apere*?

apenārii : v. *apinae*.

aper, aprī m. : 1° sanglier ; 2° poisson, peut-être le « verrat » de Nice. Ancien, usuel ; mais n'est guère conservé qu'en sarde, dans des dérivés. M. L. 513.

Dérivés : *aprīnus* (rare, mais dans Varr.) ; *aprugnus* (Plt.) et *aprūnus* (époq. imp.), *aprugineus* (bas lat.) ; *aprārius* (Paul., Dig. 33, 7, 22) ; *apriculus* : poisson inconnu (= gr. κάπρισκος) ; *aprunculus* : marcassin ; dérivé de *aprō*, *-ōnis* qui existe en ombrien : abrunu « aprōnem » et dans les noms propres du type *Aprōnius* (cf., toutefois, Schulze, *Lat. Eigenn.* 111, 124, v. Grienberger, IF 23, 348 ; Benveniste, BSL 32, 72) ; cf. aussi *aprōnia*, nom d'une plante dans Pline 23, 27 : *uitis nigra, quam proprie bryoniam uocant, ... alii gynaecanthem aut aproniam* ; sur **aprogo* dans Ps. Apul., Herb. 98, 8 ; v. André, s. u.

Aper et ses dérivés ont fourni de nombreux noms propres : *Apra*, *Aprius*, *Apriānus*, *Apricius*, *Apri(u)lus*, *Apriclius*, *Apridius*, *Aprīnus*, *Aprilla*, *Aprōnius*, *Aprōniānus*, *Apruncul*us, *Aprulla*, *Apriō*, *Aprucius*, *Aprofinius*, *Aprufenios*, *Aprufclano* (dialectal), *Apellius*, *Aprārius*. Le nombre de ces cognomina prouve l'importance du sanglier dans la faune italique, et sans doute l'existence d'anciennes croyances.

Ombr. apruf, *abrof* « aprōs » et *abrunu* « aprum », *abrons* « *aprōnēs ». Ce mot se présente ailleurs, avec des formes divergentes, en grec avec une particule préposée *k-* dans κάπρος (toutefois, ce rapprochement a été contesté, notamment par Sturtevant, *Indo-hitt. Laryng.* 48, 3, qui n'admet pas cette alternance *k/zéro* à l'initiale, pas plus ici que dans *os/costa* ; *odium* : got. *hatis* ; *ōs/cōram*), en germanique avec vocalisme *e* : v. h. a. *ebur*, etc. (cf. thrace ἔβρος « bouc ») ; en slave avec vocalisme *e* et *p*- préposé : v. sl. *veprĭ*, variations qui s'expliquent sans doute par un « tabou » de chasse. En indo-européen, le terme qui désignait le porc domestique servait aussi à désigner le « sanglier » ; v. lat. *sūs*.

a) **aperiō, -īs, -uī, apertum, aperīre** : ouvrir (opposé à *operiō*, Cat., Agr. 161, 2, *semen stramentis... operito, ... deinde aperito*), par suite « découvrir » (sens physique et moral) « dévoiler ». — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 515 ; B. W. s. u.

Peu de dérivés : *apertus*, *apertē* ; *apertō*, *-ās* (Plt. et Arn.) ; *apertibilis* ; *apertiō* (attesté à partir de Varron), *apertūra* « ouverture », M. L. 516 ; *apertūuus* (Gael. Aur.) ; *aperilis*, création de grammairiens pour expliquer le nom du mois *Aprīlis* ; *exaperiō*, rare, tardif.

b) **operiō, -īs, -uī, opertum, operīre** : fermer, couvrir ; tenir caché. De là : *operīmentum* et *operculum* : couvercle, M. L. 6073.

Composés : *ad-aperiō* (depuis Varr. ; ni dans Cic. ni dans Cés., surtout de l'époque impériale) ; et surtout *cooperiō* (*cōperiō*) ; *cooperīmentum*, *cooperculum* (*cō-*) n. *coopertōrium* : couvercle, M. L. 2203-2206 ; d'où *dē-*, *discooperiō* (Itala), M. L. 2659 ; *redoperiō* (id.), *percooperiō*.

Aperiō, *operiō* sont généralement considérés comme issus de **ap-ueriō*, **op-ueriō*, composés d'un simple **ueriō*, dont le correspondant existerait dans les langues balto-slaves : lit. *ùž-veriu* « je ferme », *àt-veriu* « j'ouvre » ; cf. le simple lituanien *veriù*, *vérti* ; v. sl. *vrą*, *vrĕti* « je ferme ». Le sanskrit a un verbe avec infixe nasal *apavṛnóti* « il ouvre », *apiṿṛnóti* « il ferme ». Un substantif apparenté serait osq. veru « porte » (cf. ombr. *uerir* [abl. pl.] « porte », etc.). Mais le maintien de la sourde finale des préverbes *ap*, *op* devant voyelle serait unique en latin ; le traitement de *aperiō* contraste avec celui de *āuehō*, comme celui de *operiō* avec celui de *obueniō*. L'hypothèse a été contestée par Bréal, puis par Niedermann, IF 26, p. 50 sqq. L'explication de Niedermann par **at-ueriō*, lit. *àt-veriu* ne rend pas compte de la sourde *p* plus que l'explication ordinaire. Étant donné que, comme l'enseigne M. Sommer, *Hdb.*², p. 221, **tw-* initial a donné lat. *p-* (v. *pariēs*), on peut se demander si **-tw-* intérieur appuyé n'aurait pas été traité de même et si, par suite, **ap-tweryō*, **op-tweryō* n'auraient pas abouti à *aperiō*, *operiō* ; on rapprocherait donc les verbes v. sl. *za-tvoriti* « κλεῖσαι, ἀποκλεῖσαι », *o(t)-tvoriti* « ouvrir », cf. lit. *ùž-tveriu* « j'enclos ». Il est vrai que **twer-* n'est pas représenté en latin autrement que par *pariēs* et qu'il n'y a pas trace des *pp* géminés qu'on attendrait. Cas peu clair.

apex, -icis m. : pointe, sommet (sens propre et figuré) ; e. g. Varr., RR. 1, 48, 1, *grani apex* ; spécialement partie supérieure du bonnet du flamine qui se compose d'une petite baguette entourée de laine ; cf. Serv., Ae. 2, 683, *apex proprie dicitur in summo flaminis pileo uirga lanata, hoc est in cuius extremitate modica lana est... modo autem summitatem pilei intellegimus*, et par suite le « bonnet » lui-même, tiare, mitre, etc., et « aigrette » ; « langue de flamme » (poét.) ; 2° dans l'écriture, trait vertical placé au-dessus des voyelles longues. M. L. 518.

Les anciens rattachent le mot à *apiō*, *apere* (cf. *uertex* et *uertō*) ; ce qui conviendrait assez si le sens premier est celui de « partie supérieure du bonnet » qu'on attache (*apiō*) avec un lien, cf. P. F. 17, 6 ; Fest. 222, 13. Mais il est impossible de décider si le sens général de « pointe » est primitif ou dérivé ; et, s'il est primitif, l'étymologie ancienne ne convient pas. Une étymologie étrusque est possible, cf. F. Müller, *Z. Gesch. d. röm. Satire*, Philologus 78 (1923), p. 265.

Dérivés : *apicātus* : coiffé de l'apex ; *apiculum* : *filum quo flamines uelatum apicem gerunt*, P. F. 21, 10 ; *apicīre* : *ligāre* (Gloss.), formé d'après *amicīre*?

apexabō (*-xauō*, *-xaō*), **-ōnis** m. : sorte de boudin ou de hachis employé dans les sacrifices (cf. Arn. 7, 24). Étymologie populaire dans Varr., L. L. 5, 111, *quod in hoc farcimine summo quiddam eminet, ab eo quod ut in capite apex, apexabo dicta.* — La finale rappelle *longāuō*.

aphorus, -ī m. : — *pisciculus qui propter exiguitatem capi non potest*, Isid. 12, 6, 40. Sans doute déformation populaire de ἀφρός, autre nom de ἀφύη (v. *apua*), sous l'influence de ἄφορος? V. Sofer, p. 11.

apiāgō : mélisse, *apiastrum*. Seulement dans Isid. 17, 9, 80, mais de type ancien ; v. Ernout, Philologica, I, p. 167 ; André, *Lex.*, s. u.

apiaster (-trum) : v. *apium*.

apiastra, -ae f. : guêpier ; *uocantur apiastrae, quia apes comedunt*, Serv., G. 4, 14. Correspond au gr. μέροψ « merops apiaster », all. *Bienenfresser*, v. Keller, *Tiere des klass. Altertums*, p. 284.

apica, -ae f. : — *dicitur ouis quae uentrem glabrum habet*, P. F. 23, 31. Mot rustique, ne se trouve que dans Varr. et Plin. Gr. ἄποκος?

apinae, -ārum f. pl. : bagatelles, brimborions ; joint à *trīcae* par Martial 14, 1, 17.

Dérivés : *apinārius* (*ape-*) *ἅ. λ.* Trebell. Gall. 8, 3 ; *apinor*, *-āris* : εἰκαιολογῶ (Gloss.).

Mot populaire, extrêmement rare et tardif. Cf. *afannae*.

apiō, -is, *ēpī (conservé dans *co-ēpī*), **aptus, apere** : lier, attacher. Ne figure, en dehors des glossaires (e. g. P. F. 17, 7, *comprehendere antiqui uinculo apere dicebant* ; cf. *ape*?), que dans un seul exemple d'Ennius, A. 499 (var. *rapiunt*).

L'adjectif *aptus*, qui a le sens de « attaché », propre et figuré, a pris une nuance laudative, « bien attaché à », cf. ἁρμοστος et *habilis*, et par suite « apte à », *aptus ad*, ou *aptus* et le datif. M. L. 566. Même évolution de sens dans le skr. *yuktaḥ*. De là le dénominatif *aptō*, *-ās* « appliquer, adapter » et « équiper », qui a eu en bas latin toute une série de dérivés, et un composé récent *adaptō*, cf. M. L. 563-566 ; *adaptus*, 146 ; **exadaptus*, 2929, et *exaptāre*, 2938 a, de *exaptus* déjà dans Lucilius. Le contraire de *aptus* est *ineptus* « impropre, maladroit, sot », d'où *ineptia*, déjà dans Plaute, usité surtout au pluriel, *ineptiae* « sottises » et *ineptiō*, *-īs*.

Apiō a un inchoatif *apīscor*, *-eris*, *aptus sum* (pour la dérivation, cf. *faciō*, *pro-ficīscor*) dont il existe un doublet actif *apīscō* chez les archaïques, cf. J.-B. Hofmann, *De uerbis... deponentibus*, p. 12, 32, 40 ; *apiscitur* est passif chez Plt., Tri. 367 : « s'attacher à », d'où « atteindre, obtenir ».

Apīscor, rare, quoique classique (Cic., T.-L.), a fourni les composés *adipīscor*, d'où *adeptiō* (Cic.) ; *indipīscor* (et *indipīscō* ; aussi *indepīscī*, P. F. 94, 18) ; *redipīscor* (Plt., Tri. 1022). *Indipīscor* a conservé la forme ancienne du préverbe *ind(u)* (cf. *indaudīre*) de *end(o)*, sans doute sous l'influence de *adipīscor*, *redipīscor*, avec lesquels il se joignait naturellement, et aussi peut-être pour éviter une confusion possible du participe de **in-ipīscor* avec l'adjectif *ineptus*. Mais le maintien de *ind-* donnait au verbe un aspect archaïque ; aussi a-t-il été éliminé de la langue classique au profit de *adipīscor*, seule forme usuelle. De *indeptus* existe un dénominatif *indeptō*, *-ās*, cité par P. F. 94, 14.

Composés : *cōpula* de **co-apula* ; *co-ēpī* (voir ces mots). Cf. aussi *apud*, *ammentum*.

Le groupe verbal de véd. parf. *āpa* « il a atteint, obtenu », aor. *āpat*, apparaît surtout au parfait et à l'aoriste ; ceci explique l'importance de *coēpī* en latin. Le présent skr. *āpnóti* « il atteint » est déjà dans l'Atharvaveda ; il est secondaire, comme *apiō* et *apīscor* le sont en latin. Le hittite *epmi* « je prends » (3e sg. *epzi*, etc.) indique un ancien présent athématique que donnait à supposer lat. *apiō*. Pour hitt. *e* représentant *ē*, cf. *eš-* = gr. ἦσ-, skr. *ās-*. L'adjectif skr *āptáḥ* n'est pas ancien ; il ne se superpose pas à *aptus*. Le sanskrit a généralisé le représentant de l'*ē* conservé dans lat. *co-ēpī* ou d'un ancien *ō* que suppose arm. *unim* « je tiens, j'ai », de **ōp-ne-*, et le latin a tendu à généraliser le degré zéro *ə* attesté par lat. *aptus*. V. *apud*.

apis, -is (gén. pl. *apum* ou *apium*, cf. Neue-Wagener, Form³. I 259, ce qui indique un ancien thème consonantique avec élargissement partiel en *-i-*, comme *canis*, *mēnsis*, etc., v. Ernout, Philologica, I p. 135 sqq.) f. : abeille. — Ancien, usuel. M. L. 525 ; B. W. sous *abeille*.

Dérivés : *apicula* (rare, mais déjà dans Plaute, Cu. 10), M. L. 523 ; *apiārius* : apiculteur, M. L. 522 ; *apiārium* : rucher (cf. Gell. 2, 20, 8), M. L. 521 ; *apiānus*, usité au féminin *apiāna* (*ūua*) « raisin affectionné des abeilles » ; *apīcius* : même sens. V. aussi *apium*, *apiastra*.

Les dialectes indo-européens qui vont du slave à l'italo-celtique ont eu un nom de l' « abeille » inconnu aux autres langues : v. sous lat. *fūcus* ; ce nom était de la forme **bhei-*. Il n'est pas impossible que **ap-*, **api-*, supposé par le latin, ait quelque rapport avec ce mot. Mais on ne saurait préciser.

apīscor : v. *apiō*.

apium, -ī n. (*apius* à basse époque) : 1° ache des marais (céleri, plante mellifère) ; 2° persil. Attesté depuis Virgile. Panroman, sauf roumain, M. L. 526 ; germ. : v. h. a. *ępfi*, tch. et pol. *opich*, v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés : *apiācus* : d'ache ; *apiāna* : camomille (Ps. Apul.), cf. toutefois *apis* ; *apiaster* m. et *apiastrum* n. : mélisse ; *apiastellum* : renoncule, bryone ou couleuvrée (se dit aussi *apium rīsus*) ; *apiātus* : bouilli avec de l'ache, tacheté, moucheté (*de mensis citreis, ueluti grani congerie*) ; *apiōsus* : se dit d'une maladie du cheval « *cuius et mens hebetatur et uisus* », Vég. 1, 25, 3, 2 ; cf. 3, 10. On l'explique *siue quod apio curabatur, siue quod ui magica apii putabatur oriri*?

Cf. aussi *petrapium* et *apiāgō*.

Apium est pour les Latins « l'herbe aux abeilles » et correspond, ainsi que *apiastrum*, au gr. μελίφυλλον, μελισσόφυλλον, cf. Pseud. Ap., Herb. 119 ; Varr., R. R. 3, 16, 10 ; et id., *ibid.* 3, 16, 13, *oportet domi serere quae maxime secuntur apes... apiastrum...*, etc. *Apiaster* est formé comme *oleaster*. La graphie *appium*, tardive, est sans valeur.

aplūda (*adplūda*), **-ae** f. : criblure, menue paille.

Mot sans doute non romain, rare et archaïque ; cf. Ernout, *Él. dial.* 110 sqq.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

aplustra (*-tria*), **-um** n. pl. (le singulier n'apparaît qu'à partir de Lucain : *aplustre*) : aplustres, ornement de la poupe du vaisseau. Du grec ἄφλαστον, peut-être par un intermédiaire étrusque. Terme uniquement poétique, attesté depuis Ennius jusqu'à Sidoine, mais ne se trouve ni dans Vg. ni dans Hor. Cf. pour la finale *ballista* et *ballistra*, *genesta* et *genestra*, *lepesta*, *lepistra*. Influence des mots en **-trum*, suffixe d'instrument, comme *trānstrum*?

apocalama : nom d'un vêtement de soie ou de coton dans Isid. 19, 22, 13. Inexpliqué ; v. Sofer, p. 31.

apoculō, -ās, -āre (variante *apocalō*) : mot d'argot que Pétrone, 62, 67, met dans la bouche d'esclaves ou d'affranchis. Se conjugue pronominalement : *ego me apoculo* « je décampe, je m'esbigne ». Origine inconnue. On l'a fait dériver de ἀποχαλάω (cf. *calō*) et aussi de ἀποκαλῶ ; d'autres en ont fait un dénominatif de ἀπ' et *oculus*, hybride formé d'après ἀπ' ὀμμάτων ou enfin de ἀπὸ et *cūlus* (d'après le type du fr. *reculer*), mais la quantité de l'*u* est inconnue.

Apollō, -inis m. : emprunt ancien au gr. Ἀπόλλων, -ωνος, latinisé en *-ō, -inis*. Dérivés : *apollināris, -e, -ria* (*herba*) : morelle ; *-neus* (Ov.). Étr. *Aplu, Apulu*.

apologō, -ās, -āuī, -āre : repousser ; dénominatif tiré de ἀπόλογος (déjà dans Rh. ad Her.) avec le sens de ἀπολογίζω, Sén., Ep. 47, 9. V. Hammarström, IF 1932, 140.

apopores (*-peres*) : citrouille. Mot espagnol, seulement dans Isid. 17, 10, 16. V. Sofer, p. 118, 163 ; Alessio, Riv. di Filol., 1938, 376 sq. ; Andrē, *Lex.*, M. L. 529.

aporia, -ae f. : emprunt tardif au gr. ἀπορία « embarras », dont a été tiré le dénominatif *aporior*, pcp. *aporiātus* (= ἀπορούμενος, Ital.) ; d'où *exaporior*.

apostata, -ae m. : emprunt de la langue de l'Église au gr. ἀποστάτης ; de là *apostatō, -ās* ; *apostatrīx* f. ; *apostatātus, -ūs*.

apostolus, -ī m. : emprunt de la langue de l'Église au gr. ἀπόστολος, M. L. 580 a, et celt. : irl. *apstal*, britt. *abostol*. Dérivés : *apostola* f. ; *apostolātus, -ūs* m. ; *-licus*, M. L. 530.

apostōma, -ae f. : abcès. Emprunt vulgaire et tardif au gr. ἀπόστημα, avec passage à la 1re déclinaison, changement de genre et influence des mots en *-ωμα* (*carcinōma*, etc.). V. Sofer, p. 152, n.

apothēca, -ae f. : magasin à vivres ; cellier. Emprunt au gr. ἀποθήκη, déjà dans Varr. et Cic. De là : *apothēcārius* ; *apothēcō, -ās*. M. L. 531 ; B. W. sous *boutique*.

appellō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : s'adresser à, en appeler à (cf. Enn. : *hominem appellat*, Sc. 50), appeler, puis, par affaiblissement, « nommer, désigner ». Usité de tout temps ; panroman, sauf roumain. M. L. 542.

Dérivés et composés : *appellātiō* (class., équivalent de *prouocātiō*), *appellātor, -tōrius* ; *appellātīuus*, calque de προσηγορικός ; *appellitō, -ās* (rare, époq. imp.) ; cf. *nōminitō*.

compellō : adresser la parole à, interpeller (souvent dans la prose classique avec une nuance de blâme ou d'insulte, d'où le sens de « accuser ») ; *compellātiō* « reproche, réprimande ».

interpellō : interrompre par la parole : Plt., Men. 1121, *si interpellas ego tacebo* ; interpeller. S'emploie comme synonyme de *interrumpō* avec le sens de « troubler dans l'exercice de » ; *i. alqm in iure suo*, Cés., B. G. 1, 44 ; se dit aussi des choses : *i. iam partam uictoriam*, id., B. G. 3, 73. Comme *interdīcō*, peut être suivi d'une complétive introduite par *nē, quīn, quōminus*.

Composés à préverbes d'un intensif-duratif en *-ā*, **pellō, -ās*, en face de *pellō, -is*, à valeur moyenne « se pousser vers, se diriger » (cf. *lauō, -ās*, en face de *lauō, -is*) ; *pellō, -ās* n'existe que dans des composés comme *occupō, edūcō, -ās*, en face de *capiō, dūcō, -is*. La spécialisation de sens les a vite détachés du simple *pellō, -is*.

appendix, -icis f. : épine-vinette : *spina et appendix appellata, quoniam bacae puniceo colore in ea appendices uocantur* (Plin. 24, 114). V. *pendō*.

appiānum (*mālum*) : variété de pomme obtenue par un certain Appius, cf. Plin. 15, 49. M. L. 546 b ; B. W., *api*.

aprīcus, -a, -um : exposé au soleil, ensoleillé (dès Varron, qui l'oppose à *opācus*). Rapproché par étym. pop. de *aperiō* « *a sole apertus* », dit P. F. 2, 6. M. L. 561 ; B. W. sous *abri*.

Dérivés : *aprīcitās* (Col.) ; *aprīcor, -āris* (et *aprīcō, -ās* à basse époque, cf. M. L. 560), « réchauffer, se réchauffer » et ses dérivés.
Sans correspondant net.

aprīlis, -is m. : avril ; second mois de l'ancienne année romaine. Sans doute adjectif substantivé. Étym. pop. dans Varr., L. L. 6, 33 (*mensis dictus*) *secundus... a Venere quod ea sit* Ἀφροδίτη, *magis puto dictum quod uer omnia aperit* ; Macr., Sat. I 12, 14, *Aprilem... quasi aperilem*, et Sén., Ep. 67, 1, *uer aperire se coepit*. — Panroman, M. L. 562, et celt. : irl. *april*, britt. *ebrill*. De là les noms propres de petites gens : *Aprīlis, Aprīliānus, Aprīlīna*.

A. Cuny, MSL 14, 286, rapprochant *quintīlis* et *sextīlis*, a supposé qu'*aprīlis* serait un dérivé du mot indo-européen attesté par skr. *áparaḥ* « postérieur (par rapport à un seul autre), second », got. *afar* « après ». Étymologie contestée par M. Benveniste, qui suppose, avec Stowasser, W. Stud. 31, 146, qu'*aprīlis* remonte à étr. *apru* emprunté lui-même au gr. Ἀφρώ hypocoristique de Ἀφροδίτη, v. BSL 32, p. 68 sqq., hypothèse appuyée par Eva Fiesel, qui rapproche la dérivation du nom du mois de mai en étrusque : *Ampiles* de **ampile*, v. St. Etruschi 7, 295-297, et par l'étude de S. P. Cortsen, Glotta, 1938, 26, 270. On a supposé aussi que *aprīlis* dériverait de l'étrusque *aplu* « Apollon », avec dissimilation. Mais il resterait à expliquer l'introduction de ce nom étranger dans les noms de mois romains.

apsis : v. *absida*.

aptus : v. *apiō*.

apua, -ae f. : menuise. Emprunt ancien, latinisé, au gr. ἀφύη, cf. Plin. 31, 95 : *apuam nostri, aphyen Graeci uocant*, M. L. 520. Cf. *aphorus*.

apud (*aput* ; formes dialectales *apor* (P. F. 24, 12), *apur*, ainsi en territoire marse *apur finem*, CIL I² 5, cf. Mar. Vict., GLK VI 9, 17 ; cf. *ad, ar* ; les gloses ont aussi *ape* : παρά, CGL II 21, 40) : auprès de, chez, dans ; sens physique et moral : *apud sē esse* (contraire de fr. « être hors de soi »). Uniquement préposition ; ne s'emploie ni comme préverbe ou premier terme de composé, ni comme adverbe, ce qui prouve le caractère relativement récent du mot dans l'emploi qu'il occupe ; et, en effet, il n'a de correspondant nulle part, pas même en osco-ombrien. Il s'agit peut-être d'une forme nominale se rattachant à la racine de *apiō*, et dans laquelle l'emploi prépositionnel se serait développé comme dans *penes* et, plus tard, dans le bas latin *casus* (= chez ; v. *casa*) ; mais le détail de la forme n'est pas expliqué (participe parfait n. **apuot, *apuod*?).

Depuis Lucilius, les grammairiens latins différencient *ad, in, apud, penes* ; ainsi Scaurus, GLK VII 30, 18 (d'après Varron) : ad *et* apud *accusatiuae sunt praepositiones, ut « accede ad me » ; « qui domi nati sunt apud me »* (cf. Servius, Ae. 1, 24) ; et VII 31, 7 : *item uitiose dicitur « senatum habere apud aedem Apollinis » quod « in aede Castoris » dici oportet* ; et Ulpien, Dig. 50, 16, 63 : *« penes te » amplius est quam « apud te » ; nam « apud te » est quod qualiterqualiter a te teneatur ; « penes te » est quod quodam modo possidetur* ; cf. P. F. 20, 19.

Régulièrement construit avec l'accusatif et employé — le plus souvent près de noms de personnes (cf. toutefois *apud aedem*, SC Bac. ; *apud oppidum*, Cés., B. G. 2, 7, 3 ; *apud Anienem*, Cic., Mur. 84) — quand la phrase ne comporte pas d'idée de mouvement, on le trouve en latin vulgaire avec l'ablatif, ainsi Ital., Matth. 19, 26, *apud hominibus* (= παρὰ ἀνθρώποις), ou avec des verbes de mouvement ; ainsi Sall., Hist. 1, 119, *ille Conisturgim apud legiones uenit* ; Ital., Gen. 43, 9, *si non adduxero eum apud te* (= gr. πρός σε), v. Anders Gagner, Eranos, vol. 26. En Gaule, *apud* s'emploie au sens de « avec » ; ainsi Querol., p. 22, *iste qui apud me est locutus*, cf. ALLG 2, 26. Attesté de tout temps ; mais appartient plutôt à la langue familière. M. L. 567 ; v. B. W. sous *avec*.

aqua, -ae f. (*acua* CE 930, 2, *acqua* blâmé par l'App. Probi ; cf. Lucr. 6, 552 et 1072, qui en fait un trisyllabe) : eau, considérée comme élément, cf. Cic., Ac. 1, 26, *aer... et ignis et aqua et terra prima sunt* ; le plus souvent jointe et opposée au feu, cf. *ignī et aquā interdīcere*, et l'usage religieux signalé par Varron, L. L. 5, 61, suivant lequel l'époux accueillait l'épouse au seuil de sa maison avec le feu, élément mâle et créateur, et l'eau, élément femelle : *igitur causa nascendi duplex : ignis et aqua. Ideo ea nuptiis in limine adhibentur, quod coniungit hic, et mas ignis, quod ibi semen, aqua femina, quod fetus ab eius (h)umore, et horum uinctionis uis Venus* ; cf. les références de Goetz-Schoell ad loc. Quelquefois aussi *aqua* est joint à *terra* : *aquam terramque poscere*. Pour le genre, cf. Meillet, *Ling. gén.*, p. 218. Le caractère originairement animé et divin de *aqua* apparaît aux épithètes qu'on y joint : *ad aquae lene caput sacrae*, Hor., C. 1, 1, 22 ; *nec castas pollue... aquas*, Ov., F. 2, 174, etc.

Les poètes usent indifféremment de *aqua* et de *unda* ; ainsi, Ov. écrit, M. I 432, *cum... sit ignis aquae pugnax*, en face de F. 4, 788, *sunt duo discordes, ignis et unda, dei* ; Tr. I 8, 1, *unda dabit flammas et dabit ignis aquas*. Toutefois, *unda* désigne plutôt l'eau considérée dans sa mobilité ; dans le dernier vers d'Ovide cité, *unda* est joint à *flammas*, l'élément jaillissant du feu. La comparaison des dérivés de *aqua* et de *unda* fait bien ressortir la différence de sens : *aquārī* veut dire « faire de l'eau, s'approvisionner d'eau », *aquōsus* « aqueux », *undāre* « être ondoyant, ou agité » (en parlant des flots), *exundāre* « déborder », *undōsus* « aux flots agités ».

Le pluriel *aquae* s'emploie lorsque l'on considère les parties constitutives de l'eau, e. g. Vg., G. 4, 410, *aut in aquas tenuis dilapsus abibit*, ou les différentes sortes d'eaux (ainsi Sén., NQ. 3, 23), ou les eaux courantes, animées et divinisées, Varr., L. L. 5, 71, *a fontibus et fluminibus ac ceteris aquis dei ut Tiberinus ab Tiberi* ; cf. *aquae perennēs* (qui se renouvellent sans cesse), *decursus aquarum*, Lucr. 5, 263. Aussi *Aquae* est-il constant dans les désignations de noms de lieux (où se trouvent généralement des eaux jaillissantes et qui sont l'objet d'un culte, cf. Thes. II 353, 47 sqq., 363, 59 sqq.). *Aquae* désigne aussi l'ensemble des eaux : Eleg. in Maec. 101, (*hieme*) *conglacientur aquae* ; les pluies : T.-L. 24, 9, 6, *aquae magnae bis eo anno fuerunt, Tiberisque agros inundauit*. — *Aquae* est plus fréquent chez les poètes ; le pluriel est plus concret. — Usité de tout temps. Panroman. M. L. 570 ; B. W. s. u.

Dérivés : *aquor, -āris* : s'approvisionner d'eau, et *aquātiō*, M. L. 578 ; *aquātus* : mêlé d'eau ; *aquōsus* : aqueux, M. L. 588 ; *aquālis* : plein d'eau, à eau. — Subst. *aquālis* m. : pot à eau, M. L. 572 a ; *aquārius* : à eau ; *aquārius* m. : porteur d'eau, magistrat préposé au service des eaux, verseau (signe du Zodiaque) ; *aquāriolus* (*-i dicebantur mulierum impudicarum sordidi adseculae*, P. F. 20, 24) ; *aquārium* : réservoir à eau, évier, M. L. 576 ; B. W. s. u. ; *aquāliculus* (*-um*), *-ī* : panse, ventre ; *aquāticus, aquātilis* : aquatique ; *aquātilia* n. pl. : tumeurs aqueuses ou hyatides ; *aquilentus* (formé d'après *ūinolentus*), M. L. 585 ; *aquola* (*acula*), *-ae* f. : filet d'eau (diminutif).

Composés en *aqui-* dont certains formés sur le modèle de composés grecs en ὑδρ- : *aquiducus* (*-dux*) = ὑδραγωγός, Cael. Aur. ; *aquifolium* « houx », cf. *acrī-* ; *aquifuga* = φεύγυδρος, id. ; *aquigenus, -a, -um* (Tert., cf. *terrigenus*) ; *aquiductus, aquiductium* = ὑδραγώγιον *aquiuergium*, endroit où l'eau s'écoule (Gram.), composés tardifs ; la langue classique ne connaît que le juxtaposé *aquae ductus* ; cf. aussi M. L. 581, **aquiducium* ; *aquilex, -icis, -legus* m. : sourcier ; *aquilicium, -ī* (*aquaelicium*) : sacrifice pour obtenir de la pluie ; *aquaemanāle* (*aquimināle, aquaemanīle, aquiminārium*) : aiguière, M. L. 572 ; v. *mānō*. Cf. aussi *aquagium*, terme de droit, synonyme de *aquae ductus* ; *aqu(a)e mola* (Gloss.) : ὑδρομύλη, plante.

Les langues romanes supposent aussi, M. L. 573, **aquāna* ; 579, **aquatōria* ; cf. en outre 147, *adaquārī* ; 4336, *inaquāre* ; 2939, *exaquāre* ; en germ. *aquaeductus* (formes modernes) et *aquārium*, v. h. a. *ahhāri*.

aqua a son correspondant exact en germanique : got. *ahwa* « ποταμός », etc., et semble se retrouver en celtique, mais seulement dans des noms de lieu. Le germanique offre, d'autre part, un dérivé attesté par v. h. a. *ouwa* (all. mod. *Aue*) « prairie marécageuse, île », et le nom propre *Scandin-auia* ; le dérivé v. isl. *ægir* « mer, dieu de la mer », avec un ancien *ē* initial, donne à penser

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

que l'*a* de lat. *aqua*, got. *ahwa* représenterait un i.-e. **ə* (**ēkʷ/əkʷ-*). Si ce mot ne se retrouve pas ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard : tandis que le nom désignant l' « eau » en tant que chose est commun à tout le monde indo-européen (v. sous lat. *unda*), les noms de genre essentiellement animé qui désignent l' « eau » en tant qu'être actif — et divin — n'ont qu'une faible extension dialectale. Il y a ce mot, commun au latin et au germanique ; un autre mot, indo-iran. **ăp-*, souvent employé au pluriel (véd. *ápaḥ*, etc.) comme lat. *aquae*, a des correspondants en baltique ; cf. *amnis*. — Il n'est pas accidentel que le nom germanique du « dieu de la mer » appartienne au groupe de got. *ahwa*, lat. *aqua* désignant originairement l' « eau » en tant qu'être actif.

aquila, -ae c. : 1° aigle (oiseau, étoile ou enseigne), cf. *fulua... auis* d'Ovide, F. 5, 732 ; 2° aigle de mer ou mourine (sorte de raie). Dérivés et composés : *aquilīnus* ; *aquilifer*. — Ancien. Panroman. M. L. 582 ; irl. *aicil*. Cf. peut-être aussi *aquileia* : ancolie, M. L. 583, et B. W. s. u. Cf. *Aquilōnia*?

Le nom de l' « aigle », le premier des oiseaux, et qui avait un caractère religieux, varie d'une langue indo-européenne à l'autre et résulte surtout d'arrangements relativement récents. V. *aquilus*.

aquilex : v. *aqua*.

aquilō, -ōnis (et *aquilus*, cf. Thes. II 376, 9 sqq. ; M. L. 586 et 587) m. : aquilon. Le nom complet est *aquilō uentus* (cf. Nep. Mi. 1, 5 ; P. F. 20, 14, *aquilo uentus a uehementissimo uolatu ad instar aquilae appellatur*). On voit par Festus que les anciens rattachent *aquilō* à *aquila* et non à *aquilus* comme le font les modernes. Ce sont les anciens qui ont probablement raison ; *aquilō* n'est pas le vent sombre ; il est qualifié de *clārus* par Vg., G. 1, 460, par opposition à *nigerrimus auster*, 3, 278 ; cf. Thes. II 376, 48 sqq. L'explication rapportée par Isid., Nat. rer. (Suét., p. 229 Reiff.), *aquilo, qui et boreas uocatur, ex alto flans gelidus atque siccus et sine pluuia, qui non discutit nubes sed stringit*, paraît avoir été inventée dans sa dernière partie pour rattacher coûte que coûte *aquilō* à *aquilus*.

De là : *aquilōnius* ; *aquilōnālis* (*aquilōnāris* ap. Aug.) formé d'après *septentriōnālis* ; *aquilōniānus* (b. lat.) ; *aquilōnigena* (Aus.).

Le rapprochement avec un mot baltique, lit. *āklas* « aveugle », etc., n'explique guère la forme et pas du tout le sens (Meillet). — Cf., toutefois, καικίας « vent du nord-est », lat. *caecus*?

aquilus, -a, -um adj. : brun noir. Rare ; archaïque et postclassique. Les anciens le rapprochent de *aquila* et en font un dérivé de *aqua* (d'après *nūbilus*, *nūbēs*) ; ainsi Festus : *aquilus color est fuscus et subniger, a quo aquila dicta esse uidetur... aquilus autem color est ab aqua nominatus. Nam cum antiqui duos omnino naturales nossent, i. e. album et nigrum, interuenerit autem is quoque, qui ita neutri similis est, ut tamen ab utroque proprietatem trahat, potissimum ab aqua eum denominarunt, cuius incertus est color*, P. F. 20, 7. Composé *subaquilus* (en jeu de mots avec *subuolturius*, Plt., Ru. 422). L'explication par *aqua* rend mal compte du sens de l'adjectif ; on ne voit pas pourquoi l'eau aurait été prise pour désigner une couleur tirant sur le noir (Plaute applique *aquilus* à une négresse). Peut-être à rattacher à *aquila*, l'aigle étant l'oiseau sombre, αἰετοῦ... μέλανος. Il. Φ 252. Les adjectifs désignant la couleur sont souvent empruntés à des noms d'animaux, et réciproquement ceux-ci peuvent être désignés par le nom de leur couleur, cf. *columba*.

ar : v. *ad*.

ăra, -ae f. (ancienne forme *āsa*, cf. Macr., Sat. 3, 2, 8, qui cite Varron, et Serv. auct. Ae. 4, 219 ; osq. aasas « ārae », ombr. asam-aŕ « ad āram ») et peut-être hitt. *haššaš* « foyer » : autel (premier sens sans doute), « foyer de la divinité », par opposition à *focus*, cf. l'expression *pro aris et focis*. Conservé seulement dans quelques parlers judéo-romans, cf. M. L. 586 a.

Dérivés : *ārula* ; *ārālia*, *-ium*, CIL VIII 19929.

Les grammairiens anciens distinguent *āra* de *altāre*, ainsi Varron dans Serv. auct., B. 5, 66, *Varro dis superis altaria, terrestribus aras, inferis focos dicari adfirmat* ; cf. Vg., ibid., *en quattuor aras : ecce duas tibi, Daphni, duas altaria Phoebo*. Le dieu reçoit les *altāria*, réservés aux grandes divinités ; Daphnis n'a que des *ārae*, terme général désignant un autel quelconque. Italique, commun, usuel. Mais a disparu devant *altāre*.

Cf. *āreō*?

arāneus, -ī m. (gén. *arānei*, trisyllabe, Lucr. 3, 383) ; **arānea, -ae** f. : araignée. Ancien, usuel. *Arāneus* est la forme ancienne ; le féminin *arānea* est réservé pour la toile ou le fil de l'araignée et, par extension, une espèce de fil très fin, et ne désigne l'animal qu'à partir de Catulle, en poésie, et seulement à partir de Fronton, en prose. Toutefois, Cicéron a le diminutif *arāneola* (en face de l'*arāneolus* du Culex). L'italien a les représentants des deux formes : *ragno* et *ragna* ; le français et l'espagnol n'ont que le féminin : *araigne* (v. B. W. sous *araignée*), *araña* ; les deux diminutifs sont également représentés en roman, cf. M. L. 593-596. *Arāneus* désigne aussi la « vive » (poisson) ; adjectif joint à *mūs*, la musaraigne (μυγαλῆ), M. L. 5765 ; *arānea*, une maladie de peau : *arānea uerrīna* (= gr. κεγχρίας ou λειχήν), v. B. W. *rogne* ; cf. *mus araneum* (sic, cf. *arāneum* dans Phèdre), *cuius morsu aranea*, Isid. 12, 3, 4 ; v. Sofer, p. 16, 170.

Dérivés : *arāneōsus* : couvert de toiles d'araignée ; *arāneāns* (Apul.).

Arāneus, *arānea* n'ont de correspondant qu'en grec : ἀράχνη « araignée », ἀράχνιον « toile d'araignée », ἀραχναῖος « d'araignée » et ἀραχναίη f. « araignée ». La ressemblance est trop étroite pour qu'on ne voie pas dans le mot latin un emprunt au grec ou, du moins, un emprunt à une langue inconnue fait indépendamment dans chacune des deux langues. L'objection que *arāneus* s'explique en partant de **arak-s-n-* (cf. Benveniste, *Origines*, p. 101) n'est pas décisive ; les mots de ce type, essentiellement populaires, admettent des dérogations à la phonétique normale, comme le montrent les formes romanes elles-mêmes. Le rapprochement de ἄρκυς « filet » souvent proposé n'explique pas la forme grecque. Le mot a pu s'introduire avec la légende d'Arachné.

arbiter, -trī m. : 1° témoin (qui par son arrivée assiste à une chose ; souvent joint à *testis*, e. g. Cic., Q. Rosc. 38 ; T.-L. 21, 10, 3) : cf. Plt., Mer. 1005, *eamus intro ; non utibilest hic locus, factis tuis, | dum memoramus, arbitri ut sint qui praetereant per uias* ; 2° arbitre choisi par les deux parties (sens aussi anciennement attesté que le premier), juge (*arbitrālis*, *-e*), et par suite, « maître de la destinée de ». Ancien (Loi des XII T. 7, 2, 2 ; 12, 3), usuel, classique. Les sens se retrouvent dans *arbitrium* : 1° fait d'être témoin (sens non attesté avant l'époque impériale, où il peut être dû à une affectation d'archaïsme) ; 2° arbitrage, sentence arbitrale et « pouvoir de décider de » ; *liberum arbitrium* attesté à partir de T.-L. ; cf. Thes. II 411, 76 sqq., ce qui explique le sens de « arbitraire » qu'a l'adjectif *arbitrārius* à partir d'Aulu-Gelle. Conservé dans les langues romanes. M. L. 605.

Autres dérivés : *arbitror*, *-āris* (*arbitrō* archaïque) : 1° observer, épier, être témoin de ; 2° arbitrer, estimer (*dē arbitrō*) ; et dans la langue commune, par une généralisation et un affaiblissement de sens identiques à celui de *cēnseō*, *dūcō*, *putō*, etc., « juger, penser ». Tér., Haut. 990, *an tu... esse illum iratum* putas? — *non* arbitror. De là : *arbitrātor*, *-trīx* (tardifs, forme avec haplologie *arbitrix*, CIL VI 10128) ; *arbitrātus*, *-ūs* m. : arbitrage, pouvoir de décider, volonté, jugement. M. L. 604.

Le seul rapprochement qui semble s'imposer, celui avec ombr. aŕputrati « arbitrātū », n'éclaire pas le mot latin. *Ar-* peut être une forme dialectale de *ad*. Le rapprochement avec *baetō* est douteux.

arbōs (*arbor*), **arbŏris** f. : arbre ; mât ; arbre de pressoir. Sur *arbor* « monstre marin »? v. de St Denis, *Vocab. des animaux marins*, s. u. Ancien thème en *-s* ; cf. *arbosem*, P. F. 14, 9 ; *arboses*, F. 280, 9. Seul féminin de ce type ; cf. le type voisin *Cerēs*, *-ĕris*. *Arbor* est une forme récente créée d'après les cas obliques lorsque *s* intervocalique se fut sonorisé en latin. L'*ŏ* du thème est confirmé par le dérivé *arbustus* ; cf. *onus* (ancien **onos*), *onustus*, *uenus* (ancien *uenos*), *uenustus*, etc. Le genre féminin s'explique facilement : l'arbre, considéré comme un être animé, est « la productrice » des fruits. Toutefois, en bas latin, à partir de l'Italia, il apparaît masculin, sans doute sous l'influence des autres mots en *-or*, *-ōris* et aussi des noms d'arbres en *-us*, du type *fāgus*, qui avaient abandonné pour le masculin l'ancien genre féminin ; cf. Thes. II 419, 61 sqq. C'est le masculin qui est le plus répandu en roman ; seuls le logoudorien et le portugais ont le féminin. Pourtant, en français, la forme même du mot « arbre », avec sa terminaison par un *e* muet, tend à le faire passer de nouveau au féminin : « la belle arbre ». Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 606 ; B. W. s. u., et germ. v. h. a. *albar*, etc.

Dérivés en *arbus-* et en *arbor-* (ces derniers plus récents) : 1° *arbuscula* : jeune arbre (d'où *arbusculōsus* dans les Gloses) ; **arbuscellum*, M. L. 608 ; *arbriscellus* (Gl. Reich.) ; *arbustus* : planté d'arbres ; d'où le n. *arbustum* : bosquet, pépinière (le plus souvent au pluriel *arbusta* (*loca*), cf. Gell. 17, 2, 25, *arboreta*, *ignobilius uerbum* : *arbusta celebratius*) ; puis « jeunes arbres » (comme il y en a dans les pépinières) ; surtout poétique dans ce sens, Vg., B. 4, 2, *non omnis arbusta iuuant humilesque myricae* ; d'où à très basse époque *arbusta*, *-ae* (Greg. Tur.).

2° *arboreus*, M. L. 607 a ; *arborācia* (Gloss.) : « cor arboris » ; sans doute n. pl. d'un adjectif **arborāceus* ; *arborāns* (Gloss.) : δενδρίτης ; *arborārius*, *-a*, *-um*, et subst. = δενδροκοπός) ; *arborātor* : qui taille les arbres ; *arborēscō*, *-is* (Plin.) : devenir arbre ; *arborētum* : verger (cf. plus haut), M. L. 607 ; *arborōsus* : δενδροειδής.

Aucun rapprochement net. Le latin n'a pas trace du nom indo-européen de l'arbre, représenté par hitt. *taru*, i.-ir. *dāru*, *dru-*, got. *triu*, v. sl. *drĕvo*, gr. δρῦς, etc. V. C. D. Buck, *Dict. of sel. Synonyms*, p. 48, s. u. *Tree*.

arbutus (*arbitus*, graphie des manuscrits de Lucrèce, concordant avec certaines formes romanes, cf. M. L. 610), **-ī** f. (pl. n. *arbuta*, *-ōrum* d'après Phocas, GLK V 426, 18) : arbousier. S'y rattachent : *arbutum* (*-bi-*), *-ī* n. : arbouse ; *arbuteus* : [d']arbousier ; M. L. 609 ; B. W. s. u.

Sans étymologie ; un autre nom est *unēdō*. V. Bertoldi, *Linguistica Storica*, 2e éd., p. 174.

arca, -ae f. : coffre, boîte, caisse, surtout à argent : *arca publica* qui s'oppose à *fiscus* ; cachot, cercueil ; dans les langues techniques : borne, batardeau, chêneau ; dans la langue de l'Église : « archc » (= gr. κιβωτός). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain ; passé également en got. *arka*, en germanique, et de là en slave. M. L. 611 ; B. W. s. u. ; irl. *arc*, britt. *arch*.

Dérivés : *arculus* : *putabatur esse deus qui tutelam gereret arcarum*, P. F. 15, 9 ; *arcula*, *arcella*, *arcellula* : coffret, bière, M. L. 615 ; *arcānus* : actif et passif « caché, secret » et « discret, qui cache » ; dans la langue religieuse, « mystérieux, magique » ; *arcānum* : mystère ; *arcārius* : de caisse ; *arcārius* m. : caissier ; *arculārius* (Plt.) : porteur de coffret ; *arcera* (arch.) : chariot couvert (d'après *cumera*?). Cf. aussi **arcile*, M. L. 615.

Sans doute apparenté à *arceō* (cf. *Parca* et *parco*?) : *arca quod arcebantur fures ab ea clausa*, Varr., L. L. 5, 128.

arceō, -ēs, -uī, -ēre : 1° contenir, maintenir. Sens qui paraît le plus ancien, encore attesté dans les textes, cf. Enn., dub. 2 ; Cic., Rep. 6, 17, N. D. 2, 136, où le verbe est joint à *continēre*, de même que *coercēre*, N. D. 2, 58 ; P. F. 14, 2, *arcere est continere*. Mais l'emploi dans cette acception est rare, inconnu même de la prose courante et de la langue parlée. — 2° maintenir au loin, écarter (= *continēre* ; cf. le fr. « contenir l'ennemi ») : *arcere prohibere est. Similiter abarcet, prohibet. Porcet quoque dictum ab antiquis, quasi porro arcet*, P. F. 14, 24 et 244, 7. Sens dérivé et de beaucoup le plus fréquent. De là, *arcula* : *dicebatur auis quae in auspiciis aliquid uetabat fieri*, P. F. 15, 11. Pas de substantifs dérivés. — Composés : *abarceō*, qui, en dehors des glossaires, ne figure que dans une inscription, CIL XIII 485 ; *porceō*, de **po-arceō* (même préverbe que dans *pōnō*), rare et archaïque (exemples dans Nonius 159, 38).

coerceō : contenir, enfermer, d'où au sens moral « réprimer, réfréner » (cf. *contineō*, *cohibeō*) ; *coercitiō*.

Pour *exerceō*, v. ce mot.

A *arceō* se rattache *arcifīnius* ; *arcifīnālis*, adjectif joint à *ager* : [champ] conquis sur l'ennemi « *ab arcendis finibus* », dit Varron, au témoignage de Frontin, Grom. 6, 1, qui le définit encore « *qui nulla mensura continetur. Finitur secundum antiquam obseruationem fluminibus, fossis, montibus, arboribus ante missis, aquarum diuer-*

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

giis, et si qua loca a uetere possessore potuerunt optineri. » Cf. encore *arcifīnium*, *-ī* n. : borne d'un champ ; *arca fīnālis*.

Pour *lupercus*, v. ce mot.

Arceō est à rapprocher de gr. ἀρκέω (aor. hom. ἤρκεσα, ἀρκέσσαι) « j'écarte, je protège ». Le groupe de arm. *argel* « empêchement », *argelum* « j'empêche » (aor. *argeli*) concorde aussi pour le sens ; mais le suffixe *-el-* ne se retrouve pas en latin.

Quant à lit. *rakìnti* « fermer », *rāktas* « clef » et v. h. a. *rigil* « verrou », la forme et le sens sont éloignés, et le rapprochement ne s'impose pas.

arcera : v. *arca*.

arceraca, (-laca) f. : sorte de vigne que Pline, N. H. 14, 35, assimile à l'*argītis* de Vg., G. 2, 99?

arcessō (*accersō*, *adcersō*), **-is, -īuī (-iī), -ītum, -ere** : faire venir, aller chercher, mander, et spécialement « citer en justice » ; « rechercher ». Dans les manuscrits, la répartition de *arcessō* et de *accersō* dépend des habitudes des copistes, cf. Thes. II 448, 67 sqq. ; Plaute semble jouer sur les deux formes, Tru. 130, *quem arcessis? Archilinem*, et Mo. 509, *uiuom me accersunt Accheruntem mortui* ; dans les inscriptions, *arcessō*, cf. CIL I² 235, *arcessita* (Fasti Praenest.). Sur l'essai d'une différenciation des deux formes, cf. Velius Longus, GLK VII 71, 17 : « *arcesso* » *et* « *accerso* » *putauerunt quandam differentiam esse, ut* « *accerso* » *sit uoco, tractum ab acciendo,* « *arcesso* » *summoueo, ab arcendo tractum. Sed errauerunt :* « *accerso* » *enim pro eo quod est arceo numquam positum est. Verum quod putant r litteram obstare significationi errant : d enim non minus in r litteram transit quam in c.* On trouve aussi *accessō*, *arcersō*. A l'époque impériale, sur *arcessīuī* se bâtit un présent *arcessiō* (*accersiō*, *accessiō*) ; *arcessītī* est déjà dans T.-L. 3, 45, 3. — Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés, tous rares, la plupart tardifs : *arcessītus*, *-ūs* m. (*-tiō-*) ; *arcessiō* [*accersiō*] « appel » ; *arcessītor* : qui appelle, accusateur ; *arcessībilis* (Gloss.).

Par sa forme et par son sens, *arcessō* se dénonce comme un désidératif ; cf., par exemple, Cic., Verr. 1, 27, *arcessit... consul... Siculos* ; *ueniunt nonnulli*. Mais l'étymologie reste incertaine, en raison même de l'incertitude de la forme. Si *arcessō* est la forme la plus ancienne, le rapprochement de *arceō* est séduisant. Étant donné le grand nombre d'emplois où *arcessō* est accompagné d'un ablatif d'origine (cf. Thes. II 450, 72 sqq.), le sens premier aurait été « chercher à écarter d'un endroit (pour faire venir à soi) ». On a rapproché aussi *arcessō* de *incessō* (v. ce mot) ; avec une forme *ar-* du préverbe, v. *ad*. En tout cas, le **aruocessō*, du reste proposé avec hésitation par Thurneysen dans le Thes., est à rejeter.

archi- : préfixe grec, marquant le commandement, qui, introduit par des mots grecs d'emprunt, comme *archipīrāta* (Cic.), *archimagīrus* (Juv.), a formé à basse époque quelques hybrides, comme *archisacerdōs* (Fort.), *archisellium* : place d'honneur (Not. Tir.) ; *archigallus* (Plin.).

architectus, -ī m. = ἀρχιτέκτων. Emprunt ancien, avec passage à la 2e déclinaison (par influence de *tegō*, *tēctus*, *tēctum*?) ; *architectōn*, *-ōnis* (déjà dans Plaute) est la transcription du grec. La forme *architectus* est la plus fréquente, et la seule classique.

Dérivés proprement latins : *architector*, *-āris* ; *architector*, *-ōris* (tardif) ; *architectiō*, *-ōnis* f. (Itala) formé sur le modèle des noms d'action verbaux en *-tiō* ; le calque du grec *architectonor*, *-āris* (= ἀρχιτεκτονῶ) est de basse époque (Itala) ; *architectūra*, *-ae* f., etc.

Sur ce groupe, voir en dernier lieu M. Niedermann, Glotta 19, 1 sqq.

arcifīnius : v. *arceō*.

arcisellium : v. *arcus*.

arcisum : nom de plante, dans CGL III 535, 46. V. André, *Lex.*, s. u.

arcubius : v. *arx*.

arcula : v. *arca* et *arceō*.

arcūmen : v. *arcus*.

arcus, -ūs m. (féminin dans Enn. et Vitr., d'après *porticus*) ; un génitif *arquī* est attesté à partir de Lucr. 6, 525, où il désigne l'arc-en-ciel ; d'autres formes de la 2e déclinaison apparaissent de bonne heure, e. g. un nominatif pluriel *arcī* dans Varr. ; cf. Thes. II 475, 80 sqq. Le datif pluriel est *arcubus*, *arcibus* étant réservé à *arx*. Nonius distingue *arcus* et *arquus*, 425, 11 : « *arcus... omnis suspensus fornix appellatur* ; *arquus non nisi qui in caelo apparet, quam Irim poetae dixerunt. Vnde et arquati dicuntur quibus color et oculi uirent quasi in arqui similitudinem* » : arc ; de là, dans les langues techniques, tout objet en forme d'arc : arc-en-ciel, arche, voûte. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 618 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *arques*, *-itis* m. : archer (Festus, Gloss.), d'après *eques*, *pedes* ; *arquātus* (*arcuātus*), scil. *morbus* : jaunisse ; cf. plus haut le texte de Nonius ; M. L. 664 a, 8348 ; et tardif *arquāticus* ; *arcūmen* ; cf. Isid. 17, 9, 9 : *iris Illyrica a similitudine Iris caelestis nomen accepit. Vnde et a Latinis arcumen dicitur, quod flos eius coloris uarietate eundem arcum caelestem imitatur* ; v. Sofer, p. 8 ; *arculus* : coussinet en forme d'arc ; *arculātus* : en forme de coussinet (= ombr. arçlataf « arculātās »), cf. P. F. 15, 6 et 10 ; *inarculum*, P. F. 101, 5 ; *arcuārius*, adj. et subst. : qui concerne les arcs ; faiseur d'arcs ; *arcuō*, *-ās* : courber en arc, voûter, et ses dérivés ; *arcifer* = τοξοφόρος ; *arci-potēns*, *arci-tenēns* (*arqui-*) adj. (poétique) ; *arci-sellium* (*-solium*) : siège circulaire, *sella arcuāta* ; *arcuballista* : arbalète ; M. L. 618 a.

Cf. v. isl. *ǫr* (gén. *ǫrvar*) et v. angl. *earh*, avec le dérivé got. *arhwazna*, tous mots signifiant « flèche » ; de germ. **arhwō*, **arhwas-*. Les noms d'armes n'ont généralement pas d'étymologie indo-européenne ; et l'arc n'est pas l'arme aristocratique ; il n'est donc pas surprenant que le rapprochement se soit borné à deux langues, toutes deux occidentales. En revanche, le groupe de skr. *iṣuḥ* « flèche », gr. ἰός n'est pas représenté à l'Occident.

ardaliō (*ardeliō* Gl.), **-ōnis** m. (non attesté avant Phèdre) : empressé, faiseur d'embarras, brouillon. Puis, dans les Gloss., « gourmand, goinfre », cf. CGL V 491, 66 ; 590, 7 ; et *ardaliolus* : *bucco(n)*, CGL V 299, 62.

Sans doute formation en *-iō* dérivée de gr. ἄρδαλος ; cf. ἀρδαλόω « tacher, salir » et « troubler ». Mot venu par le mime ou l'atellane.

ardea, -ae f. ; **ardeola, -ae** (*-dio-*) : héron, cf. CGL V 615, 35, *ardea est auis, i. e. haron*. Attesté depuis Virgile. M. L. 619. On compare v. isl. *arta* « sarcelle » ; gr. ἐρωδιός est loin.

ardeō, -ēs ; ardor, -ōris : v. *āreō*.

arduus, -a, -um adj. (comparatif et superlatif peu usités, quoique Caton ait *arduior*, *-uissimus*, cf. Prisc., GLK II 87, 10) : qui se dresse en hauteur (glose *ērectus*), en pente raide, escarpé, ardu (sens physique et moral). — Ancien et usuel, mais, à partir de l'Empire, surtout fréquent chez les poètes.

Dérivés rares : *arduē* (St Jér., Cassiod.) ; *arduitās* (un exemple de Varr., R. R. 2, 10, 3).

Cf. sans doute irl. *ard* « haut », gaul. *Arduenna*, nom d'une montagne. D'autres langues présentent des mots à **-dh-* intérieur qui ne sauraient être rapprochés, car on aurait lat. *b* ; du reste, le sens de gr. ὀρθός « droit » (de *Fορθ*Fος) et même du skr. *ūrdhváḥ* « droit » est un peu différent. Av. *ərədwō* « droit » est ambigu.

ārea, -ae (*āria* à basse époque) f. : rattaché à *āreō* par Varron, L. L. 5, 6, 38, *ubi frumenta secta, ut terantur*, [*et*] *arescunt, area*. Le mot ne désigne pas seulement « l'aire » de la grange, mais tout espace dépourvu de construction, la place devant le temple ou l'autel, la cour au milieu de l'atrium (P. F. 12, 17), etc. ; cf. Flor., Dig. 50, 16, 211, *locus... sine aedificio in urbe ared, rure ager appellatur* ; et la spécialisation dans le sens de « aire » est peut-être secondaire. — Ancien, usuel. Panroman, M. L. 626 ; B. W. s. u. — Le diminutif *āreola* désigne une petite cour, une planche de jardin, un parterre ; M. L. 632. Adj. *āreālis* : relatif à l'aire. M. L. 627 ; *āreātor*, *-tūra* (Colum.).

Pas de rapprochement sûr.

arēna, -ae f. : v. *harēna*.

āreō, -ēs, -uī, -ēre : être sec. — Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *āridus* (et *ardus*, cf. Thes. II 565, 16) : sec, desséché (sens physique et moral) ; de là, dans la Bible, *ārida* = ξηρά « la terre » ; *āridum* : terre ferme ; *āridulus* ; *āriditās et āritūdō* ; *ārēscō*, *-is* : se dessécher (et *exārēscō*), *interārēscō* (Cic.) ; *ārefaciō*, *-is* (*arfaciō* dans les manuscrits de Caton ; Lucr. sépare encore les deux éléments *facit are*, 6, 962).

Il n'y a pas de substantif **āror* correspondant à *āreō* (cf. *tepor*, *tepeō*, *tepidus*, etc.). Le substantif correspondant à *āridus* est *ārdor*. Mais *ārdor* a perdu le sens de « sécheresse », qui est réservé à *āriditās* et ne signifie plus que « chaleur ardente, ardeur (sens physique et moral), éclat (d'un corps en flamme) ». A *ārdor* se rattache *ārdeō*, *-ēs*, *ārsī* (*arduī*, Acta Fr. Aru.), *ārsum* et **assum*, cf. *assus* « brûler, être en feu ; brûler de (avec *ad*, *in*, ou l'infinitif seul) », dont le parfait en *-sī* et le supin en *-sum* attestent le caractère récent. *Ardeō* a un inchoatif *ārdēscō* (*exārdēscō* et *exārdeō*, formé sur *exārduī*, M. L. 2939 a) ; à *ārsum* se rattache *ārsūra*.

Les langues romanes ont conservé *ardēre* et *ardēre*, fr. *ardre*, M. L. 620, *ardor* 624, **ardicāre* 622, **ardūra* 625, **arsio* 680, *arsūra* 682, tous mots qui expriment l'idée de brûler ; *āridus*, M. L. 644, qui est peu représenté en dehors de l'italien et a été concurrencé par une formation plus expressive, *siccus*, panroman. Cf. aussi **arellāre*, M. L. 628.

On rapproche tokh. A *āsar* « sec », skr. *ásaḥ* « cendre », et, avec des élargissements variés, à dentale : tch. *ozditi* « sécher », gr. ἄζω « je sèche », ἀζαλέος « sec », ou à gutturale : *k* (ou *g*) v. h. a. *asca* « cendre », etc., ou *gh* : got. *azgo* « cendre », cf. arm. *azazem* « je sèche » (avec *z* pouvant être issu de **j* représentant **zgh*). V. *assus*. S'y rattache peut-être *āra*.

arepennis (*arpennis* ; *aripennus* ; *arapennis* d'après *arāre*), **-is** m. : arpent. Mot gaulois ; cf. Colum. 5, 1, 6, *Galli... semiiugerum quoque arepennum uocant*, M. L. 634. Sur les diverses formes du mot dans les Gloses et les textes tardifs, v. Sofer, p. 118 sqq., 176.

arepo : mot qui figure dans le « carré magique », CIL XII 202. Sans doute *opera* écrit à rebours.

arferia : — *aqua, quae inferis libabatur dicta a ferendo, siue uas uini quod sacris adhibebatur*, P. F. 10, 23. Terme du rituel, féminin d'un adjectif **arferius* (cf. *ferō*) peut-être d'origine dialectale, cf. Ernout, *Élém. dial.* 111. Le terme latin est *adferial*, qu'on lit CGL II 462, 26 ; 564, 48. Cf. ombr. arfertur « adfertor » ; et *inferius*.

argemōnia, -ae f. : plante. Sorte de pavot sauvage. Attesté depuis Celse et Pline. Adaptation du gr. ἀργεμώνη (cf. *argemon*, *argemonion* dans Pline), souvent corrompue en *agrimonia*, M. L. 295 a, *acrimonia*, *argimonia*. V. André, *Lex.*, s. u.

argentum, -ī n. : argent ; argenterie, objet d'argent ; argent (monnaie, déjà dans Plaute) ; *argentum ūuum* = ὑδράργυρος. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 640.

Dérivés : *argenteus* et subst. *argenteus* m. : monnaie d'argent, M. L. 639 ; *argentārius* : relatif à l'argent (monnaie), et *argentārius* m. : banquier, frappeur d'argent, M. L. 637 ; *argentāria* : banque, mine d'argent ; *argenteolus* : [monnaie] d'argent ; *argentātus* (et *inargentātus*, Plin., Ital.) : argenté ; d'où est tiré le verbe *argentō*, *-ās* ; *argentōsus* : mêlé d'argent ; *Argentīnus* : dieu de l'Argent (Aug., Ciu. 4, 21) ; *argentifodīna* : mine d'argent (ancien juxtaposé) ; *argentilla* : plante à feuilles argentées ; v. André *Lex.*, s. u.

Le nom est neutre, en face de gr. ἄργυρος, comme tous les noms de métaux latins, cf. *aurum* en face de χρυσός, etc. ; pour le suffixe, cf. *unguentum* ; et v. Benveniste, *Origines*, p. 12, 151.

argentum est l'un des noms, tirés d'une même racine, par lesquels est désigné l'argent. Le celtique a la même forme : gaul. *arganto-* dans *Argantomagus*, litt. « champ de l'argent », irl. *airget*, *arget*, gall. *ariant*. Mais la forme osque aragetud « argentō » ne concorde pas exactement, tandis que fal. *arcentelom* « *argentulum » est proche du latin. Arm. *arcat'* « argent », tokh. A *ārkyant*, av. *ərəzatəm* et skr. *rajatám* diffèrent plus encore. Quant à gr. ἄργυρος, c'est un dérivé du thème en *-u-* qui apparaît dans lat. *arguō* (v. ce mot). On entrevoit donc ici une même manière, déjà indo-européenne, de désigner l' « argent » comme métal « brillant », de même que l' « or » était nommé métal « jaune » (v. le mot *heluos*), cf. gr. ἀργός « clair, brillant » ; mais on ne peut restituer

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

un nom indo-européen : c'est que l'argent et l'or sont nommés d'après leur aspect, tandis que le nom du « cuivre » (et du « bronze »), lat. *aes*, etc., désigne purement et simplement l'objet et ne se laisse pas analyser. V. Schrader, RL II² 394 ; Ipsen, Festschr. Streitberg 228. — La désignation indo-européenne de l' « argent » a été remplacée par un mot emprunté qui offre des formes diverses en germanique, en baltique et en slave. — V. *arguō*.

argilla (ĭ, cf. Ettmayer Zeits. f. rom. Phil. 30, 524⁵, 527), **-ae** f. : argile. Emprunt au gr. ἄργιλος (ἄργιλλος), déjà dans Caton, Agr. 40, 2 ; le double *l* a sans doute pour objet de noter le caractère palatal de la liquide (cf. *mīlle*, *stēlla*). Panroman, sauf roumain. M. L. 641, et germ. : v. h. a. *argil*.

Dérivés : *argilleus*, M. L. 642 ; *argillāceus* : d'argile ; *argillōsus* : argileux.

Même racine que *argentum* ; *argilla* c'est la « terre blanche ». Étymologie populaire dans Isid., Or. 16, 1, 6, *argilla ab Argis uocata, apud quos primum ex ea uasa confecta sunt*. Les anciens y rattachent sans doute avec raison le nom propre *Argīlētum*. Cf. Varr., L. L. 5, 157 ; Serv., Ae. 8, 345.

argītis, -tidis f. : sorte de vigne qui produit le raisin blanc. Sans doute emprunt à un dérivé du gr. ἀργός, mais le mot grec n'est pas attesté.

argūō (trisyll.), **-is, -uī, -ūtum** (*-uitum*), **-ere** : 1° indiquer, démontrer ; 2° convaincre de (= ἐλέγχω), cf. Ulp., Dig. 50, 16, 197, *indicasse est detulisse ; arguisse, accusasse et conuicisse* ; le plus souvent a le sens dérivé de « vouloir démontrer, accuser », e. g. Plt., Am. 885, *quae neque facta sunt neque ego... admisi arguit*, et devient synonyme de *accūsō*, ἐγκαλέομαι, cf. Enn., Trag. 194, *tu delinquis, ego arguor*. — Ancien, classique ; appartient plutôt à la langue écrite. *Arguō* est le dénominatif d'un substantif en *-u- *argu(s)*, *-ūs* « éclat » ou « blancheur », dont l'adjectif est *argūtus* (cf. *status*, *statuō*, *statūtus* ; *cornū*, *cornūtus*). L'u de *arguō* apparaît dans les adjectifs grecs ἄργυρος, ἄργυφος, skr. *árju-naḥ*, dérivés d'un thème en *-u- *argu-* (cf. sous *argentum*). Le sens premier de *arguō* était donc « faire briller, éclaircir, éclairer » (sens physique et moral) ; sens qui apparaît encore dans *argentum* et *argūtus* « clair, perçant, piquant » (se dit de la voix et du regard, comme *clārus*, puis du goût). L'adjectif a pris ensuite des sens dérivés : « pénétrant, pointu » ; « expressif, fin, subtil, rusé » ; et finalement « bavard ». En dérivent : *argūtiae* (pluriel comme *ineptiae*) : arguties, subtilité(s), bavardage ; *argūtor*, *(-tō)*, *-ārī*, M. L. 643, et ses dérivés ; *argūmentum* : preuve, argument, Cic., Top. 8, *esse... argumentum... rationem quae rei dubiae faciat fidem* ; d'où : 1° justification, raison ; 2° matière, sujet (à expliquer, à traiter) = grec ὑπόθεσις. *Argūmentum* a un dénominatif *argūmentor*, *-ārī* qui a fourni de nouveaux dérivés. Irl. *argumint*.

De *arguō* : *coarguō* (aspect déterminé) : démontrer, convaincre [d'erreur], d'où « condamner » ; *redarguō* : réfuter (joint à *refellere*, Cic., Tusc. 2, 2, 5). Au témoignage de Festus, 384, 28, Scipio Africanus Pauli filius employait la forme à apophonie *rederguō* (cf. *contrectō* et *contractō*, etc.).

ariēna (ou **ariera**), **-ae** f. : banane, fruit de l'arbre indien *pala* (= *tala*). — Mot étranger, cité par Pline 12, 24.

ariēs, arietis m. (le génitif est toujours trisyllabique dans la poésie dactylique, et la première syllabe compte pour longue, cf. *abiēs*, *pariēs*, etc.) : 1° bélier (animal, signe du zodiaque = Κριός, machine de guerre) ; 2° sorte de poisson, épaulard? (cf. *mūlus* pour le double sens). — Ancien, usuel. M. L. 645 (*arēte* comme **par(i)ēte-*, v. ce mot).

Dérivés : *arietō*, *-ās* : frapper comme un bélier, ou du bélier, se butter ; *arietīnus* ; *arietārius*.

Cf. ombr. erietu « arietem », gr. ἔριφος « petit bouc », irl. *earb* avec un suffixe *-bho-*, et, avec sens général, arm. *aru* « mâle ». Pour cette manière de désigner un mâle particulier, v. lat. *uerrēs*.

arillātor, -ōris m. = *cōciō* d'après Aulu-Gelle 16, 7 ; P. F. 19, 1 : courtier. Se trouve aussi dans les gloses. Cf. *arra*?

arinca, -ae f. : sorte de blé, v. André, *Lex.*, s. u. Mot gaulois (ou ligure)? Cf. Plin. 18, 81, [*ex frumentis*] *arinca Galliarum propria, copiosa et Italiae est.*

aringus, -ī (*ha-*) m. : hareng. Transcription, attestée à très basse époque, du v. h. a. *hāring*. M. L. 4046.

arista, -ae (les représentants romans remontent à *arista* ou *arēsta*) f. : barbe d'épi et épi [barbelé] ; à basse époque, « arête » (de poisson), Aus. 334, 86, *capito* (le chevêne)... *fartim congestus aristis*. — Depuis Varron ; technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 648 ; B. W. *arête*.

Dérivés et composés : *aristis*, *-idis* f. : genre de graminée (orge des murs). Pline décline le mot comme si c'était un mot grec : **ἀριστίς*, *-ίδος* ; cf. N. H. 27, 90 : [*arista holci*] *circa caput alligata uel circa lacertum educit e corpore aristas. Quidam ob id aristida uocant.* — **aristula*, M. L. 649 ; *aristātus* : barbelé ; *aristōsus* (Ven. Fort.) ; *aristifer* (Prud.) : fécond en épis.

La finale de *arista/aresta* rappelle celle de *agresta*, *genesta/genista*, *lepista/lepesta*. Il s'agit sans doute d'un emprunt, ou d'un ancien mot indigène.

arithmētĭcus, -a, -um : emprunt savant au gr. ἀριθμητικός. Depuis Cic., passé dans les langues romanes, avec altérations diverses. M. L. 649 a.

ariuga : v. *aruiga*.

arma, -ōrum (n. pl. collectif ; gén. pl. *armum* dans Acc., Trag. 319 ; à basse époque apparaît un féminin *arma*, *-ae*, Itin. Ant. Plac. 41, p. 187 Vind., cf. M. L. 650) : armes, spécialement « armes défensives » qui s'ajustent au corps (cf. *armus*, *artus*), par opposition à *tēla*, e. g. T.-L. 1, 43, 2 : *arma his imperata galea, clipeum, ocreae, lorica... haec ut tegmenta corporis essent, tela in hostem hastaque et gladius*. Désigne souvent seulement le bouclier, cf. Serv. auct., Ae. 4, 495, *hoc est scutum quod Graecis solum ὅπλον dicitur*. Toutefois a le plus souvent le sens d' « armes » en général : *arma capere, poscere, ferre, in armis esse, armis pugnare ; arma deponere, adimere*. Le sens de « agrès d'un vaisseau, outils, équipement », poétique et non attesté avant Vg., semble une imitation du *gr. ὅπλα*. Par métonymie, *arma* désigne aussi la guerre, les combats ou l'armée. — Ancien, usuel. Panroman, M. L. 650, et emprunté par le celtique : irl. *arm*, britt. *arf*. Dénominatif : *armō*, *-ās*, M. L. 651 (refait sur *armātus*?), qui à son tour a de nombreux dérivés, dont *armātūra*, M. L. 653, et le composé *exarmō* (époque impériale).

Autres dérivés : *armārium* (d'un adj. *armārius* ; le bas-latin a un doublet fém. *armāria*) : a dû signifier d'abord « arsenal », mais, ce sens ayant été réservé à *armāmentum* (= ὁπλοθήκη), *armārium*, dans la langue commune, a pris le sens général d' « armoire, coffre, bibliothèque », et même en bas latin « cercueil ». M. L. 652 ; B. W. *armoire* ; irl. *armaire*.

Armi- est le premier terme d'un certain nombre de composés, pour la plupart imités des composés grecs en ὁπλο-. Un terme rituel est *armilustrium* : purification de l'armée ; cf. Varr., L. L. 6, 22.

A *arma* se rattachent : *inermis* (*-mus*) : sans armes ; *sēmi-ermis* (*-mus*) : à demi désarmé.

L'élément radical est le même que dans *armus*, etc. V. ce mot. Bréal, MSL, 4, 82, envisage *arma* comme ayant été tiré de *armāre*, dérivé lui-même de *armus*, comme *pugna* a été fait sur *pugnāre*, dérivé de *pugnus*.

armenius, -a, -um : d'Arménie (*Armenia* = gr. Ἀρμενία) : — *mūs* : hermine ; *armeniacum* (*pōmum*) : abricot (= gr. ἀρμενιακός). M. L. 654-655 ; B. W. *hermine*.

armentum, -ī n. (usité surtout au pluriel *armenta* ; de là un féminin *armenta*, *-ae* déjà dans Enn., A. 603, et Pac., Tr. 349) : mot collectif désignant le troupeau de gros bétail (chevaux, bœufs, non domestiqués, cf. l'opposition établie par Varron, R. R. praef. 4, entre *armentum* et *bōs domitus*). D'après les juristes de l'Empire (cf. Thes. II 611, 25), *armentum* désignerait exclusivement le troupeau de bœufs, le troupeau de chevaux se disant *grex*, et Colum. 2, 14, 4 différencie *armenta* de *iūmenta* comme Ov., M. 8, 555, oppose *armenta* à *equī* ; mais c'est sans doute en vertu de la doctrine étymologique qui fait dériver *armentum* de *arō*, cf. Varr., L. L. 5, 96, et Colum. 6 praef. 3. Virgile, Ae. 11, 571, applique l'adjectif *armentālis* à *equa* : *armentalis equae mammis et lacte ferino nutribat*, mais dans un cas tout particulier et dont on ne peut rien tirer pour le nom général de *armentum*. Le sens le plus répandu de *armentum* est celui de « troupeau de bœufs », et, dans les dialectes rhéto-romans, le mot a pris le sens de « vache ». — M. L. 658.

Dérivés : *armentālis* ; *armentārius*, M. L. 657 ; *armenticius* ; *armentīuus* ; *armentōsus*.

Sans doute de **ar-mn-to-m*, de la racine qu'on a dans *armus*. Le vocalisme radical n'exclut pas le rapprochement avec germ. **ermana-* attesté par v. isl. *jǫrmuni* « gros bétail » (bœufs, chevaux), got. *Airmana-*[*reiks*] ; ce rapprochement est le seul qu'on aperçoive ; l'*a-* latin aurait le caractère d'une prothèse. V. sous *armus*.

armilausa (*-lausia*), **-ae** f. : vêtement militaire, casaque sans manches. Mot de très basse époque ; germanique? V. Isidore 19, 22, 8, et Sofer, p. 74.

armillae, armilla : v. *armus*.

armillum, -ī n. : *uas uinarium in sacris dictum quod*

armo, i. e., umero deportetur, P. F. 2, 12. Rare et archaïque.

Rattaché par certains, comme *armita*, à ombr. *arsmor* « rītūs » (?), où le groupe *rs* est la notation d'un *d* spirant (ř en alphabet indigène) ; v. Vendryes, Rev. celt., 1914, p. 212. Sans doute mot d'emprunt ; le rapprochement avec *armus* doit être une étymologie populaire.

armita : v. *armus*. Peut-être mot étranger, comme *armillum*.

armitēs n. pl.? : mot de glossaire, défini ὁπλῖται οἱ ἐν ἐσχάτῃ τάξει ; παράταξις ἐνόπλων. Peut-être n. pl. d'un subst. **armes* formé sur *arma* d'après *pedes*, *eques*.

armoracea (*armoracia*, *armoracium* n.), **-ae** f. : raifort. Pline, 19, 82, donne le mot comme italique : [*raphani genus*] *unum siluestre Graeci cerain uocant... nostri armoraciam...* ; cf. 20, 22, [*raphanum siluestrem*]... *in Italia et armoraciam uocant*. Cf. Diosc. gr. 2, 112, it. *ramolaccio*, etc. (formes souvent altérées). M. L. 660.

armus, -ī m. (à très basse époque, on trouve un pluriel *armora* n. ; sur ces pluriels en *-ora*, comme *locora*, *nīdora*, etc. (de *locus*, *nīdus*), qui survivent dans des patois italiens et en roumain, voir Sittl, ALLG, 2, 570 sqq. ; Frick, ibid. 7, 443 sqq. ; Graur, Rev. de Phil., 3ᵉ série, t. XI (1937), p. 265 sqq. : haut du bras (avec l'épaule ; cf. P. F. 23, 20, *armillas... quod antiqui umeros cum brachiis armos uocabant*) et spécialement « épaule ». Selon les Latins, *armus* est réservé aux animaux, *umerus* aux hommes, ainsi Ov., M. 10, 700, *ex umeris... armi fiunt* (il s'agit d'Hippomène et d'Atalante changés en lions) ; mais la distinction n'est pas constante, cf. P. F. 4, 1, *armita dicebatur uirgo sacrificans cui lacinia togae in umerum erat reiecta. Legibus etiam Laurentum sanctum est ne pomum ex alieno legatur in armum, i. e., quod umeri onus sit*. Vg. n'en tient pas compte. Tac. emploie *armus* au sens de « bras », H. 1, 36, 9. Toutefois, le représentant français *ars* ne se dit que du cheval. Attesté depuis Plaute, usuel. M. L. 661.

Dérivés : *armillae* (toujours au pluriel jusqu'à Phèdre, qui est le premier à employer le singulier ; remplacé à l'époque impériale par *brāchiālia*, cf. Prisc., GLK II 462, 31, *armillae quae nunc brachialia uocant*, comme *collāre* remplace *torquēs*) : bracelet, composé de plusieurs tours, ce qui explique le pluriel ; et, spécialement, bracelet d'or et d'argent donné comme récompense militaire ; cf. P. F. 23, 20 ; 41, 2. Le sens du mot s'est élargi peu à peu, et il a servi à désigner toute espèce d'anneau destiné à la parure, collier, etc. Il en est de même de *armillātus* ; e. g. *a. canis*, Prop. 4, 8, 24. Cf. M. L. 659 ; bret. *armel* (?). Sur le genre féminin du mot, par opposition à *armus*, et sur l'emploi, pour désigner des vêtements, des parures, etc., de diminutifs de mots désignant la partie du corps correspondante, v. M. Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verb.*, p. 41.

Le mot *armus* pose un problème délicat. Il y a un mot signifiant « articulation de l'épaule », d'où « bras », qui va de l'indo-iranien au germanique ; mais l'élément radical y est de la forme **arə-*, **-ī* : skr. *īrmáḥ* (cf. v. pruss. *irmo* « bras »), av. *arəma-* « bras », serbe *ramo* et *rāme*, tch. *rámě*, v. h. a. *aram* (got. *arme*) ; arm. *armukn* « coude » n'enseigne rien sur le vocalisme. — Ceci ne

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

se concilie pas avec gr. ἁρμός « jointure, épaule », de **ar-smo-* (comme ἅρμα « attelage » est issu de **ar-smn̥* ; cf. ἁρμονίη, ἁρμόζω). C'est à gr. ἁρμός que ressemble lat. *armus*. — En arménien, l' « épaule (d'animal) » se dit *eri*, à côté de *y-eriwrel* « ajuster ». La racine y est donc de la forme *er-*, et l'on retrouve un procédé analogue à gr. ἁρμός et lat. *armus* (pour une trace de vocalisme *e* en germanique, v. sous *armentum*).

La même racine **er-* (*ar-*) fournit *artus* (avec le dérivé *articulus*) et le gr. ἄρθρον, et *ars* (v. ces mots). C'est celle de gr. ἀραρεῖν « arranger » et de arm. *arari* « j'ai fait » (prés. *aṙnem* « je fais »), avec tout ce qui s'y rattache. Avec élargissement **-ei-*, elle apparaît dans lat. *rītus*, irl. *rím* « compte » (*adrimi* « il compte »), gall. *rhif* « nombre », v. h. a. *rīm* « rangée, nombre » et gr. ἀριθμός « nombre ».

La forte valeur religieuse de *rītus* n'est pas chose nouvelle. On en a le pendant en indo-iranien : véd. *ṛtám*, av. *aŝəm* sont les termes qui désignent l' « ordre », la « correction religieuse » par excellence. Et le dérivé arm. *ardar* signifie « juste ». Cf., d'autre part, gr. ἀρέσκω, ἀρετή, ἄρειων, ἄριστος. Cf. peut-être, dès lors, lat. *ōrdō*, etc.

V. aussi *artus* « étroit ».

arŏ, -ās, -āuī, -ātum, -āre : labourer, puis plus généralement « cultiver ». — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 598 ; B. W. sous *labourer*.

Dérivés et composés : *arātor* : laboureur, M. L. 600 ; *arātrum* : araire, charrue, M. L. 602 ; B. W. *charrue* ; *arātiō* : labour ; *arātōrius* : aratoire, M. L. 601 ; *arātūra*, M. L. 602 a ; *arābilis* : qui peut être labouré (Plt.).

exarō, -ās : 1° enlever en labourant, creuser, déchausser, d'où « tracer, écrire ». — 2° cultiver ; produire en labourant ; *exarātiō*.

La racine dissyllabique **arə-* désigne la notion de « labourer » dans tout le domaine européen. Le présent était sans doute un présent radical athématique dont le thème était **arə-* ; il a été remplacé par un présent en **ye/o-* dans v. sl. *orjǫ*, lit. *arìu*, got. *arja*, v. irl. *airim*. gall. *arddu* « labourer » et, en grec, par un dérivé ἀρόω. — La forme **arā-* de la racine est attestée par arm *araɔr* « charrue » (de **arātro-*), qui répond à lat. *arātrum*, et par tarent. ἀραοντι, dont l'α est probablement long ; de là sort le présent lat. *arō, arāre*. — Le nom de la « charrue » est un nom d'instrument dont la formation varie d'une langue à l'autre : le grec a ἄροτρον (crét. ἀρατρον), le lituanien *árklas*, le slave **ordlo* (v. sl. *ralo*, tch. *rádlo*, etc.), supposant **arə-dhlo-* ; le celtique, irl. *arathar*, gall. *aradar*, etc.

Pour *aruum*, v. ce mot.

arra, -ae f. : arrhes. Forme populaire syncopée de *arrabō, -ōnis*, emprunté au gr. ἀρραβών (lui-même emprunté au sémitique) peut-être par un intermédiaire étrusque (cf. *ϕersu* en face de *persōna*) ; cf. Gell. 17, 2, 21, *nunc arrabo in sordidis uerbis haberi coeptus est, ac multo uidetur sordidius arra, quamquam arra quoque ueteres saepe dixerint et compluriens Laberius*. Au lieu de *arra*, Plaute crée plaisamment *rabo*, Tru. 688. Autrement, Plaute et Térence ne connaissent que *arrabō*. C'est parce qu'*arrabō* appartenait à l'argot des marchands, et peut-être spécialement des *lēnōnēs* (cf. Plt., Ru. 44, *ad lenonem deuenit, minis triginta sibi puellam destinat/datque arrabonem*), qu'il a pu être altéré et écourté en *arra*. A l'époque d'Aulu-Gelle, on voit qu'il y a eu réaction des puristes contre l'emploi de la forme, syncopée ou non. En dehors de Labérius, *arra* n'apparaît qu'à partir de Pline ; puis il devient fréquent chez les jurisconsultes, avec un adjectif *arrālis* (Cod. Iust.), et dans la langue de l'Église. *Arra* est un exemple de mot populaire entré dans la langue écrite et technique. Le terme classique était *pignus*, quoique S^{t} Augustin ait essayé de différencier les deux mots par le sens, Serm. 378, *quando datur pignus, reddit homo quod accepit ; arra autem quando datur, non recipitur, sed super additur, ut impleatur*. Sens spécial : *arra... sponsio coniugalis*, cf. Paul., Dig. 23, 2, 38. M. L. 665 ; B. W. *arrhes*. Cf. dans les Glos. *arrare* : *guadiare* ; *arratam* : *desponsatam*.

arrugia, -ae f. : galerie de mine [d'or] ; cf. Plin. 33, 70, *cuniculis per magna spatia actis cauantur montes... arrugias id uocant*. Les langues romanes attestent l'ŭ, cf. M. L. 678. V. *corrugus* et *runcō*. Mais le mot peut être emprunté.

arrūrābiliter : « à la paysanne » (sc. *futuere, paedicāre*), adverbe attesté sur un graffito de Pompéi, CIL IV, 4126, dérivation plaisante et obscène de *ad* + *rūrāre*, d'après *irrūmābiliter, ceuentiņābiliter*.

ars, artis f. (ancien thème en *-i-* **artis*, gén. pl. *artium*) : façon d'être ou d'agir (naturelle ou acquise, bonne ou mauvaise) : *ars τῶν μέσων est, unde male sine epitheto ponitur*, dit Servius, Ae. 1, 657, et le Ps. Probus, GLK IV 47, note *ueteres artem pro uirtute frequenter usurpant*. Cf. Plt., Mer. 892, *temperare istac aetate istis decebat artibus* ; Vg., G. 3, 100, *animos aeuomque notabis praecipue ; hinc alias artis* (= *uirtutes*, Serv. auct.) *prolemque parentum* ; T.-L. 1, 53, 4, *minime arte Romana, fraude ac dolo, adgressus est*. Joint à *mōrēs* par Ov., R. Am. 713, *mores quoque confer et artes*. Cf. le sens de m. h. a. *art* « manière ».

Ars désigne souvent une habileté acquise par l'étude ou par la pratique, une connaissance technique : *ars est rei cuiusque scientia usu uel traditione percepta tendens ad usum aliquem uitae necessarium*, Diom., GLK I 421 ; d'où « talent, art » (sens abstrait et concret), opposé à *nātūra*, Cic., Bru. 236 ; à *ingenium*, Ov., Am. 1, 15, 14 ; Sén., Ep. 90, 44, et, d'autre part, à *scientia* (ἐπιστήμη). Dans ce sens, il peut également prendre une nuance péjorative « artifice, ruse », cf. Vg., Ae. 2, 152, *ille dolis instructus et arte Pelasga*. Du sens de « talent, art », on passe enfin à celui de « métier, profession » : *ars medendī, ars rhētorica, grammatica* ; *līberālēs, ingenuae artēs* opposé à *sordidae artēs* (d'où *artifex* « artisan, artiste » conservé en italien, M. L. 688, *artificium* et leurs dérivés *artificiōsus* (Cic.), *-ciālis* (Quint.), etc.), et même de « travail, œuvre », cf. Vg., Ae. 5, 359, *et clipeum efferri iussit, Didymaonis artes*, pluriel de sens concret, peut-être calque du grec (cf. τέχνη dans Soph. Oed. Col. 472). *Ars* a pu servir ainsi à traduire τέχνη, dont il a pris la valeur, notamment dans la langue de la rhétorique et de la grammaire, où il a reçu le sens de « traité », cf. ad Herenn. 1, 1, *ars est praeceptio quae dat certam uiam rationemque faciendi aliquid* ; Cic., De Or. 2, 11, 44 ; 2, 7, 30 : Ac. 2, 7, 20 ; et on en a tiré à basse époque un composé hybride *artigraphus*. — Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 679.

A *ars* se rattachent les adjectifs :

iners : cf. Lucil. 386, *ut perhibetur iners, ars in quo non erit ulla*, et Cic., Fin. 2, 115, *lustremus animo has maximas artes, quibus qui carebant inertes a maioribus nominabantur*, « inhabile [à] », *iners dīcendī* ; d'où « paresseux, inactif, inerte », cf. M. L. 4390, et *inertāre*, 4391. De là : *inertia* ; *inerticulus* (*-a uītis* : sorte de vigne qui donne un vin faible).

sollers : habile, adroit, ingénieux (cf. *sollus*) ; *sollertia*.

Enfin, les gloses signalent un adjectif :

allers, alers, -tis : *doctus, eruditus, sollers* (non attesté dans les textes ; forme douteuse).

Thème en **-ti-* de la racine étudiée sous *armus*. L'importance des composés est à noter : c'est sans doute de composés que *ars* a été détaché à date très ancienne. Il n'y a pas de rapport direct avec le mot sanskrit peu ancien et peu employé *ṛti-*.

artemisia, -ae f. : armoise. Emprunt au gr. ἀρτεμισία (cf. Pline, H. N. 25, 73) passé dans les langues romanes, M. L. 685. V. Wagler, P. W. III, 193 ; André, *Lex.*, s. u.

artemō, -ōnis m. : ⟨mât d'⟩artimon. Vitruve, 10, 2, 9, donne le mot pour latin : *tertia troclea... eam autem Graeci ἐπάγοντα, nostri artemonem appellant*. Néanmoins, il est probable que *artemō*, comme un grand nombre de termes nautiques, est emprunté au gr. ἀρτέμων, de ἀρτέομαι, comme ἡγέμων de ἡγέομαι.

articulus : v. *artus*.

artopta, -ae f. : tourtière ; *artoptīcius* (Pline). Emprunt oral et populaire au gr. ἀρτόπτας comme l'indique le changement de genre et de déclinaison, cf. *coclea, charta, ballista*, etc.

artŭs, -uum, m. pl. ; dat. abl. *artubus* pour le différencier de *artibus* dat.-abl. de *ars* ; Plt. a un nom. pl. n. *artua*, Men. 856, formé d'après *membra, ossua*, auxquels ils est joint. Dénominatif : *artuō, -ās* « *membrātim concīdere* » (Firm.), d'où *artuātim* « *membrātim* » (Firm.), *deartuō* « découper, démembrer » (Plt.). Le singulier n'est pas employé ; les exemples en sont extrêmement rares et de mauvaise latinité : *singulari numero artus non dicimus*, dit Charis, GLK I 45, 6. Le sens et l'étymologie sont indiqués par Festus : *artus ex Graeco appellantur quos illi* ἄρθρα *uocant, siue artus dicti quod membra membris artentur*, P. F. 19, 8 ; *artus* est le plus souvent le synonyme poétique de *membrum*, qui est le mot de la prose. Vg. écrit, par exemple, Ae. 5, 422, *magnos membrorum artus*, où les deux mots se répètent, sans qu'il y ait entre eux une différence de sens, simplement par effet d'insistance ; cf. Lejay, ad loc. Le sens primitif « jointure, articulation » est à peine attesté, cf. Thes. II 720, 20 sqq., et réservé au diminutif.

articulus, -ī (*artu-*) m. : articulation, jointure, qui, en outre, désigne les nœuds des arbres (par suite de leur ressemblance de forme avec la saillie du coude, du genou, etc.), les petits membres, et spécialement les doigts (v. B. W. *orteil*). Par extension, appliqué au temps, désigne le « moment précis » où se fait la jonction entre deux événements : *articulus diei, temporis* ; *in articulo mortis*. Grâce au sens de « jointure, jonction », *articulus* a pris dans certaines langues techniques (grammaire et rhétorique, droit, etc.) le sens de « division, article » ; cf. ad Heren. 4, 26, *articulus dicitur cum singula uerba interuallis distinguuntur caesa oratione, hoc modo : « acrimonia, uoce, uoltu aduersarios perterruisti »* ; Gaius, Inst. 1, 2, *summa... rerum diuisio in duos articulos deducitur*. En grammaire, traduit gr. ἄρθρον (sens déjà dans Varron) ; cf. Prisc., GLK II 54, 12, qui distingue *articulos finitos* et *articulos infinitos* (cf. *pronomen articulare*) ; désigne aussi l'articulation d'un mot, toujours sur le modèle du grec ; enfin, une toute petite partie d'un tout. M. L. 687 ; irl. *articol*, gall. *erthygl*.

Les dérivés de *articulus* sont pour la plupart calqués sur le grec : *articulō, -ās* = ἀρθρόω, ἐναρθρόω ; *articulātus* = ἔναρθρος ; *articulāris, -rius* = ἀρθρῖτις ; l'adjectif emprunté au grec, *arthriticus*, est passé dans les langues romanes sous des formes savantes, M. L. 686, etc. On trouve à basse époque *articulāmentum* (Mulom. Chir.) ; *coarticulō, -ās* : faire parler distinctement (Arn.) ; *exarticulō, -lātus* : désarticulé (Tert.).

Pour la racine, v. sous *armus*. La formation en **-teu-* est ancienne ; cf. skr. *ṛtuḥ* « temps déterminé, saison », arm. *ard* (gén. *ardu*) et *z-ard* (gén. *z-ārdu*) « ornement », gr. ἀρτύς « union, amitié » et ἀρτύω, ἀρτύνω « j'ajuste ». Même vocalisme zéro que dans *portus* ; v. ce mot.

artus, -a, -um : étroit, serré. Adjectif en *-to-* dérivé de la racine **ar-* qu'on a dans *ars, artus* ; sans rapport avec *arceō* : la graphie *arctus* n'a aucune autorité ; le sens premier est « bien ajusté », cf. le fr. « juste » ; d'où « court », cf. le sens de gr. ἄρτι « récemment », lit. *artì* « près », skr. *ṛtáḥ* « bien ajusté, convenable ». Substantif *artum*, d'où *in artō* « à l'étroit ». Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *artiō, -īs* (archaïque et populaire) : faire entrer de force ; doublet de *artō, -ās* (et *coartō*) : « serrer fortement ; réduire, abréger ». Sur ces doublets en *-īre* et *-āre* voir Lindsay-Nohl, *Latein. Spr.*, p. 577. Conservé dans l'esp. *artar* « obliger, forcer ». M. L. 684 ; *coartō, -āre*.

aruiga (*haruiga, hariuga, hariga, haruga*) ou **ariuga, -ae** f. : bélier de sacrifice. Archaïque (Accius) et rare ; ni le sens ni la forme n'en sont sûrs. Donat, ad Phorm. 4, 4, 28, le rapproche de *haruspex* ; Varron, L. L. 5, 98, de *ariēs* ; aucune de ces étymologies n'est à retenir.

aruīna, -ae (doublet *arbīna* dans les gloses et dans les manuscrits de Plt. et Vg. qu'on rapproche de la forme citée par Hésychius : ἀρβίννη· κρέας Σικελοί mais les inscriptions où le nom figure comme *cognōmen*, ne donnent que la graphie *Aruina*) f. : graisse, lard ; Serv. Ae. 7, 627, *secundum Suetonium... aruina est durum pingue quod est inter cutem et uiscus*.

Dérivés : *aruīlla* (*arbīlla*) f. : *pinguedo corporis*, P. F. 19, 11 ; cf. M. L. 603, 691 ; *aruīnula* (Ital., Vulg.).

Étymologie inconnue ; la forme sicilienne peut provenir du latin. La finale rappelle les mots étrusques en *-ēna, -in(n)a*.

āruncus, -ī m. : barbe de chèvre (Plin., H. N. 8, 204). Du gr. ἄρυγγος (ἄρυ- att.) avec substitution de suffixe.

arundō : v. *harundō*.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

aruom (*aruum*), **-ī** n., toujours dissyllabique : champ labouré, employé surtout au pluriel *arua*, *-ōrum*. Une forme de féminin *arua* est dans Naevius et Pacuvius, cf. Thes., s. u., 731, 36 sqq., et se retrouve en ombrien *arvam-en* « in aruam ». Conservé en logud. *arvu*, M. L. 692.

Dérivé : *aruālis* adj., employé seulement dans le groupe *Fratrēs Aruālēs* « *qui sacra publica faciunt propterea ut fruges ferant arua* », Varr., L. L. 5, 85 ; et *ambaruālis* : — *hostia quae rei diuinae causa circum arua ducitur*, Macr., Sat. 3, 5, 7.

Aruom est sans doute le neutre d'un adjectif *aruos*, qu'on trouve chez Plaute, Tru. 149 (opposé à *pascuos* ; Cic., Rep. 5, 3 (Varr., L. L. 5, 39 ; cf. Servius ad Geo. 1, *prooem*), appliqué à *ager*. La forme semble inséparable de *arō*, mais n'a pas trace du dissyllabisme de la racine : on partirait de **ar-wo-*. On rapproche gr. ἄρουρα, gall. *erw* « guéret ». Avec un autre suffixe, le slave a : v. sl. *raltja* « guéret », r. *rólja*, etc. (avec un *or-* initial à l'intonation douce, excluant un ancien **arə-*).

arx, arcis f. : partie la plus élevée d'une ville où est établie la citadelle, comme le gr. ἀκρόπολις ; « refuge » et par suite « rempart », et aussi « sommet » ; dans ce sens, rapproché de *caput*, l'*arx* de Rome étant le *Capitōlium*, e. g. Cic., ND. 2, 140 : *sensus... in capite quasi in arce conlocati sunt*. — Les Latins apparentaient *arx* à *arceō*, cf. Varr. L. L. 5, 151, *arx ab arcendo, quod is locus munitissimus urbis, a quo facillime possit hostis prohiberi* ; cette étymologie est généralement admise, v. Ernout-Meillet, 2e éd., p. 67 ; Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u. *arceō*. *Arx* serait un mot racine comme *lūx*, *uōx*, *prex*, etc. Mais il n'y a peut-être là qu'une étymologie populaire, et *arx*, comme *urbs*, a toutes chances d'être un mot emprunté. — Ancien (Enn.), usuel ; non roman. Composé : *arcubius* : *qui cubat in arce* (Gloss.), issu de **arci-cubius*.

ās (c'est-à-dire *ass* ; *assis* à l'époque impériale ; gén. pl. *assium* ; *assum* (Varron) est fait d'après *aerum*), **assis** m. : proprement unité d'un système duodécimal divisé en douze parts (*uncia*) et qui sert surtout d'étalon monétaire, l'*ās* primitif étant de la valeur d'une livre (*ās lībrālis*). Le sens premier est conservé dans l'expression juridique *heres ex asse* « héritier unique » (de la totalité), par opposition aux héritiers partiels *ex unciā*, *ex quadrante*, *ex dodrante*, etc.

L'*as* était d'abord une plaque de bronze rectangulaire et non estampée (*aes graue*, *rude*). Le poids en a été diminué à plusieurs reprises, et conséquemment la valeur : *asses unciales*, *a. semiunciales* ; d'où proverbialement Caton ap. Sen., Ep. 94, 27, *quod non opus est, asse carum est* ; *ad assem* « jusqu'au dernier sou », etc. La forme de l'*as* s'étant modifiée et étant devenue ronde, *ās*, à l'époque impériale, désigne un « rond », Plin. 26, 121, *mandragorae radix secatur in asses ut cucumis* ; cf. inversement fr. populaire « n'avoir pas le rond ».

Dérivés et composés : *assārius* : Charis., GLK I 76, 3, *assarius dicebatur ab antiquis* ; *nunc as dicimus non assis* ; cf. Varr., L. L. 8, 71, *debet... dici... non equum publicum mille assarium esse, sed mille assariorum* ; *assipondium* : Varr., L. L. 5, 169, *unum pondus assipondium dicebatur, id ideo quod as erat libra pondus* ; *assiforānus*, *-a*, *-um*, CIL II 6278 (SC. sur la diminution des frais des jeux, an. 176/7) : *itaque censeo uti munera, quae assiforana appellantur, in sua forma manen⟨a⟩nt*. Cf. *circumforānus*.

As figure comme second terme de composé dans une série de multiples ou de sous-multiples, où, du reste, il a souvent été rendu méconnaissable par des abréviations intentionnelles qui ne relèvent d'aucune règle phonétique : *sēmis* (souvent réduit à *sēs-* en composition), *sēmissis* les 6/12 de l'as ; *bēs*, *bessis* (les 8/12 *binae partes assis*) ; *tressis*, *quinquessis*, *uīcessis* ; etc. ; σήσκουας, *quadrassis* ; *dussis* ; *quattus* ; *octussis* ; *nōnussis* ; *decussis* ; *centussis* ; cf. Varr., L. L. 5, 169 ; Prisc., GLK III, 416, 17. La forme du bas-latin *tremissis* pour *triens* est faite analogiquement sur *sēmissis*, faussement analysé en *sē-missis*, d'après *sē-modius*.

Comme *lībra*, *nummus*, *ās* doit être un mot emprunté. Étant donné qu'il fait partie d'un système duodécimal, on a pensé à une origine étrusque. Cf. Deecke-Müller, *Die Etrusker*, I, p. 296. Semble sans rapport avec *assis*, malgré la forme primitive de l'as.

asarum, -ī n. (et *asarus*) : asaret (Plin.). Du gr. ἄσαρον. L'ital *asero* suppose **aserum*, avec apophonie régulière. M. L. 693.

ascalōnia [*caepa*] : échalote (Col., Plin.). Panroman. M. L. 694 ; B. W. s. u. Transcription du féminin de l'adjectif grec Ἀσκαλώνιος « d'Ascalon », ville de Syrie, dont l'échalote doit être originaire.

ascarīl, -ōrum m. pl. : désigne une espèce de soldats (Amm., Not. dign.). Dérivé de ἀσκός d'après Mommsen = *utriculārīī*?

ascia (*ascea*), **-ae** f. : 1° outil à polir du charpentier ou du lapidaire ; doloire, herminette, marteline ; 2° truelle ; 3° houe, pioche. Attesté depuis les XII Tables *rogum ascia* (*-cea*) *ne polito*. Technique. M. L. 696 ; v. fr. *aisce*.

Dérivés et composés : *asciola*, M. L. 698, v. fr. *aisseau* ; *asciō*, *-āre* : gâcher avec la truelle, aplanir, cf. *asciāta*, M. L. 697 ; *deasciō* : 1° aplanir, effacer ; 2° escroquer (cf. *abrādō*) ; *exasciō* : ébaucher, dégrossir ; *asciculus* (et *aciscul-*, sous l'influence du groupe de *aciēs*?) m. : petit pic ; d'où *exasciclō* : briser avec la hache.

On rapproche avec quelque vraisemblance gr. ἀξίνη « hache » et got. *aqisi*, qui traduit ἀξίνη ; v. h. a. *acchus* « hache », etc. Mais la métathèse que supposerait ce rapprochement ne se retrouve pas dans les mots normaux *axis*, *texō*, etc. Toutefois, le rapprochement de lat. *uiscus* et de gr. ἰξός « gui » semble fournir une métathèse analogue ; c'est qu'un mot technique, comme celui-ci, peut avoir une histoire autre que des mots de la langue générale tels que *axis*, *texō*. Cf. le suivant.

ascilla[**-(cella)** : v. *axilla* sous *āla*.

ascopa, -ae f. : sacoche, besace ; outre en cuir. Adaptation populaire du gr. ἀσκοπυτίνη et ἀσκοπήρα, cf. Suét., Nero, 45, 2. M. L. 699.

a(ss)er, *as(s)ar* : v. *assyr.*

***asia, -ae** (l. *sasia*?) f. : nom du seigle chez les Taurini, cf. Plin. 18, 141 : *secale Taurini sub Alpibus asiam (sa-*

siam?) uocant. Mot ligure? S'il faut lire *sasia*, serait peut-être à rapprocher de gall. *haidd*, bret. *heiz* « orge » de (**sasio-*), cf. Pedersen, *V. G. d. k. S.*, I 69.

***asilolium** (*assefolium*, *assi-*), **-ī** n. : = *grāmen*. Tardif, peut-être mot étranger, rapproché par étymologie populaire de *folium* ; cf. Diosc. 4, 30, ἄγρωστις... Ῥωμαῖοι γράμεν, οἱ δὲ ἀσιφόλιουμ.

asignae : κρέα μεριζόμενα, GGL II 24, 6. Sans doute ancien terme de rituel, d'origine dialectale ; cf. marr. *asignas*. Analysé souvent en **an-sec-na* (avec un préverbe *an-* usité en osco-ombrien, mais dont l'existence en latin est des plus douteuses, cf. *anhelō*) ; v. Bréal, MSL 6, 84, 137, et Vetter, *Hdb.*, qui traduit *asignas* non par « prosiciae », mais par « non prosectae ».

asilus, -ī m. : taon ; correspond au gr. οἶστρος. Attesté depuis Virgile. M. L. 702. Mot d'emprunt ou plutôt mot indigène. Usité comme nom propre en étrusque : *Asilus*, *Asilas*, cf. Sil. 14, 149, et Serv. auct. ad Ae. 12, 127. L'animal se dit aussi *tabānus* ; v. ce mot.

asinus, -ī m. : âne ; aussi terme d'injure, Ter., Hau. 677, *quae sunt dicta in stulto, caudex, stipes, asinus, plumbeus*. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 704 ; irl. *asan*, *asal* ; britt. *asyn*.

Dérivés : *asina* (d. abl. pl. *asinābus*) : ânesse. Mot de la langue des éleveurs, sans doute de création artificielle (le gr. dit ἡ ὄνος) ; *asellus*, *asella* ; *asellulus* : ânon. Diminutif familier, de caractère populaire, passé dans les langues romanes (ital.), M. L. 701, où il désigne aussi un poisson, *merlucius cyprinus*, cf. gr. ὀνίσκος ; et aussi dans les langues germaniques (got. *asilus*, all. *Esel*) et de là en slave ; *asinārius* : d'âne ; cf. la comédie de Plaute *Asināria* ; *asinārius*, M. L. 703 ; *asellifer* ; *asellō* : ânier ; *asināricius* (Ital.) ; *asinālis* (Apul.) ; *asinīnus* : d'âne ; *asinastra* (*ficus*) f. : sorte de figue ; *asinusca* : sorte de raisin (couleur d'âne? cf. Plin. 14, 42, *contra damnantur etiam uisu cinerea et rabuscula et asinusca, minus tamen caudas uulpium imitata alopecis* ; même formation que *ātrusca*, *ceruisca*, *labrusca*). — *Asina* sert de cognomen, *Asinius* de gentilice.

Tandis que le « cheval » est par excellence l'animal du chef indo-européen, l' « âne » est anatolien, méditerranéen. Le nom est nouveau dans chaque langue indo-européenne. *Asinus* est isolé ; l'absence de rhotacisme indique un mot non latin. M. Benveniste, après Schrader, R. L. I^{a} 271, a signalé que les formes, divergentes, de *asinus*, de gr. ὄνος et de arm. *ēš* (gén. *išoy*) doivent s'expliquer par sumérien *anšu* « âne ».

asparagus, -ī (et *aspargus*, *sparagus*, *isparagus*, etc. ; v. Thes. s. u.) m. et f. (tardif) : asperge. Emprunt (sud-italique?) au gr. ἀσπάραγος, attesté dès Ennius et Caton, Agr. 6, 3, et passé dans les langues romanes. M. L. 707.

asper, aspera, asperum (les formes du type *asprī*, *asprīs* sont employées par les poètes dactyliques pour éviter le crétique) : rocailleux, rugueux, rude, âpre (au toucher, au goût, à l'oreille ; sens physique et moral). *Aspera artēria* = τραχεῖα ἀρτηρία. — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 708.

Dérivés : *asperitās* : rudesse ; *asperō*, *-āre* : rendre rude ou raboteux (banni de la bonne prose, qui emploie le composé *exasperō* surtout au sens moral) ; *asperātiō* (Cael. Aur.) ; *asperūgō*, *-inis* f. : râpette? Plin., HN 26, 102. Dans la langue médicale et en bas latin apparaissent de nombreux dérivés en *aspr-* : *asprātilis* (formé comme *saxātilis*) : qui habite les rochers (se dit des poissons, cf. G. Rudberg, Symb. Osl. XI 61), rude au toucher ; *asprātūra* ; *asprīō*, *-ōnis* m. : petite monnaie ; *asprēdō* (cf. *dulcēdō*), Celse, langue médicale = τραχύτης τραχυσμός ; *aspritūdō* = τραχυσμός, τράχωμα ; *asprēta*, *-ōrum* (cf. *dūmēta*) : terrain rocailleux, M. L. 712 ; *asperōsus* (Diosc., joint à *sarmentōsus*, *lignōsus*) ; *inasperiō* : s'enrouer (tardif). Cf. aussi M. L. 709, **asperella*.

Aucun rapprochement net.

aspis, -idis f. : aspic. Emprunt, attesté depuis Varron, au gr. ἀσπίς. La langue de l'Église en a fait un masculin, d'après *anguis*, *dracō*. M. L. 711 ; irl. *asp*.

Aspic est fait sur *basilic* ; v. B. W. s. u.

assarātum : v. *assyr.*

assecula m. : cf. *assequor* sous *sequor*.

assefolium : v. *asilolium*.

assentor : v. *sentiō*.

]aser, -eris (b. lat. *assar*, *-aris*) m. : petite pièce de bois, perche ou poteau fixé dans un mur ou sur quelque chose, cf. Rich. s. u. ; usité surtout au pl. *asserēs* : chevrons. — Ancien ; technique. M. L. 725. Diminutif : *asserculus* (*asserculum* n. Caton). M. L. 726 ; dénominatif : *inasserō*, *-āre*. V. *assis*.

]assidelae mēnsae ; assiduus : v. *assideō*, sous *sedeō*.

assis, -is m. : ais ; cf. *axis* 2.

Dérivés : *assula* (et *astula* issu sans doute d'une prononciation **assla*, d'où **astla*, *astula* ; les formes romanes remontent à **astla*, *ascla*, cf. Cassiod., GLK VII 205, 7 : *tres consonantes tertio loco r habent et aliae l litteram, ut astula et in elisione ascla* ; et M. L. 736, britt. *asclawd*, *asclodyn*) f. : copeau, rognure ; ais, planche, d'où *assulātim* ; *exassulāre* ; *astella* (bas lat.) f. : attelle, M. L. 740, B. W. sous *atelier*, etc., irl. *stiall* ; gall. *astell*. — Ancien (Plt.), technique.

Sans étymologie claire ; un pareil mot a chance d'être emprunté. On peut se demander si *assis*, *axis*, *asser* ne sont pas trois formes d'un même mot dont la flexion aurait été **assis*, *asseris* (comme *cinis*, *-eris*). Le pluriel plus fréquent *asserēs* aurait amené la formation d'un singulier *asser* ; *axis* représenterait un « hyperurbanisme » pour *assis*.

***assisa, -ae**? : flux. Attesté seulement dans Isidore ; tradition douteuse. Lire *accessa*, comme le contraire *recessa*?

assula : v. *assis*.

assus, -a, -um : grillé, cuit sans eau, rôti (= gr. ὀπτός), opposé à *ēlixus* ; d'où le neutre subst. *assum* « rôti » ; puis « sans eau », d'où « sans liquide » et « sans mélange », « pur » et, enfin, « seul » (cf. *mērus*). Cette évolution du sens explique les différents emplois de l'adjectif : *assa nutrix... quae lac non praestat infantibus*, Schol. Iuv. 14, 108 ; *quae materiae fiunt de assis, i. e. siccis lapidibus ; unde et assae tibiae dicuntur quibus canitur sine chori*

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

uoce, Serv., G. 2, 417 ; de même, *assa uoce, sola uice linguae*, cf. Non. 76, 30 ; 77, 1 sqq. Ancien, usuel.

Assus est issu de **ars(s)us*, comme l'a vu Isid., Or. 20, 2, 22 ; c'est proprement l'adjectif verbal en *-to-* de *ārdeō* ; la spécialisation de sens de l'adjectif, en l'éloignant du verbe, a favorisé l'évolution phonétique du groupe *-rss-* vers *-ss-*, comme dans *prōsa*. Il s'agit, du reste, d'un mot technique et populaire.

Dérivés et composés : *assō, -ās* : griller, rôtir (attesté depuis Apulée, populaire), M. L. 716 ; *assātor, -tūra* ; *assulāre*, M. L. 737 ; *semiassus* ; *subassō*.

***assyr** : cf. P. F. 15, 13, *assaratum apud antiquos dicebatur genus quoddam potionis ex uino et sanguine temperatum, quod Latini prisci sanguinem assyr uocarent*. La forme citée par l'abrégé de Festus *assyr* est évidemment fautive ; les gloses ont *aser*, CGL II 23, 56, ou *ascer*, V 441, 31 ; 492, 5, qui ne sont pas plus corrects. Mais il serait imprudent de vouloir rétablir la forme latine, d'autant plus qu'il s'agit peut-être d'un mot dialectal introduit dans le rituel, cf. Ernout, *Élém. dial.* s. u. *aser*. A l'époque de Festus, le nom était depuis longtemps sorti de l'usage et n'était plus conservé que par une tradition corrompue.

Trace du vieux nom neutre du « sang » qui est attesté par skr. *dsṛk*, gén. *asnáḥ*, gr. ἔαρ et ἦαρ, hitt. *ešhar*, gén. *ešnaš*, lett. *asins*, arm. *ariwn*, tokh. *ysär* ; sur ce groupe, v. Benveniste, *Origines*..., p. 8 et 26 ; Ernout, *Aspects*, p. 119 sqq. — Le latin a un nom de genre hésitant *sanguen* n. (ancien, Enn.) ou classique *sanguīs* m., où l'on peut soupçonner une forme apparentée au groupe de skr. *dsṛk*. V. aussi *cruor*.

ast : particule invariable « d'un autre côté ». S'emploie : 1° pour introduire une seconde condition dans une phrase conditionnelle, et correspond pour le sens au gr. ἐὰν δέ, c. g. Leg. XII Tab. 5, 7, *si furiosus escit, ast ei custos nec escit* ; Lex Seru. Tull. ap. Fest. 260, 9, *si parentem puer uerberit, ast olle plorassit*... ; Plt., Cap. 683, *si ego hic peribo, ast ille ut dixit non redit, | at erit mi hoc factum mortuo memorabile*, cf. Tri. 74 ; 2° pour introduire la phrase indiquant qu'un acte sera exécuté (apodose), si une condition préalable est remplie (protase), e. g. T. L. 10, 19, 17, *Bellona, si hodie nobis uictoriam duis, ast ego* (moi, de mon côté) *tibi templum uoueo* (prière d'Appius) ; 3° au sens de *sī* dans des conditionnelles simples ; sens que lui donne Cicéron reprenant de vieilles formules juridiques, e. g. *ast quandō = sī quandō*, Leg. 3, 9 ; *ast quid = sī quid*, ibid. 3, 11, etc. ; cf. Thes. II 942, 58 sqq. L'usage de *ast* dans ces sens est archaïque. Déjà dans Plaute, Mer. 246, et à l'époque classique *ast* (qui en prose n'est guère attesté que dans les lettres de Cicéron) n'a pas d'autre sens que *at* : *ast significat at, sed, autem*, dit P. F. 5, 24. C'est le sens que lui donnent également les poètes, qui sont presque seuls à l'employer à l'époque impériale, *ast* fournissant une longue commode au commencement du vers devant voyelle. La paronymie de *at* a pu influer sur l'évolution du sens. Toutefois, un emploi comme celui qu'en fait Lucain, Phars. 8, 150-151, *Pompeiumque minus... ast illam... ingemuit populus* est abusif et sans autre exemple.

Sur l'étymologie on n'a que des hypothèses inconsistantes ; *at* doit se cacher sous *ast*, mais on ne sait pas comment.

***asta** : *carminari dicitur tum lana, cum ex ea carunt quod in ea haeret neque est lana, quae in Romulo Naeuius* (Praet. 1 R.) *appellat asta ab Oscis*, Varr., L. L. 7, 54. Forme unique et obscure, qu'on a corrigée diversement.

astacus, -ī (*astagō, -inis*, Plin. Valer.) m. : homard, emprunt au gr. ἀστακός (Plin. 9, 97). Conservé dans quelques dialectes italiens et en catalan. M. L. 738.

astella : v. *assis*.

astercum, -ī n. : *herba urceolāris*, pariétaire (Pline). Sans étymologie.

asthma, -atis n. : emprunt savant au gr. ἆσθμα (Plin. 25, 82, *ex coni.* ; Celse 4, 2, en grec). Mais une forme populaire est supposée par ital. *asima*. M. L. 741 ; v. B. W. *asthme*.

***astracum** : v. *ostracum*.

astrum, -ī n. : astre. Emprunt, d'abord de caractère savant et poétique (Varr., L. L. 9, 25 ; Cic., Arat., frg. 32 *b*), au gr. ἄστρον (ἀστήρ étant emprunté par les langues techniques dans des sens spéciaux, cf. Thes. s. u.). Le mot proprement latin est *sīdus*. « *Vocabulum astri tum potissimum elegi uidetur, cum corporum caelestium natura diuina uel laetifica tangitur* » (Thes.). Les composés de *astrum* : *astrifer, astrificus, -ficō, astriger, astriloquus*, etc., appartiennent tous à la langue artificielle de la poésie. Toutefois, à mesure que l'on descend dans la latinité, on voit *astrum* se substituer à *sīdus* (cf. Thes. II 969, 15 sqq.), qu'il a supplanté dans les langues romanes, sous des formes savantes. M. L. 749.

Dérivés : *astrālis* : astral ; *astrōsus* : né sous une mauvaise étoile, M. L. 746 (contraire de **astrūcus*, M. L. 747), cf. Isid. 8, 9, 9, et Sofer, p. 72. Cf. aussi **astrātum*, 744 ; *astrologus*, 745 a. B. W. *désastre*.

Composés artificiels et récents du type *astrifer, -ger* (poét.), *-ficus, -ficō, -loquus, -lūcus* (Mart. Cap.).

Sur un mot latin du groupe, v. *stēlla*.

***astrutium?** : remède contre l'éternûment. Forme douteuse ; sans doute faut-il lire *strutium* = στροῦθιον « saponaire » ; cf. Imm., Thes. s, u., André, Alma, 1954, p. 52, et Drabkin, Cael. Aurel., Chron. 1, 4, 116 ; Celse 5, 22, 8. Sans rapport avec *nasturtium*, comme l'a suggéré M. Niedermann.

asturcō, -ōnis m. : cheval d'amble (ainsi nommé d'après son origine, ab *Asturicus*, cf. Plin. 8, 166), rattaché à *astur* par étymologie populaire ; *asturcōnārius*, CIL VI 6238. Attesté depuis la Rhét. à Hérenn. 4, 50, 63. M. L. 749 a.

astus, -ūs m. (ou *astū* n.?) : habileté, ruse. La langue archaïque ne connaît que l'ablatif *astū* (souvent accompagné de *doctē*), forme qui elle-même est bannie de la langue strictement classique : Cicéron dit *astūtē*. *Astū* reparaît à l'époque impériale (sauf chez Horace et Tibulle, qui sont ennemis des anciens), d'abord chez les poètes, puis chez les prosateurs ; Sénèque semble être le premier à avoir employé une autre forme que l'ablatif ; l'accusatif se rencontre dans ses tragédies. Étant donné l'époque tardive à laquelle se rencontrent les accusatifs *astum, astūs*, on peut se demander si le genre de ces

formes n'a pas été influencé par celui de *dolus* ; l'abrégé de Festus donne le mot sous la forme *astu*, neutre, et l'explique par un emprunt au gr. ἄστυ : *astu apud poetas astutiam significat cuius origo ex Graeco* [*oppido*] ἄστυ *deducitur, in quo qui conseruati assidue sint, cauti atque acuti esse uideantur*, P. F. 5, 18. *Astū* ablatif serait un calque plaisant — d'argot théâtral sans doute — formé d'après *urbānē* ; et il est possible que *oppidō* représente une formation analogue. On ne connaît pas d'étymologie plus satisfaisante.

De là : *astūtus, -tulus* ; *astūtia* ; cf. M. L. 750-751 ; irl. *andsud*?, gall. *astut*?

at (sur une prononciation emphatique *att* dans Plt., Pe. 248, Cas. 802, St. 737, voir Havet, *Manuel*, § 296) : conjonction adversative sans doute d'abord employée dans la conversation, puis dans le récit, « d'un autre côté, d'autre part ; mais » (*at ego* « moi de mon côté » ; P. F. 11, 29, *at differentiam rerum significat, ut cum dicimus : Scipio est bellator, at Marcus Cato orator* ; de là « du moins », e. g. Cic., Verr. 5, 44, *sit fur, sit sacrilegus... at est bonus imperator, at felix*... Cf. Prisc., GLK III 99, 21, *at quoque pro saltem, et uel et aut inuenitur*, qui cite Vg., Ae. 6, 405, *si te nulla mouet tantae pietatis imago... at ramum hunc agnosces*. Souvent, dans un récit, a la valeur de *sed*. Étant donné son sens, *at* est souvent joint à d'autres particules qu'on renforce : *at contrā, at certē, at saltem* ; *at enim* (= ἀλλὰ γάρ) ; *at uērō* ; *at enim uērō* ; *at tamen* encore disjoint dans Plaute, e. g. Mi. 562, *at non malitiose tamen feci. At* entre en composition dans *atque* et *atquī*. — Ancien, usuel ; mais a dû disparaître de bonne heure de la langue parlée, à cause de sa confusion avec *ast* ; non roman.

Cf. gr. ἀτ-άρ et got. *ap-þan* « ἀλλὰ οὖν » ; le *t* final de la particule latine indique la chute ancienne d'une voyelle finale (*i*) dont il n'y a trace nulle part ; cf. *aut, et*. — Av. *aṭ* n'a sans doute rien à faire ici.

atque (quelquefois noté *adque* dans les inscriptions, e. g. Mon. Ancyr. 4, 30), **ac**. *Atque* est le plus souvent employé devant voyelles et *h*, *ac* devant consonne, sans qu'il y ait là une règle stricte. Sens ancien « et d'autre part », Plt., Am. 282, *credo edepol equidem dormire Solem, atque adpotum probe* ; de là « et qui plus est », dans une gradation, e. g. Sall., Ca. 52, 35, *intra moenia atque in sinu urbis* ; ou « et pourtant ». Le sens de *atque* explique qu'il soit joint à *quidem, equidem, potius* ; il sert souvent à marquer une insistance, dans les expressions doubles, les allitérations, les oppositions : *hūc atque illūc* ; *haec atque alia* ; *ūnus atque idem* ; *etiam atque etiam*, etc. Du reste, le sens de *atque* s'est peu à peu affaibli ; on le trouve en corrélation avec *-que, neque*, et peu à peu il n'est plus que l'équivalent de *-que* ou de *et*, auxquels Cic. le joint, e. g. Phil. 3, 38, *recte atque ordine exque republica* ; Diu. 1, 66, *o poema tenerum et moratum atque molle*.

C'est du sens de « et d'autre part » qu'il faut partir pour expliquer l'emploi de *atque, ac* dans les locutions comparatives du type *aequē ac, alius, īdem atque*, etc., où il est équivalent de *quam*. Le sens ancien apparaît encore e. g. dans Plt., Ep. 403, *diuortunt mores uirgini longe atque lupae. Atque* ainsi interprété comme équivalent de *quam* a pu s'employer avec des adjectifs au comparatif, e. g. Plt., Cas. 680, Merc. 897, etc. ; quelquefois même dans des phrases où le premier terme de la comparaison manque, Plt., Ba. 549, *quem esse amicum ratus ploie-t-il pour quasi* dans la langue familière et en bas latin. M. L. 57.

atquī : sens propre « mais de toute façon », d'où « et pourtant », généralement avec valeur emphatique ; correspond pour le sens au gr. ἀλλὰ μήν ; ἀλλὰ δήπου, ἀλλὰ τοι, καὶ μήν, καίτοι. Pour la formation, cf. *aliōquī, cētequī, utquī*. Les deux éléments sont encore distincts dans Plt., Ru. 946, *at pol qui audies post*. La forme *atquīn* est récente, comme *aliōquīn*, et due à l'influence sémantique de *quīn* dans *quīn etiam, quīn potius*. *Atquī* est souvent confondu avec *atque* dans les manuscrits.

atalla, -ae f. : vase de terre employé dans les sacrifices. Attesté une fois dans les Acta lud. saec. Aug. 107, 132, *ad atallam fuerunt*. Sans doute diminutif de **attena**, **-ae**, CGL II 22, 25, εἶδος ποτηρίου ὀστράκου (ὀστρακίνου?) ᾧ οἱ πρυτάνεις ἐν ταῖς θυσίαις χρῶνται. Cf. aussi *attanus, -ī*, dont un exemple de Nigidius est cité par Nonius, 40, 15, *itaque aere in Saliaribus adtanus tintinat*, *i. e. sonat*, et dont on rapproche la glose d'Hésychius ἄτταναι· τήγανα καὶ πλακοῦς ὁ ἐπ' αὐτων σκευαζόμενος ; *attana-* ? — *poculi fictilis genus quo* et *athanuuium* (l. *atta-*?) — *poculi fictilis genus quo in sacrificiis utebantur sacerdotes Romani*, P. F. 17, 9, dont l'*atanulus* (*-lum*) qu'on lit dans les Gloses n'est qu'une déformation.

Vieux termes de rituel tombés en désuétude. Sur un rapport possible de *attanus* avec étrusque *aθene*, voir en dernier lieu Niedermann, Mnemosyne, 3e sér., 3, 1936, p. 272 sqq. ; Mus. Helv. 2, 127.

atauus : v. *auus*.

atellāna, -ae f. : Diom., GLK I 489, 32, *tertia species est fabularum Latinarum quae a ciuitate Oscorum Atella, in qua primum coeptae, appellatae sunt Atellanae, argumentis dictisque iocularibus similes satyricis fabulis graecis* ; cf. T.-L. 7, 2, 12 ; Tac., A. 4, 12.

āter, ātra, ātrum : noir, sombre (semble s'opposer à *candidus*, cf. Cic., Phil. 2, 41, *is, albus*, comme *niger*

L'adjectif est assez employé, mais semble appartenir surtout à la langue écrite ; il est pourtant représenté dans les langues romanes ; M. L. 753 ; fr. *airelle*.

Dérivés : **ātrātus** : noirci, vêtu de noir ; **ātrītās** : noirceur (Plt.) ; **ātrāmentum** : encre, v. fr. *airement*, M. L. 758, v. h. a. *attarmirza* ; d'où **ātrāmentārium**, **ātrāmentāle** « encrier », **ātrāmentō, -āre** (b. lat.) « écrire », **ātrusca** : sorte de raisin (cf. *asinusca*) ; composé tardif et artificiel : **ātribux** (Aus. gloss.) = **ātrīs buccīs**. Cf. *atrōx*.

Adjectif italique : ombr. atru, *adro* « ātra », etc. Cf. peut-être irl. *dith* (gén. *dtho*) f. « fourneau », gall. *odyn* f. « id. », serb. *vätra* « feu », arm. *ayrem* « je brûle » et av. *ātarš* « feu ». Le sens serait « noirci par le feu ». Cf. une remarque sous *ātrium* ; et v. *atrōx*. — Le mot le plus semblable serait lette *ātris* « rapide » ; mais le sens en est autre.

Les noms propres, lat. *Atrius*, osq. Aadiriís, *Atella*, osq. Aderl. sont sans doute sans rapport avec *āter*.

athanuuium : v. *atalla*.

***atīnia, -ae** f. : sorte d'orme (o. cilié), gaulois (cf. Colum. 5, 6, 2, Plin. 16, 72, etc.). Sans doute mot étranger, féminin d'un adj. dérivé d'*Atina*, ville de Vénétie : *ulmus Atinia*, syn. de *u. Gallica*, v. André, *Lex.*, sous *ulmus*.

atque, atquī : v. *at*.

atriplex (*atriplexum* Fest.) m. : arroche. — Sans doute emprunt au gr. ἀτράφαξυς et ἀνδράφαξις (d'origine inconnue) attesté depuis Columelle. — Les formes romanes remontent peut-être à une forme plus voisine de l'original grec **atrapex*, **atripex* (on a *adripicis*, CGL III 616, 15 ; *adrafax*, III 550, 20), cf. B. W. sous *arroche*, M. L. 759 et Festchr. Louis Gauchat, p. 40, n. 3. Le mot apparaît déformé de plusieurs manières dans les Gloses et l'Oribase latin.

ātrium, -I n. : pièce principale de la maison romaine, salle commune située immédiatement après l'entrée et le vestibule et caractérisée par sa forme carrée et par son toit percé d'une ouverture au centre (*compluuium*), à laquelle correspondait un bassin (*impluuium*) dans le plancher. Le nom d'*ātrium* a été également donné à certains monuments publics : *ā. Lībertātis*, *ātria Licinia*, etc. ; dans la langue de l'Église, traduit αὐλή la « cour » du roi, ou désigne les abords de la basilique, et parfois la basilique elle-même ; d'où fr. *aître*, v. B. W. sous *âtre*. — Ancien, usuel. Conservé dans le port. *adro*, M. L. 760. Dérivés : **ātriolum** ; **ātriēnsis** (**ātrēnsis**, etc.), le plus souvent substantivé : (esclave), concierge, intendant.

Les anciens en donnent différentes étymologies : *ab āter* ; cf. Serv., Ae. 1, 726, *ibi et culina erat, unde atrium dictum est* ; *atrum enim erat ex fumo* (mais la cuisine ne figurait pas dans l'atrium) ; *ab Atria*, ville d'Étrurie (Varr., L. L. 5, 161, *atrium ab Atriatibus Tuscis* ; *illinc enim exemplum sumptum*). On a rapproché aussi gr. αἴθριον (avec *ā* = *αι* comme dans *crāpula*?). Il est probable que le mot est d'origine étrusque : *a. tuscānicum*.

Si l'*ātrium* n'est pas étrusque, ce serait un souvenir de l'ancienne maison où la fumée du foyer s'échappait par une ouverture ménagée dans le toit (v. *aedēs*) ; il y aurait ici soit un dérivé d'un ancien nom du « feu », soit un dérivé de *āter*.

atrōx, -ōcis adj. : à l'aspect noir, c'est-à-dire « affreux », e. g. Naeu., Carm. fr. 41, *simul atrocia proicerent exta ministratores* ; d'où « terrible, cruel, atroce » ; seul sens attesté pour *atrōcitās* et *atrōciter*. — Ancien, usuel ; mais appartient surtout à la langue écrite. Terme plus littéraire que populaire. Non roman.

L'*a* de *atrōx* est bref et alterne avec l'*ā* de *āter* ; cf. *ācer/ācerbus* ; vocalisme radical réduit dans l'élément radical d'un dérivé. Le second élément *-ōx*, *-ōcis* est peut-être, comme l'a supposé J. Schmidt, *Pluralbild.*, 388 sqq., un mot racine voulant dire « visage, aspect », cf. *oculus* et gr. -ωψ, par exemple dans κύκλωψ ; même formation que *ferōx*. Le second terme du composé dont l'origine et le sens se seraient effacés serait devenu un morphème qui aurait servi à former des adjectifs de sens analogue aux adjectifs en *-āx* : cf. *uēlōx* comme *capāx* ; cf., toutefois, Ernout, Philologica, I, p. 156, et Brugmann, Grdr. II 1, p. 501, § 383.

atrusca : v. *āter*.

atta, -ae m. : grand-père, ou plutôt « grand-papa ». *Attam pro reuerentia seni cuilibet dicimus, quasi eum aui nomine appellemus*, P. F. 11, 20. Mot du langage enfantin, qu'on retrouve sans doute dans *atauus*.

L'un des noms familiers du « père » (*pater* était un nom solennel, à forte valeur juridique et religieuse). Cf. gr. ἄττα, got. *atta* (dérivé en ***-en-***), v. sl. *otьcь* (dérivé en ***-iko-***), alb. *at*. — Cf. le groupe de lat. *tata* et, pour le type, lat. *amma*, *acca*.

attae : *appellantur qui propter uitium crurum aut pedum plantis insistunt et adtingunt terram magis quam ambulant, quod cognomen Quintio poetae adhaesit*, P. F. 11, 17. Mot de type populaire à vocalisme et désinence en *a* (cf. *uatia*, *pansa*), et qui a une consonne géminée comme beaucoup d'adjectifs marquant une difformité. N'est attesté que comme *cognōmen* ; cf. *Attus*, *Attius*.

attagēna, -ae f. : gélinotte des bois. Forme latinisée de ἀττα(γ)ήν, tirée de l'accusatif grec. Horace, Epod. 2, 54, emploie *attagen*.

attāminō : v. *contāminō*.

attanus : v. *atalla*.

attat (*attāt*, Plt., Au. 712, sans doute avec allongement « emphatique », cf. Hofmann, *Latein. Umgangsspr.*, p. 11) : interjection marquant l'étonnement à l'aspect d'une chose dont on s'aperçoit. Diom., GLK I 419, 1, *ex improuiso aliquid deprehendentem (significat interiectio)*. Le grec a des formes ἀτταταῖ, ἀττατατταῖ (ἀτταταῖαξ) que la comédie latine a empruntées : *attatae*, *attattatae*.

L'existence de la forme rencontrée en grec donne à supposer que *attat* doit être, lui aussi, emprunté. Mais il ne semble pas que αττατ soit attesté. En tout cas, l'explication de L. Havet, *Manuel*, § 296, qui voit dans *attat* le redoublement de *at(t)*, ne concorde pas avec le sens de l'interjection et n'explique pas les formes *attatae*, *attattatae*.

attegia, -ae f. : hutte, cabane. Premier exemple dans

Juvénal, Sat. 14, 196, qui le joint à *Maurorum*. En dehors de Juvénal, le mot ne se retrouve que dans une inscription gauloise, CIL XIII 6054, et semble être d'origine gauloise ; cf. les noms propres **Adtegia*, *Adteia(e)*, *Attegiolae*. Passé en gr. moderne ἀτέγεια, ἀτέγιον, en basque *thegi* « hangar » et en tyrol. *thei* « châlet alpin ». Cf. M. M. 8616 a, *tegia*?

adtegrāre : *est uinum in sacrificiis augere. Integrare enim et adtegrare minus factum est in statum redigere*, P. F. 11, 6. Formé d'après *integer*, *integrāre*. Cf. *attaminō*. Sans exemple dans les textes.

atticissō, -ās : verbe plautinien (Men. 11) formé sur ἀττικίζω.

attillō, -ās : chatouiller. — A. λ. de Jul. Val. ; cf. *titillō*.

attilus, -I m. : gros poisson du Pô (l'esturgeon?), Plin. 9, 44. Mot non latin, représenté dans quelques dialectes de l'Italie du Nord, cf. M. L. 766.

attinae, -ārum f. pl. : sorte de mur en pierres sèches fait pour limiter un champ ; cf. Sic. Flacc., Grom., p. 142, 26, *aut congeries lapidum aceruatim congestae, quos scorpiones appellant, aut in effigie maceriarum, quae attinae appellantur*. Sans doute à rapprocher de *attinet*.

au : interjection marquant l'émotion et l'étonnement. Les comiques la réservent aux femmes, e. g. Ter., Ad. 336, *au, au, mi homo, sanusne es?* Du grec αὖ.

au- : préverbe marquant l'éloignement, la séparation, employé comme substitut de *ab* devant les verbes qui commencent par *f* : *auferō*, *aufugiō*, pour éviter des confusions entre *ad-* et *ab-*.

V. sous *ab*.

auārus, -a, -um : φιλάργυρος, d'où 1° cupide, πλεονέκτης, ou 2° avare, σκνιφός. La langue a spécialisé *auārus* dans le sens de « qui aime l'argent » ; le sens général de « avide » a été réservé à *auidus* et n'est attesté pour *auārus* que rarement, et seulement chez les poètes de l'époque impériale.

Dérivés : **auāritia** (*-tiēs*) : Cic., Inu. 1, 42, *genus est... cupiditas... pars est... auaritia*. Toujours employé seul, sans complément d'objet ; **auāriter**. — Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 814 et 813 a ; B. W. s. u.

Le lien avec *auĕō* semble évident ; mais la formation n'est pas expliquée. Cf. *amārus*.

***aububulcus** : *pastor bouum* (uel *-uium*), CGL V 346, 39. Contamination de *aubulcus*, qui voudrait dire *pastor ouium*, et de *bubulcus*? Mais le texte de la glose est peut-être corrompu.

auca, auceps : v. *auis*.

auctor, auctōritās : v. *augeō*.

audeō, -ēs, ausus sus, audēre (un ancien optatif *ausim* est attesté à l'époque archaïque ; quelques traces d'un parfait *ausī*) : dénominatif de *auidus* ; le sens premier « être désireux de, vouloir bien » est attesté dans quelques emplois, e. g. Plt., Tru. 425, *non audes aliquid mihi dare munusculum* ; Vg., Ae. 8, 364, *aude* (= veuille) *hospes contemnere opes*, et dans la formule de politesse *si audes* réduit à *sōdēs* « si tu le désires, s'il te plaît » (cf. *sis*, *sultis*). De là on est passé au sens usuel et classique de « oser, avoir l'audace de » ; cf. *audāx* « audacieux », et souvent avec un sens péjoratif « effronté, impudent, que rien n'arrête », et *inaudāx* (Hor., Od. 3, 20, 2) fait sur ἄτολμος ; *audācia* (avec pour doublets poétiques *audēns* et *audentia* ; représentants rares et douteux en roman, M. L. 777 a) ; *audāculus*, diminutif familier (Pétr., A. G.) ; *ausus, -ūs* (latinité impériale) ; *ausum* n. : acte d'audace, et *inausus* « non osé » (Vg.) ; d'où, à basse époque, un dénominatif *ausō, -ās*, qui a éliminé le semi-déponent anormal et auquel remontent les formes romanes, ital. *osare*, fr. *oser*, esp. *osar* ; cf. M. L. 801. D'autres formes supposent **ausicāre*, id. 804, et **audicāre*, 778. Le participe *ausus* a fourni l'it. *oso*, le v. fr. *os*, id. 809.

V. sous *aueō*.

audiō, -īs, -iuī (-iī), -ītum, -īre : entendre ; d'où « prêter l'oreille à, écouter ». De ce sens dérivent les sens de « comprendre », « obéir » (avec le datif : *dictō audiēns esse* et cf. le composé *oboedīre*), et finalement, en parlant des dieux, « entendre la prière de, exaucer » (sens réservé surtout au composé d'aspect déterminé *exaudiō*). Enfin, *audiō*, comme son équivalent gr. ἀκούω, peut s'employer absolument avec un adverbe *bene*, *male* « s'entendre bien ou mal traiter », c'est-à-dire « avoir bonne ou mauvaise réputation » (cf. *clueō*). — Ancien, usuel. Panroman. M. L. 779 ; vieilli en français, v. B. W. sous *ouïr* et *entendre*.

Les dérivés de *audiō*, *audītus*, M. L. 780, *-tor*, *-tiō*, 778 b, *-tōrium*, *-entia* et les composés *ex-* (à valeur augmentative « exaucer »), *in-audiō* (et *ind-audiō*, Plt.) ; *inaudītus* « inouï », n'offrent rien de remarquable, ni pour le sens, ni pour la forme, sauf *oboediō*, q. u.

Verbe nouveau qui remplace dans ses emplois les formes de l'ancien **kleu-* (v. *clueō*, *inclitus*), dénué de présent en indo-européen et, par suite, sujet à s'éliminer partout. On rapproche gr. ἀΐω « j'entends » (sans doute ancien **αϝιω*), ἐπ-άϊστος, αἰσθάνομαι, et skr. *āviḥ* « évidemment », gāth. *āvišya-* « évident », v. sl. *avě* « manifestement ». Mais la formation du mot latin est obscure, ainsi que la forme *oboediō*. Les conditions où s'est produit *oboediō* sont inconnues. L'absence d'altération de *au* dans *exaudiō*, *indaudiō* (*inaudiō*) montre que ces combinaisons, qui n'ont pas abouti à des sens spécialisés, ne seraient pas bien anciennes ; cf. le fait que les formes à préverbes au sens de « voir » n'appartiennent pas à *uideō*, mais à *aspiciō*. Le fréquentatif *auscultāre* (v. ce mot) n'appartient pas non plus au groupe de *audire* ; le rapport avec *auris*, souvent proposé, n'est pas plus clair.

auĕ, hauĕ (et, à l'époque impériale, *auš*, *hauš*, cf. Thes. II 1300, 48) : formule de salutation des arrivants, correspondant au gr. χαῖρε (cf. St Jér. in Math. 10, 11, *quod graece dicitur χαῖρε et latine « aue »*), qui fait pendant à *ualē*, formule de ceux qui prennent congé (cf. Pétr., Sat. 74). Employée également sur les tombeaux, pour forcer le passant qui lisait l'inscription à voix haute, à saluer le mort ; cf. Thes. II 1301, 60 sqq. ; 1302, 53 sqq. Quelquefois joint à *ualē*, e. g. Catul. 101, 1, *aue atque uale*.

Les graphies les plus anciennes n'ont pas *h*, cf. Thes. II 1300, 40 sqq., mais, à l'époque impériale, la prononciation courante était *hauš*, et, d'après Quintilien I 6, 21,

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

auē était une prononciation savante et artificielle : *multum enim litteratus, qui sine adspiratione et producta secunda syllaba salutarit (auēre est enim) et calefacere dixerit potius quam quod dicimus…* Les formes *auēte*, *auētō* (déjà dans Sall., Cat. 35, 5), *auēre tē uolo*, et à basse époque *aueās*, *auērem*, *auēbō*, montrent que dans le sentiment latin *auē* était l'impératif de *auēre*, correspondant à *ualēre* (l'abrègement en *auĕ* s'expliquant par l'effet de la loi des mots iambiques) et de sens analogue ; cf. Paneg. 11, 29, cité dans Thes. II 1301, 11 sqq.

Toutefois, il peut s'agir là d'une création analogique. On trouve, en effet, dans Plaute, Poe. 924, 998, 1001, une formule punique de salutation *auo* « uĩue » (qui sert à la fois de singulier et de pluriel, et non pas seulement de pluriel, comme l'affirment Thurneysen et Walde), et il est possible que *aue*, qui n'est pas attesté avant la fin de l'époque républicaine (Cic., Cat., Sall.), soit une adaptation du mot punique d'après *ualē*, *saluē*. Dans Plaute, ce sont des formes de *saluus*, *saluēre* qui servent à saluer, e. g. Ru. 263, *iubemus te saluere, mater.* — *saluete, puellae* ; Tri. 48, *o amice salue…* — *et tu edepol salue* ; Tru. 123, *salua sis.* — *et tu* ; Mo. 448, *ere, salue, saluom te aduenisse gaudeo*, etc.

« Les formules de salut sont souvent empruntées. Dans la Suisse alémanique, on dit couramment *salut* ; les Croates dalmates disent *addio* (qu'ils accentuent *ddío*) ; en Autriche, on dit *Tschau* (c'est-à-dire *ciao*, mot vénitien continuant *sclavus* rapporté jadis par des officiers autrichiens ayant fait du service en Vénétie) ; les étudiants allemands emploient *seruus*, etc. » (n. de Niedermann).

auēna, -ae f. : avoine et « folle avoine ». Considérée généralement comme une mauvaise herbe, dont le nom est souvent uni à *lolium* ; cf. Serv., B. 5, 37, *steriles… secundum situm Italiae, nam in Thracia fructuosae sunt.* Elle est bonne à faire du fourrage ; cf. Colum. 2, 10, 32, *caeditur in fenum uel pabulum dum adhuc uiret* ; les Germains en font de la bouillie (Plin. 18, 149). Cf. Serv., G. 1, 154 ; B. 5, 37. Sens dérivés : paille d'avoine, chalumeau. Panroman, sauf roumain. M. L. 818 ; B. W. s. u. ; germ. : v. h. a. *evina*.

Dérivés : *auēnārius*, M. L. 819 ; *auēnāceus* : d'avoine.

Cf. lit. *avižà*, lett. *àuza*, v. pruss. *wyse*, v. sl. *ovĭsŭ* ; le rapprochement semble évident ; mais même les formes baltiques ne se laissent pas ramener à un original commun, et la nature du rapport est indéterminable. Sans doute non indo-européen.

aueō, -ēs, -ēre : désirer vivement, être avide de (sans autre sens attesté dans les textes) ; d'après les glossateurs, *auēre* serait aussi synonyme de *gaudēre* ; cf. P. F. 13, 17, *auere nihil aliud est quam cupere. Argumento est auidum et auiditatem, ex quibus praecipua cupiditas intellegitur, cum significet et gaudere* ; cf. aussi Thes. II 1313, 46 sqq. Toutefois, ce sens de *gaudēre* a peut-être été inventé par les glossateurs pour expliquer *aue*, qu'ils assimilaient pour le sens au gr. χαῖρε. D'après Aulu-Gelle 19, 7, 9, le poète Laevius, contemporain de Cicéron, avait employé *auēns* avec le sens de *libēns* (frg. 9). — *Auēre* n'a pas de perfectum ; il appartient surtout à la langue poétique (cf. Thes. II 1313, 48 sqq.) ; et même Vg. ne l'emploie pas. En somme, verbe rare, non populaire. Il n'y a pas de subst. **auor*.

A *aueō* correspondent les adjectifs *auidus* : avide [de], d'où gall. *awydd*, d'où *āuiditās*, et *auārus*, qui sont usuels. De *auidus* dérive *audeō*, issu de **auideō*, q. u. La langue archaïque connaît un nom *auentia* f. (Claud. Quadrig.) qui n'a pas subsisté.

Nulle part, hors de l'italo-celtique, il n'y a de correspondance nette. En celtique, on signale, d'une part, un substantif brittonique : gall. *ewyllys*, corn. *awell* « volonté », v. bret. *a-iul* « ultrō », etc., que Pedersen ne rapproche pas, de l'autre le groupe de v. irl. *con-ói* « il conserve », m. gall. *ry-m-awyr* « que me protège » (V. Pedersen, *V. G.* II, p. 586 sqq., et J. Loth, R. Celt. 40, 354). Le groupe de skr. *ávati* « il se réjouit, il aide » et de *ūtíḥ* « aide », *óma* « favorable » est loin, pour le sens, et du groupe latin et du groupe celtique. Étymologie peu claire.

āuerruncō : cf. *uerruncō*.

auerta, -ae f. : porte-manteau, valise. Mot de basse époque (Dioclétien, Théodose). Emprunt, peut-être, au macédonien ἀορτή, ἀβερτή (Suidas). Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 822.

Dérivés : *auertārius*, *-ī* m. : porteur de valise.

augeō, -ēs, auxī, auctum, augēre : emploi transitif et absolu (comme αὔξω, αὐξάνω) ; 1° faire croître, accroître ; augmenter ; amplifier ; 2° s'accroître. — Ancien, usuel. Cf. *augmen* : accroissement, terme archaïque et poétique remplacé en prose par *augmentum*, terme de la langue commune comme des langues techniques (droit, grammaire et rhétorique, religion, cf. αὔξησις), d'où est issu en bas latin le dénominatif *augmentō*, *-ās* ; cf. M. L. 783, 783 a.

Ce sens général de « [s']accroître » apparaît dans un grand nombre de dérivés ou de composés de *augeō*, l'inchoatif *augēscō*, *-ere* (et *adaugēscō*), le composé *adaugeō* glosé exactement ἐπαύξω, προσαύξω, M. L. 149 (*adaugēre*) ; les substantifs *auctus*, *-ūs* m. (et *adauctus*) : accroissement, crue d'un fleuve ; *auctārium* (archaïque) : bon poids, bonne mesure ; les intensifs *exaugeō* et *auctō*, *-ās* (Plaute) et *auctitō* (Tacite) ; l'adjectif grammatical *auctīuus* (*coniunctiō auctīua*) ou *adauctīuus* ; les composés archaïques *augificō*, *-āre*, *auctifer*, *auctificus*, *-ficō*. D'autres, au contraire, en passant dans les langues techniques, ont pris des sens spéciaux tels que la parenté avec *augeō* n'est souvent plus sensible. Tels sont *augur*, *auctor*, *auctōritās*, *auctiōrō*, *auctiō* et *auxilia*.

augur, *-uris* m. : augure (prêtre) est un ancien nom du type *fulgur/fulguris* ou *fulgeris*. Une trace de la flexion alternante (*augur*, *augeris*) apparaît encore dans Prisc., GLK II 27, 17, *antiqui auger et augeratus pro augur et auguratus dicebant*. Le dérivé *augustus* atteste, à côté du thème en *-r*, l'existence d'un thème neutre en *-s*, **augos-*. Le sens du mot devait être à l'origine « accroissement accordé par les dieux à une entreprise », d'où « présage favorable », ou, s'il s'agit d'un ancien masculin, « celui qui donne l'accroissement », d'où « celui qui donne les présages favorables » ; sur les deux possibilités, cf. MSL 22, 234, 238 (v. aussi Flinck, *Auguralia u. Verwandtes*, 1921). *Augeō* est encore conservé dans le vocabulaire religieux, cf. la prière rapportée par T.-L. 29, 27 ; *Diui diuaeque… uos precor quaesoque uti quae in meo imperio gesta sunt, geruntur, postque gerentur, ea… bonis auctibus auxitis.* Le rapport entre *augeō*, *auctōritās* et *augur* apparaît dans cette phrase de Cicéron, De har. resp. 18, *rerum bene gerendarum auctoritates augurio… contineri*, dont s'est souvenu Valère Maxime, 1, 1 : *maiores status sollemnesque caerimonias pontificum scientia*, bene gerendarum rerum auctoritas augurum obseruatione, *Apollinis praedictiones uatum libris, portentorum depulsiones Etrusca disciplina explicari uoluerunt* ; le rapport entre *augur*, *augurium* et *augustus* est lumineusement marqué dans les vers d'Ovide, F. 1, 609 sqq. :

Sancta uocant augusta patres, augusta *uocantur*
Templa sacerdotum rite dicata manu.
Huius et augurium *dependet origine uerbi.*
Et quodcumque sua Iuppiter auget *ope.*

De même, Servius glose l'expression *augusta moenia* de Vg., Ae. 7, 133, par *augurio consecrata* ; et Ennius, A. 424, emploie la figura etymologica *augustum augurium*.

Ainsi donc, *augur* désigne celui qui donne les présages assurant l'accroissement d'une entreprise. L'adjectif dérivé est *augustus* : consacré par les augures, ou « entrepris sous des augures favorables ». L'adjectif ne s'applique qu'à des choses pendant toute la période républicaine ; ce n'est qu'en l'année 727 de Rome qu'on le voit appliqué à Octave, avec le sens du grec Σεβαστός. *Augurium* est le « présage » [favorable] dans le sens le plus large du mot ; c'est un terme beaucoup plus compréhensif que *auspicium*, qui désigne simplement l'observation des oiseaux ; et l'époque archaïque distingue nettement les deux termes, cf. Thes. II 1371, 51, 55, 73, 80 ; 1372, 3 sqq., 70 sqq. ; 1373, 64 sqq. et passim. Mais l'identité phonétique de la syllabe initiale et aussi le fait que le présage le plus facile à prendre et le plus répandu était fourni par l'observation du vol des oiseaux ont amené des confusions de sens — du reste partielles — entre *augur*, *augurium* et *auspex*, *auspicium*. Il est à noter que jamais *auspex* n'a été employé pour désigner la qualité d'*augur*. *Augur* est un titre officiel ; l'*augur* est un prêtre-magistrat, faisant partie d'un collège, et dont l'action est soumise à des règles.

De *augur* est également tiré le dénominatif *augurō*, *-ās* (*auguror*) ; le déponent n'apparaît pas avant Cicéron) ; prendre les augures ; augurer ; prédire ; d'où *inaugurō* (ancien, classique) et son contraire *exaugurō* « rendre profane ». A l'époque impériale apparaissent les formes dissimilées *agurium*, *agustus*, cf. Thes. II 1371, 12 sqq. ; 1379, 32 sqq. ; et M. L. 784, *a(u)gurāre* ; 785, *a(u)gurium* ; 786, *a(u)gustus*, ce dernier, passé en germanique : got. *agustus*, devenu nom d'un mois d'été (v. B. W. août), a pris beaucoup de sens nouveaux en roman ; celtique : irl. *auguist*, britt. *awst*. — Sur *augustus*, voir F. Muller, « *Augustus* », dans Meded. d. Kon. Akad. v. Wet., Afd. Letterkunde, 63, A 11, Amsterdam, 1927.

auctor c. (*auctor communis erat generis apud antiquos*, P. F. 26, 13) : sens premier « celui qui fait croître, ou qui fait pousser », e. g. Vg., G. 1, 27, *auctorem frugum tempestatumque potentem.* Dans des expressions comme *auctor gentis*, *generis*, le mot signifiait à la fois « celui qui accroît » et « celui qui fonde », « fondateur, auteur », qui a fini par prendre toutes les acceptions que le français donne à « auteur ». En dehors de ce sens, le mot semble avoir appartenu dès la période italique commune aux langues de la religion et du droit. L'ombrien a la forme uhtur « auctor », titre d'un magistrat des *fratres Atiedii* analogue au κορυφαῖος grec ; on peut rapprocher l'emploi, dans la langue officielle latine, de *auctor « qui in senatu primus sententiam dicit »*, e. g. Cic., Pis. 35, *senatus decreuit Cn. Pompeio auctore et eius sententiae principe.* De là le sens dérivé de « instigateur, conseiller ». En droit, *auctor* désigne le « garant », cf. Cic., Caec. 72, *quod mulier sine tutore, auctore promiserit deberi.* Enfin, comme la vente aux enchères se dit *auctiō*, *auctor* a pris le sens de « vendeur (aux enchères) » par opposition à *emptor*, et de là celui de « possesseur ». Sur ces développements, v. M. Leumann, Gnomon, 13 (1937), p. 32. Celt. : irl. *auctor*, gall. *awdur*, *awdurdod*.

auctōritās : fait d'être *auctor*, avec tous les sens du mot. Le sens premier est rare, mais non sans exemple : ainsi, Cic., Inu. 1, 28, 43, *eius facti qui sint principes et inuentores, qui denique auctoritatis eius* (abstrait correspondant à *principes*) *et inuentionis probatores* ; « instigation, autorité » (avec tous les sens que le mot a gardés en français, abstrait et concret) ; « garantie » ; « avis prononcé le premier ; avis prédominant » ; d'où *auctōritās senātūs* = *senātūs cōnsultum*.

Du sens de *auctor* « vendeur » dérive celui de *auctōritās* « qualité de vendeur », d'où « possession » (le vendeur d'une chose étant généralement celui qui la possède), et par là « droit de [revendication en] propriété ». Ainsi s'explique le sens du mot dans l'axiome de la loi des XII Tables cité par Cic., Off. 1, 37, *aduersus hostem aeterna auctoritas* ⟨*esto*⟩ « vis-à-vis de l'étranger, le droit de [revendication en] propriété demeure imprescriptible ».

auctōrō, *-ās* (et *auctōror*) : a deux sens qui proviennent de deux valeurs différentes de *auctor* : « garant » et « vendeur ». Il y a là, en réalité, deux verbes : 1° garantir (terme technique du droit, cf. Thes. II 1234, 70 sqq.) ; 2° dans la langue des gladiateurs, qui se louaient au plus offrant : vendre ou louer moyennant salaire (*sē auctōrāre*) ; *auctōrātus* ; *auctōrātiō*, cf. Scol. Hor. Sat. 2, 7, 59, *qui se uendunt ludo, auctorati dicuntur* : *auctoratio enim dicitur uenditio gladiatorum* ; *auctōrāmentum* : solde, salaire (généralement en mauvaise part). De *auctōrō* la langue militaire a tiré *exauctōrō*, *-ās* : mettre en congé (proprement « priver de solde »), qui a souvent une valeur infamante ; cf. **auctōricāre*, M. L. 775.

auctiō : vente aux enchères, seul sens attesté à bonne époque ; le sens de « accroissement » αὔξησις étant réservé à *auctus*, *-ūs*, et n'apparaissant pour *auctiō* qu'à basse époque et chez des auteurs peu corrects. C'est de *auctiō* que *auctor* a tiré le sens de « vendeur » qu'on a signalé, et c'est sur *auctor* pris dans cette acception qu'a été bâti *auctōrō*, qui s'est spécialisé, tandis que le dérivé de *auctiō*, *auctiōnor*, *-āris*, gardait le sens général de « vendre aux enchères ».

auxilium : secours ; proprement « accroissement de forces, renfort », *ferre auxilium*, etc. Le rapport avec *augeō* est déjà indiqué par Varron, L. L. 5, 90, *auxilium appellatum ab auctu, cum accesserant ei qui adiumento essent alienigenae* ; toutefois, la dérivation s'explique difficilement. M. Kretschmer, Glotta 6, 31 sqq., a supposé qu'il fallait partir du pluriel *auxilia* (scil. *agmina*)

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

« troupes de renfort », nominatif pluriel d'un adjectif **auxilis* (sur l'*s* de **auxilium*, v. plus bas) ; de ce pluriel neutre on aurait tiré abusivement un substantif *auxilium* (cf. *iugerum* reformé sur le pluriel *iugera*). Irl. *axal*.

Dérivés : *auxilior*, *-āris* ; *auxiliāris*, etc.

augeō a la formation en *-eō* qui se trouve souvent là où il n'y avait pas de présent indo-européen susceptible de se maintenir ; le type thématique de got. *aukan*, v. isl. *auka* « augmenter » ne prouve pas l'antiquité de ce présent : le verbe germanique occidental, v. angl. *éacian*, v. h. a. *ouhhōn*, est de type faible ; lit. *dugu* a *au-* intoné rude qui indique une ancienne diphtongue **āu*. Hors du germanique et du baltique, il n'y a aucun présent de cette sorte. Pedersen rapproche irl. *uagim* « je couds » ; mais le sens est si éloigné qu'on ne peut faire état du rapprochement (*uagim* peut d'ailleurs sortir d'une racine **peug-* « piquer »). — L'indo-iranien a le substantif skr. *ójaḥ* « force », av. *aojō*, et l'adjectif skr. *ugráḥ* « fort », av. gāth. *ugrō*. Rien ne prouve que la diphtongue qui est dans skr. *ójaḥ*, etc., soit un ancien **au-*. Mais il faut rapprocher lat. *augustus*, etc. — En face existe une forme **weg-* de la racine dans le dérivé skr. *vā́jaḥ* « force, prise de combat », got. *wokrs* « produit, intérêt ».

Racine à formes variées **aweg-*, **āug-*, **ug-* et avec élargissement *-s-* (à valeur anciennement désidérative) : gr. ἀ(F)έξω, αὔξω, αὐξάνω ; got. *wahsjan* et v. h. a. *wahsan* « croître » ; lit. *dukštas* « haut » ; skr. *úkṣati* « il croît », avec parfait *vavákṣa* et causatif *vakṣáyati* ; gāth. *uxšat* « il va croître » ; av. *uzγyaiti* « il croît », *vazšayeiti* « il fait croître ». Le substantif *auxilium* en porte trace en latin ; cf. *anxius* en face de *angō* ; *alsius* et *algeō*.

auia, -ae f. : plante indéterminée, dont le nom rappelle *auia* « grand'mère » comme « seneçon » représente *seneciō*. Représentants romans douteux. M. L. 824?

***auillus, -ī** m. : mot de glossaire : *agnus recentis partus*. Trace de l'ancienne labio-vélaire passée à *g* dans *agnus* (v. ce mot)?

auis, -is f. : oiseau. — Usité de tout temps.

Dérivés : *auiārius* : d'oiseau ; subst. *auiārius* : oiseleur ; *auiārium* : volière ; *auitium* (Apul.) : race des oiseaux ; cf. *equitium*.

Auis est peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 831. Il a tendu en latin même à être remplacé par des formes plus pleines de diminutifs : *auicula*, *aucula* (Inscr.) et *aucella*, *aucellus*, cf. Varr., L. L. 8, 79, *minima in quibusdam non sunt ut auis*, *auicula*, *aucella* (et aussi par *passer*). Apicius emploie *aucella*, et les gloses ont *aucellus* : oiseau, moineau ; *aucellātor* : oiseleur. Cf. M. I. 827-828 ; B. W. *oiseau* ; noter aussi les cognomina *Aucella*, *Occelliō*. — *Auis* subsiste en tant que nom générique joint au nom de l'espèce, e. g. *auis merula*, *a. sanquālis*, *a. noctua*, etc. ; certains de ces juxtaposés ont passé dans les langues romanes, *auis struthius* > autruche (forme savante), M. L. 933, et *auis tarda* (Polem. Silu.) > ou(s)tarde, M. L. 832 ; B. W. s. u.

Sur le modèle de ὄρνις, qui dans le grec hellénistique ne désigne plus que la poule, *auis* apparaît avec le sens de « poule » dans Columelle 8, 5, 3 et 8, 5, 4 ; cf. Niedermann, Mnemosyne, 3e sér., 3 (1936), p. 275.

Sur le diminutif *aucella* a sans doute été construit *auca* (une graphie *oc[c]a* dans CGL V 615, 40) : oie, proprement « l'oiseau » (de basse-cour), substitut de (*h*)*anser*, attesté dans Avien (IVe-Ve siècles) et dans les gloses, et qui n'est peut-être pas proprement latin. De *auca* il y a un dérivé en *-iō* : *aucīō* m. attesté comme nom propre sur un vase de terre gaulois, CIL XIII 10010, 218 ; cf. fr. *osson*, *oison*, M. L. 826 ; B. W. *oie*.

Auis figure comme premier terme de composé dans *au-ceps*, *aucupis* m. : oiseleur ; d'où « homme à l'affût de », de **aui-cap-s*.

Dérivés : *aucupium* : chasse aux oiseaux (*acupio*, CGL V 5607) et « piège à oiseaux » ; *Aucupius* nom propre (et *Acupius*, Thes. II 1238, 67) ; *aucupor*, *-āris* et *aucupō* : chasser aux oiseaux, et au figuré « guetter » avec ses dérivés, M. L. 776-777.

auspex : 1° qui examine le vol des oiseaux = gr. οἰωνοσκόπος. Comme le soin d'examiner le vol des oiseaux (*auspicium*) est réservé au chef d'une entreprise (*cōnsul*, *praetor*, *imperātor*, etc.), *auspex* prend le sens dérivé de « chef, guide », de même que *auspicium* arrive à se confondre avec *ductus*, *imperium*, auquel il est souvent joint, e. g. CIL I 541, *ductu auspicio imperioque eius Achaia capta* ; Plt., Am. 196. Dans un mariage, *auspex* désigne aussi le paranymphe. 2° en parlant des dieux, celui qui fournit les auspices sous lesquels une chose est entreprise ; et de ce chef il acquiert une valeur adjective avec le sens de « favorable » (non attesté avant Vg., e. g. Ae. 3, 20 ; 4, 45, *dis equidem auspicibus et Iunone secunda*).

auspicium : 1° fait de prendre les auspices ; 2° auspice, signe fourni par l'observation du vol des oiseaux. A l'époque de Cicéron, l'*auspicium* n'est plus observé ; cf. N. D. 2, 9 ; Thes. II 1543, 48 ; aussi *auspicium* désigne-t-il toute espèce de présages : Diu. 2, 43, *fulmen*, *quod idem omnibus rebus optumum auspicium habemus*, *si sinistrum fuit*... ; mais l'abus est peut-être plus ancien, cf. les *pedestria auspicia*, *piacularia auspicia*, *pestifera auspicia* dans P. F. 287, 1 sqq. Dans la langue commune, *auspicium* est devenu synonyme de *exordium*, *initium*, comme le verbe *auspicor*, *-āris* (*auspicō*) « je prends les augures », a signifié « commencer ». Composés : *exauspicō* et *redauspicō* (*-cor*?, Plt., Cap. 767).

Ombr. avef, *auif* « auïs » (acc. plur.), etc., et aviekate « auspicātae » ; cf., sans voyelle initiale, les formes indo-iraniennes : véd. *véḥ* « oiseau » (nom. plur. *váyaḥ*, instr. plur. *vibhiḥ*, etc.), av. *vayō* (nom. plur.) et gr. οἰωνός « grand oiseau, présage, augure » (de **οϝγωνος*), αἰετός « aigle » (ἀλβετός· αἰετός Περγαῖοι Hés.) ; l' « aigle » est l'oiseau par excellence (v. sl. *orlŭ*, lit *erẽlis*, « aigle »), en face de gr. ὄρνις « oiseau ». L'arménien a aussi *haw* « oiseau », où *h* doit être sans valeur étymologique. V. *ōuum*.

aula, -ae f. : emprunt au gr. αὐλή « cour », *ātrium*, parc à bestiaux et en particulier « cour du palais royal ». Attesté depuis Cic., Fam. 15, 4, 5. Surtout fréquent en poésie. Dans la langue de l'Église, désigne le temple, comme *ātrium*.

Dérivé : *aulicus* = αὐλικός.

aulaeum (-lēum, -lium), -ī n. (*aul(a)ea* f. tardif) : tapisserie, rideau de scène. Emprunt au gr. ἀυλαία, αὐλειά, depuis Lucilius. Synonyme de *cortīna*. Technique, usuel.

aulĭō, -ōnis m. : flûtiste (CGL II 26, 35), αὐλητής. De αὐλός.

Dérivé : *aulicus* (tardif).

aulla, -ae (*aula*) f. ; forme populaire avec réduction de la diphtongue : *ōlla* et même un exemple de *ollum*, Thes. II 1453, 22) ; P. F. 21, 30, *aulas antiqui dicebant quas nos dicimus ollas quia nullam litteram geminabant. Itaque aulicocia* (l. *-cocta*) *exta quae in ollis coquebantur*, *dicebant*, *i. e. elixa*) : pot, marmite, et en particulier : vase à recueillir les cendres des morts de pauvre condition (*ōlla*).

Dérivés et composés : *aulula* (*ōllula*) ; *aululārius*, conservé dans le titre de la comédie de Plaute ; *auxilla* : *olla paruula*, P. F. 23, 8 ; *aulicoctus*, Act. Aru. 1, 21 (CIL VI a 87), cf. P. F. plus haut, et *ōllicoquus*, Varr., L. L. 5, 104.

Les langues romanes attestent *ōlla*, panroman, passé aussi en germanique : v. h. a. *ūla* ; *ōllārius*, M. L. 6059 et 6060 ; B. W. sous *olla -podrida*.

Cf. skr. *ukhā́* « marmite » (et *ukkáḥ*), got. *aúhns* de **ukʷnos*, v. suéd. *ugn* « poêle », etc. Le suffixe latin serait **-slā* avec *s* conservé dans *auxilla*. Terme populaire dont la forme primitive ne peut être exactement définie. — L'osq. úlam est douteux, v. Vetter, *Hdb.*, p. 33.

aura, -ae f. : air en mouvement, souffle, brise ; effluve. Emprunt au gr. αὔρα, d'abord réservé à la langue littéraire et poétique (Ennius) ; la langue des comiques l'ignore. A pénétré ensuite dans les langues techniques (Colum., Pline), puis dans la langue courante (Vulg.). S'emploie au propre comme au figuré (*a. populāris*), au singulier comme au pluriel. Bien représenté dans les langues romanes, sous la forme du simple (ital. *ora*), de dérivés (type fr. *orage*), M. L. 788, et **auridiāre*, 794, ou de composés : **exaurāre* « essorer », M. L. 2941 ; B. W. s. u.

Dérivés : *aurārius* « fautor, fauisor » ; *aurōsus* (Orib.) ; *aurula*, tous rares et tardifs.

aurichalcum, -ī (*orichalcum*) n. Emprunt au gr. ὀρείχαλκος, transformé par l'étymologie populaire sous l'influence de *aurum* (avec lequel il forme un jeu de mots, dans Plt., Cu. 202 ; Cic., Off. 3, 23, 92) et passé au neutre comme les noms de matière en latin, cf. *marmor*, *plumbum*, etc. Les dactyliques reviennent à *ōrichalcum*, cf. Vg., Ae. 12, 87. L'*ī* correspondant à la diphtongue *ei* du grec est dû sans doute à l'influence des composés en *auri-* (*auricolor*, etc.). On trouve aussi *aurochalcum*, *aurochalcinus* dans le latin vulgaire. Désigne en grec et dans la langue poétique un métal précieux (alliage) dont la composition n'est pas autrement connue ; à partir du IIIe siècle, un alliage de cuivre et de zinc ; cf. fr. *archal*, M. L. 792, B. W. s. u. ; v. h. a. *ōrchalc*.

auriga, -ae (*ōrīga* dans le manuscrit des R. R. de Varron et dans le Schol. de Juvénal 6, 345) m. : cocher, conducteur de char ; au sens figuré : pilote, conducteur. Attesté depuis Varron, technique. Mot de formation populaire en *-a*.

Dérivés : *aurīgō*, *-ās* (*-gor* Varr.) ; *aurīgātiō*, *-gātor*, *-gārius* (ces trois derniers de l'époque impériale).

L'abrégé de Festus, P. F. 8, 5, a une glose obscure, *aureax* : *auriga*. *Aureas enim dicebatur* (l. *dicebant*) *frenum quod ad aures equorum religabatur*, *orias* (l. *oreas*) *quo ora cohercebantur*. La distinction établie par Festus entre *aureas* et *oreas* est artificielle et n'est établie que pour justifier la double graphie *au-* et *ō-*. La forme *aurīga* peut être due à un faux rapprochement avec *aurēs*, et l'on n'en saurait tirer une preuve de l'existence en latin d'une forme en *au-* de *ōs*, *ōris* (v. ce mot).

Aurīga est expliqué ordinairement comme un composé formé de **aure* (ou **ōre-*?) + *aga* « celui qui conduit le mors » (cf. de Saussure, *Mél. Havet*, p. 468 ; Muller, *Altital. Wört.* s. u. *aus-*) ; mais le sens est bizarre, et l'*ī* fait difficulté : on attendrait **aurĭga* (*ōrĭga*). Influence de *quadrīga*? La forme *aureax* n'est pas plus claire. Cf. *proriga*?

auris, -is f. : oreille. Usité surtout au pluriel, sauf quand il s'agit d'une seule oreille nommément désignée. La prononciation *ōris* est attestée pour l'époque impériale par l'allitération de Tac., Ann. 1, 41, *aures oraque aduertere*. Ancien, usuel et classique. Mais remplacé dans la langue populaire par le diminutif *auricula* > *ōricla* que blâme l'app. Probi : *auris non auricla*. *-Auricula* (noté *oricula*, *oricla* dans une *tabella defixionis* antérieure à l'ère chrétienne, cf. Ernout, *Textes arch.*, n° 140, l. 24) est déjà dans Plaute et dans Varron ; il est très répandu dans la langue de l'Église ; cf. le développement de ὠτίον, ὠτάριον en grec. Le suffixe de *oculus* (*oclus* sur une *tabella defix.*, Audollent 135 b, 12) a pu influer sur le développement de *oricula*. L'adjectif se rapportant à l'oreille est, du reste, dérivé du diminutif : *auriculāris*, *auriculārius*. *Auris* est à peine attesté dans les langues romanes, qui ont toutes des représentants de *auricula* ; cf. M. L. 793, 797 ; v. aussi 798, *auris maris* ; 2942 a, *exauriculāre* « essoriller », attesté seulement dans le *Querolus* : *exauriculātus*.

ōric(u)la asinīna synonyme de *herba dracontea* (Ps. Ap. 14, l. 12 adn.), *ōriclāria* : pariétaire (id. 82, l. 6 adn.), leçon douteuse ; cf. *urceolāria*.

auritus : aux grandes oreilles.

inaūrēs, *-ium* f. pl. : pendants d'oreille. Depuis Plaute. M. L. 4337. Sans doute calque de gr. ἐνώδιον, ἐνώτιον.

inauriō, *-īs* (*-rior*) « auscultō », trad. de ἐνωτίζομαι (Ital., Aug., Psalt), *inauricula*.

auris est d'origine indo-européenne, mais la forme résulte d'un arrangement latin. Le nom de l' « oreille », organe non actif, est le plus souvent neutre. L'Avesta a un nominatif-accusatif duel *uši* (seule trace du mot en indo-iranien, où le vieux nom de l'oreille a été remplacé par un mot nouveau, de genre masculin) ; le vieux slave a *uši* « les (deux) oreilles », indiquant un ancien thème racine neutre ; c'est sans doute sur une forme telle que **aust* (duel) que le lituanien a construit son nominatif *austs* féminin (le génitif pluriel lit. *ausų̃* indique l'existence du thème **aus-*) ; le féminin est ancien en baltique comme en latin ; car le vieux prussien a déjà l'accusatif pluriel *ausins* dans le Vocabulaire (*āusins*, Ench.) ; le lette connaît aussi *ausu* à côté de *aušu*. Quand le duel est sorti d'usage, l'ancien **ausĭ* a été remplacé en latin par une flexion plurielle du thème en *-i-*, soit nom. *aurēs*, acc. *aurīs*, gén. *aurium*. Le singulier *auris* a pu sortir de là. — Sans doute y a-t-il trace d'un ancien **aus-* neutre dans *aus-cultāre* et dans **ausulāre* sup-

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

posé par quelques formes de parlers italiens, M. L. 808. — Le latin n'a trace ni de l'élargissement *-es-* qui figure dans v. sl. *uxo* (gén. *ušese*) « oreille », dans v. irl. *au* (*ó*), gén. *aue*, et, sans doute, dans att. οὖς de **ousos*, ni de l'élargissement **-en-* qui (parti sans doute de cas autres que le nominatif-accusatif) apparaît dans got. *auso*, gén. *ausins* et dans le gén. sg. hom. οὔατος (att. ὠτός). L'arm. *unkn* repose sur une forme en *-en-* influencée par le nom. *akn* de l' « œil ». — Le latin n'a pas non plus l'*ō* que supposent dor. ὦς, de **ōu-* (plur. ὤϝατα chez Alcman) et alb. *veš*. — En dehors de av. *uši* et de arm. *unkn*, toutes les formes attestées commencent par une diphtongue : le grec a **ou-* à côté de **au-* dans ἀάνθα· εἶδος ἐνωτίου παρὰ Ἀλκμᾶνι. Hes., l'italique et le celtique **au-* ; le germanique, le baltique et le slave sont ambigus et admettent **ou-* ou **au-*.

aurōra, -ae f. : aurore. Les anciens dérivent le mot de *ab aurō*, cf. Varr., L. L. 7, 83, *aurora dicitur ante solis ortum, ab eo quod ab igni solis tum aureo aer aurescit.* Ancien, poétique : l'Aurore est souvent personnifiée et déifiée. — Les représentants romans sont sans doute de la langue savante ; M. L. 799.

Dérivés : *aurōrō, -ās* (Varr.) ; *aurōrēscō* (Ruf., Ps. Arn.).

Nom indo-européen, thème en **-es-*, de genre animé (féminin), à valeur religieuse, conservé en indo-iranien : skr. *uṣ́áḥ* (gén. sg. *uṣ́ásaḥ*), et avec diphtongue initiale **āu-*, en grec : éol. αὔως, hom. ἠώς, att. ἕως (de **hāōs*). En latin, ce thème apparaît élargi par **ā*, d'où *aurōra*, comme *Flōra* sur *flōs*, cf. W. Schulze, Berlin. Sitzb. 1916, 1329 (on n'a pas le moyen de décider si l'*au-* initial repose sur *āu* ou sur *au-*). Une trace de la forme non élargie apparaît peut-être dans le nom propre *Aurelia (gens) ex Sabinis oriunda a Sole dicta*, P. F. 22, 5, dérivé de **ausel-*, contamination de **ausōs* et de **sāuel*, v. *sōl*? — Le latin n'a rien conservé du dérivé en *-r-* qu'on a dans véd. *uṣar-bhút* « qui s'éveille à l'aurore », *usrā́ḥ* « du matin » — lit. *aušrà* « aurore » (avec le même type en *-ā* qu'offre lat. *aurōra*) ; gr. ἄγχ-αυρος « qui est près du matin », αὔριον « demain » (litt. « le matin » : cf. *māne*) ; v. h. a. *ōstar* « au levant ». Il n'est conservé de formes verbales que dans les dialectes orientaux, ainsi skr. *ucchā́ti* « le jour vient, la lumière vient » et lit. *aũšta* « le jour vient ».

aurum, -ī n. (ancien **ausom* d'après P. F. 8, 14 : *quod illi* (sc. *Sabini*) *ausum dicebant* ; sur la prononciation *ōrum*, v. *aurichalcum*, et plus bas la note relative à *aurāta/ōrāta*) : or (métal) ; or, travaillé ou monnayé ; richesse. — Ancien, usuel. Panroman, M. L. 800, et celtique : irl. *or*, gall. *aur*, alb. *ár*.

Dérivés et composés : *aureus* ; *aureolus* : d'or, M. L. 791, d'où v. isl. *eyrir*, suéd. *öre*, fr. *loriot* ; *aurārius* et subst. *aurārius* m. : orfèvre (= *aurifex*) ; *aurāria* f. : mine d'or (= *aurifodīna*) ; *aurūgō* (tardif, d'après *ferrūgō*), *aurīgō*, *aurēscō, -is* ; *aurō, -ās* (technique et rare) : dorer, peut-être refait sur *aurātus* « doré », cf. *aurāta* (*ōrāta*) : dorade (= gr. χρύσοφρυς). *Orata genus piscis a colore auri quod rustici orum dicebant, ut auriculas oriculas*, Fest. 196, 26 ; M. L. 789, et **exaurātus*, 2942. *Aurō* a de nombreux dérivés, dont *aurātūra*, cf. M. L. 790, et composés *de-* (B. W. *dorer*), *in-*, *sub-aurārc*.

Composés en *auri-*, les uns proprement latins comme *auri-fex*, M. L. 795 (cf. aussi 796, *aurigalbulus*), d'autres artificiels et poétiques, imités de composés grecs en χρυσο- : *auricomus* = χρυσόκομος, etc.

Le sabin *ausom* attesté par Festus montre que *-r-* de *aurum* est issu de *-s-*. En effet, le vieux prussien a *ausis* « or » (cf. lit. *duksas*, avec un *k* énigmatique) et tokharien A *wās* « or ». La différence de genre entre lat. *aurum* et v. pruss. *ausis* (masculin, et non neutre) est de même ordre que celle entre lat. *argentum* et gr. ἄργυρος, par exemple ; neutres dans la plupart des langues indo-européennes, les noms de métaux sont masculins en grec et en baltique. — Il y avait en indo-européen une autre manière de désigner l' « or », par des formations diverses d'une racine signifiant « jaune », de skr. *hiraṇyam* à got. *gulþ*. — Gr. χρυσός est un mot emprunté au sémitique.

auscultō, -ās, -āuī, -ātum, -āre (*auscultor*, Charis., GLK I 293, 24) : prêter l'oreille à, écouter. Opposé à *audiō* par Pacuvius, Trag. 85, *nam isti qui linguam auium intellegunt... magis audiendum quam auscultandum censeo* ; cf. Caec., Com. 196 ; Com. pall. inc. 74 ; Cat., Or. fr. 40, 1 (Gell. 1, 15, 8). Appartient surtout à la langue parlée ou populaire. Cicéron n'en a qu'un exemple dans un discours de jeunesse, pro. S. Rosc. 104. A basse époque, *auscultō* aboutit par dissimilation à *ascultō* (cf. *augurium* > *agurium*) attesté par Caper, GLK VII 108, 6 ; et panroman, cf. M. L. 802 ; B. W. *écouter*. Cette prononciation entraîne la graphie *abscultāre*, constante, par exemple, chez Grégoire de Tours, tandis que les « puristes », par réaction contre la prononciation populaire, préféraient écrire *obscultāre*, ainsi CIL IV 2360, etc., d'après les autres mots qui commencent par le préfixe *obs-*, *os-*.

Dérivés (rares) : *auscultatiō, -tor, -tus*.

Cf. aussi *proscultō*?

Pour le premier élément de ce verbe, qui a l'air d'un juxtaposé, comme gr. ὠτ-ακουστέω, v. *auris* ; quant à *-cultō*, l'origine en est inconnue ; l'hypothèse d'un dénominatif **cultō*, issu par métathèse de **clutus* (v. *cluēō*), est arbitraire et peu vraisemblable.

auspex : v. *auis*.

auster, -trī m. : 1° auster, vent du Midi, le νότος des Grecs, qualifié d'*imbricus* par Plt., Mer. 876. Vent venant d'Afrique, qui amène la pluie et la tempête ; pendant de l'aquilon. Pline, 2, 127, néanmoins, distingue un *auster siccus*, *serēnus* d'un *auster umidus* ; 2° la région d'où souffle ce vent, le Midi, *ad austrum* = πρὸς νότον, s'opposant à *ad aquilōnem*, *ab boreae partēs* (= *ad septemtriōnēs*, *-nem*) ; de là *austrālis* : austral ; *austrinālis*, *-nātiō* (Ital) ; *austroafricus* ; *austerālis* (sc. *herba*, Ps. Ap. 106, 8, interp.) : bergamote. Les représentants du mot dans les langues romanes sont de la langue savante ; cf. M. L. 807. Les gloses ont un verbe *austrāre* expliqué par *humefacere*, cf. Thes. s. u.

Le rapprochement avec v. h. a. *ōstar* « de l'Est » (v. sous *aurōra*), séduisant pour la forme, ne va pas pour le sens. On peut imaginer que le mot, séparé de son groupe, ait désigné un vent de sens différent de celui qu'il désignait d'abord. Mais on ne voit pas comment se serait fixé le sens latin : peut-être par suite d'une fausse

orientation, cf. E. Oberhummer, Festschr. d. 57 Phil. Vers., Salzburg, 1929, 156. Étymologie obscure. — Les noms latins des vents sont en général d'origine étrangère, grecs pour la plupart ; mais le grec n'explique pas celui-ci.

austērus, -a, -um : emprunt au gr. αὐστηρός « rude, âpre » (se dit de toute saveur ou odeur, en opposition à *dulcis*, et aussi avec un sens moral). De là : *austēritās*, non attesté avant Sénèque et Pline.

aut : ou, ou bien. — Usité de tout temps. Panroman. M. L. 810. Conjonction disjonctive qui sert à distinguer deux objets ou deux idées dont l'un exclut l'autre. La différence de sens avec *uel* est bien marquée par Festus, P. F. 507, 20 : « *uel* » *coniugatio quidem est disiunctiua, sed non* [*ex*] *earum rerum, quae natura disiuncta sunt in quibus* « *aut* » *coniunctione rectius utimur, ut : aut dies est aut nox, sed earum, quae non sunt contra, e quibus quae eligatur nihil interest, ut Ennius* (Var. 4) : « *Vel tu dictator, uel equorum equitumque magister* | *Esto, uel consul.* » Il y a un sens fort de *aut* « ou sinon, ou sans cela » fréquent dans l'expression *aut... aut*. Du reste, *aut* se rencontre là où *uel* serait légitime ; et les deux particules sont souvent employées conjointement : mélange de *aut* et de *uel* dans Cic., De Or. 1, 53 ; Cat. mai. 57 (cf. Thes. II 1570, 59 sqq.) ; de *aut* et *ue*, Vg., G. 1, 93, etc. (Thes. ibid., 75 sqq.), cf. Hor., C. 1, 41 ; cf. encore Thes. II 1571, 21 sqq.). De ce sens affaibli, *aut*, seul ou redoublé, est passé, comme *uel*, à un sens voisin de *et*, v. Löfstedt, *Philol. Komment. z. Pereg. Aeth.*, p. 197.

Aut a remplacé *an* dans la langue populaire pour introduire le second membre d'une interrogation double : le premier exemple sûr est dans Varr., L. L. 7, 32, *dubitatur... in hoc, utrum primum una canis aut canes sit appellata.* Fréquent dans l'Itala sous la forme *aut non* pour traduire ἤ οὔ ; cf. déjà dans Tér., Ad. 396, *sinerem illum? aut non sex totis mensibus* | *Prius olfecissem quam ille quicquam coeperet.* De là, à basse époque, remplace *an* dans l'interrogation simple et passe dans certaines langues romanes. *Aut* est souvent renforcé par d'autres adverbes : *a. adeō, a. certē, a. etiam, a. omninō, a. uērō, a. contrā, a. potius, a. fortasse, a. dēnique, a. postrēmō, a. summum.*

Renforcé de la particule *-em* (cf. *ita*, *item*), il a donné *autem* : d'autre part, or. Conjonction qui se place généralement après le premier mot de la phrase et qui correspond pour le sens au gr. δέ. Cicéron se sert de *quidem... autem* pour rendre l'opposition μέν... δέ. S'emploie aussi, dans la langue parlée, pour reprendre, sur le ton interrogatif, une affirmation contre laquelle on proteste, cf. Tér., Ad. 940, *Fac* : *promisi ego illis.* — *Promisti autem?* Le rapport avec *aut* est encore sensible, e. g. dans Tér., Haut. 38, *neque semper seruos currens, iratus senex,* | *audax parasitus, sycophanta autem impudens,* | *auarus leno adsidue agendi sint mihi.* Noter les groupes *sed autem, uērum autem, at autem*, etc. V. *autumāre.*

Lat. *aut* est un mot italique dont la forme ancienne était **auti* : osq. auti « ou », *aut* « autem » (distingué de *auti* sur la Table de Bantia), ombr. ute, *ote* « ou ». La particule enclitique *ue*, trop peu expressive, a été en grande partie remplacée par des procédés nouveaux (v. aussi *uel*). Il y a ici une particule **u*, **au*, largement représentée partout : indo-iran. *u*, gr. αὖ, etc. Cette particule a été souvent élargie par d'autres éléments, d'où, par exemple : gr. αὖ-τε, αὖ-τις, αὖ-γε « de nouveau », αὐ-τ-άρ, etc., et got. *au-k* « aussi » qui, pour la forme, répond à gr. αὖ-γε.

Dans *autem*, la finale *-em* doit être une particule, ajoutée à **auti*, comme dans *id-em*, *quidem* et *en-im* (cf. *nem-pe* et ombr. *en-em*). Le sens ancien y est demeuré, tandis que **auti* prenait une valeur spéciale.

authepsa, -ae f. : sorte de samovar, contenant à la fois réchaud et bouilloire ; cf. Cic., S. Rosc. 133 et schol. D'un gr. *αὐθεψής non attesté.

Autumnus, -ī m. : Automne, personnifié et divinisé (comme *Vertumnus*), cf. Ov., M. 2, 29 ; Hor., Ep. 2, 18, et les représentations figurées du dieu Automne dans les mosaïques. Ancien (Enn.). Panroman (formes en partie savantes). M. L. 812.

autumnus, -a, -um : figure aussi comme adjectif cf. Caton, Agr. 5, 8, *post imbrem autumnum*, d'où *autumnum* (sc. *tempus*) n. : automne, e. g. ap. Varr. cité par Non., 71, 15, *autumnum uentosum fuerat.*

Dérivés : *autumnitās* (Varr., Cat.), substantif de *autumnus* comme *nouitās* de *nouus*, créé peut-être d'après *aestās* ; *autumnālis* (attesté dès Varron) créé quand *autumnus* eut cessé d'être usité comme adjectif ; *autumnō, -ās* : cf. *uernō, -ās*, M. L. 811 ; *autumnāscō.*

Il est difficile de dire si l'emploi adjectif est le plus ancien. Les anciens rapprochent *autumnus* de *augēre*, *auctō* ; ainsi P. F. 21, 27, *autumnum quidam dictum existimant quod tunc maxime augeantur hominum opes, coactis agrorum fructibus* ; de là la graphie *auctumnus* qu'on trouve parfois dans les manuscrits, cf. Thes. II 1603, 20. Étymologie populaire favorisée par l'amuissement de l'explosive devant *t* : *-pt- -ct-* > *-t(t)-* : Sans doute d'origine étrusque, comme *Vertumnus*.

autumō, -ās, -āre : affirmer, prétendre. Archaïque et poétique : Quint. 8, 3, 26, le range parmi les mots *quibus dignitatem dat antiquitas.* Repris à l'époque impériale et dans la basse latinité (langue de l'Église) par affectation d'archaïsme, avec le sens de « croire, penser », sans doute sous l'influence de *aestumō*, v. Ernout, Latomus I, p. 75.

Étymologie incertaine ; peut-être dérivé de *autem* comme *negō* de *nec, neg-*. Sur *autumō* a été bâti *negumō* signalé par Festus, mais non attesté dans la littérature.

auonculus, -ī (*aunc(u)lus*, *auonc(u)lus*) m. : oncle (frère de la mère ; le frère du père est *patruus* ; a pour correspondant féminin *mātertera*). Diminutif familier (cf. Serv. auct. ad Ae. 3, 343, *quidam* « *auunculus* » *humiliter in heroico carmine dictum accipiunt*) de *auus* (*quod aui locum optineat et proximitate tueatur sororis filiam*, P. F. 13, 6 ; cf. *amita* et *amma*). De là : *auonculus magnus*, ou *maior* « grand-oncle » ; *auonculus maximus* (= *abauonculus*). — Cf. *amita*. M. L. 838 ; B. W. sous *oncle*.

V. *auus*.

auus (*auos* ; forme vulgaire *aus* blâmée par l'app. Probi ; cf. *aunculus*), **-ī** m. : grand-père, paternel ou maternel ; pour préciser, on ajoute *paternus* ou *māternus*.

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

Ancien. M. L. 839 ; *auulus*, 837, et **auula*, 836 a? ; **auiolus*, 830 ; B. W. *aïeul*.

Dérivés et composés : *auia* (et *aua*, Ven. Fortun., M. L. 823 et 813) : grand'mère (sur lequel a été fait sporadiquement *auius*, comme *aua* sur *auus*) ; *auītus* (dont la dérivation est obscure ; cf. *marītus*, *patrītus*) : de grand-père, M. L. 834 ; *auiāticus* adj., et subst. « oncle » : M. L. 825 ; *pro-*, *ab-*, *at-*, *trit-auus* : aïeul, bisaïeul, etc. ; cf. Dig. 38, 10, 10, 16 : *atauus est abaui uel abauiae pater... huius appellatio personas complectitur sedecim appellatione facta per mares...*, *pater*, *auus*, *proauus*, *abauus*, *atauus* ; Isid., Or. 9, 6, 23 : *patris mei abauus mihi atauus est*, *ego illi trinepos*, P. F. 13, 1, qui explique *atauus* par *atta aui* ; cf. *amita*. V. *tritauus*. — Quelques représentants de *atauia* en roman, M. L. 752. *At-* de *atauus* est sans doute à rapprocher de *atta*, *tritauus* rappelle τριπαππος, cf. *trinepōs*. **Bisauus* est supposé par it. *bisavolo*, M. L. 9647. Pour *strittauus*, v. ce mot.

auus, comme *anus*, n'était pas d'abord l'un des noms de parenté indiquant une situation nettement définie. C'est originairement un nom familier désignant un « ancien » du groupe. L'islandais a *āe* au sens de « grand-père », et l'arménien *haw* « grand-père » (avec *h*, comme *han* ; v. sous *anus*), le hittite *ḫuḫḫaš*. Des dérivés latins, *aua* et *auia*, désignent la « grand'mère », de même que le dérivé gotique *awo*. Désignant un « ancien » qui n'est pas le père, ce mot, avec ses dérivés, s'est prêté à désigner l' « oncle maternel » ; c'est ce que l'on observe dans v. pruss. *awis*, lit. *avýnas*, v. sl. *ujĭ* ; v. irl. *aue* « petit-fils » semble dérivé de **awa*. En italo-celtique, un dérivé en **-en-*, élargi de façons différentes en latin et en celtique, a le sens de « oncle » : gall. *ewythr*, bret. *eontr*, lat. *auonculus* ; le thème en *-en-* se voit aussi dans le composé germanique représenté par v. h. a. *ōheim*, v. angl. *ēam* « oncle ». Lat. *abauus* « trisaïeul » est, pour la forme, à *auus* ce que v. perse *apanyāka* « arrière-grand-père » est à *nyāka* « grand-père ». L'emploi du préfixe *pro-* dans *proauus* se retrouve dans d'autres langues : skr. *prapitamahá*, gr. πρόπαππος, προπάτωρ, sl. *pradĕvŭ*.

auxilium : v. *augeō*.

auxilla : v. *aulla*.

axāmenta, axāre : v. *aiō*.

axĕdō, -ōnis : v. *axis*.

axilla, -ae : v. *āla*.

axiŏ, -ōnis m. : hibou (Plin. 10, 68 ; 29, 117). — M. L. 843.

1. **axis, -is** m. (avec *ă* d'après les grammairiens) : essieu, axe ; et en poésie « axe du monde, pôle » (à l'imitation du gr. ἄξων), d'où « ciel, climat ; orbe d'une volute ». — Ancien (Caton), technique. M. L. 845.

Dérivés : *axiculus* : essieu, et *axiculārius* ; *axeārius* (Inscr.) ; *axĕdō* f. : cheville, clavette d'essieu (Marcell., Gloss.). Cf. aussi M. L. : **axālis*, 840 ; **axilis*, 841. B. W. *essieu*.

Premier terme de composé dans *ax-ungia* : graisse pour essieu ; et simplement « graisse de porc ». A basse époque, le premier terme du composé n'apparaissant plus, *ax-* a été assimilé à un préfixe, d'où *absungia*, *assungia* (Mul. Chir., Diosc.), *exungia* (Theod. Prisc. II 19 ; Mul. Chir.), etc. M. L. 846 ; irl. *usca*.

Cf. peut-être *amb-axium*, attesté seulement dans la glose de Paul. Fest. 26 : *ambaxioque circumeuntes* : *cateruatim*.

Lit. *ašis*, v. pruss. *assis*, v. sl. *osĭ*. Irl. *aiss* « voiture » qu'on lit dans un dictionnaire moderne n'a guère d'intérêt. Le thème **aksi-* « essieu » est l'élargissement par *-i-* d'un nom **aks-* de l' « essieu », dont la forme ancienne n'est pas attestée. Mais ce thème est supposé par les autres formes élargies : un élargissement par **-en-* dans v. h. a. *ahsa* et gr. ἄξων (tandis que le dérivé gr. ἅμ-αξ-α « chariot » [littéralement « voiture à un seul essieu »] est tiré de **aks-* et non de **aks-en-*) ; un élargissement par *-o-* dans la forme indo-iranienne attestée par skr. *ákṣah* av. *aša-*. En latin même, le dérivé *āla* (de **aks-lā*) est tiré de **aks-* ; et le brittonique a aussi un dérivé en *-l-* : gall. *echel* « essieu ». V. *āla*.

2. **axis, -is** m. : ais, planche. Peut-être autre graphie de *assis*, cf. *asser*. Le diminutif *axula* doit de même se lire *assula*.

3. ***axis, -is** m. : sorte de bœuf sauvage, originaire de l'Inde d'après Plin. 8, 76.

***axitia** (*axicia*, *acicia*?) f. ou n. pl. : objet de toilette féminin : "A. λ. de Plt., Cu. 578. Forme et sens obscurs. V. E. Leumann, Glotta 11, 188, et 12, 148.

***axitiōsus, -a, -um** : adjectif attesté seulement dans deux fragments de comédies attribuées à Plaute (Astr. 2, Sitel. 1) où il est appliqué aux femmes. Sens incertain ; cf. Varr., L. L. 7, 66 : *Claudius scribit axitiosas demonstrari consupplicatrices, ab agendo axitiosas. Vt ab una faciendo, factiosae, sic ab una agendo actiosae* (*axitiosae* A. Spengel) *dictae* ; et P. F. 3, 6.

Les gloses ont un substantif *axitiō* glosé *factiō*, cf. CGL V 6, 32. Le rapport avec *agō* (*axim*) a peut-être été imaginé par les grammairiens pour expliquer un terme désuet, de sens oublié. Dérivé de *axitia* « aimant les bijoux »?

axungia : v. *axis* 1.

azaniae, -ārum f. pl. : Plin. 16, 107, *quae (nuces) se in arbore ipsa diuisere, azaniae uocantur, laeduntque ceteras nisi detrahantur*. De ἀζαίνω, ἀζάνομαι.

azymus, -a, -um : sans levain. Emprunt au gr. ἄζυμος, particulier à la langue médicale et à la langue de l'Église. Une prononciation *azimus* est attestée par les graphies des gloses. Les poètes latins scandent le mot avec la seconde syllabe brève, sans doute pour conserver l'accent grec sur l'initiale. Les formes romanes remontent soit à *dzimus*, soit à *azimus*. M. L. 850.

B

La sonore simple *b* était à peu près inusitée à l'initiale d'un mot indo-européen normal. Tous les *b* initiaux résultent donc de phénomènes postérieurs à l'époque indo-européenne.

Quelques-uns proviennent d'innovations phonétiques : **dw-* a passé à *b-* au cours de la période historique du latin (v. *bonus*) ; ailleurs, il y eut des assimilations, ainsi dans *bibō* et *barba*.

La plupart des mots à *b* initial n'ont pénétré que secondairement, dans des onomatopées ou tout au plus dans des mots populaires expressifs tels que *balbus*, *bucca*, *broccus*, ou par emprunt, ainsi *bāca*, *buxus*, ou sont d'origine dialectale, comme *bōs*, etc. D'autres enfin ne sont que des transcriptions de mots étrangers, sans existence réelle en latin.

Dans ces conditions, la lettre *b* ne contient presque pas de verbes et peu de substantifs ou d'adjectifs de la langue noble.

babae : exclamation de la langue comique ; = βαβαί, comme *papae* = παπαί ; cf. fr. *bah*, M. L. 851.

babaecalus, -I m.? Origine et sens inconnus ; terme d'injure, adressé à des esclaves par un interlocuteur du banquet de Trimalcion dans Pétrone, se retrouve dans Arnobe appliqué à des jeunes gens frivoles et débauchés. De βαβαί καλός (ou καλῶς, suivant A. H. Salonius, Comment. in honorem I. A. Heikel, p. 132) « oh le beau »?

babbiae? Plin. 15, 15, *quae regiae uocantur* (scil. *oliuae*) *ab aliis maiorinae ab aliis babbiae* (var. *bambiae*). Mot osque? Le nom propre *Babbius* est fréquent dans les régions de langue osque.

babit : γαυριᾷ (Gloss.). Cf. *babiger* = « stultus », *babo* « interiectio inridentis », *babulus* (cf. ital. *babbio* « stultus »), *baburrus* « stultus », *bauōsus* = *babōsus*?, Vitae patrum 5, 14, 4, et les articles *bab*, **baba* dans M. L. 852, 853 ; fr. *babil*, *babiller*. Formations onomatopéiques, cf. βαβάζειν, dans Hésychius, et **babbus*, M. L. 857, nom enfantin du père, ital. *babbo*, etc. Le type à redoublement *baba-* se trouve dans beaucoup de langues pour désigner le « papa » ou la « maman », soit le « bébé ». Cf. *bambalō*.

bāca, -ae f. : 1° baie (d'un arbre ; cf. CGL V 559, 51, *bacas omnis fructus agrestium arborum*). En ce sens, ancien, usuel et classique ; 2° par image, « objet en forme de baie, boule », et surtout « perle » (poétique). — Pan-roman, sauf roumain. M. L. 859. Celt. : irl. *bagaid*, britt. *bagad*.

Dérivés et composés : *bācula* : petite baie, M. L. 873 ; *bācālis* ; *bācālia*, *-ae* f. : laurier à baies ; *bācātus* : perlé ; *bācifer*. Sur la forme *bacca*, v. Thes. II 1657, 14 sqq.

Les mots qui se rapportent à la culture de la vigne et au vin (v. sous *uīnum*) sont d'origine méditerranéenne. Le rapprochement avec Βάκχος, divinité thrace, est séduisant. D'autre part, Varron dit, L. L. VII, 87, que *uinum in Hispania bacca*. V. aussi *bacar*.

bacalusiae, -ārum f. pl.?: mot de Pétr. de sens incertain « folle supposition »? Bücheler rapproche βαυκάλημα, καταβαυκάλησις.

***bacar?** : *uas uinarium simile bacrioni*, P. F. 28, 3. Cf. dans les gloses *bacario* « urceoli genus », *bacarium* « uās uīnārium » ; *bachia* (et *baccea*) : — *primum a Baccho, quod est uinum, nominata* ; *postea in usus aquarios transiit*, Isid., Or. 20, 5, 4 (le mot est considéré, sans raisons suffisantes, comme celtique par Sofer, p. 165, n. 1) ; *bacriō*, dans P. F. 28, 1, *bacrionem dicebant genus uasis longioris manubrii. Hoc alii trullam appellant.* — Mots non attestés dans les textes, mais demeurés partiellement dans les langues romanes, cf. M. L. 860, 862, 863 b, 866, *bacar*, **bacca*, **baccu*, *baccea*, *baccīnum*, et en germ. : bas all. *back*, v. h. a. *bekkin*. Cf. Delgado, Emerita 14, 123 sqq.

V. *baca*.

baccar, -ris n. (et *baccaris*, *-is* f.) : plante mal déterminée, nard sauvage (Pline 12, 45 ; 21, 29), digitale, cyclamen?, employée pour conjurer le mauvais sort. Emprunt au gr. βάκκαρ, βάκκαρις, attesté depuis Vg. Les graphies *bacchar*, *baccharis* sont tardives. M. L. 863 a ; irl. *bachar*.

bacchor, -āris, -ātus sum, -ārī : fêter Bacchus ; par suite « être en état d'ivresse ou d'exaltation, s'agiter furieusement ou sans frein », etc. Dénominatif proprement latin tiré de l'emprunt ancien au gr. *Bacchus*, *Baccha* f. (= Βάκχος, Βάκχη) ; *Bacchas* m. (écrit *bacas* dans le SCB), passe én irl. *bach*. Peut s'employer, comme le gr. βακχεύεσθαι, au passif, surtout en poésie : l'adjectif *bacchātus* est fréquent dans ce sens. Le verbe est attesté dans tout le cours de la latinité, en prose, comme en poésie. Conservé dans un parler italien? M. L. 865 a.

Dérivés : *bacchābundus*, sans doute archaïsme repris à l'époque impériale ; *bacchātiō* : états bachiques ; et *Bacchānālia* n. pl. (formé sans doute d'après *Volcānālia*, *Sāturnālia* ; de *baccha* on attendrait **bacchālia*) : bacchanales ; d'où le singulier *bacchānal*, comme *lupānar*. — A pris un sens péjoratif qui est resté dans l'italien *baccano*, cf. M. L. 865. Composé : *dēbacchor* (rare). Les autres formes, *bacchicus*, *bacchius*, sont grecques.

bacciballum, -I n. : mot d'argot employé par un des convives du banquet de Trimalcion dans Pétr. 61. Il est joint l'épithète *pulcherrimum*, et l'expression désigne

BDD-B178-A © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)